This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BERKELEY
LIBRARY
UNIVERSITY OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

BAS-POITOU

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DU
BAS-POITOU

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

35e Année. — 1re Livraison.

Directeur : RENÉ VALLETTE

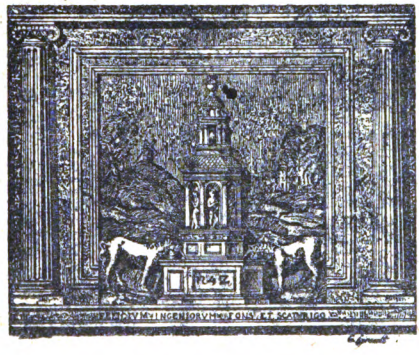

FONTENAY-LE-COMTE

BUREAUX : 9, RUE DES LOGES

PARIS
AUGUSTE PICARD
82, Rue Bonaparte

NIORT
G. CLOUZOT
2, Rue des Halles

FONTENAY-LE-COMTE
HENRI LUSSAUD, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
1922

Digitized by Google

Digitized by Google

La Duchesse de Berry aux Mathes

D'après des sources orales

Au matin du 3 Juillet 1828, un sourire d'adieu donné au tranquille logis du Verger (1) que, la veille, Monsieur et Madame de Mauclerc — des fidèles entre les fidèles — lui avaient ouvert avec un enthousiasme attendri, la duchesse de Berry se mit en route pour une nouvelle étape de son voyage à travers la Vendée. Son pèlerinage, cette fois, la menait au pays maraîchin, vers la funeste dune des Mathes, où, à la dernière prise d'armes, treize ans auparavant, Louis de la Rochejacquelein était tombé.

Lorsque, par l'avenue, elle apparut simple et rieuse au fond de la grande calèche qui la portait avec ses dames d'honneur, mille acclamations la saluèrent, mêlées aux voix des cloches et aux roulements des salves de mousquetons. Une foule ardente était là amassée, venue de toutes les métairies perdues dans les plis de l'Avant-Bocage, depuis Palluau jusqu'à Apremont. Ce peuple n'avait point abandonné ses travaux, ses champs, ses maisons, poussé par la curiosité, l'affection seule le soulevait, une affection cordiale, dédaigneuse de l'étiquette et pleine d'une familière aisance. En toute simplicité, des bonnes femmes

(1) En la paroisse de Saint-Christophe-du-Ligneron.

Digitized by Google

bousculaient le service d'honneur, s'approchaient de la voiture et ayant dévisagé la princesse, s'éloignaient en disant : « *Bon Jésus, qu'elle a donc belle grâce!* » Il arriva même au moment où le cortège allait s'engager au long du chemin de terre, appelé alors chemin de Saint-Christophe au Perrier, qu'il se produisit une véritable cohue. Les gentilshommes de la suite se trouvèrent, tout d'un coup, débordés par un escadron de cavaliers étranges vêtus de droguet grisâtre, montant sans selle des chevaux de ferme qu'ils guidaient avec un filin de chanvre noué au mors. C'étaient tous des métayers de Saint-Christophe, de Commequiers et de la basse paroisse de Challans. Avec cette fière indépendance dans la fidélité qu'avaient affirmée leurs pères, ils marquaient leur volonté de faire escorte à *leur* duchesse, en avant et arrière-garde. Il fallut bien leur céder.

« *Du moment que Madame vient par chez nous*, disait un laboureur des Chênes au chevalier de la Barbelais (1), *c'est à nous de la mener.* »

Ces braves gens tenaient à faire les honneurs de leur pays. Pays pauvre pourtant et sans grâces. Malgré les cultures multipliées qui l'animent et les jeunes boqueteaux qui l'égaient, tout le plateau étalé en vagues de terres sombres de Saint-Christophe au fief de Soullans, s'enveloppe aujourd'hui encore d'une âpre mélancolie. A cette époque il était nu et désolé. Des champs de seigle, des chaumes, de maigres *pâtis* semés d'îlots de ronces et de fougères se succédaient le long du chemin, remplacés bientôt par les landes sans fin : celles de la Grolle, de Viaigre, de Rocheville, des Terres noires, hérissées d'ajoncs nains, de bruyères et de hautes brandes. La légende les peuplaient de loups-garous et de *bêtes* et l'on contait qu'aux nuits d'automne le sabbat tournait autour de quelques vieux aubiers solitaires, appelés *cosses aux baillauds* (2).

(1) Prosper Macé de la Barbelais, de Challans. Il avait servi en 1815 avec distinction. En 1832, il fut emprisonné aux Sables avec André Mercier de Lépinay, pour agissements légitimistes.

(2) *Baillaud :* être informe, larvaire.

Digitized by Google

Mais la tristesse du paysage dut échapper à la duchesse. A chaque détour du chemin, où sa voiture roulait au petit trot ou au pas à cause des fondrières et des sables poudroyants, ne voyait-elle pas surgir tantôt un petit gardeur d'ouailles criant : *Vive le Roi !* tantôt un groupe de gars et de filles qui *houppaient* comme l'on fait aux noces et soufflaient en ces cornes dont les ménagères se servaient pour appeler les travailleurs à la soupe ? Puis, à la traversée des métairies, c'étaient des scènes pittoresques et si touchantes !

L'une d'elles, quatre vingts ans après, demeurait encore pleine de fraîcheur dans la mémoire d'une vieille femme, alors petite fille au village de la Grolle (1).

J'étais, contait-elle, *aves mes frérèches* (2) *en grande espérance de la duchesse. Sur l'air* : Ah ! que l'amour, *nous dansions une ronde devant la porte :*

Amis, dans ce beau jour de fête
Livrons-nous aux plus doux transports
Et faisons retentir ces bords
En répétant à pleine tête,
Ce cri des soldats de la Foi :
Vive le Roi ! Vive le Roi !

Et puis, nous avons vu de la poussière. Alors nous sommes allés au bord du chemin. Quand, devant le quéreux de chez nous, l'équipage arriva, mon père qui était parmi les cavaliers, monté sur notre jument grise, sortit de son rang à la galopade et, courant à côté de la voiture, leva son grand chapeau rabalet, salua la duchesse, vira vers nous et cria : Allons mes enfants, à votre cœur et à toutes vos forces, huchez : Vive la duchesse de Berry et son fils !...

(1) Marie-Jeanne Barreau, femme Trichet, décédée à près de 90 ans à Bel-Air, en Soullans. Jusqu'à la fin elle garda intactes dans sa curieuse mémoire les anecdotes qu'elle avait entendues en sa jeunesse, chez son père. Tous les détails qui composent jusqu'ici cette chronique viennent d'elle.

(2) Terme du vieux français conservé par le patois. Il désigne l'ensemble des frères et sœurs.

Digitized by Google

Et, jé don! (1) *c'est nous qui huchions!...*

A Massoté, auprès d'une auberge de rouliers, à l'endroit où le chemin coupait la route royale des Sables à Beauvoir, la duchesse fut saluée par M. Jean-Pierre Baud, curé de Soullans et le maire, Jacques Massonneau, régisseur de M. Badereau de Saint-Martin-la-Rivière. A ce moment, les Soullandais firent la relève des cavaliers d'escorte. Esprit Poitevin, maçon au Bourg, capitaine de la paroisse en 1815, lorsque M. Robert des Chateigniers (2) souleva le Marais, les menait. Comme second il avait un négociant en blés, François-Victor Loué, qui, au temps de *la Grand' Guerre*, servit sous Henri de la Rochejacquelein avant de suivre la fortune du valeureux d'Elbée, dont il fut le secrétaire (3).

Parvenu à la croupe aride du fief de Bageonne le cortège put

(1) Exclamation à signaler aux curieux de linguistique bas-poitevine. Jadis, elle était familière aux vieilles gens des Marches du Bocage et du Marais L'auteur a entendu soutenir qu'il s'agissait-là d'une abreviation simultanée de *Jesu*, *Domine*, mais le jeu des étymologies fait courir tant d'aventures!...

(2) Pierre-Charles Robert de Lézardière des Chateigniers. Chef de la division du Marais en 1815. Il facilita le débarquement de Louis de la Rochejacquelein en désarmant, deux jours plus tôt, les postes de douaniers. Il mena cette affaire avec d'autant plus de célérité qu'il avait des intelligences dans la place, ayant été, jusqu'à la Restauration, préposé aux douanes impériales à la capitainerie de Soullans. Pour récompenser son dévouement Louis XVIII le fit chevalier de Saint-Louis et lui donna la Justice de paix de Saint-Jean-de-Monts. Le 17 Novembre 1819, il obtint avec le brevet de colonel une pension de 600 francs. Il avait épousé Marie-Madeleine Borgnet de la Vieille-Garnache.

(3) François-Victor Loué était né à Challans en 1767 d'une famille de laboureurs. Se destinant à l'état ecclésiastique, il étudiait au Séminaire lorsqu'éclata la Révolution. A l'insurrection, il s'enrôla dans l'armée de Poitou, puis passa à celle de M. d'Elbée qui le prit comme secrétaire. En 1796, il se retira à Apremont, s'y établit blattier et épousa Catherine-Aimée Devie. Les événements de 1815 le trouvèrent maire de Saint-Hilaire-de-Riez. Sommé par Robert des Chateigners de réquisitionner cent charrettes pour le débarquement de Louis de la Rochejacquelein et n'y réussissant pas assez vite, il fut arrêté. Par un mémoire écrit il tenta de se justifier et rappela ses anciens services. Ce document tomba aux mains des bonapartistes et Loué fut aussitôt envoyé à La Rochelle pour crime de trahison. Waterloo l'arracha au conseil de guerre. (Renseignements fournis par feu M. Louis Thibault, de Challans, son petit-fils).

Digitized by Google

apercevoir au bout de son immense avenue sans arbres, sommeillant derrière un rideau d'ormes et de frênes, le château de la Mothe-Fouquerand alors désert, et, sans doute, avertit-on la duchesse qu'au dernier soulèvement, M. de Suzannet, avait installé là, quelque temps, son quartier général, sous le toit hospitalier de M. Badereau de Soullans.

Au carrefour de la Croix du Bois, à quart de lieue du bourg de Soullans, les braves gens des alentours s'étaient groupés. Une couronne de fleurs champêtres, de celles qu'on offre aux nouvelles mariées pendait à une gaule et, sans souci des manières cérémonieuses qui n'avaient rien à faire pour eux avec le cœur, des hommes en bras de chemise sous le soleil brûlant criaient : *Vive Madame !*

Les moulins à vent qui, alors, s'échelonnaient en tout ce quartier jusqu'à la Rive portaient toute leur voilure aux vergues et celui de Bel-Air dont le meunier, Gauvard, avait chouanné, arborait à la croix de sa girouette un étendard blanc.

Un amas de fagots de genêts avait été dressé sur les dernières pentes des terres hautes, du côté des Bacconnières. De ce point, on découvrait, par delà l'immense prairie du Marais, à l'ouest, les dunes rousses, alors sans pinèdes, de Monts, et, plus au sud, presque tout près à vol d'oiseau, le promontoire de l'ancienne île de Riez dont les Mathes forment, vers le nord, l'éperon extrême. Quand la duchesse fut en vue, M. Edouard Boureau, notaire royal, mît le feu au bûcher. Dès que la flamme monta, comme à un signal donné, vingt foyers semblables s'allumèrent sur la Rive de Saint-Hilaire. Une bonne femme qui gardait parmi ses premières impressions d'enfance le souvenir du choc des Mathes et des incendies qui l'accompagnèrent (1), disait en parlant de ces feux de joie : *Toute la Rive était en feu mais ça n'était pas la même chose. Ça ne faisait pas dragonner* (2) *comme le jour où fut tué « le roi Jacquelein. »*

(1) Marie Barbereau, femme Grousseau, à Bel-Air, en Soullans.

(2) *Dragonner*. Cet expressif verbe maraîchin remplace le verbe français : frissonner.

Digitized by Google

Bientôt, à l'arrivée sur le territoire du Perrier, la duchesse prit contact avec le vrai *Marais maraîchin*. Le vicaire de la paroisse, M. Herbreteau, avait échaffaudé ces quatre couplets dont l'intention, à vrai dire, fait toute la poésie :

Ah ! l'aimable princesse
Qui vient nous visiter !
Elle porte l'allégresse
Et la félicité
Dans tous les cœurs fidèles
Qui aiment les Bourbons.
Elle est la tendre mère
Du Dieudonné mignon.

Part de sa capitale
Et ne dédaigne pas
Entreprendre un voyage
De cinq cent mille pas.
Elle court, se fatigue !
Transportés par l'amour,
Nous, Vendéens antiques,
Usons donc de retour.

Vous, maraîchins fidèles,
Unissez-vous à moi
Dans ce jour d'allégresse
Pour chanter notre Roi !
Chantons notre Princesse,
Chantons tous les Bourbons,
Chantons Bordeaux sans cesse
D'Henri le rejeton !

O voyage sublime
Si longtemps désiré !
L'aurore vous anime
De sa sérénité
En voyant la duchesse
Nous sommes enchantés.
A Dieu, au Roi, à Elle
Nous nous sommes donnés ! (1)

(1) Communication de M. l'abbé Maximin Raballand, du Perrier.

Digitized by Google

Un garçon de seize ans, Jérôme Fleury, fils du régent des petites écoles, chanta ces strophes avec beaucoup de sentiment et de force. Ayant loué la mère, le jeune homme devenu grand, donna sa foi à l'enfant. Ceux du pays qui ont quarante ans se souviendront toujours de la curieuse figure du *bonhomme Jérômet* qui s'en alla de ce monde, fidèle jusqu'à la fin, ayant égrené avec amour, au fond de sa stalle, des milliers de chapelets pour son Roi Henri V, vivant ou mort.

Enfin, les Mathes furent atteintes. Dans la gloire d'un soleil rayonnant, l'auguste visiteuse trouva tout le Marais royaliste debout. Les gars de Robert des Chateigniers étaient là, comme à la prise d'armes, avec leurs fusils anglais. Parmi eux marchaient aussi des vétérans des anciens jours : quelques survivants de l'insurrection des paroisses en 1793, sous Guerry de Cloudy, Dubois de la Guignardière, Dabbaye, Dupont, Barreteau et le chevalier de Régnier; beaucoup de vieux *guerroyeurs*, amoureux d'aventures, anciens compagnons des Crochet, des Pouvreau, des Rabiller, des Sochard que Bonaparte avait à peine désarmés.

C'était la première fois que ces fidèles voyaient venir à eux le sang royal. Jadis, par une singulière coïncidence, tout près de là, au quartier des Rochelles, une aventurière (1) qui se faisait appeler Victoire de Bourbon, avait séjourné et laissé de la défiance. Mais comme tout cela était loin et oublié! L'enthousiasme passait sur la foule et les gens d'Orouet eux-mêmes — race de *patauds* pourtant — se sentaient émus.

Sitôt arrivée, la duchesse alla s'agenouiller devant la Croix commémorative et pria. Des anciens ont entendu dire à des témoins qu'elle était *pensive*. Comment son cœur chevaleresque et généreux aurait-il pu ne pas s'émouvoir devant l'immatérielle beauté de ce lieu héroïque? Une croix nue sur un soubassement de trois gradins de pierres grises avec cette simple inscription

(1) Antoinette Cornuaille, d'Auvernay-le-Petit. Son odyssée a été esquissée par Loquet dans l'*Annuaire de la Société d'Emulation de la Vendée*, année 1910.

Digitized by Google

en lettres irrégulières : *Sur ce tertre fut tué et ici couvert de terre Louis de la Rochejacquelein ;* et à quelques pas de là, une stèle grossière rayée d'une croix (1) qu'accompagnent ces deux mots : *Hic cecidit*, marquant l'endroit précis de la mort!... Aujourd hui, quelques arbres, de ces peupliers blancs communs vers la côte, qui bravent l'air marin et se plaisent aux alentours des salines perdues, jettent sur ces pierres une ombre pieuse et légère, mais alors, c'était la dune dénudée, lugubre : rien ne cachait le grand nom de la Rochejacquelein et le dernier sacrifice de sa fière audace....

La princesse, son pieux devoir rempli, se retira sous une vaste tente, à l'abri du grand soleil de midi. Elle se fit conter le drame, et reçut tous ceux qui se présentèrent, toute la foule. Quelques instants après, elle descendit à quelques pas de là, vers la métairie du Pré-aux-Bœufs, où son déjeuner fut servi. Une tradition gardée par les descendants du métayer rapporte qu'elle donna ordre à son maître d'hôtel de la servir dans la vaisselle de grosse terre de la maison (2).... Puis, ce fut l'heure du départ. Saluée par d'affectueuses acclamations, celle que l'on avait tant désirée et qui ne reviendrait plus, reprenait sa course, s'en allant par Commequiers vers Bourbon, et disparaissait....

Avec elle, elle emporta le cœur du pays, car la naïve complainte de Jérôme Fleury disait vrai : le Marais s'était donné. La révolution de Juillet le trouva frémissant et, en 1832, lorsque M. de Mesnard descendit en ces parages, plus d'un songea à courir la grande aventure. La prise d'armes n'eut pas lieu parce qu'elle n'était ni raisonnable ni possible. Au milieu des murmures, les Curés prêchèrent la paix et furent entendus (3). Mais, assurément, si les circonstances avaient

(1) En 1828, cette stèle était surmontée d'une fleur de lys, aujourd'hui brisée.

(2) Témoignage d'Athanase Besseau, des Ruleries de Soullans.

(3) Le curé de Soullans, M. Louis Raynard, neveu de M. Coupperie, évêque de Babylone, usa pour maintenir la paix de tout son prestige. Mais le rôle principal fut tenu par le curé de Saint-Jean-de-Monts, M. Bruneteau, à qui le gouvernement de Louis-Philippe crût devoir décerner la Croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Digitized by Google

voulu une Pénissière au pays de Monts, cent vaillants, n'écoutant que le cri de leur cœur et la fièvre de leur sang, se seraient levés pour y combattre et mourir. Les *Maraîchins* auraient valu les *Dannions*, et, au seuil des *bourines* basses, les Monnier, les Jarry, les Hervouet (1), tous les derniers paysans-chevaliers du Bocage auraient rencontré des émules à leur taille, comme, entre tant d'autres, ce téméraire et généreux Raballand, de la Joue, dont l'audacieux dévouement a été noté par l'abbé Denieau (2), ou encore ce bonhomme Crochet, qui, pour mourir, se fit mettre en sa *châsse* avec son chapelet, son canardier, sa poire à poudre, et, pareil à un héros de la légende, expira en criant en son beau patois : « *Mes enfants, i m'en vat à Dié. Vive le Roi !* »

A.-J. Mulot, prêtre.

(1) Bien que cela ne vienne point au sujet, qu'il soit permis de noter ici un trait de la vie d'Hervouet, de la Bernardière. *Colligite fragmenta ne pereant.*

A la Pénissière, avant la fameuse sortie, Hervouet avait prêté son chapelet à Emmanuel de Girardin. Cinquante ans plus tard, lorsque le bruit courut que le préfet de la Vendée — M. de Girardin — allait expulser de leur maison les Pères de Chavagnes, le vieil Hervouet arma son pistolet et dit à ses enfants : *Je m'en vais à Chavagnes, j'accosterai ce Girardin et je lui dirai : « Rends-moi mon chapelet, le chapelet qu'a lavé le sang de ton oncle à la Pénissière. » Et, aussi vrai que Dieu m'entend, s'il refuse je lui casse sa mauvaise tête....* Les siens eurent mille peine à le retenir. (Raconté par son petit-fils, feu M. l'abbé Hervouet, mort directeur du Petit Séminaire au lendemain de la Séparation).

(2) En appendice de son dernier volume.

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE BAS-POITEVINE

Découverte de Monnaies Gauloises

à LA MEILLERAIE-TILLAY (Vendée)

Benjamin Fillon, un des Vendéens qui ont le plus étudié l'archéologie du Bas-Poitou, a mis, en tête d'un de ses meilleurs livres, la phrase suivante tirée d'une lettre que lui adressait J. Lelwel, l'un des maîtres de la numismatique gauloise :

« *La terre est la bibliothèque des livres inconnus qui attendent les clairvoyants* ».

Il savait, par expérience, que les vieux écrits ne nous révèlent qu'une faible partie de l'histoire, et il demandait un peu de lumière aux vieilles choses recueillies dans le sol.

Malheureusement on ne comprend pas toujours l'intérêt de ces précieux témoins des civilisations disparues.... et ils sont souvent perdus pour l'histoire. Tel est le sort de nombreuses monnaies gauloises : les pièces d'or et d'argent sont conservées, parce que leur métal représente une valeur commerciale ; quelques fois elles sont fondues. Quant aux vulgaires pièces de cuivre ou de bronze, oxydées, mal conservées, ne se recommandant ni par la valeur de leur matière, ni par l'art de leurs gravures, elles sont généralement négligées et dispersées, après leur découverte, si le hasard ne les signale pas à une personne comprenant leur intérêt.

Digitized by Google

La petite cachette qui fait l'objet de cette note a eu un meilleur sort : elle fut découverte, pendant la guerre, commune de La Meilleraie-Tillay (Section C, numéro 1141 du plan cadastral) sur un des domaines de M. Deladouespe qui la recueillit soigneusement.

Les pièces qu'elle comprenait viennent d'être décrites et figurées (1) ; plusieurs ont été analysées avec grand soin, par M. Gabriel Chesneau, Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines.

En Vendée, depuis deux siècles que l'on a commencé à apercevoir l'intérêt historique des médailles celtiques, on n'a recueilli que deux trésors de monnaies d'or, l'un à Vouillé-les-Marais, l'autre à Fontenay-le-Comte, aux Cabourdes. Benjamin Fillon a signalé deux lots de monnaies de bronze, au Langon et à Graon, sur la commune de Nesmy.

Voici l'état succinct des pièces recueillies à La Meilleraie-Tillay :

A) Le premier groupe comprend trois séries :

1° Quinze exemplaires portant le nom de *viretios ;* tête regardant à droite ; cheveux à grosses mèches rejetées en arrière. Au revers, cheval sanglé, marchant à droite, surmonté d'un petit édicule à fronton triangulaire.

2° Cent-trente exemplaires du type précédent, fabriqués à la hâte, avec sujets déformés et inscription remplacée par des barres.

3° Quatre-vingt-cinq pièces portant une tête regardant à droite, cheveux à grosses mèches, relevées en arrière. Au revers, cheval sanglé, galopant à droite ; entre les pattes l'inscription *virt.*

Toutes ces pièces, en bronze riche en étain, doivent être attribuées aux Pictons ; elles indiquent nettement l'art gaulois.

B) Le deuxième groupe, en laiton (3/4 de cuivre, 1/4 de zinc), appartient au Poitou ou à la Saintonge ; ces deux contrées

(1) G. Chauvet, *Monnaies gauloises. Cachette de La Meilleraie-Tillay (Vendée)*, dans *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest* 1821, p. 661 à 703, 1 planche.

Digitized by Google

avaient probablement une convention monétaire entre elles, à la fin de l'indépendance.

Il comprend :

1° Soixante-dix exemplaires portant le nom d'*Atectori :* tête regardant à droite. Au revers, taureau avec ceinture autour du corps.

2° Soixante, portant le nom de *Contoutos :* tête regardant à droite. Au revers, loup regardant à droite ; les pattes de devant posées sur une tête de bœuf.

Ces têtes d'*Atectori* et de *Contoutos*, à cheveux courts, ont été rapprochées des portraits d'Auguste et de Marc-Antoine. Leur style est nettement romain.

c) Le troisième groupe comprend des types en bronze, en laiton ou en cuivre (non analysés), représentés par un très petit nombre d'exemplaires, appartenant à des régions voisines du Poitou et de la Saintonge.

d) Enfin, une intéressante pièce en cuivre, très oxydée, portant au revers l'autel de Lyon, avec ses deux grandes colonnes, surmontées de victoires, et l'inscription *Rom* et *Aug*. On reconnaît bien là une de ces médailles, dont l'émission débute à l'an 10 avant notre ère, et qui indique le culte officiel de Rome et d'Auguste.

Lors de mon dernier séjour à Pouzauges, on me demandait : en réalité, vos petits morceaux de cuivre ou de bronze nous apprennent-ils quelque chose de probable ou de certain sur le lointain passé de notre région ?

La question était naturelle et j'ai essayé d'y répondre dans les *Bulletins des Antiquaires de l'Ouest*. Voici le résumé de ce que ces médailles permettent de faire entrevoir :

Il y a, au nord de La Meilleraie-Tillay, une source abondante près de laquelle M. Deladouespe a fait bâtir son habitation (Ras-el-Ma). Autrefois, comme aujourd'hui, cette fontaine fut appréciée par un notable du pays : un des petits chefs, très nombreux en Gaule, bâtit sa demeure près de cette eau vive ; sa maison existait encore aux dernières années avant notre ère ;

Digitized by Google

le champ dans lequel a été trouvée la cachette, contient de nombreux débris romains.

Ce notable picton vint probablement à Lyon pour assister à l'une des grandes assemblées annuelles, où tous les peuples des Trois-Gaules étaient représentés, autour de l'Autel du Confluent, sur lequel se célébrait le Culte de Rome et d'Auguste. Il put en rapporter la curieuse monnaie sur laquelle se trouve figuré le célèbre autel.

Pour revenir la route est connue, il remontait la Saône, gagnait les bateliers de la haute Loire qui le descendaient au port de Corbillo, en Bas-Poitou. En traversant le pays des Carnutes, grand centre druidique, il en rapportait une curieuse médaille trouvée avec les autres pièces, portant le nom de *vandillos;* elle porte l'aigle éployé et divers symboles particuliers qu'on ne trouve pas sur les monnaies du Poitou et de la Saintonge.

Quoi qu'il en soit, les monnaies de La Meilleraie-Tillay indiquent certainement le numéraire en usage dans la région de Pouzauges quarante ans après la conquête romaine, et en outre des renseignements intéressants sur l'industrie des vieux Vendéens, d'avant notre ère.

Ils ne fabriquaient pas leurs monnaies dans des moules ; elles étaient frappées au marteau, sur des rubans métalliques coulés, et séparées à la cisaille.

Les sujets gravés étaient, généralement, la représentation plus ou moins déformée, des types grecs ou romains, auxquels venaient se joindre, çà et là, des symboles gaulois dont le sens nous échappe.

Ils avaient quelques bons graveurs et des métallurgistes habiles. C'est à tort qu'on les considère quelquefois comme des sauvages.

Leurs relations commerciales n'étaient pas très étendues ; leurs monnaies, abondantes en Poitou et en Saintonge, sont rares dans les régions limitrophes, et manquent complètement dans le nord et dans l'est de la Gaule, dans la vallée du Rhône, au nord de la Seine et sur les bords de la Méditerranée.

Digitized by Google

De nombreuses questions devront être étudiées, à l'occasion de nos médailles et de leurs analyses ; elles ne peuvent trouver place dans cette courte note.

Une des plus importantes concerne les pièces portant les noms d'*Atectori* et de *Contoutos*, qui ne sont pas en bronze comme sont leurs voisines du type nettement gaulois, mais en laiton, comme les sesterces romains émis, après la réforme d'Auguste. Elles ont peut-être été fabriquées à Lyon par les Romains pour répandre en Gaule un numéraire destiné à remplacer le monnayage gaulois en bronze.

Les pièces de La Meilleraie-Tillay méritaient d'être conservées.

M. Deladouespe a eu la bonne pensée d'en donner une importante série, comprenant tous les types recueillis, au Musée des Grandes Ecoles, à Poitiers. Le tout sera attentivement classé par les Antiquaires de l'Ouest.

Tous ceux qui s'intéressent à l'archéologie du Bas-Poitou, pourront ainsi étudier, dans un Musée, ces précieux restes de notre passé gaulois ; et ils remercieront M. Deladouespe d'avoir bien voulu faciliter leurs études.

G. CHAUVET.

Digitized by Google

François VILLON et le Poitou

A PROPOS DE SON JARGON

François Villon naquit en 1431, l'année même du martyre de Jeanne d'Arc,

> Et Jeanne, la bonne Lorraine,
> Qu'Anglais brûlèrent à Rouen

et, au dire de Rabelais, se retira à Saint-Maixent où il fit jouer la Passion en langage poitevin,

> Si je parle un peu poictevin,
> Ice deux dames m'ont appris

et, très vraisemblablement, y mourut vers 1484 ayant passé la cinquantaine.

Voilà pour sa vie.

***

Maintenant, occupons-nous du Jargon.

Le lieu de sa naissance ?

Ni là ni là précisément mais un peu partout. Pas de patois local qui n'ait lien de parenté avec le Jargon.

Difficilement, vainement, on rechercherait l'exacte origine des patois — de ces patois inhérents au terroir car, si les mots

Digitized by Google

sont l'étoffe du langage, pour parler avec Klaproth, le berceau de chaque langue est un nuage.

Qui retrouvera le chemin suivi par la langue romane, déjà parlée sous Charlemagne, pour arriver au français du xv[e] siècle ?

Les patois, idiomes en fusion, pousses toujours progressant, sont comme le fumier d'où sort une langue qui, une fois fixée, demeure stationnaire, inapte à changer de peau, selon l'expression de Jérémie, jusqu'à ce que, retombant en enfance, elle retourne, en se décomposant, à des patois nouveaux, susceptibles de former à leur tour une langue nouvelle.

Le Jargon, comme les patois, n'est qu'une suite de croisements, quelque chose comme l'incestueux produit d'une carpe et d'un lapin.

Chercher en Normandie ? — Peut-être bien cette façon de déguiser la pensée en bossuant la parole a-t-elle été inventée par les vauriens de la bonne ville de Rouen. En l'argot d'aujourd'hui *jargolle* ou *jergolle* ne veut-il pas dire la Normandie, *jargollier* ou *jergollier*, un nomaud ?

En Poitou ? — Enfant de Paris, Villon se vante de parler aussi un peu Poitevin, mais Poitevin et Jargon sont même chose à peu près. C'est en Poitou que se tenaient les Etats Généraux des *mercelots*, des *bizouards*, où se discutaient les intérêts, où se jugeaient les « causes » de la vaste Association commerciale. Or, les francs-larrons, qui fréquentaient les importantes et célèbres foires telles que celles de Fontenay-le-Comte et de Niort étaient des nomades — nos forains d'aujourd'hui — conservant entre eux leur langage spécial en quelques provinces qu'ils opèrent. — Et selon Dreux de Radier, le Poitevin aurait formé l'Espagnol et l'Italien.

En Vendée ? — Pas davantage, quoique nous retrouvions nombre de mots de Jargon en ce patois où l'oie mâle s'appelle un *jar* et le coq un *jau*, ou *gargogliâer* — *gorgoglian*, dit Dante au viii[e] Chant de l'*Enfer* — répond à Jargonner, *bagogliâer*, *bagoulâer*, *bagouvâer* à babiguer et babiller (d'où bagou), mot

Digitized by Google

pour lequel le mot grec nous donne *Babacein ;* l'allemand *babbeln ;* l'anglais, *to babble ;* le hollandais, *babbelen ;* le vieux français *babeler* et *baboyer*, aboyer, et le patois de Guernesey, *badlayante* pour babillard ;

Sçais-tu qu'il est, ne me babilles,
Meshuy de ton bée et me paye,

dit *Pathelin ; gouaillâer*, à gayeulx, trompeur ; *gourâer* à gourer, tromper, *buffâer*, souffler, à ruffle, rafale ; *arrâée*, terre labourée, à *trerie*, prairie (d'où errer) ; *macreâ*, petit polisson, à *macquin*, grand polisson (vous m'entendez bien).

Toutes ces variantes, Villon les connaît, lui qui sait aux rustres parler le *jobelin*, aux narquois le *langage soudardant*, aux bohémiens le *margajat*, aux ouvriers le *pathelin*.

Voyez à ce sujet le très intéressant *Glossaire du Poitou, de la Saintonge et de l'Aunis*, publié à Niort en 1868, et dû à E. Favre.

Louis XI, passant par Orléans, le 30 septembre 1461, eut soin de gracier Villon, celui-là qui — malgré son jargon — devait, grand poète aux sentiments humains, créer la poésie française en fixant l'idiome national. Et ce fut juste justice du grand roi qui lui, accomplissait l'unité de la France dont nous sommes, cela en mettant jalousement les Duchés dans sa poche, forgeant la patrie tandis que l'inspiré des Muses forgeait la langue.

Jules de Marthold.

Digitized by Google

QUESTIONS VENDÉENNES

LA MARIE-JEANNE

(*Suite*) (1)

Nature — Origine — Services — Destinée

III

ORIGINE — PROVENANCE

Ici, les abstracteurs de quintessence ont beau jeu ! La pièce avait appartenu au Cardinal de Richelieu, c'est un fait acquis, nous allons le voir. Mais de quelle façon devint-elle la propriété de l'évêque de Luçon ? Comment était-elle arrivée à Saumur ? *Historici certant !*

Poirier de Beauvais, qui était de Chinon (2), c'est-à-dire très voisin du château de Richelieu et de Saumur, à la fois, et qui, par conséquent, avait pu connaître la pièce avant la guerre, dit simplement : « c'était l'une de celles que le cardinal de Richelieu avait fait couler à ses armes (3). » Le manuscrit autographe de la marquise de La Rochejaquelein dit également : c'était « une

(1) Voir 4e fascicule 1921.

(2) Cf. Sénart. *Révélations puisées dans les cartons des Comités de Salut Public et de Sûreté Générale*, édition de 1824, p. 271.

(3) *Loc. cit.*, p. 48.

Digitized by Google

des six pièces du château de Richelieu. Le cardinal avait fait fondre ces canons... (1). » Mais le premier « rédacteur » des célèbres *Mémoires* n'est pas aussi certain qu'elle eût été fondue sur l'ordre de Richelieu lui-même. Il imprime simplement : « Elle venait du château de Richelieu où le cardinal l'avait fait placer (2). » De même, l'éditeur de Madame de Sapinaud qui dit : « Le cardinal de Richelieu l'avait fait placer dans son château (3). » J'ai déjà signalé l'erreur singulière de cet éditeur, M. Bodard, rapportant que ce canon avait été fondu à la gloire de *Louis XIV*, devenu roi en 1643, alors que le cardinal de Richelieu, le grand ministre de *Louis XIII* était mort l'année précédente. Pour la comtesse de La Bouëre : « Cette pièce de canon venait primitivement de Richelieu, d'où elle avait été enlevée et conduite à Saumur au commencement de la Révolution (4). » Mercier du Rocher sait seulement qu'elle « avait appartenu au Cardinal de Richelieu (5). » Gibert dit expressément qu'elle avait été « tirée du château de Saumur » ayant été donnée autrefois à la ville par le Cardinal de Richelieu (6). Savary ajoute que la pièce avait été amenée à Coron par la garde nationale de Saumur, qui l'y abandonna (7).

Parmi les historiens qui n'ont pas pris part à la guerre, une nouvelle opinion se fait jour. Auguste Johanet affirme que la pièce « fut donnée jadis par Louis XIII au Cardinal de Richelieu (8). » A sa suite, nombreux ceux qui adoptent son opinion. Je me garderai bien de les citer tous. Pitre-Chevalier parle du « fameux canon donné par Louis XIII au château de Riche-

(1) *Edition originale publiée sur son manuscrit autographe*, p. 135.

(2) Edition de 1823, p. 89.

(3) *Loc. cit.*, p. 33, n. 1.

(4) *Loc. cit.*, p. 38.

(5) *Loc. cit.*, p. 169.

(6) *Loc. cit.*, p. 42.

(7) *Loc. cit.*, I, p. 88.

(8) *Loc. cit.*, p. 21-22.

Digitized by Google

lieu (1). » Dans leur première édition, Messieurs Deniau partagent ce sentiment, pour eux, c'est un canon « que l'illustre cardinal avait reçu en présent du roi Louis XIII » (2). Mais Monsieur Deniau *junior*, n'a pas voulu prendre la responsabilité d'une affirmation dont il ne trouvait pas la preuve et, dans l'édition de son ouvrage, qui porte son nom, il adopte la version des *Mémoires* autographes de Madame de La Rochejaquelein, nous l'avons vu déjà (3). Aussi explicite à la fois que Savary et que Gibert, Monsieur Desmé de Chavigny affirme : « Cette pièce d'artillerie appartenait à la garde nationale de Saumur et avait été donnée à la ville par le cardinal de Richelieu (4). »

Je partage entièrement cette opinion. Savary, né à Vitré, précepteur aux Herbiers, homme d'affaires, puis magistrat à Cholet, avant le Soulèvement, connaissait admirablement tout le pays et avait alors de nombreuses relations avec Saumur. Gibert, né à Châteauneuf-en-Thimerais, en Beauce, le 7 Novembre 1759, appartenait à une famille de robe. Il avait 22 ans, lorsque son père fut nommé Procureur du Roi près la Cour des Fermes de Saumur. Lui-même, occupa la même charge. Sans doute il y succéda à son père et nous l'y trouvons en fonctions depuis la fin de l'année 1785 à la suppression de celle-ci. Dans le même temps, il avait épousé Mademoiselle Bérard, fille d'un négociant de cette ville et dont la famille y était très honorablement connue. Lors de la suppression des offices, en 1790, Gibert, sans quitter sa résidence, fut élu juge au tribunal du District de Bourgueil. Quelques mois plus tard, il était substitut du procureur-syndic de celui de Saumur. Lorsque les Vendéens se furent emparés de cette ville, il dut accepter de faire partie du Comité royaliste créé par les vainqueurs. Dans l'exercice de ces fonctions, il avait trouvé, parmi les papiers du Club des Amis de la Consti-

(1) Pitre-Chevalier. *Histoire des Guerres de la Vendée* (Paris, 1851), p. 375.

(2) *Loc. cit.*, I, p. 302.

(3) *Loc. cit.*, I, p. 480.

(4) *Loc. cit.*, p. 142.

Digitized by Google

tution, une liste de proscription dressée, avant le mois de Juin, par les Représentants du Peuple et où il figurait en bonne place. Le courage cyvique de ce libéral, comme on disait alors, n'était pas à la hauteur de son intelligence très déliée. Pour sauver sa tête, il suivit les Royalistes. Tout de suite, il entra dans l'administration rudimentaire organisée par ceux-ci dans le « Pays conquis ; » prit part aux batailles dans leurs rangs, chaque fois qu'il y fut obligé, bien à contre-cœur, sans doute. Plus tard, au début de 1794, il s'attacha à la fortune de Stofflet. Peut-être serait-il plus exact de dire : à la fortune de l'abbé Bernier, qui avait deviné, chez ce juriste, un homme à tout faire. Ce qui permet de le penser, c'est que, bientôt, il devint (1) secrétaire général du Conseil de l'Armée d'Anjou et de Haut-Poitou, commandée par l'ancien garde-chasse des Colbert. Il fut, dans cette période, avec Bernier, le confident et l'inspirateur du premier. Le 26 Février 1795, lui, Trotouin, chef d'état-major de Stofflet, la Ville-Baugé et les deux frères Martin, tous envoyés en négociateurs par leur général, adhéraient malgré les ordres de leur chef, à la pacification signée par Charette à la Jaunais, le 17 du même mois (2) et recevait des républicains le prix de sa défection sous les espèces de quarante-quatre mille livres... en assignats, il est vrai. Il n'avait pas été pour rien à l'école de Bernier. Il reprit la vie d'intrigues et de tripotages politiques et, malgré son habileté aussi indiscutable que dénuée de scrupules, il finit par se faire arrêter, à Orléans, le 20 Pluviôse an X (3), sur mandat décerné contre lui par le Ministre de la Police Générale, pour avoir participé aux agissements de l'Agence royaliste de Bareuth (4). Le surlendemain, il était

(1) Mai 1794.

(2) Cf. Lofficial. *Journal d'un Conventionnel en Vendée (Décembre 1794-Juillet 1795)*, publié par C. Leroux-Cesbron, Paris, 1896, p. 102-103, Stofflet continua la lutte ; réduit à l'impuissance par tant de défections et de nouveaux désastres, il se résigna, seulement le 2 Mai suivant, à se « pacifier. »

(3) 10 Février 1802.

(4) Cf. *Papiers saisis à Bareuth et à Mende*, passim.

Digitized by Google

incarcéré au Temple, en vertu d'une décision du Premier Consul et, peu après (1), déporté sans jugement, prisonnier d'Etat, au fort de l'Ile Sainte-Marguerite (2).

Mes lecteurs voudront bien m'excuser de m'être aussi longuement étendu sur ce personnage de second ou de troisième plan et de m'être, par là même, écarté, au moins en apparence, de mon sujet. Il m'a paru nécessaire de préciser dès maintenant quelle foi on pouvait prêter, en la circonstance, à ce témoin, le seul, à ma connaissance, avec Poirier de Beauvais, ayant connu la *Marie-Jeanne* antérieurement à la guerre. Son niveau intellectuel, sa culture, les situations qu'il occupa à Saumur, puis dans l'Armée Vendéenne, rendent à mon avis, ses attestations suffisamment probantes. Sa faiblesse de caractère, sa versalité, son improbité politique ne peuvent servir d'arguments contre ces affirmations, en l'occurence. Son intérêt personnel n'est pas en jeu.

Un nouveau point demeure donc acquis : *Marie-Jeanne* se trouvait à Saumur avant la Guerre, vraisemblablement avant la Révolution. Elle n'avait pas été amenée directement de Richelieu, comme le prétendent « l'éditeur » de Madame de Sapinaud (3), le « rédacteur » des *Mémoires* de la Marquise de La Rochejaquelein, M. de Barante (4) et, d'après eux, Messieurs Deniau (5), M. Bitton (6), l'auteur anonyme d'*Henri de La Rochejaquelein et la Guerre de Vendée* (7), sans compter les autres ! Elle servit à armer la Garde Nationale de Saumur, qui l'avait trouvée sur place, à Saumur même.

UN VIEUX CHOUAN.

(*A suivre*).

(1) Le 23 Juillet 1802 (6 Thermidor, an X).

(2) Cf. H. BAGUENIER DESORMEAUX. Notice sur Gibert, dans *Mémoires et Documents concernant les Guerres de la Vendée*, p. 11-24.

(3) *Loc. cit.*, p. 33, n. 1.

(4) *Loc. cit.*, p. 89.

(5) *Loc. cit.*, 1re édition, I, p. 302, 2e édition, I, p. 480.

(6) *Loc. cit.*, p. 323.

(7) *Henri de La Rochejaquelein et la Guerre de la Vendée. D'après des documents inédits*, Paris et Niort, 1890, p. 11, n. 1.

Digitized by Google

Digitized by Google

Fig. 1. - Le Vitrail du Château de la Bonnelière

En Saint-Michel-Mont-Mercure (Vendée)

D'après un Cliché photographique de M. le Docteur Boismoreau.

Digitized by Google

Le Vitrail armoirié de la Bonnelière

En Saint-Michel-Mont-Mercure (Vendée)

Siati raccomandato il mio Tesoro
Nel qual io vivo ancora....
Dante, Inferno, cant. XV.

La Bonnelière est un petit manoir du XVII^e^ siècle qui fait partie de la commune de Saint-Michel-Mont-Mercure, en Vendée. La seigneurie est citée et en partie décrite par presque tous les auteurs qui ont étudié les sites et monuments de notre antique Bas-Poitou. Marcel Fleury, entr'autres, dans son élégant *Album des Châteaux et Logis Vendéens*, en donne trois vues fort intéressantes. « Avec sa grande avenue » écrit M. René Vallette, « son « pont-levis, sa porte monumentale et ses douves profondes, cette « demeure enfouie dans la verdure et baignée d'eaux vives, pré- « sentetous les caractères de la vieille gentilhommière ven- « déenne (1) ».

Les colonnes infernales, de sinistre mémoire, ne sont pas venues jusque-là. Le logis, dans son ensemble, est presque resté tel qu'il y a trois cents ans. Sous la pluie des hivers et des froids baisers de la lune les murailles sont devenues plus grises ; les ais des toits pointus se sont un peu affaissés ; les fers se sont rouillés ; les vitres

(1) René Vallette. — Préface pour « Les Châteaux et Logis Vendéens », in Revue du Bas-Poitou, III^e^ livraison, 1912, p. 289.

Digitized by Google

ont pris un reflet glauque qui s'émaille de pourpre aux reflets du soleil couchant ; les mousses ont fait une coulée d'ors fauves sur les tuiles rouges ; les choses se sont imprégnées de cette indéfinissable patine qui sont pour elles comme les rides des vieillards.

Il n'est point dans notre intention de faire une description détaillée du manoir et de ses dépendances. Des écrivains plus autorisés nous ont précédé dans cette voie (1). La gravure a popularisé le chemin, bordé de vénérables châtaigniers, qui conduit au porche monumental, la cour rectangulaire, avec ses vieux bâtiments, son horloge ancienne dont les cloches claires égrènent lentement la chanson des heures ; les douves dont l'eau moirée reflète la silhouette élancée des tourelles ; le pont-levis, fort bien conservé, qui donne accès au portail sur le fronton duquel se lit, dans un blason de pierre ouvragé, la fière devise huguenote : « Dieu est avec nous, qui sera contre nous ? » Au visiteur curieux, fidèle admirateur des vestiges du passé, le vieux manoir présente une série de salles intéressantes, comme la salle à manger, la cuisine, les vieilles pièces qui surplombent les douves. Il convient de signaler une belle rampe d'escalier. Un autre escalier conserve encore l'étroite meurtrière, creusée dans une des marches de granit et dans laquelle s'encastrait le canon de l'arquebuse qui commandait le couloir. Aux abords immédiats du logis s'étendent les jardins avec leurs sources d'eau courante et un parc moderne planté d'arbres variés suivant un plan marqué au coin du meilleur goût. A l'horizon s'étagent les collines pittoresques, tour à tour cultivées et boisées de l'antique Saint-Michel-Mont-Malchus, et tout cela baigne dans cette jolie lumière, vaporeuse et blonde, qui est l'apanage du beau ciel de la « doulce France ».

Il subsiste dans le château un spécimen caractéristique de l'art

(1) On peut consulter à ce sujet la collection des « Sites et Monuments pittoresques du Poitou », de Robuchon, fascicule « Pouzauges », rédigé par M. René Vallette.

Louis Brochet. — « Zigzags d'un Vendéen dans la région de Fontenay-le-Comte », etc. ; Gouraud, Fontenay-le-Comte, 1909, p. 296 ;

Du même . « La Vendée à travers les Ages » ;

Dugast-Matifeux. — « Etat du Poitou sous Louis XIV » ;

G. Guillemet. — « Au Pays Vendéen ».

Digitized by Google

décoratif sur verre de l'époque de la Renaissance, en Bas-Poitou. Il s'agit d'un vitrail qui se trouve dans une salle basse du rez-de-chaussée et obture une petite fenêtre. Ses dimensions extérieures sont assez réduites. Il affecte la forme d'un rectangle dont le plus grand côté ne dépasse pas 70 centimètres. Le motif principal est contenu dans un oval. A la périphérie des vitres sans couleur sont enchassées dans de petites lamelles de plomb disposées en X.

Ce vitrail est essentiellement symbolique de l'art héraldique à l'époque de la Renaissance. Il constitue les armoiries d'une famille noble, un blason complet, avec ses trois éléments constitutifs : l'*écu*, les *émaux*, les *pièces* et les *meubles*.

L'écu du blason a la forme d'un carré allongé, d'un rectangle dont la partie inférieure, la base se termine en pointe saillante. On sait que cette disposition est la plus commune et que les écus en *bannière*, carrés, sans pointe, sont assez rares.

Il est divisé, dans toute sa hauteur, en deux portions égales, suivant une ligne verticale, désignée sous le nom de *pal*.

Dans la portion droite on remarque la moitié d'une croix grecque, très régulièrement dessinée, dont l'extrémité des bras est ajourée en forme de fleurs de lys. Cette croix est *d'or*.

A la partie supérieure de l'écu, dans *le chef*, à gauche, est placée une grosse tête de sanglier, avec ses défenses, ses yeux, ses soies. La hure est de *sable*. Elle tient presque tout l'espace compris entre le *pal* et le pourtour extérieur de l'écu.

La *bande* de l'écu va en oblique, de gauche à droite, en descendant. Elle rencontre, vers son milieu, une hure de sanglier, de *sable*, un peu plus petite que la précédente, mais aussi soigneusement dessinée. Les yeux du sanglier sont anormalement agrandis, peut-être dans le but d'accentuer le caractère de férocité de l'animal.

Toutes ces gravures sont exécutées avec le plus grand soin. Les couleurs se détachent très vives, mais sans exagération.

Le tour de l'écu est d'*or*. *Le chef* est compris tout entier dans un rectangle de lames de plomb. Pour exécuter la *bande*, l'artiste a également utilisé une lamelle. Tout le pourtour de

Digitized by Google

l'écu est formé de lamelles de plomb. Ces détails expliquent la complication et le fini du vitrail.

Autour de l'écu sont disposés les ornements extérieurs, les *meubles*. Ils sont placés dans le *timbre*, la *devise*, les *lambrequins*, les *tenants* et *supports*.

Dans le *timbre*, immédiatement au-dessus de l'écu, on distingue un buste de femme élevant les bras à la hauteur de sa tête. La figure est assez bien faite, le dessin en est fin. La bouche, le nez, les yeux sont normalement placés. Le cou est très court. Les seins sont entièrement nus, volumineux et pendants. Les cheveux qui sont bruns, presque noirs, semblent supporter une petite couronne. La teinte employée pour la coloration de la figure et du corps est chair.

Au-dessous du tronc, une cartouche, d'un bleu très vif, révèle un dessin assez compliqué. A droite et à gauche sont disposés des vases avec des fleurs aux couleurs éclatantes. Les vases sont noirs, le centre rouge. De fines abeilles dorées volent à l'entour.

Ces quelques mots de description donnent une idée bien imparfaite de cette partie du vitrail, extrêmement intéressante par l'originalité de sa composition et son énigmatique signification.

Le *timbre* est tout entier contenu dans une plaque de verre unique, enchâssée dans le plomb.

En bas de l'écu, à la place de la *devise*, le vitrail montre une tête de femme beaucoup plus grosse que la précédente. Son visage est mieux établi. Les yeux, le nez, la bouche, les oreilles sont d'un assez bon dessin, un peu primitif sans doute, mais nettement artistique. Elle est coiffée d'un diadème, sorte de couronne avec des plumes. Les cheveux débordent légèrement. Le front est à demi caché par un bandeau (1). La femme porte un col noir, montant très haut. Les couleurs employées pour le vitrail sont très fines.

De chaque côté s'érigent des ornements assez compliqués, sorte de vases d'où s'élancent des fleurs aux teintes vives et

(1) Le port du bandeau est assez fréquent chez les femmes à cette époque et plus tard. La « Belle Feronnière », Lucrezia Crivelli, a disposé sur son joli front un mince fil d'or soutenant une gemme précieuse, modification du bandeau primitif.

Digitized by Google

d'un bel effet. Les fleurs débordent la *devise* et s'étendent dans les *tenants* et *supports*.

A droite et à gauche du vitrail, précisément dans ces *tenants*, on remarque d'autres figures. A droite une femme, échevelée, se présente avec des ailes jaunes. Le visage est épanoui, hilare. Elle ressemble à une ribaude, à moins que ce ne soit tout simplement une sorcière. Les seins tombent volumineux sur la poitrine. Elle porte un petit collier. Autour d'elle des serpents se replient en courbes tortueuses, tandis que des papillons aux couleurs variées s'élancent vers le ciel. Le buste de cette femme est nu jusqu'à la ceinture. Le reste du corps est caché par un motif de décoration d'un dessin fantastique.

A gauche, dans le *tenant* opposé, devait exister un dessin probablement analogue, c'est-à-dire une physionomie de femme, puisque les trois autres sont des représentations féminines ; malheureusement un grand morceau du vitrail a été brisé !

On l'a bien remplacé, d'ailleurs, mais par un vulgaire morceau de verre. Ainsi se trouve mutilé, sans remède, un des rares spécimens des vitraux héraldiques de notre région datant de la Renaissance.

On remarque également dans le vitrail des balances, des abeilles, etc. Les couleurs employées sont d'une teinte atténuée, assez vive toutefois, mais pas du tout fulgurante. Ce sont des rouges, des noirs, des bleus, des ors, des jaunes, des teintes chair ou oranges. Le travail de la peinture sur verre est remarquable et l'enchâssement des morceaux du vitrail dans les lamelles très soigné, comme nous le faisions remarquer plus haut.

Et l'on a l'impression d'un chef-d'œuvre très vieux. Comme les pastels anciens, on dirait qu'une fine toile voile les couleurs primitives dans les volutes d'un irréel brouillard. C'est l'impalpable poussière des années et des siècles qui, lentement, les nimbe d'ombre et leur donne cette teinte atténuée qui en fait le charme et leur confère un indéniable cachet d'authenticité.

Nous avons daté ce vitrail de l'époque de la Renaissance en nous basant uniquement sur l'opinion unanime des auteurs qui

Digitized by Google

l'ont signalé avant nous, n'étant point qualifié pour infirmer leur décision.

En tous les cas, un examen attentif démontre sans conteste qu'on se trouve en présence d'une de ces œuvres d'art de la bonne époque, dont l'ouvrier consciencieux « fignolait » la forme et l'exécution. Il s'agit, en somme, d'une véritable pièce de musée. Sans pouvoir l'affirmer, nous inclinons à croire que le vitrail actuel n'est qu'un fragment d'une pièce bien plus considérable, malheureusement disparue. Elle devait probablement constituer le centre d'une verrière destinée aux vastes fenêtres des châteaux de l'époque. Il ne faut pas oublier que notre Bas-Poitou, à l'époque de la Renaissance, fut le siège d'un mouvement artistique remarquable. Non loin de la Bonnelière s'érigeait le château princier du Puy du Fou; l'architecte Pierre La Noue était originaire du bourg voisin des Herbiers. Gilles de Retz avait fait venir dans le pays un grand nombre d'ouvriers Français ou étrangers pour décorer et meubler son fastueux château de Tiffauges. Après sa condamnation, une partie importante de ces trésors artistiques s'était dispersée dans les gentilhommières voisines.

D'innombrables artistes parcouraient le Bas-Poitou, peintres, sculpteurs, graveurs, ébénistes, architectes, etc., qui venaient des pays lointains et apportaient dans notre rude Bocage la grâce, l'harmonie, la beauté des pays du soleil.

Il ne serait peut-être pas impossible d'identifier les armoiries du vitrail de la Bonnelière. On pourrait rechercher celle des Voyer, maintenus noble par sentence, du 24 Septembre 1667, des de la Gossetière, et des familles alliées. Mais il est parfaitement possible que le vitrail ait été importé dans la gentilhommière et dans ces conditions son origine reste aussi mystérieuse que sa signification.

E. BOISMOREAU.

20 Novembre 1921.

Digitized by Google

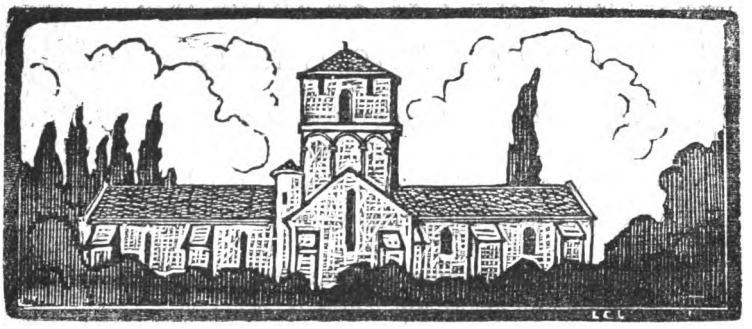

PAYSAGES VENDÉENS

POUZAUGES

Le Bois de la Folie

Bois sacré que les pieds des Druides ont foulé,
Diadème royal couronnant le bocage,
Dans ta mysticité passent comme aux vieux âges
Les prêtresses d'Hésus au front échevelé.

Des deux clochers romans s'envole un chant ailé ;
Comme un magique écrin au chatoyant mirage,
Le burg démantelé traîne dans son sillage
Les récits merveilleux des siècles écoulés.

Mélusine paraît posant sa main de rêve
Sur le donjon qui croule en comptant l'heure brève ;
Puis la cité s'étage et descend par degrés

Dominant l'horizon infini qui s'azure,
Là-bas, aux bords lointains où la vague murmure,
Le marin voit encor les grands chênes sacrés.

Digitized by Google

LA CHATAIGNERAIE

Sur le flanc du coteau, paresseuse, riante,
Elle étage ses toits dominant l'horizon ;
Sans fin noue et dénoue en un large frisson,
D'arbres aux tons changeants sa ceinture mouvante.

Pour les nouveaux venus en tout temps accueillante,
La main tendue ayant aux lèvres la chanson ;
Infidèle parfois en demeurant charmante,
Acclamant les Chouans, fêtant Napoléon I

Elle a l'âme coquette, il nous faut bien le croire,
C'est peut-être un péché qui devient une gloire
Quand elle prend le soir des tons d'ambre vermeil

Se donnant amoureuse aux baisers du soleil,
Et riant au nuage en dépit de la foudre :
« C'est un nid d'oiselets sur un baril de poudre ».

LES CHATELLIERS

Les ronces, les ajoncs en somptueux manteaux,
S'accrochent sur les flancs de l'antique repaire,
Où le laboureur vit comme vécut son père ;
Le sentier est ardu vers les rudes hameaux.

L'étranger ne vient pas sur le rocher austère,
Mais au sommet de la colline solitaire,
Le séjour de la Paix domine les coteaux,
Et la beauté rayonne à l'entour des tombeaux.

Après les soubresauts d'une longue tourmente,
L'esquif peut reposer tranquille dans ce port.
Et tout auprès se dresse en sa masse imposante

Parmi les éboulis, les rocs et les fleurs d'or,
La « Motte » protectrice où le vieux chef gaulois
Dort son sommeil sans rêve à l'ombre de la Croix.

Digitized by Google

SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE

Sainte beauté des soirs, adorable magie !
Flèches se profilant sur la Sèvre assagie !
Le pays tout entier semble un calme couvent,
Refuge du cœur simple ou du front trop pesant.

Les parfums d'encensoir vont à l'âme qui prie
Sous chaque toit s'abrite une famille unie,
Le métier fait son bruit au rythme assoupissant,
L'airain vibre sans fin dans l'éther frémissant.

Le val irradié de beauté intangible
De l'Immortalité semble le seuil paisible.
La chimère s'enfuit ; l'âme n'a plus la peur

Des tempêtes du ciel, des tempêtes du cœur.
C'est l'asile mystique où vit le sacrifice
Sous les blancheurs du lin ou les feux du cilice.

Charlotte Roy.

Digitized by Google

LE BAS-POITOU PRÉHISTORIQUE

La Légende de la ville détruite de Belesbat (Becciacum)

et les deux Saint-Vincent sur Jard et sur Graon (Vendée)

(*Suite*) [1]

§ II. — ARCHÉOLOGIE

1. — Fouilles. — Il résulte des fouilles faites en 1905 les données matérielles suivantes (Fig. 1).

A. — *Emplacement.* — 1° Le *Château* est bien à l'endroit indiqué, entre l'abreuvoir et la mer, dans une *Vigne* (Fig. 2; C).

2° Les substructions mises au jour reposent sur la *Dune* même, et non sur le *sol* antérieur à la Dune, sur le *flanc nord* de la falaise calcaire (2) (Fig. 3; M; S. M.)

Par conséquent, le Château est postérieur à la Dune, laquelle est par suite antérieure au Moyen âge.

B. — *Substructions.* — 3° Les deux *Murs* découverts, orientés nord-sud, sont espacés de 4 mètres. Ils sont au sud de l'abreuvoir, à l'est et l'ouest. Ils devaient délimiter une chambre.

4° J'ai constaté qu'ils avaient *3 mètres de hauteur*, encore à l'heure présente.

5° Ces murs épais en moyenne *d'un mètre*, sont en *pierres sèches*, réunies par un mortier de *terre* argileuse, sans chaux (Fig. 5).

(1) Voir 2e et 3e fascicule 1921.

(2) L'*ancien sol*, néolithique et gallo-romain, est facile à voir sur la coupe de la falaise, près de la station préhistorique.

Digitized by Google

6° Celui de l'*Est* est en grosses pierres. Celui de l'*Ouest* en blocs plus petits et plus plats (Fig. 3; M; S. M.)

C. — *Enfouissement.* — En supposant qu'ils aient eu jadis 0 mètre 50 de fondation, il y a donc eu, depuis l'édification, un apport de sable maritime de 2 mètres 50 à 3 mètres, ayant enseveli la construction, si elle n'avait qu'un étage et était assez basse (Fig. 3 et 4; M, S M; A, B).

En conséquence, je crois que le Château devait avoir au moins un *étage*, qui a dû être démoli [car je n'ai constaté aucune trace d'incendie] de façon délibérée.

Fig. 1. — Situation *topographique* de Belesbat, Saint-Vincent-sur-Jard (Vendée). — D'après la Carte d'Etat-Major. — *Echelle:* 1/50.000. — *Légende :* U, *Belesbat;* — R, *Château-régent.* — N, Station néolithique supérieure; — G. R., Ruines gallo-romaines de La Rochette.

Digitized by Google

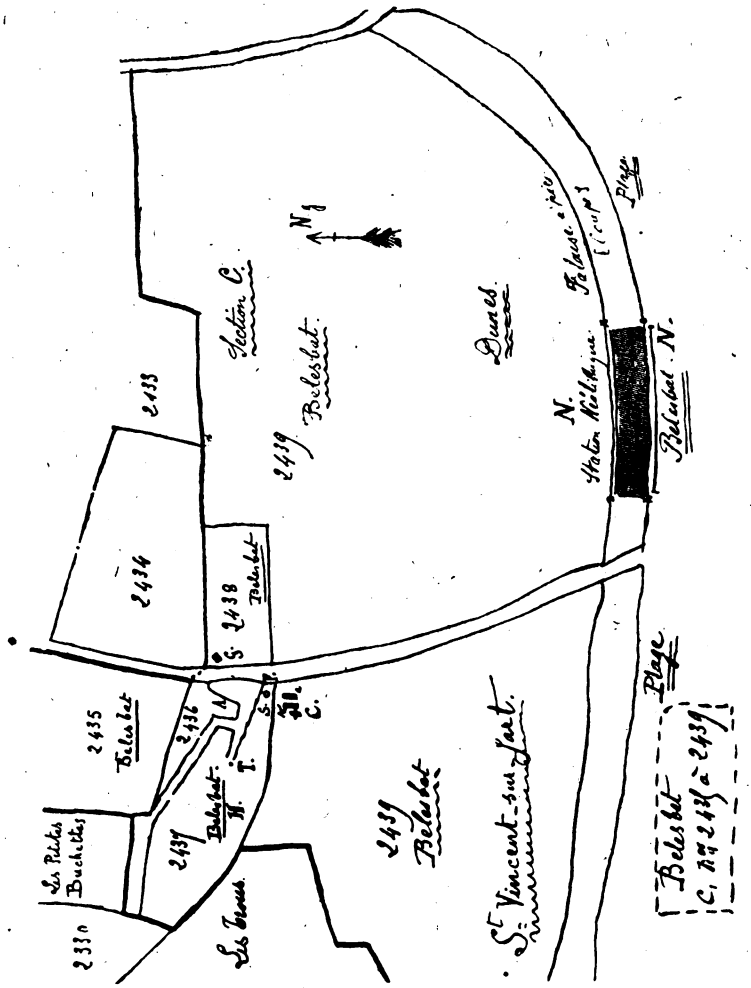

Fig. 2. — Situation *cadastrale* des RUINES MOYEN AGE de BELESBAT, à Saint-Vincent-sur-Jard (Vendée). — Décalque du Cadastre à 1/1250, réduit de moitié. — *Echelle :* 1/2.500. — *Légende :* C, Ruines; — *k* et *a*, les deux murailles découvertes; — A, Abreuvoir; — S. *o*, Source; — T, Amorce de chemin; — H, Vigne; — G, Ruines gallo-romaines; — N, Station néolithique supérieure, à poteries; — F, Chemin de l'Océan.

II. — OBJETS DÉCOUVERTS. — J'ai remarqué dans les déblais de la chambre vidée :

1° Des ARDOISES épaisses, à *perforations*, caractéristiques des vieux châteaux de Vendée. — Débris de la *toiture*, certains.

Digitized by Google

2° Des *pierres calcaires*, type des Charentes, bien *taillées* et présentant des *moulures*. Elles sont très altérées et comme *usées* par le frottis du sable de la plage. Ce qui prouve que la construction a existé pendant de longues années! — Quelques-unes à *cannelures* (Fig. 4).

3° Une *Colonnette*, en granulite d'Avrillé, arrondie, bien travaillée.

On la voit, placée debout sur la photographie, à droite (Fig. 4; G).

Cette pièce indique un bâtiment important et sûrement un petit *Manoir* ou *Château*, mais pas très ancien, peut-être du XIII^e^-XV^e^ s.

Je n'ai pas découvert la moindre *tuile à rebord*, le moindre débris de *poterie gallo-romaine*, etc.

Epoque. — Cette absence de traces de cette époque, ajoutée à l'existence des ardoises à trous, m'oblige à affirmer que cette construction est certainement *post-romaine* et moyenâgeuse, malgré les affirmations antérieures de l'abbé Baudry.

S'il y a du gallo-romain, sous les dunes de Belesbat — ce qui est très possible — ce n'est pas là qu'il se trouve!

§ III. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Fig. 3. — Situation des deux murailles, mises au jour à Belesbat, au cours des fouilles de 1905. — *Echelle :* 1/100. — *Légende* : Tr., tranchée, vue du côté nord. — M, Muraille est; — S. M., Muraille ouest. — A et B, Deux ouvriers, indiquant l'écartement est-ouest des murs; — Dé, Décombres extraits de la tranchée nord.

[Photographie Marcel Baudouin].

Digitized by Google

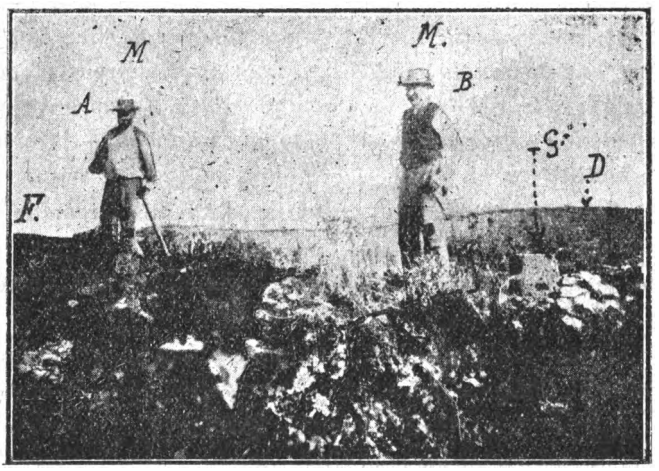

Fig. 4. — Découverte de deux murailles à Belesbat, au cours des fouilles de 1905. — Photographie faite au nord par Marcel Baudouin, au cours des travaux. — *Echelle :* 1/100. — *Légende :* A, B, Deux ouvriers, montés sur les murailles encore non dégagées, (M.) — F, Falaise de Belesbat. — D, Décombres. — G, Colonne de *Granulite*, extraite de la chambre découverte.

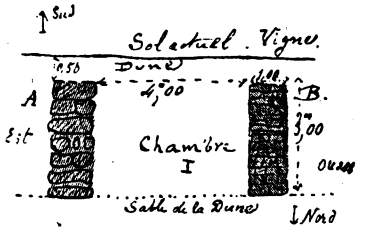

Fig. 5. — Schéma, donnant une idée de la constitution de la *Chambre*, mise au jour à Belesbat en 1905. — *Echelle :* 1/200. — *Légende :* A, B, les deux murs. — *Coupe verticale* de la *Dune*.

Origine de la Légende. — A. *Néolithique.* — Certains pourront sans doute soutenir, maintenant qu'une station préhistorique de la pierre polie (1) est connue à Belesbat, que ce sont ces vestiges qui sont à l'origine de la légende !

Cela ne peut pas être, parce que la légende est *très ancienne*,

(1) Je renvoie le lecteur à mon Mémoire spécial sur ce gisement.

Digitized by Google

et parce qu'elle fait allusion à un *Château-fort* d'une part; et, d'autre part, parce que, avant 1860, cette station était *ignorée de tous* et pour cause!

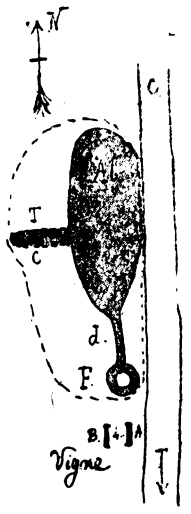

Fig. 6. — L'ancienne *Fontaine* de Belesbat. — *Légende :* A, B, les murailles de Belesbat; — F, Source; — D, Conduit d'écoulement de l'eau; — A, B, Abreuvoir. — T-C, Diverticule allant vers la mer, et emplacement supposé du Trésor. — C, Chemin allant de Saint-Vincent-sur-Jard à l'Océan.

En effet, antérieurement, *elle n'était pas visible* sur la falaise, étant alors cachée par la dune. Elle n'a été mise au jour que vers 1859, par suite d'un *éboulement* de la côte dû à l'action d'une très forte marée, comme l'a raconté B. Fillon.

Par contre la tradition, très ancienne, faisait allusion à des *ruines* importantes.

B. *Période du Fer.* — Il faut donc se rabattre sur l'hypothèse d'une véritable *Ville*, construite sur le bord de l'Océan, à l'époque gauloise (La Tène), par des colonisateurs étrangers, dans l'emplacement que nous allons indiquer et qui aujourd'hui correspond à l'*Océan lui-même.*

Je prouverai ailleurs, au demeurant, qu'en ce point le sol *s'est affaissé de plusieurs mètres depuis l'époque néolithique* (1) et que l'emplacement de cette ville ne peut désormais qu'être *submergé!*

Dr Marcel Baudouin.

(*à suivre*)

(1) Etude de la station néolithique, en partie *sous-marine* à l'heure présente.

Digitized by Google

UN ÉTUDIANT BAS-POITEVIN

A la Faculté de Médecine de Montpellier

AU XVIII[e] SIÈCLE

A PROPOS DES FÊTES DU CENTENAIRE

La Faculté de Médecine de Montpellier dont on a solennellement célébré l'hiver dernier le centenaire, était naguère très fréquentée par les étudiants du Bas-Poitou. Le hasard de nos recherches nous a précisément permis de retrouver ces jours-ci le certificat sur parchemin délivré le 21 juin 1766 par le Chancelier J.-F. Imbert au jeune bachelier en médecine *Charles-Louis Perreau de la Berderie*, de Loge-Fougereuse, à la suite de son trimestre de cours, en vue de l'obtention du grade de licencié.

En voici le texte intégral en latin que nous ferons suivre de la traduction :

PRO D. D. CANCELLARIO

UNIVERSIS ET SINGULIS
Præsentes litteras Visuris et audituris

Nos Joannès Franciscus Imbert, Régis consiliarus et Médicus, nec non Almæ Montpeliensium Médicorum Universitatis Professor Regius Anatomicus, Botanicus, Cancellarius et Judex Hortique Regii Præfectus ; Salutem in Domino qui est omnium vera salus. Collégii nostri Concilio non inconsulte considerantes, æquum fore duximus ut, qui litteris et moribus probis exornantur eos honores extollant. Hinc est quod nos certificamus honestum Virum dilectum nostrum Magistrum Carolum Ludovicum Perreau de la Berderie, e loco Loge-Fougereuse diœcesis Rupellensis, apud Pictones, Artium Magistrum et Médicinæ Baccalaureum suscepisse ac

Digitized by Google

legisse Tractatum de Ventriculo et de hepate pro suis cursibus, a die Vigesima mensis Martii ad diem usque Vigesimam mensis junii (ut moris est) cum togâ et byrethro quadrato ad sonitum campanæ, fideliter continuando magno Auditorum concursu, prout nobis constat de lecturâ suorum cursuum per Venerabiles Viros Doctores Joannem Richard, Joannem Bruguiere; licentiatos Petrum de Larue, Franciscum Bert; baccalaureos Joannem Dufay, Antonium Chaule; studiosos Claudium Borel, Ludovicum Jaoul, Joannem Palanquet, aliosque quam plurimos, qui juramento præstito supra scripta, vera confirmarunt.

In cujus rei testimonium sigillum nostrum apposuimus. Actum Monspelii in Ædibus nostris die Vigesima prima mensis junii anno Domini millesimo septingentesimo sexagesimo Sexto.

IMBERT, cancellarius et Judex.

« POUR M. LE CHANCELIER,

« A tous ceux qui verront et entendront les présentes lettres :

Nous *Jean-François Imbert*, conseiller et médecin du roi, professeur royal d'anatomie et de botanique, chancelier et juge, et intendant du Jardin royal des Plantes, en l'Université de Médecine de Montpellier, — salut dans le Seigneur, qui est le vrai salut de tous.

D'accord avec le Conseil de notre collège, nous avons jugé équitable d'élever aux honneurs ceux qui se distinguent par leur science et leurs qualités morales. C'est pourquoi nous certifions que notre honorable et cher maître *Charles-Louis Perreau de la Berderie*, du lieu de la Loge-Fougereuse, diocèse de La Rochelle, en Poitou, maître ès-arts et bachelier en médecine, a choisi et lu (expliqué, commenté) le traité du Ventricule et du Foie, pour les cours qu'il a faits du 20 mars au 20 juin, — en robe et en bonnet carré, au son de la cloche (selon l'usage), devant un grand concours régulier d'auditeurs, — ainsi qu'il résulte pour nous de la lecture de ses cours par les vénérables personnes les docteurs *Jean Richard* et *Jean Bruguière*, les licenciés *Pierre de Larue* et *François Bert*, les bacheliers *Jean Dufay* et *Antoine Chaule*, les étudiants *Claude Borel*, *Louis Jaoul* et *Jean Palanquet*, et nombre d'autres qui l'ont certifié par serment.

En témoignage de quoi, nous avons apposé notre sceau. Fait à Montpellier, en notre domicile, le 21 juin 1766.

IMBERT, chancelier et juge. »

Le chancelier Imbert, dont le nom se trouve en bas de cette pièce, et qui était en même temps inspecteur des hôpitaux

Digitized by Google

militaires et de charité du Royaume, était doué d'une science profonde et d'une activité prodigieuse. Il avait au plus haut degré le culte du passé, ainsi qu'en témoignent les nombreuses fiches autographes qui restent de sa main, et il avait projeté d'écrire une *Histoire Universelle de la Médecine de Montpellier*, qu'une infirmité, occasionnée par un excès de travail l'empêcha de livrer au public.

Les fonctions du chancelier Imbert étaient multiples ; il cumulait, en effet, l'administration du Jardin du Roi, la dignité de chancelier de l'Université et l'enseignement de l'anatomie — ce qui ne l'empêcha pas d'être chargé de plus, en 1756, d'une Mission à l'Armée de Provence et de Minorque (1).

Quant à Charles-Louis Perreau de la Berderie, le titulaire du Diplôme, il appartenait à la vieille famille bas-poitevine des Perreau, encore très honorablement représentée dans notre pays, et qui habitait à la fin du xv[e] siècle le Langon, dont l'un de ses membres écrivit la fameuse *Chronique*.

Une branche était venue plus tard se fixer au Breuil-Barret et à Loge-Fougereuse. C'est de cette branche qu'est issu Charles-Louis, qui emprunta son nom à une petite seigneurie du voisinage, devenue aujourd'hui une simple ferme.

D'abord propriétaire-indivis avec son frère André, et à la mort de celui-ci, avec son neveu Aimé-René, du domaine de la Goujonnerie, il en devint le seul maître en 1807 ; et c'est en grande partie à lui que cette charmante propriété doit le riant aspect qu'elle présente aujourd'hui, avec ses futaies ombreuses et ses belles allées de tilleuls et de marronniers.

La fille unique de Charles-Louis Perreau épousa, en 1814, Charles-Joseph Babin des Bretinières, architecte, dont le fils, le docteur Prosper Babin des Bretinières, père de Madame Ernest Brisson, fit construire en 1870, la belle et accueillante demeure actuelle de la Goujonnerie.

René VALLETTE.

(1) J. Calmette. — Cartulaire de l'Université de Montpellier, T. II. — (Notes aimablement communiquées par notre ami M. J. Berthelé, l'érudit archiviste de l'Hérault).

Digitized by Google

POÉSIE POSTHUME

La Légende du Cyclamen[1]

A l'heure où la rosée emperle les ramures
Une fée, un matin, vit un vieux bûcheron,
Frappant, à coups pressés de sa hache, le tronc
D'un chêne qui portait une large échancrure.
En le voyant ainsi peiner, sans nul répit
Elle eut pitié, c'était un jour tiède d'automne
De ces jours radieux où l'âme se sent bonne.
Vieillard, je veux te faire un présent aujourd'hui
Dit-elle, et si tes vœux prouvent ta sagesse,
Ils seront exaucés. Le vieux vivait de peu
N'ayant pas de soucis il se sentait heureux
Et ne demanda pas d'honneurs ni de richesses.
Je suis, répondit-il, du matin jusqu'au soir
Dans la forêt. Mes yeux habitués à l'ombre
Aiment à regarder ses larges voûtes sombres
Mais j'ai souvent pensé que si je pouvais voir

(1) Nous détachons pieusement cette jolie légende du délicat recueil de vers inédits laissés par le jeune et fin poète qu'était notre regretté compatriote le Vicomte Roger de Ferré de Péroux, tombé glorieusement pour la France, en 1914, et qu'a bien voulu nous communiquer son beau-frère, M. le Baron de Larocque-Latour.

Digitized by Google

En toutes les saisons éclore la lumière
D'une douce corolle auprès de moi chanter,
J'aurais plus de plaisir encore à travailler.
Au printemps, le coucou, la fraîche primevère
Puis la jacinthe bleue en tapis lumineux
Fleurissent jusqu'au jour, où s'ouvre la pervenche,
Et même quand l'hiver a dépouillé les branches
J'ai le rouge soleil qui fleurit dans les cieux
Mais, si je sais aimer l'automne qui rayonne
De la pourpre, et de l'or des feuillages roussis
J'ai souvent éprouvé par les mornes jours gris
La tristesse du temps qui coule monotone.
Faites naître une fleur qui soit un chant d'espoir
A l'instant où la mort envahit la nature,
Une fleur qui mettra dans l'ultime verdure
Le plaisir que j'emporte à ma maison le soir.
La fée en entendant ces mots jeta son voile
Sur le sol et s'enfuit laissant le bûcheron
Qui vit croître parmi les tiges du gazon
Autant de fleurs qu'au ciel on peut compter d'étoiles.
C'était toi cyclamen, fleur timide des bois
Qui console les vieux bûcherons solitaires
Et qui parfois aussi vient tendrement distraire
Celui qui rêve et vit humblement comme toi.

Roger de Ferré de Péroux.

Digitized by Google

QUATRE VICTIMES VENDÉENNES

DE LA RÉVOLUTION

La Sacrée Congrégation des Rites s'occupe en ce moment d'un certain nombre de serviteurs et servantes de Dieu mis à mort en haine de la foi pendant la Terreur, à Angers et à Laval. Plusieurs de ces glorieuses victimes appartiennent au diocèse de Luçon par leur naissance ou en raison de leur séjour en Vendée. M. l'abbé Uzureau, Directeur de l'*Anjou Historique*, a bien voulu nous envoyer les renseignements suivants, que nous publions avec plaisir (1) :

N. D. L. D.

LE P. TRIQUERIE

Des Sables-d'Olonne

Né à Laval, le 1er Juillet 1737, de François Triquerie et de Jeanne Jarry, Jean-Baptiste Triquerie fit ses études à Nantes, avec un frère qui devint curé de Sion (Loire-Inférieure). Vers l'âge de vingt ans, il entra au couvent des Cordeliers d'Olonne, où nous le trouvons comme gardien en 1778, et remplit ensuite le poste d'aumônier dans trois communautés différentes ; chez les Franciscaines de Sainte-Elisabeth, à Nantes ; chez celles de

(1) C'est Mgr Grellier, évêque de Laval, qui demande à la Sacrée Congrégation des Rites d'introduire la cause du P. Triquerie. Mgr Rumeau, évêque d'Angers, sollicite la même faveur pour les trois autres.

Digitized by Google

Montmorillon ; enfin chez les Cordelières du Buron, près de Châteaugontier. C'était un excellent Directeur de conscience, très goûté non seulement des religieuses, mais encore des Dames du monde.

Interné à Laval, le P. Triquerie fut interrogé, le 21 Janvier 1794, par la Commission Révolutionnaire séant en cette ville : « Le serment que nous exigeons de toi, lui dit le Président, c'est d'être fidèle à la République, de ne professer aucune religion, ni la catholique, qui est sans doute la tienne. — Ah ! vraiment non, citoyen ! s'écria-t-il, je serai fidèle à Jésus-Christ jusqu'à mon dernier soupir. » Et il y avait dans sa voix, dans tout son être, un tel accent de conviction que l'assistance en fut émue. « Jamais je n'oublierai cette réponse, déclare un des témoins. Cette belle confession de foi me toucha jusqu'au fond du cœur : je crus entendre les martyrs des premiers siècles (1). » Nouvelle interrogation, nouvelle réponse : « J'étais malade, quand on me demanda le serment. — Ce n'était pas là une cause qui empêchât de le prêter, interrompit Volcler, l'infâme accusateur public. J'étais alors malade, moi aussi ; je me fis apporter le registre, et je signai mon serment dans mon lit. — Enfant de saint François, reprit l'humble Cordelier, j'étais mort au monde ; je ne m'occupais point de ses affaires. Je me bornais, dans ma solitude, à prier pour ma patrie. » Un des Commissaires lui coupe brusquement la parole : « Ne viens pas ici pour nous prêcher ! » Cette boutade ne fait pas autrement diversion, et le Président reprend aussitôt : « Après ton refus du serment, qui t'a donné du pain ? — La charité des fidèles. — Mais encore ! Qui ? — Citoyen, c'est mon secret (2). »

A la fin de son interrogatoire, le P. Triquerie tomba en syncope. Le Président ordonna d'aller lui chercher un verre de vin pour le réconforter. Une femme, M^me^ Duret, s'avança :

(1) Relation de M. Ambroise Langlois, mort curé d'Avesnières en 1838. Il était âgé de 15 ans, lorsqu'il assista au jugement du P. Triquerie et de ses 13 compagnons.

(2) Ce dernier détail nous est révélé par M^lle^ Rojoux, autre témoin oculaire.

Digitized by Google

« Citoyen, dit-elle, j'ai du vin dans ma poche ; je puis en donner. » Les juges, soupçonneux comme tous les tyrans, murmurèrent entre eux : « Il faut que cette femme ait des intelligences avec les accusés. » Et ils la firent conduire en prison. Elle paya ainsi de quelques jours de réclusion un acte de compatissance qui n'avait rien que de naturel.

Condamné à mort séance tenante, le P. Triquerie fut, le même jour 21 janvier, guillotiné à Laval, en même temps que ses treize compagnons.

Mlle ACHER DU BOIS

De Tiffauges

Mlle Marie-Jeanne Thibault de la Pinière habitait Tiffauges, avec sa « fille de compagnie » Mlle Marie-Anne Acher du Bois. Pendant la Révolution elles ne quittèrent pas Tiffauges, où on les arrêta le 20 janvier 1794. Conduites à Cholet, elles y furent interrogées le lendemain par le Comité Révolutionnaire de cette ville. Voici l'interrogatoire de Mlle Acher du Bois :

« Quels sont vos nom, âge, profession et demeure et le lieu de votre naissance ? — Marie-Anne Acher du Bois, 29 ans, fille de compagnie de Marie Thibault de la Pinière, domiciliée à Tiffauges, née à Jallais (4 avril 1765).

« Quel pays avez-vous habité depuis le mois de mars dernier ? — Toujours Tiffauges.

« Quand les troupes de la République sont entrées à Cholet, Mortagne, etc., êtes-vous sortie de Tiffauges ? — Oui, j'ai été à Saint-Martin et à Saint-Aubin.

« Combien de temps avez-vous été absente ? — Une quinzaine de jours.

« Votre nom me fait croire que vous étiez une ci-devant noble ? — Je ne le suis pas cependant.

« La femme dont vous étiez la fille de compagnie, a-t-elle reçu chez elle, depuis la guerre de Vendée, des prêtres réfractaires, des ci-devant nobles ou des chefs des brigands

Digitized by Google

(vendéens) ? — Il est venu à la maison un moine nommé Mesnard, qui y a passé quinze jours.

« Avez-vous été à la messe des prêtres qui ont prêté le serment ? — Non.

« Pendant que les brigands ont été dans votre pays, alliez-vous à la messe des prêtres qui avaient refusé le serment? — Oui.

« Avez-vous engagé quelqu'un à prendre les armes contre la République ? — Non.

« Avez-vous porté la cocarde blanche ou noire, crié *Vive le Roi*, ou avez-vous porté quelque signe de révolte ? — Je n'ai porté ni cocarde blanche ni noire, ni autre signe de révolte, mais j'ai crié *Vive le Roi !*

« De quel œil avez-vous vu la mort de Louis et d'Antoinette ? — D'un œil assez indifférent. »

Voici l'appréciation que porta sur Marie-Anne Acher du Bois le Comité Choletais : « Fille de compagnie d'une ci-devant noble et qui reste dans le pays insurgé. » (*Archives de Maine-et-Loire*, série L 749 quater).

Le 23 Janvier, les Membres du Comité Révolutionnaire les envoyèrent toutes deux à Angers, où on les interna à la prison Nationale. M^lle^ Thibault de la Pinière fut guillotinée le 26 janvier, et sa demoiselle de compagnie destinée à la fusillade.

Vacheron, Hudoux et Gouppil interrogèrent M^lle^ Acher du Bois, le 6 Février, dans sa prison : « 29 ans, fille, née à Jallais, domiciliée à Tiffauges, fille de compagnie de M^lle^ Thibault dit la Pinière, demeurant à Tiffauges, laquelle l'a élevée. Ladite Thibault a logé chez elle d'Armaillé, brigand. A dit que sa maîtresse avait logé chez elle Mesnard, ci-devant Cordelier, insigne brigand, pendant quinze jours ; que ledit Mesnard a dit la messe à l'église paroissiale dudit lieu, à laquelle sa maîtresse a assisté avec elle. Lorsque l'armée patriote a été en possession dudit canton, elle et sa maîtresse se sont retirées à Saint-Martin et n'ont rentré qu'après quinze jours. » Après cet interrogatoire, les Commissaires recenseurs inscrivirent en marge la lettre F, c'est-à-dire *à fusiller*.

Digitized by Google

Quatre jours après, le 10 Février, Mlle Acher du Bois était conduite, avec beaucoup d'autres, au Champ-des-Martyrs, où elle eut le bonheur de verser son sang pour la cause de Dieu.

Mlle BESSAY DE LA VOUTE

De Tiffauges

Mlle Louise-Marguerite Bessay de la Voûte, née à Saint-Mars-des-Prés, habitait Tiffauges quand éclata la Révolution. Restée dans le pays pendant l'insurrection vendéenne, elle fut arrêtée le 20 Janvier 1794 et conduite à Cholet ; elle était alors dans sa 72e année. Le 21 Janvier, le Comité Révolutionnaire de Cholet procéda à son interrogatoire :

« Quels sont vos nom, âge, profession et demeure, et le lieu de votre naissance ? — Louise-Marguerite Bessay de la Voûte, 71 ans et demi, ci-devant noble (1), née à Saint-Mars-des-Prés, près Fontenay, domiciliée à Tiffauges.

« Savez-vous le motif de votre arrestation ? — Je ne le sais pas.

« N'avez-vous jamais tenu de propos contre la République ? — Non.

« En avez-vous quelquefois tenu pour ? — Non.

« Avez-vous eu quelque correspondance avec les Émigrés ? — Je n'en ai jamais eu aucune.

« Avez-vous donné asile aux prêtres réfractaires ? — Non.

« Avez-vous engagé quelqu'un à porter les armes contre la République ? — Non.

« Avez-vous fourni des subsistances aux brigands ? — Je leur en ai fourni lorsqu'ils sont venus de la part du Comité (Vendéen).

« Avez-vous engagé quelqu'un à porter la cocarde blanche ? — Non.

« Avez-vous assisté à la messe de votre curé constitutionnel ? — Non.

« Avez-vous assisté à celle de votre ancien curé, lorsque les

(1) Voir *Dictionnaire des Familles du Poitou*, par Beauchet-Filleau.

Digitized by Google

brigands étaient en possession de Tiffauges ? — Je n'ai pas assisté à celle du curé, mais j'ai été à celle des autres prêtres qui s'y sont trouvés. »

Regardée comme « suspecte » par le Comité Choletais, elle fut, le 23 Janvier, envoyée à la Commission Militaire d'Angers et internée à la prison Nationale. Le 6 Février, elle y subit un nouvel interrogatoire de la part des citoyens Hudoux, Vacheron et Gouppil : « 71 ans, née à Saint-Mars-des-Prés, district de Montaigu, fille de la caste noble, domiciliée depuis dix ans à Tiffauges, où elle fut arrêtée par des citoyens il y a environ trois semaines. A dit qu'elle n'avait jamais entendu l'office des prêtres constitutionnels. A entendu depuis avec préférence et plus de plaisir la messe de prêtres étrangers et réfractaires, qui ont été une fois la visiter civilement. Elle a continuellement habité avec les brigands. » — En marge : F.

Mlle Bessay de la Voûte fut comprise dans la fusillade du 10 Février.

PERRINE BESSON

Des Essarts

Perrine Besson, née aux Essarts vers 1742, était domestique de Mme Jacques Révellière, née Jeanne Prudhomme, à Cholet, quand survint la guerre de Vendée. Emprisonnée par les soins du Comité Révolutionnaire de Cholet, elle fut interrogée le 26 Décembre 1793 par Jean-Pierre Minguet, membre de ce Comité, et le 11 Janvier 1794, on l'envoya à Angers. On l'interna à la prison Nationale, où elle subit un dernier interrogatoire, le 22 Janvier : « Perrine Besson, fille, 51 ans, de Cholet, domestique de la femme Révellière. A toujours suivi les réfractaires comme très fanatique. Soupçonnée d'avoir livré Ballard aux brigands. (En marge) F. » Elle fut, le 1er février 1794, fusillée au Champ-des-Martyrs.

Abbé UZUREAU.

Digitized by Google

NOS MORTS

M. Jules ROBUCHON

Le vieil et sympathique artiste fontenaisien, Jules Robuchon, auquel nous étions lié par une amitié et une collaboration de longue date et qu'au mois de Mai dernier nous avions la joie de faire acclamer à l'issue du banquet des Syndicats d'Initiative de l'Ouest, est décédé le 14 février 1922, dans sa 82e année, à Poitiers, où il s'était fixé depuis longtemps.

Nous n'apprendrons point aux lecteurs de cette Revue ce que fut le constant et méritoire labeur de cet infatigable et intelligent travailleur qui, après avoir puisé dès son enfance dans les ateliers de l'imprimerie paternelle le goût des belles œuvres typographiques, conçut, dans son amour profond du sol natal, l'idée d'élever un monument impérissable au Poitou et à la Vendée.

De cette idée, à la réalisation de laquelle nous sommes heureux et fier d'avoir été un des premiers à apporter notre contribution personnelle, est né ce magnifique ouvrage des *Paysages et Monuments du Poitou* qui suffirait à lui seul à immortaliser le nom de Jules Robuchon.

Œuvre grandiose, qu'il n'édifia point sans peine, et dont les difficultés d'exécution justifièrent trop souvent la devise que notre courageux compatriote avait inscrite à son fronton : *Ad utilia per angusta.*

Mais Jules Robuchon n'était pas seulement un prestigieux photographe, qui en faisant connaître la beauté de nos monuments anciens et la splendeur de nos paysages, fut l'un des plus précieux précurseurs du Tourisme et de ses Syndicats ; il se révéla de même un jour un statuaire habile, auquel à plusieurs reprises le Salon des Artistes français ouvrit ses portes et qui eut avant de mourir la suprême joie de voir acheter par sa ville natale une des œuvres qu'il affectionnait le plus, son superbe buste de Nicolas Rapin, qui est allé rejoindre à l'Hôtel de Ville de Fontenay d'autres témoins de son beau talent, et notamment les médaillons de nos deux illustres compatriotes O. de Rochebrune et B. Fillon.

Dans l'impossibilité où il nous a été d'aller rendre les ultimes devoirs au bon artiste et au vieil ami que la mort nous a ravi en lui, nous tenons du moins à renouveler ici à sa famille l'expression de nos plus vives et douloureuses sympathies.

Digitized by Google

***

M. Ambroise MÉTAY

Ce n'est pas avec une moindre peine et de moins vifs regrets que nous avons appris la mort de M. Ambroise Métay, décédé le 20 mars 1922, à Fontenay, à l'âge de 84 ans.

Belle et digne figure vendéenne, M. Métay fut un de ceux qui honorèrent le plus le corps de l'Enseignement de notre département, où il dirigea successivement l'Ecole Primaire Supérieure de Montaigu et celle de Mortagne-sur-Sèvre qu'il avait fondée.

Quand sonna pour lui l'heure de la retraite, il quitta le Bocage pour revenir à la Plaine qui était son berceau et se fixa à Fontenay, dont il devint successivement Conseiller Municipal et premier Adjoint.

Mais les misères de l'extrême vieillesse, jointes aux deuils cruels que la guerre infligea à la belle et nombreuse famille qu'il avait fondée, l'empêchèrent de mener avec l'activité qu'il aurait voulu l'accomplissement de ce dernier rôle que prolongèrent jusqu'à la fin de 1919 les douloureux événements. Pourtant, nous nous souvenons avec émotion de ce jour mémorable où notre glorieux 137e d'infanterie, combien réduit hélas ! revint dans nos murs.

Le matin même, M. le Maire Roy-Enard était décédé. Le second adjoint, M. Ruet, n'habitait plus Fontenay. Il fallait pourtant que quelqu'un fût là, pour saluer, au nom de la cité, le régiment et son drapeau magnifique.

Le vieillard, courbé sous le poids des années et que devaient briser tant de souvenirs déchirants soudain réveillés, trouva la force d'aller à la gare et de dire au colonel du 137e l'affection et la fierté des Fontenaisiens pour ses soldats héroïques.

Ce que nous tenons surtout à célébrer dans la personnalité de M. Métay, c'est son culte des Belles Lettres et ses rares qualités d'écrivain.

Poète délicatement inspiré, il fut l'un des plus appréciés collaborateurs de cette Revue, où sera fidèlement gardé le souvenir de son beau talent et de son exquise amabilité.

Nous prions ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, de croire à la part bien sincère et bien vive que nous prenons au deuil cruel qui les frappe.

R. V.

Digitized by Google

LIVRES NOUVEAUX

En attendant qu'il nous soit possible d'en donner un compte rendu détaillé, nous nous faisons un devoir de signaler brièvement ici les différents ouvrages qui nous ont été offerts.

Histoire

Messages, Discours et Allocutions de M. Raymond Poincaré.
(T. III. *Bloud* et *Gay*, Paris. — 10 fr.)

— *Histoire religieuse de la Révolution Française*, T. IV, par M. Pierre de la Gorce, de l'Académie Française.
(*Plon-Nourrit*, éditeur, Paris, 1921. — 12 fr.)

— *La Vie et les Conspirations du Général Malet* (1754-1812), par M. Frédéric Masson, de l'Académie Française.
(Paris, *Ollendorff*. — 12 fr.)

— *Souvenirs du Baron Gudin*, peintre de la marine (1820-1876) publiés par M. Edmond Béraud.
(*Plon-Nourrit*, 1921. — 7 fr.)

— *Le Rhin et la France*. — Histoire politique et économique, par J. Aulneau.
(*Plon-Nourrit*, 1921. — 8 fr.).

— *La Vendée Pittoresque, Historique et Archéologique*, par M. L. Brochet, avec préface de M. Lanco, archiviste.
(Fontenay, *H. Lussaud* 1921. — 4 fr. 50 franco).

— *Les Protocols*, édition de la *Vieille France*.
(5, rue Pré-aux-Clercs, Paris. — 3 fr.)

— *Le Rôle politique des Protestants Français* (1685-1715), par M. l'abbé Joseph Dedieu.
(Paris, *Bloud* et *Gay* 1921).

— *La Muse des Armées* (1914-1918), par René Josian.
(Imprimerie *Dufossé*, Paris).

— *Les Réfugiés chez nous*, par M. Emile Gabory.
(Paris, *Berger-Levrault*, 1921. — 6 fr.)

Digitized by Google

— *Enigmes et drame judiciaire d'autrefois.* — *L'Assassinat de Monsieur Fualdès*, par Armand Praviel, avec préface de M. Marcel Prévost.

(Librairie Académique *Perrin*. — 7 fr.).

— *Le Veau d'Or est encore debout!* par M. Gaudin de Vilaine, sénateur de la Manche, avec préface d'Albert Monniot.

(Paris, *Téqui*, brochure. — 0 fr. 50).

— *Supplément à l'Armorial du Mâconnais, Brionnais et Charolais*, par M. Emile Salomon.

(Paris, librairie héraldique, *Daragon*, 1921. — 4 fr.)

Romans

Le Mal joli, roman de M. Henry Cormeau.

(*Crès*, éditeur, Paris).

— *Au Pays Blanc*, roman, de Claude Varèze.

(Paris, *Sansot*, éditeur. — 4 fr. 50).

— *Limogé*, roman par Jean Yole.

(Paris, *Grasset*, éditeur, 1921. — 6 fr. 75).

— *Princesse Florella*, roman, par Jean Mauclère.

(Paris, *Rouff*, éditeur, 1921. — 1 fr. 50).

— *Qui rit Le Paludier*, roman, par M. Pierre Gourdon.

Paris-Calman, *Lévy*, 1921. — 6 fr. 75).

— *Le Fer sur l'Enclume*, roman, par M. Emile Baumann.

(Paris, librairie académique, *Perrin* et C^ie^. — 7 fr.).

— *L'Appel de la Route*, par Edouard Estaunié.

(Librairie Académique, *Perrin*. — 7 fr.).

Littérature

Œuvres de François Villon, avec préface et texte modernisé et interprétation du Jargon, par M. Jules de Marthold.

(Paris, librairie des *Bibliophiles Parisiens*, 1921).

— *Poésies.* — *Chansons alternées.* — *Flûtes et Bourdons*, par Ernest Pérochon.

(*Plon-Nourrit*. — 7 fr.).

— *Une Musicienne Versaillaise.* — *Augusta Holmès*, par M. René Pichard du Page.

(Versailles, librairie *M. Dubois*, 1921).

Digitized by Google

— *Les Hommes de Proie. — Ce qu'est le Péril Mondial*, par M. Emile Marsac.

(*Edition de la "Vendée"*, Fontenay-le-Comte. — 1 fr.).

— *Poésie de l'Ame à peine éclose*, par M. Hugues Barrau.

(Foix, imp. *Pomiés Frères* et Cie, 1921. — 4 fr.).

— *Les Cerises*, comédie en un acte et en vers, par M. B. Clénet.

(La Roche-sur-Yon, *Imp. Moderne*, 1921).

— *Nos Morts de la Guerre*, choix de discours, par M. le chanoine Millot, vicaire-général de Versailles.

(Paris, *Pierre Téqui*, 82, rue Bonaparte. — 3 fr. 50, avec majoration de 30 %).

Chez le même éditeur :

— *Le Pape Benoît XV et la Guerre*, par M. Charles Gallet. — 7 fr.

— *Général et Trappiste*, le P. Marie-Joseph Baron de Géramb (1772-1848), par Dom A. M. Ingold — 7 fr.

— *Aux Grands Jeunes Gens. — Futurs époux*, par M. l'abbé Charles Grimaud, ancien professeur de philosophie à l'Externat des Enfants Nantais. — (5 fr.).

— *La Foi de nos Pères*, ou exposition complète de la doctrine chrétienne, par S. E. le Cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, traduit de l'Anglais par M. l'abbé Adolphe Saurel, vicaire à la paroisse Saint-Paul de Nîmes. — (6 fr.).

— *Une Française d'Alsace.* — Mademoiselle Louise Humann (1766-1836), par Madame Paul Fliche, avec préface du R. P. Schaffer, supérieur général des Pères de Notre-Dame de Sion. — (3 fr. 50.)

— *Enfant que feras-tu plus tard ?* par l'abbé Cocart, aumônier des hospices de Boulogne-sur-Mer. — (1 fr. 25).

— *Les Manifestations diaboliques contemporaines*, par le Comte Emmanuel de Rougé. — 2 fr. 45 franco.

***

De Joseph Santo, 131, rue de Vaugirard, Paris :

— *La Chaîne Infernale et ses 33 Anneaux.* — (3 fr. 50).

— *La Question Juive.* — (3 fr. 50).

— *Luther, Calvin, Henri VIII et les autres Chefs de la Réforme.* — (1 fr. 50).

ZZZ.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Au moment où S. E. le Cardinal Ratti, dont nous apprécions tout à la fois, l'éminente piété, les vives sympathies pour la France et la très grande érudition, vient d'être élevé au Suprême Pontificat, nous tenons comme fidèle défenseur des traditions Vendéennes, à déposer à ses pieds l'hommage de notre profond respect et de notre filial attachement.

LA DIRECTION.

***

Un Centenaire en Bas-Poitou. — Le 16 avril 1922, il y aura trois cents ans que Louis XIII couronnait la campagne de Riez en battant à Saint-Gilles-sur-Vie les troupes protestantes de Rohan-Soubise.

Digitized by Google

Dans notre prochain fascicule, M. l'abbé Sireau, qui a étudié sur place cet important chapitre de notre histoire locale fera revivre dans un article d'un puissant intérêt, ces trois journées des 14, 15 et 16 avril 1622, pendant lesquelles se décida le sort religieux de tout l'Ouest de la France.

Nos Artistes. — Notre éminent ami, le statuaire Arthur Guéniot, vient d'achever la maquette en plâtre d'un groupe destiné à être reproduit en marbre et à surmonter l'autel de la Chapelle des Morts à l'église Notre-Dame, de Dinan.

L'œuvre est d'une émouvante beauté. Attaché à la Croix, le Christ incline la tête vers un soldat étendu à ses pieds et appuyé sur son bras droit. Il semble que le Fils de Dieu qui va mourir pour racheter l'humanité, adresse à l'humble poilu tombé pour la Patrie, des paroles de suprême espérance que celui-ci écoute avec confiance. A gauche du divin Crucifié, la France debout, attentive et émue, assiste à cette scène saisissante.

D'inspiration profondément religieuse, l'ensemble est d'un art et d'une exécution remarquables. Le groupe de la chapelle de Dinan ne peut qu'ajouter à la brillante réputation du grand artiste Vendéen, dont nous souhaiterions de voir plus apprécié en Vendée le magnifique talent.

— Les belles eaux-fortes de notre ami Marcel Fleury, qui doivent illustrer le « Beau Sacrifice » du jeune et regretté poète vendéen Raymond Cottineau, figureront, espérons-le, au Salon des Artistes français en mai prochain.

Travailleur infatigable, Marcel Fleury achève actuellement son Album « *Au Pays Rochelais* » qui sera pour lui l'occasion de nouveaux et mérités succès.

— Nous sommes très heureux d'apprendre que le charmant peintre Yonnais André Astoul, qu'une inopportune bronchite avait alité pendant plusieurs semaines, est en pleine voie de guérison, et qu'il a déjà repris courageusement le chemin de son atelier.

— Le Conseil Municipal de Fontenay a voté une somme de dix mille francs, pour l'acquisition de quelques œuvres du peintre Milcendeau et du graveur Lepère. — Tous nos compliments.

Nos Collectionneurs. — Notre ami, le Comte Raoul de Rochebrune, a acheté à la veuve de M. Mandin, le collectionneur de Mareuil, les précieux objets suivants :

Digitized by Google

Un dos de cuirasse du XVI^e^ siècle avec bandes ciselées et gravées (travail Milanais); un petit Primitif italien (portrait d'une jeune châtelaine) ; une plaque de harnachement, émail translucide du XIII^e^ siècle ; un très beau tromblon italien, canon et batterie entièrement ciselés et crosse laquée ; un petit thermomètre Louis XVI en ivoire sculpté, avec colonnes et guirlandes de roses ; deux flambeaux Louis XIV, ciselés en ronde bosse et signés ; un très bel étui en or ciselé et émaillé translucide de l'époque Louis XVI.

La collection de notre ami vient également de s'enrichir d'une merveilleuse dague à antennes du VIII^e^ siècle, dont la poignée est en cuivre ciselé, avec ornements à grands caractères; d'une gravure avant la lettre de Duplessis-Bertaux, représentant l'exécution de Charette sur la place Viarmes, à Nantes, et aussi de deux jolis candélabres Empire provenant de la vente Brisson.

— Il y a quelques mois notre érudit compatriote M. Roy, de La Rochelle a acheté plusieurs monnaies intéressantes « qui avaient été trouvées aux environs de La Roche-sur-Yon » : deux pièces d'or des doges de Gênes, dont l'une porte la date de 1532 ; trois écus d'or de Louis XII ; trois écus d'or de François I^er^; un écu d'or de Henri III (1578) ; un de Charles X, roi de la Ligue (1590) ; deux écus de Louis XIII (1615).

Préhistoire. — Notre confrère M. le docteur Marcel Baudouin, qui avait déjà retrouvé des pierres gravées représentant la constellation de la « Grande Ourse », vient de trouver de nouvelles pierres portant à son avis la gravure d'une autre constellation « Les Pléïades ».

Cette découverte a fait l'objet d'une communication à l'Académie des Sciences.

Découverte archéologique. — En curant l'étang voisin de son château de l'Audraire, commune de Saint-Mesmin (Vendée), notre ami M. Naud a mis à jour un tronçon de voie romaine, lequel, d'après les données archéologiques antérieures et notamment d'après la correspondance échangée entre B. Fillon et F. Parenteau, a dû appartenir à l'ancienne voie de Nantes à Poitiers, déjà signalée sur le territoire de Saint-Mesmin.

Beaux-Arts. — On nous prie d'annoncer la réouverture de l'*Ecole Régionale des Beaux-Arts* appliqués à l'Industrie, 5, rue Fénelon, à Nantes. Pour tous renseignements, s'adresser au Direc-

Digitized by Google

teur de l'Ecole, M. Emmanuel Fougerat, artiste peintre, chevalier de la Légion d'honneur.

Molière est-il venu à Fontenay ? — Une intéressante et courtoise polémique s'est engagée dans la *Vendée*, à la suite d'une lettre publiée dans ce journal par M. Jean Robuchon, avocat, lequel, sur la foi de renseignements donnés par une feuille touristique Lyonnaise, l'*Illustre*, avait cru pouvoir affirmer la venue à Fontenay de Molière en 1648.

Un anonyme qui signe *Polyphile* et que les Fontenaisiens avertis connaissent bien, a soutenu, d'après Benjamin Fillon, que cette affirmation était prématurée, et notre Directeur partageant cette opinion, a réclamé la production d'un texte précis resté jusqu'alors introuvable.

Or, voici qu'à la dernière minute notre éminent collaborateur, M. J. de Marthold, nous adresse la note suivante qui tendrait à confirmer l'opinion soutenue par notre confrère, Jean Robuchon :

« *La Chronologie Moliéresque*, de Georges Monval, jadis fondateur de La Revue *Le Moliériste*, chronologie très exactement faite, dit ceci, page 57 :

» *Du 9 au 16 Juin 1648, Molière alors âgé de 26 ans, est à Fontenay-le-Comte, en Poitou.*

Le 18 Mai, il avait donné à Nantes une représentation au profit de l'Hôpital.

En l'honneur de Molière. — Devant une très élégante assistance, notre distingué compatriote le comte *Louis de La Boutetière* a donné, à Angers, une soirée littéraire pour célébrer le tricentenaire de Molière.

A l'Académie Française. — *M. Emile Baumann*, qui fut professeur au Lycée de La Roche-sur-Yon et a laissé en Vendée de fidèles sympathies, s'est vu décerner par l'Académie Française le prix Alfred Née, consécration officielle du beau talent d'écrivain et de psychologue, dont il a fait preuve dans ses romans, et notamment dans la *Fosse aux Lions*, *L'Immolé* et le *Fer sur l'Enclume*.

Nous l'en félicitons très sincèrement.

Conférences. — Notre excellent collaborateur et ami M. Joseph Aulneau, avocat à la Cour d'Appel de Paris, ancien Directeur du Cabinet de M. le Président Deschanel, a fait le 24 Février à la

Digitized by Google

Société de Géographie de Nantes, une très brillante Conférence « *La France sur Le Rhin* », qui a obtenu du nombreux public qui l'écoutait le plus chaleureux et mérité succès.

Le 3 Mars, à cette même Société de Géographie notre distingué compatriote, M. le Comte de Bresson a fait également avec succès une Conférence sur « *Le Canal Transcontinental* ».

Nos Drapeaux Vendéens aux Invalides. — Parmi les glorieux emblèmes des régiments dissous qui ont été solennellement remis le 21 Février 1922 au Musée de l'Armée des Invalides, et qui désormais fraterniseront avec leurs prédécesseurs et frères de gloire, figurent ceux du 93e A, 293e R. A., 83e T., 337e R. A., 84e T., 284e R. T.

Décoration posthume. — La médaille militaire a été récemment accordée à la mémoire du caporal *Bertrand d'Elbée*, avec l'élogieuse citation suivante :

« *Caporal brave et énergique. Au cours d'une contre-attaque exécutée sur le village de Gozée le 23 août 1914, n'a cessé de donner à ses hommes le plus bel exemple de courage jusqu'au moment où il est tombé mortellement blessé.* »

Bertrand d'Elbée était l'un des sept fils du colonel Marquis d'Elbée, récemment décédé, qui représentèrent leur père, hors d'état de combattre, sur les champs de batailles. Il fut aussi hélas! l'un des quatre d'entre eux qui furent tués au champ d'honneur.

A l'occasion de l'hommage rendu à la mémoire de Bertrand d'Elbée, la *Revue du Bas-Poitou* salue avec émotion Madame la Marquise d'Elbée qui fut la mère de ces vaillants.

Légion d'honneur. — Nous sommes particulièrement heureux d'enregistrer les récentes promotions suivantes dans la Légion d'honneur :

Officier. — M. le docteur Chevallereau, Conseiller Général de la Vendée et médecin des Quinze-Vingts, avec la mention suivante :

« M. Chevallereau, Amand-Auguste, docteur en médecine : médecin oculiste de haute valeur, assure gratuitement ses soins aux malades indigents ; médecin de la clinique nationale des Quinze-Vingts, fait preuve d'un dévouement et d'une activité exemplaires. Praticien d'une haute valeur scientifique, qui, par ses études, a fait faire des progrès marqués à la guérison des maladies de la vue. Par sa science et sa probité professionnelle, honore le corps médical français. Chevalier de la Légion d'honneur depuis 1901 ».

Digitized by Google

Chevaliers. — M. de Vexiau, Conseiller Général et Maire de Réaumur :

« Maire de Réaumur depuis 1875, Conseiller Général du canton de Pouzauges depuis le 31 Juillet 1892, 46 ans de fonctions électives.
Services distingués rendus à la commune de Réaumur et au département de la Vendée ».

— M. le Comte du Chaffault, dont la nomination était accompagnée des motifs ci-après :

« Ancien lieutenant au 4e Régiment d'artillerie, ancien Président de France-Belgique et Vice-Président de la Délégation Américaine. Campagne de 1870-71 contre l'Allemagne comme engagé volontaire à dix-sept ans et demi dans un corps franc, blessé, fait prisonnier et condamné à mort, mais gracié à cause de son âge. Au cours de la guerre 1914-1918 s'est dépensé avec un dévouement et une énergie incomparables pour secourir toutes les misères, venir en aide aux blessés, parcourant les hôpitaux du front, exaltant partout les courages ».

Distinctions littéraires et artistiques. — *M. René Vallette,* Directeur de cette Revue, a été promu Officier de l'Instruction publique en Janvier dernier ;

M. Marcel Fleury, l'habile graveur Vendéen, a été, en même temps, nommé Officier d'Académie. C'est la consécration officielle de son beau talent.

Un Glorieux Monument Historique. — En Juin 1916, au plus fort de la bataille de Verdun, 63 Vendéens appartenant ou attachés au 293e d'infanterie, sont restés ensevelis sous les ruines du poste 118, près de Thiaumont.

Nous avons la satisfaction d'annoncer à leurs familles que, *sur la demande de M. de Fontaines, député,* ces ruines — qui resteront le tombeau de nos glorieux morts — viennent d'être classées comme **Monument Historique** et seront par conséquent à jamais respectées.

Ce nous est une occasion de saluer bien bas la mémoire de ces martyrs, parmi lesquels se trouvait le charmant et si regretté fils de notre ami M. Raymond de Fontaines, dont nous gardons ici très fidèlement le souvenir.

Digitized by Google

CARNET MONDAIN

FIANÇAILLES

Nous apprenons les fiançailles de :

M. Paul COLINS, fils de notre ami Henri Colins, maire du Château-d'Olonne et Conseiller Général de la Vendée, avec Mademoiselle Agnès de BERSAUCOURT, fille de M. le général de Bersaucourt.

— De M. Joseph BOUSSEAU, fils du docteur et de Madame Bousseau, avec Mademoiselle Suzanne de GRANDCOURT.

MARIAGES

S. G. Mgr de Durfort a béni, le 4 Janvier, en l'église Saint-Porchaire, à Poitiers, le mariage du Comte de KERGUERN, fils du Comte de Kerguern, décédé, et de la Comtesse, née de Hillerin, avec Mademoiselle Maria GRECEANO, fille du Prince Greceano, Ministre de Roumanie à Berne, et de la Princesse Greceano.

Les témoins étaient pour le marié : le Vicomte de Hillerin et M. Albert de Brem, ses oncles ; pour la mariée : la Baronne de Coral et la Vicomtesse Decazes.

— Le 8 Février, a été célébré en l'église des Moutiers-les-Mauxfaits, le mariage de Mademoiselle Marie DUCHAINE, avec M. Philbert GAUDIN.

— Le 25 mars 1922, a été béni en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, le mariage de Mademoiselle Madeleine ROBAIN, fille de notre excellent ami Paul Robain, avec M. Maurice NORMIER, licencié en droit, attaché à la Société Anonyme des Tissus de Golbey, décoré de la Croix de guerre.

— Le mariage du Comte Armand de MAILLÉ de la TOURLANDRY avec Mademoiselle Marie de DOMECY a été célébré dans l'intimité, le samedi 18 mars, à Domecy-sur-le-Vault.

S. Gr. Mgr Chesnelon, archevêque de Sens, avait envoyé sa bénédiction aux jeunes époux.

Digitized by Google

La Messe a été célébrée par sa Gr. Mgr de Guébriant, archevêque de Carie, grand-oncle de la mariée, qui a donné la bénédiction nuptiale.

Les témoins étaient pour le marié : le lieutenant de Barmon, son beau-frère et le Comte de Maillé, son cousin-germain ; pour la mariée : le Comte G. de Castries et le Vicomte Pierre de Bagneux, ses oncles.

NAISSANCES

Monsieur et Madame HUBERT DE LÉPINAY sont heureux de faire part de la naissance de leur fille ANTOINETTE.

— Monsieur et Madame DANIEL LUCAS nous font part de la naissance de leur fille MARIE-BÉRENGÈRE, venue au monde le 14 mars 1922.

— Le Vicomte et la Vicomtesse DE HILLERIN sont également heureux d'annoncer la naissance de leur fille MARIE-ANTOINETTE.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

Nous avons l'immense chagrin d'enregistrer en tête de cette nécrologie, la mort de notre bien cher collaborateur et si précieux ami *M. le Lieutenant-Colonel Marquis* D'ELBÉE, décédé le 23 Janvier 1922, à Guéthary.

Après avoir donné à la France quatre de ses sept vaillants fils et offert à Dieu trois années de souffrances physiques supportées avec une sublime résignation, le Marquis d'Elbée a achevé sa vie comme il l'avait vécue, en admirable chrétien, en parfait gentilhomme, laissant après lui le souvenir d'une existence toute de foi religieuse et de dévouement aux plus nobles causes, couronnée par la plus sainte des morts.

Dans le prochain numéro de la *Revue* nous rendrons à sa belle mémoire tout l'hommage qui lui est dû. Mais dès à présent, nous tenons à nous incliner pieusement sur sa tombe et à renouveler à Madame la Marquise d'Elbée et à ses enfants, l'expression de nos plus douloureuses sympathies et de nos plus cordiales condoléances.

***

C'est de même avec une profonde tristesse que nous avons appris la mort affreuse de M. le Comte EUGÈNE DE LUR-SALUCES, tué le 2 Février 1922, en gare de Preignac, par l'express de Bordeaux-Toulouse. Et c'est avec une égale émotion faite de sincères regrets et d'une vive admiration, que nous saluons ce chef magnifique qui disparaît enveloppé dans son drapeau — le nôtre — au lendemain du

Digitized by Google

jour où il venait d'affirmer une fois de plus avec son éloquence accoutumée son attachement à l'Eglise, son amour de la France et ses ardentes convictions monarchistes.

Nous adressons à Madame la Comtesse de Lur-Saluces et à toute sa famille nos plus respectueux et très attristés hommages.

***

Le 27 février, ont été célébrées à Paris, en l'église Saint-Augustin, au milieu d'une assistance nombreuse et recueillie, les obsèques de M. Fernand de BOUSQUET, Directeur général de la Compagnie d'Assurances contre l'Incendie « La Providence ».

Cette disparition prématurée est une grande perte, non seulement pour sa famille, mais pour le monde des Assurances, où le défunt occupait une place prépondérante, et pour tous ses collègues qui appréciaient la sûreté de son jugement et la droiture de son caractère.

Au cimetière, des discours prononcés par M. le Baron de Barante, Président du Conseil d'Administration ; MM. Le Roy, Sous-Directeur, représentant le personnel et Boissarie, au nom des Directeurs particuliers, ont retracé la vie de cet homme de bien et de ce travailleur infatigable, qui pendant 44 ans a consacré ses efforts à la prospérité de la Compagnie et à l'amélioration de la situation de son personnel.

M. F. de Bousquet laisse une fille unique, mariée à M. Alfred Le Roux, fils du sympathique sénateur de la Vendée.

***

M. le Commandant Eugène PHELIPPON, Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, frère de M. le docteur Gustave Phelippon, décédé le 12 Janvier à la suite d'une cruelle maladie.

— M. François BOYER, capitaine de vaisseau en retraite, Officier de la Légion d'honneur, Chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, décédé à Saint-André-d'Ornay, le 6 Février 1922, dans sa 72e année.

— Madame Eugène MARSAT, née Clémentine Chapelet, décédée à Fontenay-le-Comte, le 12 Février 1922, à l'âge de 87 ans.

Digitized by Google

— Madame veuve SACRÉ, mère de M. Jules Sacré, notaire du Boupère, décédée à Saint-Martin-de-Fraigneau, le 12 Février 1922.

— M. Jules ROBUCHON, photographe et statuaire, auteur des *Paysages et Monuments du Poitou*, décédé à Poitiers, le 14 Février, dans sa 82e année.

— M. l'abbé Léon LUSSAUD, curé d'Auzais, pieusement décédé, le 19 Février 1922, dans sa 66e année, et dont l'inhumation a eu lieu le 22, au cimetière Notre-Dame de Fontenay, après les cérémonies religieuses célébrées à Auzais et à Fontenay.

Ordonné prêtre le 7 Juin 1879, M. l'abbé Lussaud avait été successivement professeur à l'Institution Richelieu, curé de Saint-Vincent-sur-Jard, d'Angles, des Moutiers-sur-le-Lay, de Fougeré, et enfin d'Auzais, témoignant partout d'une grande piété, d'un zèle et d'un dévouement admirables.

En quelques mots, toujours empreints d'une grande délicatesse, M. l'abbé Joussaume, archiprêtre de Notre-Dame de Fontenay a rendu un bel et mérité hommage aux qualités du regretté défunt.

Il était le frère de notre sympathique imprimeur, M. Henri Lussaud, auquel nous renouvelons ainsi qu'à toute sa famille, nos plus vives condoléances.

— M. Henri SURVILLE, Avoué-licencié et Conseiller Municipal, décédé à La Roche-sur-Yon, le 26 Février 1922, dans sa 65e année.

Il était le frère de M. Fernand Surville, le très distingué doyen honoraire de la Faculté de Droit de Poitiers, que nous assurons, de nos plus douloureuses sympathies.

— M. Jean-Ambroise MÉTAY, veuf de Madame Philomène Faucheron, Directeur honoraire d'Ecole Primaire Supérieure, ancien adjoint au Maire de Fontenay, Officier de l'Instruction publique, décédé à Fontenay dans sa 85e année, le 23 Mars 1922 et qui fut inhumé à Sérigné après la cérémonie religieuse de l'église Notre-Dame de Fontenay.

— M. Fernand de POSSESSE, fils de feu Jacques de Possesse et de Madame, née Céline Robert de Lézardière, décédé à l'âge de 15 ans, à Berck-Plage (Pas-de-Calais).

Digitized by Google

— Madame la Baronne DE MAYNARD, née de Pichon, décédée fin Mars, au Puy-en-Velay, âgée de 80 ans. Elle était la mère et la belle-mère du Baron et de la Baronne de Maynard, de l'abbé de Maynard, de la Comtesse de Lézardière, et du Baron et de la Baronne du Bois.

— Madame HENRI POIRIER-COUTANSAIS, décédée au château de Pierre-Brune, à Fougeré, le 25 Mars et dont les obsèques ont été célébrées le 27, en l'église de Fougeré.

Nos plus sincères condoléances à toutes les familles que ces morts mettent en deuil.

Digitized by Google

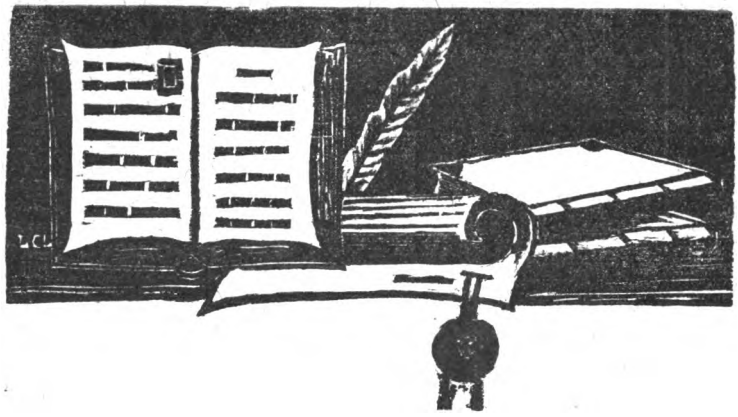

BIBLIOGRAPHIE

Le Rhin et la France. — En attendant l'article que doit lui consacrer notre très distingué collaborateur H. Baguenier Desormeaux, nous tenons à saluer l'apparition en librairie (Plon-Nourrit, 8 fr.), du très précieux volume que notre excellent ami Joseph Aulneau vient de publier sur le *Rhin et la France*, et dont nous avons donné dans notre précédent fascicule la remarquable conclusion.

Comme on l'a dit justement, il n'y avait pas encore d'ouvrage qui, sous une forme maniable, facilement et matériellement lisible, présentât au double point de vue historique et économique une étude d'ensemble de la question. Cette lacune vient d'être comblée, et avec un talent auquel il nous plaît de rendre hommage par J. Aulneau, que des études précédentes mettaient à même de remplir cette tâche mieux que personne.

Poésies. — Notre éminent maître et si parfait ami Jules de Marthold a fait paraître à la *Librairie des Bibliophiles Parisiens* (Paris 1921), la première édition vraiment populaire, bien que luxueusement imprimée, des *Œuvres de François Villon*. Et avec une de ces délicates attentions dont il a le secret, il a placé en tête de l'exemplaire qu'il a bien voulu nous offrir, ces quelques vers, imités des rondeaux de celui qu'il appelle justement « le premier de nos poètes classiques »:

Digitized by Google

Item René Vallette aimant
Les beaux vers où le cœur raconte
Tous les combats du sentiment
Offre à l'ami ceux où, sans honte
Je confesse de verve prompte
Le grand élu du bataillon
Et né à Fontenay-le-Comte
Le Jargon de François Villon.

« Ce Jargon », dont M. J. de Marthold nous entretient doctement dans un article de ce même fascicule.

— On sait qu'un journal américain, le « San Francisco chronicle », a annoncé que les filles à marier de Fontenay-le-Comte se vendaient aux enchères publiques (!!). A cette calomnie ridicule, Francis Eon, le délicat poète vendéen, auteur de « la Promeneuse » et de « la Vie continue », a fait une réponse vengeresse, dont nous sommes heureux de reproduire quelques strophes, d'après *la Vendée :*

— Marchand d'or de marchandise,
Approche que je te dise
La gloire de ma cité.

« Fontenay, source fontaine
« Et mère des Beaux-Esprits ! »
De la devise hautaine
Saisis-tu le juste prix ?
François Ier, Roi de France,
Qui commanda l'élégance
A tant de nobles palais,
L'a choisie et l'a donnée
A la ville fortunée
Où vint rire Rabelais.

Nos anciens jurisconsultes,
Brisson, André Tiraqueau
Se lèvent sous tes insultes,
Singe de San-Francisco !
Viète lance, ô vilain zèbre,
Contre toi sa fine algèbre,
Maître Nicolas Rapin
Menace avec son épée,
Au vent de la « Ménippée »,
Ton mufle de salopin.

Enfin, pures et ferventes,
Te bourrant à coups de poing,
Toutes nos filles vivantes
Vont te mettre mal en point.
Citadine et villageoise,
Jeanne, Adeline, Françoise

Digitized by Google

Te pressent de toutes parts ;
Déjà tu trembles, tu cries ;
Et sous leurs sages furies
Volent tes papiers épars.

Rentre vite en la tanière,
D'où tu n'aurais dû sortir,
Ou sinon de ta crinière,
Chaque poil s'en va pâtir.

La Vendée du 5 Mars 1922 a de même publié de l'aimable poète Fontenaisien, une jolie pièce de vers consacrée à la belle ballerine *Liance*, célébrée naguère par Tallemant des Réaux, et par nous-mêmes dans l'une de nos *Chroniques du Bas-Poitou*.

— Notre sympathique compatriote, M. le capitaine Bouron (originaire de Sainte-Hermine), n'est pas seulement un vaillant officier qui a fait brillamment son devoir pendant la guerre. Il est également un poète d'un beau lyrisme sentimental, et il vient de le prouver en faisant paraître chez Berger-Levrault (Paris 1921) un délicieux recueil de poèmes sous ce titre, singulièrement évocateur « *Du temps que j'étais Captif* », « Poèmes d'exil » comme il les qualifie lui-même, et qu'il a tracés, au fond des casemates d'une forteresse prussienne avec toute la ferveur de son âme patriote.

M. Emile Baumann, avec le beau et coutumier talent, dont il a laissé maints souvenirs précieux en Vendée, a placé en tête de ce volume une attachante préface, qui en double le charme et l'intérêt.

— M. Ernest Pérochon, le délicat écrivain, auteur de *Nène*, des *Creux de Maison* et du *Chemin de Plaine*, vient également de réunir en un volume (Plon-Nourrit, 1922, 7 fr.), ses poèmes de jeunesse sous ce titre *Chansons alternées*, *Flûtes* et *Bourdons*, précédées d'une charmante dédicace en prose à son « bon grand-père qui dort du lourd sommeil des Choses ».

— *La Quinzaine Urbaine* du 11 Mars a publié, de notre excellent ami et érudit collaborateur H. Baguenier Desormeaux, quatre notes intitulées :

Le Régime du Gaz et de l'Electricité à Bordeaux ;

L'Application du Plan d'Aménagement de Reims ;

Les Remparts des villes. — Dérasement partiel des remparts de Strasbourg ;

Le Trafic du Nord-Sud en 1921.

— Dans son numéro d'octobre 1921, l'*Anjou historique* a publié une très intéressante biographie du Chevalier *Sapinaud de Bois-*

Digitized by Google

Huguet, né à Mortagne-sur-Sèvre, le 14 décembre 1767, mort à Angers le 26 Juin 1844, poète de valeur, il a laissé plusieurs ouvrages et notamment une traduction en vers des *Psaumes* dédiée à la Duchesse d'Angoulême, une *Elégie sur la Mort du Duc de Berry,* des *Elégies Vendéennes, des Heures Nouvelles* et l'*Imitation de Jésus-Christ, traduite en vers* (p. 207 et suiv.).

A lire dans ce même fascicule (p. 216 et suiv.) : *Le début de la Guerre de Vendée.*

— Nous avons reçu de notre collaborateur et ami. M. René Pichard du Page, deux élégantes plaquettes — « *Mademoiselle Augusta Holmès* » et « *Chipart aérostier* » — où le charme de l'érudition musicale et celui d'une écriture impeccable, voisinent d'une exquise façon avec l'observation psychologique la plus affinée et une nuance d'ironie charmante.

— Dans la Revue *Regnabit* (numéros de Janvier et Mars 1922), notre érudit collaborateur M. L. Charbonneau-Lassay a publié deux très intéressants articles, illustrés par lui de bois gravés, sur le *Sacré-Cœur du Donjon de Chinon,* « attribué aux Chevaliers du Temple ».

Du même, dans le *Courrier de la Vienne* du 25 Décembre 1921, une très jolie légende poitevine, *La Légende de Sainte-Jouine, la Chambrière de la Sainte-Vierge.*

— Dans le Bulletin (2 et suiv. 1921) de la *Société des Antiquaires de l'Ouest,* M. le Vicomte H. de Grimouard a publié un article sur *La Crise Religieuse en Poitou* au XVIe siècle, analyse d'un curieux Mémoire conservé aux Archives de la Vienne, rédigé par les grands vicaires de Poitiers, Luçon et Maillezais et contenant les plaintes et doléances du Clergé Poitevin en 1560.

— Notre érudit et très laborieux collaborateur M. le docteur Boismoreau, a récemment publié dans le *Bulletin de la Société Française d'Histoire de la Médecine,* un précieux travail sur *Les Maladreries de Vendée,* et il corrige actuellement une note sur *Les Rochers mobiles à bassins jumelés,* présentée au Congrès de Rouen, de l'Association Française pour l'avancement des Sciences.

Son *Inventaire des souterrains-refuges de la Vendée* va également paraître sous peu, ainsi que ses *jolis Contes et Légendes de Vendée* qui trouveront place dans le *Livre de France* qui doit réunir toutes les légendes de nos vieilles provinces.

— De notre éminent ami M. Arnold Mascarel :

Digitized by Google

La question scolaire ; principes et solutions avec une lettre-préface du colonel Keller ; 1921, in-12, de Gigord, édit. 5 fr.

La famille et ses lois ; introduction du Marquis de Roux, avec les principaux articles de Charles Maurras sur les nouvelles taxes successorales ; 1921, in-12. Beauchesne, édit. 6 fr.

La France et l'Italie pendant la guerre, 1 brochure in-16. Aux bureaux de la *Revue Latine*, à Bruxelles, 1 fr. 50.

— Notre bien cher confrère et ami Emile Marsac, nous a fait hommage d'une brochure d'un intérêt aussi passionnant qu'actuel, *Les Hommes de Proie*, et où l'on retrouve toutes les belles qualités du courageux écrivain qui dirige avec tant de talent et de succès le Journal *La Vendée*. C'est une belle et bonne œuvre dont nous recommandons la lecture à tous nos amis.

— M. le Marquis de Goué, dans le Bulletin de la Société Archéologique de Nantes, année 1920 : *Deux Complices de Carrier, à Nantes* : I. *Moreau-Grandmaison, le Noyeur.* — II. *Pinard, le Massacreur de Femmes.* Pages émouvantes dont nous le remercions d'avoir bien voulu nous offrir le tirage à part.

— Notre distingué compatriote, M. le capitaine Gambier, dont on se rappelle les glorieux états de service dans l'aéronautique durant la guerre, a fait paraître chez Delagrave, Paris, en collaboration avec le lieutenant de vaisseau Amet, un très précieux *Cours pratique d'Aviation*, avec préface de M. Flandin, ancien Sous-Secrétaire d'Etat de l'Aéronautique. (In-18 illustré 12 francs).

— Dans la *Semaine Catholique* de Luçon, notre savant collaborateur M. le Chanoine Boutin a publié une émouvante biographie de *Mesdames de Bessay* et *Acher du Bois*, sous ce titre : *Deux Vendéennes fusillées à Angers, au Champ des Martyrs*, en février 1794.

— Notre imprimeur et ami M. Henri Lussaud, a eu l'aimable pensée de nous offrir le volume récemment édité par lui ayant pour titre *La Vendée pittoresque*, *historique* et *archéologique*, de M. L. Brochet.

L'ouvrage est très bien présenté, accompagné de nombreuses illustrations ; mais comme l'a écrit M. le docteur Baudouin, dans le *Phare de la Loire*, peut-être est-il fâcheux pour un Guide, qu'il contienne quelques inexactitudes, et surtout qu'il ne soit pas complet.

Digitized by Google

— Nous signalons avec plaisir aux amateurs de beaux et vieux meubles, le magnifique numéro spécial de décembre 1921, que le Journal *La Vie à la Campagne* a consacré aux « Meubles de Campagne Bourguignons, Bressans et Comtois » (Librairie Hachette. Prix : 5 fr.).

— Nous recommandons de même très chaleureusement à nos lecteurs la collection des très intéressants, très précis et très documentés *Guides Illustrés Michelin des champs de bataille de la Grande Guerre*, publiés sous le patronage du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts et du Ministère des Affaires Etrangères (Michelin et Cie, propriétaire-éditeur, Clermont-Ferrand).

R. DE THIVERÇAY.

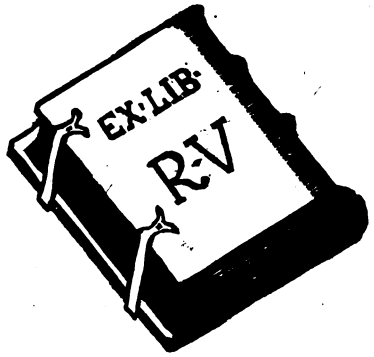

Le Directeur-Gérant : RENÉ VALLETTE

FONTENAY-LE-COMTE. — IMPRIMERIE HENRI LUSSAUD.

Digitized by Google

REVUE DU BAS-POITOU -- ANNONCES

LE COURRIER DE LA PRESSE

21, boulevard Montmartre

Pouvoir recueillir dans les journaux du monde entier tout ce qui paraît sur un sujet quelconque, sur une question dont on aime à s'occuper ; surtout ce que l'on dit de vous et de vos œuvres dans la presse, qui ne le souhaite parmi les hommes politiques, les écrivains, les artistes ? Tel est le but du *Courrier de la Presse*.

Le COURRIER de la PRESSE reçoit, sans frais, les ABONNEMENTS et ANNONCES pour tous les Journaux et Revues.

ARGUS DE LA PRESSE

Le plus ancien bureau de coupures de Journaux

L'*Argus de la Presse* se charge de toutes les recherches rétrospectives et documentaires qu'on voudra bien lui offrir.

L'ARGUS lit 8,000 journaux par jour.

Ecrire *12, rue du Faubourg-Montmartre*, PARIS.

CRÉDIT DE L'OUEST

Société Anonyme au Capital de 50 millions

Siège Social à Angers, 17, rue Voltaire

Succursale à *FONTENAY-LE-COMTE*

(Banque E. AMÉDÉE et Cie près le Pont-Neuf)

AGENCES

La Roche-sur-Yon, Les Sables-d'Olonne, Luçon, Chantonnay, Challans, Les Herbiers et Saint-Gilles-sur-Vie.

Le CRÉDIT DE L'OUEST

Se charge de toutes Opérations de Banque et de Bourse.
Paie tous les Coupons sans Frais.
Reçoit sans Frais les Souscriptions à toutes les Émissions.
Loue des Coffres-forts, etc., etc.

Digitized by Google

UN CENTENAIRE EN BAS-POITOU

LOUIS XIII et la Victoire de Riez

(AVRIL 1622)

CETTE année, en avril, tombait le troisième anniversaire d'un événement qui fut pour notre histoire locale de la plus haute importance. L'objet de cette étude est de faire le récit — rapide et complet (1) — de ces trois importantes journées des 14, 15 et 16 avril 1622, pendant lesquelles se décida le sort religieux de tout l'Ouest de la France. Si Louis XIII n'avait pas arrêté Soubise, tout notre pays devenait protestant, et pour toujours la Vendée manquait à notre histoire avec les contre-coups incalculables de son héroïsme.

(1) Sources :

« *Plan de l'isle de Perié et de Rié* avec la représentation de l'armée du Roy, 1622, à Paris chez Nicolas Mathonière, rue Monte-Orgueil, à la Corne de dain. » Archives nationales GCDD 627, n° 80. Carte sommaire des îles, et belle gravure de Louis XIII au milieu de son armée. Deux colonnes de textes. Mais l'auteur n'a jamais vu le marais, car il représente les bourines comme elles sont dans le centre de la France.

— « *Carte des marais de Monts appelés vulgairement le pays des Maraîchins.* Cette carte est les cinq quarts de la générale des côtes du

Digitized by Google

En 1620, la France n'avait pas encore son unité nationale. Les protestants organisés en République, non seulement voulaient le libre exercice de leur religion, mais encore essayaient de faire un état dans l'état. Ils s'appuyaient au dedans sur tous les mécontents et au dehors sur l'Europe protestante. Par La Rochelle ils communiquaient avec l'Angleterre ; par Sedan avec l'Allemagne, et par Genève avec la Suisse. Ils avaient divisé l'église, ils voulaient diviser la patrie. Déjà à La Rochelle leurs chefs ont partagé la France en huit régions, sous la suprême direction de Soubise (1) les puissants seigneurs du parti sont désignés pour en prendre le commandement.

Le 26 Avril 1621. Louis XIII a lancé contre La Rochelle une déclaration de lèse-majesté, garantissant toutefois la sécurité

Poitou. On y a fait entrer toute l'étendue du pays des Maraîchins qui so n entre les rives de la Vie et de Beauvoir et le golfe de Noirmoutier en l'état que le pays était en 1704 ». Bibliothèque nationale G. 9.558. La carte porte cette note : « Vestiges du chenal de Besse qui se comble actuellement et n'écoule presque plus d'eau. A l'ouest du moulin de l'Epine, cette autre indication : « logis ou logea Louis XIII.

Mercure Français. Tome VIII.

Thibaudeau. *Histoire du Poitou.*

Du Tressay. *Histoire des Moines et Evêques de Luçon.*

Brochet : *La Vendée à travers les Ages.*

Mourain de Sourdeval. — *Annuaire de la Société d'Emulation*, 1860. Travail fort intéressant, mais un peu confus.

Abbé Pondevie. — Articles sur Saint-Gilles dans la *Semaine Catholique* de Luçon.

Marchegay. — Collection des manuscrits. — Bibliothèque nationale, nouvelles acquisitions n° 3037. — Mine précieuse qui malheureusement se trouve à Paris.

Batifol. — *Louis XIII à 20 ans.* Paris 1910.

Brochet. — *Histoire des Guerres de Religion.* T. I.

Nouveau Publicateur de la Vendée. — Trois articles de E. L. avril 1922.

La Dépêche Vendéenne. — Articles et extraits de Mourain de Sourdeval, avril 1922.

(1) Benjamin de Rohan, plus connu sous le nom de Rohan-Soubise, était né en 1589, de René II de Rohan et de Catherine de Parthenay-l'Archevesque dame de Soubise. Catherine de Parthenay mourut en sa maison du Parc-Soubise, en la paroisse de Mouchamps, le 26 octobre 1631, âgée de 94 ans. Benjamin de Rohan-Soubise était petit-fils d'Isabelle d'Albret et était ainsi cousin issu de germain, du roi de France Henri IV.

Digitized by Google

civile et religieuse aux protestants qui accepteront de rester tranquilles : mais dès le 10 Mai, l'Assemblée de la Rochelle a répondu par l'organisation de la guerre civile.

Le jeune Roi (1) prend en personne le commandement de ses troupes, ayant occupé Saumur, Thouars, Parthenay, le 23 Mai il entre à Fontenay, le 24 il est à Maillezais, le 27 il déclare criminels de lèse-majesté tous les adhérents à l'Assemblée de La Rochelle. Le 1er Juin il campe devant Saint-Jean-d'Angély, que défend Benjamin de Rohan, baron de Soubise. A La Rochelle il s'est réservé le haut commandement, quoique dit un historien, « son habileté comme militaire ne répondit pas à son entêtement de sectaire ni à son audace qui était plutôt celle d'un chef de bandit que d'un capitaine ». Le 22 Juin « protestant de ne retourner à l'avenir en semblable rébellion, ni porter les armes contre son service », il lui fallut se rendre au Roi.

Mais l'année n'est pas finie que Soubise trahit sa parole. En Janvier 1622, avec une troupe de 300 soldats il se jette en Bas-Poitou, débarque à Saint-Benoît-sur-Mer, puis ayant grossi son armée, il assiège les Sables-d'Olonne, au mois de Février. La ville est obligée de se rendre : 20.000 écus, 80 canons, trois vaisseaux, telle est la rançon qui doit la préserver de toute violence, mais Soubise ne tient pas parole et permet à sa bande deux heures de pillage : ce fut un désordre épouvantable.

Le Gouverneur du Poitou, François de la Rochefoucauld, père du célèbre auteur des « Maximes », et dont la famille habitait le marais de Monts, convoque la noblesse du pays.

Sur l'ordre du Gouverneur, Gabriel de Chateaubriant, seigneur des Roches-Baritaud, en la paroisse de Saint-Germain-le-Prinçay, et Louis Cherbonneau, seigneur de l'Echasserie, en la paroisse de la Bruffière, partent des Roches-Baritaud, le lundi 28 Février 1622, avec quatre-vingts chevaux et trente mousquetaires parmi lesquels se trouve le jeune

(1) Louis XIII n'a pas encore vingt ans, mais depuis trois ans déjà il gouverne lui-même, ayant consenti à ce qu'on le débarrassât de Concini (1617). Sa mère Marie de Médicis est toujours en exil à Blois.

Digitized by Google

René Baudry-d'Asson, chevalier de Malte. Les catholiques rencontrent une troupe de protestants commandés par Cressonnière, lieutenant de Soubise, en la paroisse de Nesmy, près du château de la Vergne-Greffaud. Henri Bastard de la Cressonnière, est tué dans le combat qui fut « long et acharné ». Gabriel de Chateaubriant, son fils, et René Baudry-d'Asson sont blessés. Louis Cherbonneau de l'Echasserie est tué. La victoire reste aux catholiques, en cette échauffourée, mais Soubise avec 700 hommes, 600 chevaux et 7 canons, arrive devant Luçon le dernier jour de Mars. Le 1er Avril il s'empare de la ville, saccage la cathédrale, brûle les archives, et pendant 7 jours pille la ville et les environs. Ayant repoussé sous les murs de Talmont le commencement d'armée qu'avait rassemblée La Rochefoucauld, il se précipite sur Saint-Gilles, dont le port lui sera de la plus haute importance pour communiquer avec l'Angleterre et se ravitailler à La Rochelle.

Mais au premier cri d'alarme le tocsin sonne au beffroi de l'église, les habitants de Saint-Gilles accourent et se concertent, le souvenir des atrocités passées, la crainte d'un pillage semblable à celui des Sables, la vue surtout de leur chère église qu'ils venaient de rebâtir aux prix de tant de sueurs et et d'argent excitent en toutes les âmes un courage qui décuple les forces. Tous savent que les protestants de Soubise ne tiennent pas leur parole, et qu'ils n'ont rien à espérer. A la hâte on élève quelques retranchements, mais déjà du côté de la campagne la petite ville est entourée, l'attaque commence, toutes les troupes de Soubise sont là, mais les habitants soutiennent le choc, ils se battent en désespérés, tuent à l'ennemi 50 ou 60 hommes et enfin le mettent en déroute.

Soubise rassemble à grand peine ses fuyards, ils les entraîne vers les Moutiers qui résistent, les ramène vers Talmont qu'il ne peut prendre et se heurte aux 4.000 hommes et aux 800 cavaliers que La Rochefoucauld a enfin réunis et qui lui barrent le chemin de la Rochelle.

Sur ces entrefaites il apprend que Louis XIII en personne,

Digitized by Google

parti de Paris le 20 Mars, est arrivé à Nantes depuis le 10 Avril et lui barre la route de la Bretagne et de ses ports, la seule pourtant qui lui restât libre pour communiquer avec les Anglais.

Mais Soubise connaît parfaitement ces quartiers, depuis 1429, les Rohan sont seigneurs de la Garnache et des îles de Monts, et sa tante Henriette possède encore le château et ces îles. Se voyant bloqué, Soubise va donc se jeter dans les îles, et il s'établira en Riez et en Monts, comme dans un fort inexpugnable. D'un côté la mer le défendra et par elle il reprendra ses communications avec La Rochelle, de l'autre côté la Vie avec ses eaux profondes, et le marais immense que la haute mer recouvre entièrement, formeront une barrière infranchissable d'autant plus qu'à marée basse il n'y a que des chemins de vase et de boue pour entrer dans le pays des Monts.

Le 13 Avril, donc, ayant rassemblé toutes ses forces et ramené ses fuyards, à huit heures du matin Soubise entre à Riez et s'installe dans l'île, après avoir occupé le château qui la défend du côté du bocage. Il se croit en sûreté.

***

Mais le 14, vers deux heures du soir, ayant traversé Vieillevigne et Leger, Louis XIII (1) arrivait à Chal-

(1) Louis XIII, ayant passé en exercices spirituels les fêtes de Pâques à Blois, a descendu la Loire, en bateau, depuis Orléans, et pour faire diversion aux ennuis de ce long voyage, souvent il marche à pied sur le rivage ou chasse à l'arquebuse ou aux faucons, quelquefois même avec sa meute de petits chiens noirs alors fort à la mode et qui le suivait partout.

Le 8, d'Ancenis, il a expédié M. de la Courbe pour reconnaître la marche de Soubise et l'état exact de ses forces. Le 10, il était à Nantes, où les députés des Sables et du Poitou lui font le douloureux tableau des cruautés et de la licence de l'armée calviniste qui a pillé leurs biens et brûlé leurs églises. Le même jour, M. de la Courbe lui ramène en hâte deux prisonniers huguenots, et le renseigne sur Soubise « qu'il avait trouvé marchant vers les îles de Riez et de Monts avec l'intention apparente de s'y loger et de s'y défendre ».

Louis XIII, malgré ses conseillers qui voudraient attendre l'artillerie, décide de marcher immédiatement contre le renégat. Il passe à La Rochefoucauld l'ordre de ne laisser à La Chaume que les forces suffisantes pour encercler ce dernier point d'appui des calvinistes, et de rejoindre en hâte l'armée royale en passant par Apremont.

Digitized by Google

lans (1) avec toute son armée. Une brillante suite l'accompagnait : on y remarquait le prince de Condé, le comte de Soissons âgé de 17 ans, le cardinal de Retz, l'archevêque de Reims, Bassompierre qui recevra le bâton de maréchal à la fin de cette campagne, et toute une escorte de grands seigneurs que grossissait chaque jour l'arrivée des gentilshommes du pays.

Déjà, ce même jour, « sur le midi » Marillac était arrivé à Challans, avant le roi, pour tout préparer. Comme « il était occupé à cantonner le quartier, vinrent à lui des habitants de l'île de Monts (2) qui confine à l'île de Rié, et n'y a qu'un canal entre eux deux, sur lequel il y a un pont nommé d'Aurouet (3). Ils disent qu'ils avaient tellement quellement fortifié le dit pont pour empêcher M. de Soubise et son armée de les venir saccager : lequel pont ils avaient maintenu contre l'attaque que l'on y avait faite (les avant-gardes de Soubise avaient essayé vainement de passer en l'île de Monts) et que si on (le roi) voulait donner 50 arquebusiers qu'ils le garderait et toute leur île contre la puissance ennemie ». Sans doute on expliqua que l'île de Monts était derrière celle de Perrier et que des chaussées conduisaient d'une île à l'autre. « Marillac demanda par où il fallait aller à l'île du Perrier, ils lui dirent qu'à 800 mètres de

(1) Louis XIII logea chez Massé-Grousseau, sieur de la Coursaudière, qui tenait auberge, l'auberge du Dauphin. Messire Grousseau appartenait à la bonne bourgeoisie du pays. Sa maison était de construction récente au moment où elle eut l'honneur d'abriter le roi de France. Cette maison existe encore. D'après une tradition que le docteur Viaud-Grand-Marais avait recueillie, elle a conservé toutes ses dispositions. C'est la maison de M. Jean Gimoyet, dans la grand'rue, sur la gauche en venant de Saint-Gervais à la gare de Challans, entre l'horlogerie de M. Salver et la maison de M. Papon. Cet immeuble a été acquis, il y a quelques années par M. Gimoyet. Le Roi coucha dans la chambre au-dessus du porche. La Coursaudière, dont Massé-Grousseau portait le titre était une ferme près du bourg. C'est aujourd'hui une maison habitée par la famille Herbert. (*Dépêche Vendéenne*).

(2) Bassompierre, dit l'île de Périer, mais le pont d'Orouet dont il va parler montre que c'est une erreur. Toutes les citations qui suivent ont été prises sur l'édition authentique de Bassompierre, dont le texte a souvent été mal copié, par les différents narrateurs de cette expédition.

(3) Il s'agit du pont qui est à 50 mètres de la croix du Both, en arrivant en Orouet.

Digitized by Google

Challans était une chaussée par laquelle on y entrait. Lui qui pensait que cette chaussée ne durait au plus que 5 ou 600 pas, après avoir cantonné promptement le logis du roi, et laissé aux maréchaux des logis et aides de camp le reste à faire, ayant mandé au roi, qu'il s'en allait à Perrié, dont il lui manderait des nouvelles des ennemis, s'y achemina ».

Cette décision de Marillac prouve que le Roi laissait une large initiative à ses officiers, qui ne craignent pas de prendre des responsabilités et d'aller au plus pressé, sans attendre des ordres.

Mais cette chaussée contre son attente avait plus de deux lieues de long. (Et le Perrier n'était qu'en moitié chemin). A son arrivée il trouva les ennemis qui tâchaient de forcer le pont.

Soubise en effet, n'avait que ce passage pour entrer dans l'île de Monts et il se hâtait de l'enlever, mais les habitants confiants dans le secours qui leur était annoncé le défendaient encore, Marillac cependant manda au Roi que « si on envoyait 2.000 hommes il garderait l'île de Monts, et tiendrait sur le cul les ennemis jusqu'à ce que le Roi eut résolu ou de les attaquer ou de les laisser passer, et que cependant il se faisait fort de tenir toute l'île ».

Il s'agissait en effet de défendre toute l'île de Monts. Si l'armée de Soubise parvenait à s'emparer du pays de Monts l'expédition royale était compromise, l'armée de La Rochefoucauld ne pouvait plus rien et les protestants s'emparant de Noirmoutier pouvaient communiquer avec La Rochelle et l'Angleterre. C'était un désastre.

***

Dès son arrivée le Roi, avait pu centraliser ses renseignements. Les ordres donnés de Nantes sont exécutés, La Rochefoucauld a poursuivi les protestants par Olonne et Vairé, de là pendant que le gros de l'armée se dirige sur Apremont, un régiment va occuper Saint-Gilles, pour que Soubise ne puisse revenir en arrière. De Saint-Gilles, M. de la Lézardière est passé en l'île

Digitized by Google

de Monts où il est fort connu, y possédant de nombreuses propriétés, et groupe les habitants qui veulent bien concourir à la défense de leur île, il les organise et reste à leur tête.

La situation est maintenant très nette, Soubise va être enserré dans un étau. Pendant qu'une forte troupe tient Saint-Gilles, des forces suffisantes vont être dirigées sur Aurouet pour en garder les passages, et le Roi lui-même ira par Riez, avec l'armée qui attend à Apremont pour forcer en sa tanière le renégat qui ne pourra plus s'enfuir.

Aussi dès qu'il eut reçu ce message, apporté sans doute par un excellent cavalier du pays montant l'un de ces vigoureux chevaux du marais déjà célèbre, le Roi donna des ordres, et très tard dans cette soirée du jeudi le Maréchal de Vitry se mit en marche avec 14 compagnies tant de Gardes que de Navarre et de Normandie. Vers minuit il arriva au bord du marais, à l'entrée de la chaussée qui conduit au Perrier. « Celle-ci, longue de deux lieues jusqu'à ce bourg était large de 5 à 6 pieds seulement, et flanquée de deux larges fossés pleins d'eau. Les pluies récentes l'avaient détrempée et rendue fort glissante. Le maréchal craignant qu'il ne fut impossible aux chevaux de tenir sur cette crête étroite, mit pied à terre, toute sa suite fit de même et l'on renvoya les chevaux. La troupe alla ainsi jusqu'au Perrier mais elle ne s'y arrêta pas. Prenant alors une nouvelle chaussée, — le chemin des nobles qui va tout droit du Raclet au Porteau — le maréchal et les siens arrivèrent à 7 heures du matin dans l'île de Monts — vers la Rigonnette — après avoir fait encore deux lieues depuis le Perrier ».

Le Maréchal de Vitry était parti de Challans depuis quelques heures quand le Prince de Condé se mit en route avec ses chevau-légers, pour atteindre l'île de Monts. « Il trotta sur la chaussée et glissa moins qu'en allant au pas, si bien qu'il arriva presque en même temps que le Maréchal, amenant avec lui le Maréchal de Praslin, puis Bassompierre » qui n'a pas gardé, en ses mémoires, un délicieux souvenir de cette

Digitized by Google

nuit passée en plein marais sur des charreaux boueuses (1).

Là du moins, à l'extrémité de l'île de Monts, le maréchal se trouvait à l'aise sur une plaine de sable, sa troupe pouvait s'y sécher, s'y reposer et se déployer pour faire face à l'ennemi. Mais le chemin à parcourir avait été si pénible que des 14 compagnies parties de Challans 5 seulement avaient suivi le maréchal, les autres, aux embranchements des chaussées, s'étaient égarées pendant la nuit dans diverses directions. — Elles avaient pris sans doute les deux grandes charreaux qui partaient des environs du Perrier pour arriver à la rive de Saint-Jean-de-Monts.

Dès son arrivée le Prince de Condé prend le commandement. Marillac, selon sa promesse, a bien défendu le passage, depuis la veille, il a fait explorer les environs, la position est solide, mais un fait nouveau surtout le détermine à changer le plan qui a été convenu avec le Roi. En effet « les paysans de Monts lui montrèrent un gué, disant qu'en basse mer il n'y avait pas plus d'eau que jusqu'à le ceinture, pour traverser un bras large comme la Marne, qui séparait les îles de Riez et de Monts, ce qui était véritable... Le prince ayant donc reconnu que le canal de Besse était guéable et que l'on pouvait prendre à dos Soubise qui n'avait aucune défense de préparée en Orouet, dépêcha un courrier au Roi » qui devait, à cette heure, essayer de forcer le passage devant Riez.

(1) Voici comment Bassompierre (Mémoires p. 195) décrit le pays qu'il a traversé.

« Le Bas-Poitou est ainsi nommé parce qu'il baisse vers la mer, et que toutes les eaux du Bas-Poitou y viennent descendre desquelles il se fait de grands marécages lesquels en basse mer sont secs hormis les canaux ou passent les eaux et en haute mer sont inondés, hormis plusieurs petites mottes où il y a des maisons bâties en quelques unes et les autres servent à retirer le bétail jusqu'à ce que le flux soit retiré.

Et parce qu'il y a plusieurs petits pays qui ne sont point inondés proche la mer auxquels néanmoins les eaux douces empêchent les entrées, il y a de longues chaussées qui y conduisent, qui sont faites à quelques saillants et ces lieux sont nommés îles parce qu'il n'y a aucun accès sans passer l'eau, que par ces chaussées. Ainsi est faite l'île de Rié, ainsi celle de Périé, celle de Saint-Jean-de-Monts et autres ».

Digitized by Google

C'est donc en Orouet que va se jouer la plus forte partie de cette expédition.

***

Nous avons laissé le Roi à Challans pour suivre le développement de la partie la plus importante de son plan : empêcher Soubise de pénétrer en l'île de Monts, en attendant que par Rié l'armée royale pénètre en son repaire et le force à se rendre ou à mourir.

Louis XIII était parfaitement chrétien. A la veille du danger, comprenant qu'en ces jours allait se jouer l'avenir religieux de son peuple, il voulut fortifier son âme par la prière et l'Eucharistie, afin d'attirer les bénédictions divines sur la croisade qu'il entreprenait. Ses guerriers, animés des mêmes sentiments, suivirent presque tous son exemple. Le curé de Challans, Germain Regnaudineau, déclare que jour et nuit depuis le jeudi 14 Avril à sept heures du soir jusqu'au samedi suivant, il administra les sacrements de pénitence et d'Eucharistie : les chefs surtout se distinguaient par leur piété (1). Le vénérable curé, homme de foi et de bon sens, ne manqua pas de leur recommander la miséricorde, puisque dans un écrit qui nous est parvenu il blâme la conduite des catholiques qui ne respectèrent pas leurs ennemis défaits et désarmés.

Citons le témoignage de ce prêtre : « La nuict de jeudi venant au vendredi 15 le Roi coucha à Challans, où, le dict vendredi entendit la saincte messe, dans ce lieu de Challans, environ les trois heures après minuit, et le même jour ayant entendu la saincte messe monta à cheval et s'en alla avec sa cornette blanche devant Rié ».

Comme il en avait décidé avec ses maréchaux et le prince de

(1) « Entre autres entendu en confession M. de Soissons et les proches de sa personne, M. le prince et les proches de sa personne, le fils de M. le garde-sceau, M. le comte de Saint-Paul et tous ses gens, et un grand nombre de seigneurs et gentilshommes ».

Digitized by Google

Condé Louis XIII partit de Challans le matin du 15 Avril avec sa compagnie de gendarme et une partie de sa cavalerie pour se porter au secours de la Rochefoucauld qui avait couché à Apremont. La réunion eut lieu sur une lande, entre la Commanderie des Habites et Commequiers. Le Roi passa en revue l'armée de la Rochefoucauld et toutes les troupes marchèrent contre le bourg de Riez, éloigné de deux lieues et « séparé de la terre ferme par un canal avec un pont que défendaient quelques forts et le château en arrière ».

Soubise avec toutes ses forces se défendit énergiquement. Louis XIII ordonna trois attaques successives qui furent faites sous ses yeux. Le pont fut emporté, ainsi que le bastion de la Gravelle, l'armée royale ne put enlever le château qui avait des canons et tirait cinq volées sur l'armée royale. Un boulet vint tomber à 10 pas du Roi, auquel on l'apporta, il pesait 25 livres. L'attaque se prolongeait infructueuse. Le roi se retira dans une grange pour y dîner.

Un certain découragement se manifestait devant cet insuccès. Mais le Roi avait à peine achevé son maigre repas (1) qu'il recevait le message du prince de Condé annonçant que l'avant garde était arrivée en terre ferme dans l'île de Monts après avoir traversé la chaussée du Perrier, que le prince répondait du succès par cette voie et engageait le Roi à s'y transporter au plus vite. Le jeune monarque se lève immédiatement, il abandonne son frugal repas en s'écriant : « Je y veulx aller ! » et sautant à cheval il donne l'ordre du départ qui eut lieu peu de temps après midi.

***

C'est donc en l'île de Monts que l'attaque va recommencer et tandis que le Roi part avec sa cavalerie La Rochefoucauld

(1) Dîner d'un saumon en pâté, du dedans de la croûte, beu du vin clairet fort trempé, deux abricots secs confits. (Journal d'Herouard).

Digitized by Google

reste devant Riez pour surveiller l'ennemi, et le tenir en haleine.

Une chaussée reliait directement le Perrier à Soullans (1), aussi le Roi, ayant traversé ce bourg, s'y engagea en toute hâte. Cette chaussée était plus étroite et plus glissante que celle de Challans au Perrier, elle fut cependant franchie assez rapidement par la cavalerie royale, qui ne pouvait marcher qu'avec deux chevaux de front.

Heureusement la pluie avait cessé et les deux laborieuses journées du 15 et du 16, furent favorisées par une bonne température. Le Roi ne s'arrêta pas au Perrier, que d'ailleurs il laissa sur sa droite, et marcha directement sur l'île de Monts. Vers cinq heures du soir il était à la ferme de la Basse-Epine, entre le pont du Both et le gué choisi pour le passage. De suite le Roi s'y fit conduire, mais la mer étant haute il était impossible de le franchir à cette heure. Les habitants alors assurèrent qu'il y avait un autre gué plus proche de la mer, et qu'à minuit précisément l'eau serait basse.

Le Roi revint donc à l'Epine où il descendit de cheval, ce qu'il n'avait fait que quelques instants pour dîner, depuis son départ de Challans à 5 heures du matin.

Dans son île de Riez, Soubise pourtant se rendait compte de sa situation périlleuse. Aussi dans cette journée même, aussitôt après l'attaque du château de Riez, il s'était transporté rapidement au pont d'Orouet, que des soldats fortifiaient depuis le matin sous les yeux de Marillac. Il avait fait semblant de vouloir attaquer la faible troupe qu'il avait devant lui. Ayant fait avancer son infanterie vers le pont, puis envoyé sa cavalerie opérer un mouvement tournant comme pour prendre ses adversaires à dos, il n'avait pas donné suite à ce projet et s'était retiré après quelques mousquetades dès qu'il eut reconnu

(1) La route qui va de Soullans au Grand Moulin, suit exactement l'ancienne charreau prise par le Roi, qui se rendit ensuite en Monts par le chemin de la Rigonette.

Digitized by Google

la ferme disposition de l'armée royale renforcée par les soldats de Condé.

Telle était la situation quand arriva Louis XIII. Sa brillante suite fut logée en 12 ou 15 maisons qui formaient une sorte de village autour de la ferme de l'Epine (1).

A peine descendu de cheval le Roi fit distribuer des vivres à ses troupes, et lui même à 8 heures il soupa sur le sable (2). Pendant ce temps, la cavalerie qui ne pouvait trouver de fourrage en Orouet, se dirigeait vers le bourg de Saint-Jean-de-Monts.

Puis Hérouard continue son récit naïf et précis : « Avait été 15 heures (Le Roi) a cheval sans être descendu qu'une fois. En attendant la descente de la marée, pour passer l'acheneau de Besse, soubz une petite masure couché tout vestu sur de la paille et sa robe dessus et le manteau dessoubz ; y dort deux heures : mais sommeil entrecoupé par soing de se lever pour aller à la guerre : y est jusqu'à minuyt ».

Bassompierre dit que le Roi était couché « sur un méchant lit » et il continue « sur ces entrefaites comme il conférait avec nous. Il arriva une grande alarme comme si les ennemis nous fussent venus sur les bras. Et en cet instant cinquante personnes se jetèrent en la chambre du Roi, disant que les ennemis venaient à nous. Je savais bien que c'était impossible car la mer était haute et ils ne pouvaient passer, ainsi au lieu de

(1) « Celle-ci est bâtie sur le sable au pied de la dune qu'on appelle le Pé », dit Bassompierre, qui ne savait pas que toutes les hauteurs portent au pays de Monts, le nom de Pé.

(2) « Potage aux herbes et au beurre, un œuf à la coque avec six apprèches de pain, beu du vin clairet fort trempé, huitres à l'escaille sur le feu avec du beurre et du pain esmie, beu du vin clairet fort trempé, dragée de fenouil, la petite cuillerée ». Hérouard.
L'humble maison où logea le Roi, est depuis longtemps démolie sans doute ; comme celles du pays elle était construite en terre. Des bâtiments modernes la remplacent. Elle devait cependant avoir une certaine importance, car elle possédait un carrelage, assez simple il est vrai, mais qui devait être rare dans le pays à cette époque. Ce carrelage jalousement conservé par les propriétaires successifs, se trouve maintenant dans la maison de Mériau à la Haute-Epine, mais il est si usé que bientôt il ne sera plus qu'un souvenir.

Digitized by Google

m'en alarmer je voulus voir comment le Roi le prendrait, afin que selon sa hardiesse j'eusse à l'avenir à me gouverner vers lui aux propositions que je ferais. Le jeune prince se leva assis, à cette rumeur, et avec un visage plus animé que de coutume : « Messieurs, dit-il, c'est là dehors qu'est l'alarme et non dans ma chambre comme vous voyez, et où il vous faut aller ». Et en même temps il dit : « Allez en diligence au pont d'Orouet et me mandez de vos nouvelles. Vous, Zamet, allez trouver le prince ; M. de Praslin, avec Marillac, demeureront près de moi qui me vais armer et mettre à la tête de mes gardes ». Je fus charmé de voir le jugement d'un homme de son âge si mûr et si parfait. Il se trouvait que c'était une fausse alarme, que l'on avait prise d'une cause fort légère, et aussi je m'en revins dormir deux heures en attendant le rendez-vous ».

***

Dans l'intervalle les estafettes arrivaient de toute part et les préparatifs de l'attaque prenaient tous les instants, le prince de Condé, qui après le Roi avait la principale autorité, ordonne à Bassompierre, premier maréchal du camp, de régler l'ordre de la bataille, ce qui fut fait dans un conseil auquel assistèrent le prince, le maréchal de Praslin et les maréchaux du camp. Après que le Roi l'eut approuvé, Bassompierre donne l'ordre « lequel, dit-il, fut en cette sorte. Que le rendez-vous de toutes les troupes serait à 10 heures du soir, que l'infanterie se mettrait en bataille à la gauche du logis où nous étions, en une plaine qui y était, et que le régiment des gardes ferait cinq bataillons qu'il mettrait en losange et serait à la tête : que derrière lui seraient les Suisses en deux gros bataillons, puis ensuite deux bataillons de Normandie et finalement Navarre en deux bataillons. Je désignai leurs places à leurs sergents, puis leur donnai l'ordre et les renvoyai.

Nous fîmes sept corps de cavalerie, à savoir : les carabiniers de Desplan qui seraient à la tête, à main droite du logis où j'étais, puis la compagnie Des Roches-Bariteaux, ensuite les

Digitized by Google

chevau-légers de la garde du Roi, puis les gendarmes, puis 50 chevau-légers tirés des gendarmes et des chevau-légers qui composaient un escadron ; derrière eux la noblesse de la Reine-Mère qui faisait un escadron avec quelques volontaires, finalement la compagnie des chevau-légers de Monsieur de Guise ».

« Toutes les troupes arrivèrent à dix heures et nous les mîmes en deux files, à scavoir les bataillons l'un après l'autre pour passer au guet de la main gauche (vers l'Epine), les escadrons ensuite pour passer à main droite proche de la mer. Nous y arrivâmes une demi-heure avant la mer basse.

« Mais le gué de gauche fut trouvé si haut que les gardes qui devaient passer me firent dire par La Filière, sergent-major, qu'il était impossible d'y passer.

« Je vins au gué de droite que je passai et le tâtai pour voir si notre infanterie y pourrait passer. Je reconnus aussi qu'il n'y avait personne de l'autre côté pour nous empêcher. C'est pourquoi je vins dire à M. le maréchal de Vitry, à M. de Praslin et à M. le prince qui avait charge des trois escadrons que le Roi leur mandait de passer, ce qu'ils firent en un instant et comme nous vismes que de l'autre côté du passage il n'y avait aucun obstacle, je dis au Roi que s'il lui plaisait de passer je lui amènerais en un instant, toute son infanterie, qui attendait devant le gué de l'Epine.

« Il entra à l'heure même au gué et sans vouloir attendre son infanterie (1) le passa, comme aussi les trois autres escadrons.

(1) Les contemporains ont exalté leur jeune Roi pour son courage et sa présence d'esprit en cette circonstance : Quelques-uns même et le Mercure Français donne cette version, racontent qu'il se serait précipité sur l'ennemi à la tête de sa cavalerie, comprenant seulement 500 chevaux, sans vouloir attendre son infanterie restée de l'autre côte du chenal, dont pourtant la mer montante allait le séparer. Le maréchal de Bassompierre ne fait aucune mention de cette téméraire chevauchée qu'il n'eut pas manqué de signaler si elle avait eu lieu.

Quoi qu'il en soit, même immédiatement suivi de son infanterie, Louis XIII était audacieux, car la mer allait bientôt lui interdire toute retraite. Et c'est avec raison qu'Arnaud d'Andilly écrivait : « Le Roi avait passé un bras de mer à basse marée qu'il ne pouvait plus repasser quand la mer fut revenue, ce qui l'avait mis en la nécessité de mourir ou de vaincre ».

Digitized by Google

Alors je fis avancer les bataillons qui étaient de l'arrière-garde, et les suisses et fis mettre les chefs pieds à terre, pour donner courage aux soldats de passer l'eau. Je me mis à pied dans l'eau à leur tête, et en un instant les suisses et Navarre passèrent pêle-mêle, qui furent suivis en une telle diligence par les gardes et Normandie que 7.000 hommes comptés, que le Roi avait d'infanterie, passèrent en un quart d'heure, à minuit.

« La nuit était fort obscure.

« Au gué il y avait de l'eau plus haut que la ceinture et large comme la Seine devant le Louvre. On n'était qu'à cinquante pas de la pleine mer.

« Cela fait nous campâmes sur le bord sans garder aucun ordre, hormis que notre cavalerie était plus avancée, et chaque bataillon alluma force feux pour se sécher après que le Roi eut fait placer des gardes afin d'éviter toute surprise ».

Louis XIII mangea au milieu des soldats sur le gazon et prit quelques instants de repos sur une poignée de paille.

***

Sur les trois ou quatre heures du matin le Roi mit ses troupes en ordre de bataille. Il marchait au milieu avec sa compagnie formant, dit un auteur, la cavalerie la plus belle et la plus leste du monde.

Il montait un superbe genet d'espagne blanc — qui s'appelait l'Armenille, donné par M. du Hallier — et l'on s'avançait en bon ordre vers le bourg de Riez. Mais chemin faisant, M. de Vitry qui était à l'avant garde apprit que ce bourg avait été évacué et que l'ennemi se retirait en hâte vers Croix-de-Vie, où il s'embarquait avec son butin.

Soubise, en effet, ne se sentait pas la conscience en paix : après le parjure et les crimes dont il s'était rendu coupable il avait tout à craindre s'il tombait entre les mains du Roi. Aussi, à la tête de 150 cavaliers, il traversait la Vie à la nage, entre Croix-de-Vie et la Garenne et se dirigeait vers Bretignolles

Digitized by Google

abandonnant toute son armée à la merci de ses adversaires.

Le chroniqueur dit : « Les troupes royales ne trouvèrent rien au logis. Une terreur panique, ou plutôt la syndérèse (le remord) de leur conscience en fait sortir les parpaillaux à la faveur de la nuyct ».

A cette nouvelle le Roi fait battre au champ, droit à la Croix-de-Rié (Croix-de-Vie), seulement distant de Saint-Gilles d'un bras de mer.

Sans chef, lâchement abandonnée à elle-même, toute l'armée protestante est en déroute. La Rochefoucauld s'étant aperçu de la débandade, à franchi l'étier qui séparait l'île de Riez du bocage et se met à la poursuite des fuyards. La cavalerie qui arrivait d'Orouet les prend en flanc et achève le désastre. Les rebelles sont poursuivis de Riez à Saint-Hilaire et de Saint-Hilaire à Croix-de-Riez.

Les malheureux sont pris, comme dans une souricière, entre la Vie et les armées du Roi qui les encerclent. « Tous les chemins sont jonchés de cadavres, » dit du Chastelier, qui suivait l'expédition.

Dès qu'elle s'était vue abandonnée par son chef et forcée en son repaire par les armées royales, la troupe de Soubise qui se trouvait aux environs de Sainte-Croix-de-Vie, s'était jeté au port de Saint-Gilles dans les barques des marchands du pays, afin de se sauver par mer à la Rochelle. Mais la mer était « basse et morte et les vaisseaux ne pouvaient voguer ».

C'est à ce moment que le prince de Condé, débouchant de Saint-Hilaire, tomba sur les fuyards et en fit un vrai massacre, beaucoup de ceux qui se jetèrent dans la Vie pour gagner les bâtiments s'y noyèrent.

La marée descendante laissait les bateaux à sec. Aussi à la vue de l'armée royale qui les enveloppait tous, embarqués et non embarqués, implorèrent la miséricorde des vainqueurs. Le maréchal s'empressa de les prendre à composition et envoya des officiers aux vaisseaux pour accepter leur soumission et recevoir les drapeaux.

Digitized by Google

Un certain nombre de barques cependant avaient réussi à s'éloigner de terre et ceux qui les montaient se mirent à tirer sur les troupes royales, mais une décharge meurtrière leur répondit de suite en tuant beaucoup de monde.

Ceci se passait entre Saint-Gilles et Croix-de-Riez (maintenant Croix-de-Vie), pendant ce temps de nouveaux fuyards arrivaient toujours car le gros des armées de Soubise, établi vers Riez, pour défendre le fort s'enfuyaient maintenant devant La Rochefoucauld et la cavalerie du Roi.

Mais les paysans qui suivaient l'armée en grand nombre, outrés des sacrilèges, des pillages et des extorsions des protestants qui depuis un siècle (1) avaient toujours été cause de désordre, tombaient sans pitié sur ces malheureux. Bientôt les soldats de La Rochefoucauld sans doute et la cavalerie, ignorant probablement la capitulation des premiers fuyards passés à Saint-Gilles, se joignirent aux maraîchins et il s'ensuivit une boucherie affreuse. Pour échapper les fuyards se précipitaient dans la rivière à moitié vide, mais une grande partie s'y noya.

Au milieu de ce massacre Louis XIII « éploré », dit la relation du temps, arriva au galop, et se précipitant en cette triste mêlée fit des efforts inouïs pour sauver la vie des vaincus.

Voyant que ses exhortations ne pouvaient contenir cette foule irritée, le Roi promit de racheter tout prisonnier qui lui serait amené vivant. Au lieu d'être massacrés, les fuyards furent donc faits prisonniers et le Roi les rachetait des soldats et des paysans pour les employer à sa marine « aimant mieux, dit la relation, Sa Majestée, en peupler ses galères que les enfers ». Quant à ceux qui s'étaient déjà embarqués dans les navires échoués, comme le Roi n'y pouvait aller, ils furent

(1) Dans les trois articles que le *Nouveau Publicateur* a donné à l'occasion du centenaire, son collaborateur E. L. s'attache surtout à justifier l'intervention de Louis XIII en montrant les malheurs causés par le protestantisme.

Il est inutile de faire remarquer que nous faisons de l'histoire, et que les descendants des deux partis ne sont pas responsables des erreurs et des représailles de leurs ancêtres.

Digitized by Google

presque tous massacrés, si bien, — dit une autre relation, — « qu'au lieu de passer à la Rochelle ils passèrent en l'autre monde ».

***

Quelques protestants essayèrent de se sauver à travers le marais, mais les paysans ne leur firent pas de quartier.

Une relation dit que Soubise avait détaché 120 carabiniers (1), au village de la Barre, pour garder l'autre extrémité de l'île de Monts ; apprenant le désastre de Riez, ces carabiniers s'efforcèrent de gagner le château de Beauvoir, mais dans ce difficile trajet de deux lieues, pas un n'échappa aux maraîchins et aux gentilshommes du pays, commandés par Louis d'Aiguillon, de la Juliennaye, sieur de Fontourdine.

La cavalerie de Soubise ne fut pas plus heureuse. Baïes, lieutenant de La Rochefoucauld s'était attaché à sa poursuite avec trente cinq des siens, et les fuyards tombèrent sous les coups de cette poignée d'hommes sans pouvoir se rallier et sans oser se défendre.

L'île de Riez, après le combat, offrait un horrible spectacle. « 2.500 corps inanimés étaient étendus çà et là, tandis que la marée montante, pour ajouter à l'horreur de cette scène, rejetait 120 cadavres sur la grève ».

Le Roi n'avait perdu que 5 hommes. Il avait pu arracher 700 protestants à la rage de ses troupes (2). Les nobles payèrent leur rançon qui fut donnée à ceux qui les avaient capturés.

Louis XIII se réserva 15 vaisseaux et un canon ; le butin fut considérable : « Pris tout le canon, tout le bagage parmi lequel des charrettes chargées de cloches rompues, tout le pillage des

(1) Sans doute il les avait fait transporter sur des barques, car on ne voit pas comment 150 soldats de Soubise auraient pu traverser l'île de Monts sans être arrêtés par les maraîchins.

(2) Louis XIII se montra pourtant plus sévère à l'égard de 13 prisonniers qui avaient repris les armes après avoir été pardonnés à Saint-Jean-d'Angély, et qui avaient jurés de ne plus combattre contre leur Prince. Le Roi les fit pendre comme traîtres et parjures.

Digitized by Google

églises remis au Roi qui le restitua aux ayant droit. Le sieur Chatelier-Barlot, qui reçut le Roi à Croix-de-Vie, l'accompagna au travers des morts jusqu'à un petit logis « où l'on avait appresté le disner de sa Majesté ». D'après une tradition locale, ce logis serait le presbytère actuel de Saint-Gilles. « Le Roi dîna (1) tellement quellement, à une heure et demie, et passa le bras de mer qui est entre Saint-Gilles et Croix-de-Vie, dans des bateaux ». « Peu après, continue Bassompierre, le Roi monte à cheval et arrive à un château, nommé Apremont, à 6 heures (2). Le lendemain, dimanche 17, il entend la messe, et fait chanter un *Te Deum* d'action de grâces dans l'église dudit Apremont ».

Après la messe, Sa Majesté rentra au château (édifié en 1530 et alors intact).

Après le dîner, le Roi assista au conseil. A cela fait allusion le curé de Challans, Germain Regnaudineau, dans sa chronique : «...et audit lieu d'Apremont fut arresté au conseil, par Sa Majesté, le passement de la Garnache », c'est-à-dire la démolition du château de la Garnache. — A sept heures, le Roi soupa et se mit au lit. On voit par Herouard qu'il ne manquait jamais ses prières du matin, ni celles du soir.

Le lundi 18 Avril, le Roi se réveilla à huit heures. Il resta toute la journée à Apremont. Il ne quitta la ville que le 19, à huit heures du matin, pour se rendre à Aizenay, La Roche-sur-Yon, Sainte-Hermine et Fontenay.

Ce fut Toulougeon qui fut chargé de détruire le château de La Garnache qui pouvait servir de repaire aux protestants d'autant et mieux qu'il appartenait aux Rohan. En conséquence le jour de la fête de Saint-Marc, commandement fut envoyé à

(1) Voici le menu : potage au beurre et aux œufs, œufs à la coque, mousserons au beurre, estugeon, carpe, une pomme frais confite, figues, guignes, vin clairet. (Journal d'H. Herouard : Le Sapmédy 16).

(2) A 7 heures, soupé... Va en chambre, devestu à 8 heures, à 9 heures, mis au lit ; prie Dieu, s'endort jusqu'à 10 heures après minuyt. Fust 20 heures sans se coucher et 18 heures à cheval (d'Hérouard).

Digitized by Google

trente paroisses des environs de venir abattre cette forteresse et le 10 Juillet suivant, « la grande tour-pont du château fut fait tomber par terre » dit Germain Regnaudineau.

Quelques mois après, Louis XIII, en action de grâce, envoyait à l'église de Notre-Dame de Riez, une riche monstrance eucharistique, qu'avec sa forme d'un autre âge, sa parure de brillants, ses fines ciselures, ses emblèmes, ses vieux émaux, est un joyau de prix en même temps qu'un témoignage de la foi profonde de Louis XIII dans le dogme de la présence réelle.

Clément Sireau,
Prêtre.

Digitized by Google

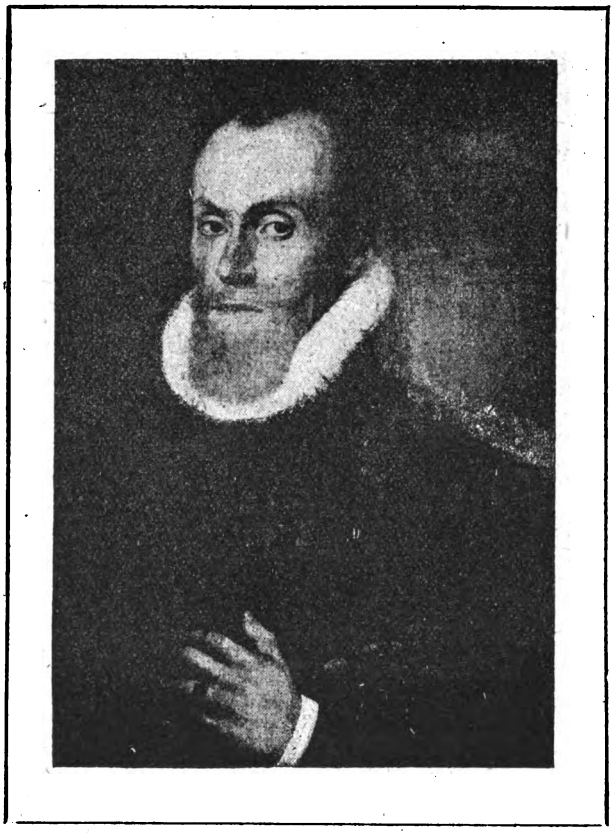

PORTRAIT DE NICOLAS RAPIN

(Cliché obligeamment communiqué par la Librairie Académique Perrin et Cie).

Digitized by Google

QUATRE LETTRES INÉDITES

De Nicolas RAPIN

A Scévole de Sainte-Marthe

PARMI les papiers de la famille Sainte-Marthe qui ont été transférés, pendant la Révolution, de l'Hôtel de Ville de Paris à la Bibliothèque de l'Institut, se trouve un lot de lettres, manuscrites et inédites, qui semble avoir échappé à l'attention des derniers biographes de Scévole de Sainte-Marthe. Ni le P. Hamon, dans sa thèse latine sur ce poète (1), ni P. de Longuemare dans son livre sur les Sainte-Marthe (2), ni M. Farmer dans sa thèse sur la poésie française de Scévole de Sainte-Marthe (3) n'ont utilisé ces documents. Seul M. de Nolhac en a tiré parti dans son excellent ouvrage sur *Ronsard*

(1) *De Scævolæ Saumarthani vita et latine scriptis operibus*, Paris, 1901.

(2) *Une famille d'auteurs aux seizième, dix-septième et dix-huitième siècles. Les Sainte-Marthe*, Paris, 1902.

(3) *Les Œuvres françaises de Scévole de Sainte-Marthe*, Toulouse, 1920.

Digitized by Google

et l'Humanisme (1) et dans son étude sur le poète rhénan Paul Schède, dit Melissus (2).

Pourtant cette liasse de lettres, émanant de Scévole de Sainte-Marthe et de ses correspondants, n'est pas négligeable. Un inventaire sommaire, placé en tête, mentionne, par exemple, des lettres de Ronsard. Elles ne figurent plus il est vrai, dans ce fonds qui a été pillé vers le milieu du siècle dernier par le trop fameux Libri. Tel qu'il est aujourd'hui, il offre encore, dans ses 272 folios, des lettres de Joseph Scaliger, Cazaubon, Jacques de Thou, Claude Binet, Saint-Vertunien de Lavau, riches en détails intéressants, tant pour l'histoire de l'humanisme au XVI^e^ siècle, que pour la connaissance des mœurs ou des faits de notre histoire provinciale. Telles sont quatre missives signées du poète poitevin Nicolas Rapin, et adressées par lui à Scévole de Sainte-Marthe.

***

La première en date est du 22 Septembre 1585. Elle est envoyée de Paris à Poitiers, où Scévole de Sainte-Marthe venait de rentrer. Rapin regrette de ne l'avoir pas vu avant son départ de la capitale, ayant à lui demander un service. Il expose sa requête en termes qui seraient pour nous obscurs si nous ne connaissions par une note de M. Rambaud, publiée ici même en 1916, les rapports de Rapin, vice-sénéchal de Fontenay-le-Comte avec la Municipalité de Poitiers (3).

Vers 1579, à la suite des désordres que les guerres civiles avaient suscités dans le Bas-Poitou, une charge de vice-sénéchal de robe courte de Fontenay et Niort avait été créée et donnée à Nicolas Rapin. Aidé de quelques escouades d'archers, il avait réprimé le brigandage et procédé aux arrestations

(1) Paris, Ed. Champion, 1921.

(2) *Revue de littérature comparée*, 1921-22.

(3) *Un chapitre d'histoire fontenaisienne : nomination de Nicolas Rapin en qualité de vice-sénéchal, malgré l'opposition des Echevins de Poitiers.* Revue du Bas-Poitou, 1916.

Digitized by Google

prescrites par les magistrats des Grands Jours de Poitiers. En 1583, il demanda que le nombre de ses archers fût porté à cinquante. Alors la Municipalité de Poitiers, le *Mois et Cent*, prit ombrage de cet accroissement de puissance du vice-sénéchal du Bas-Poitou. Elle s'inquiétait surtout des frais qu'entraînerait l'entretien d'un plus grand nombre d'archers. Le prévôt de Poitiers ne suffisait-il pas pour pacifier le pays ? Rapin avait obtenu à Paris des lettres patentes pour « augmentation de pouvoyr, gaiges, nombre d'archers et aultres officiers en sa jurisdiction ». Le *Mois et Cent*, représentant que cette augmentation « était à la foule du peuple » tenta de s'opposer à l'enregistrement des dites lettres patentes au bureau des trésoriers de France à Poitiers.

Rapin eut gain de cause, le trésorier étant son ami personnel, Scévole de Sainte-Marthe. Il semble qu'alors on lui ait fait une opposition sournoise. En 1585, on tardait à lui payer ses gages et ceux de ses archers ; c'est de quoi il se plaint à Sainte-Marthe dans sa lettre du 22 Septembre et le service qu'il lui demande, c'est de faire lever toutes difficultés afin qu'il puisse toucher ce qui lui est dû.

Après les affaires, les délassements littéraires. Cette lettre, comme les trois autres, atteste qu'il y avait entre les deux poètes un échange constant de vers et de nouvelles de la république des lettres. Rapin envoie à son ami une élégie qu'il vient de composer, après une épigramme, pour le chancelier Hurault de Cheverny. Il termine sa missive en lui recommandant des escoliers, c'est-à-dire des étudiants, sur lesquels nous n'avons pas de renseignements.

* * *

La seconde lettre est datée de Paris, 2 Mars 1586. Elle est intéressante parce qu'elle contient une relation sommaire de la cérémonie funèbre qui avait eu lieu quelques jours auparavant en l'honneur de Ronsard au collège de Boncourt, où le poète

Digitized by Google

avait passé les dernières années de sa vie (1). Ces obsèques nous sont connues par le récit qu'en donne Claude Binet, le premier biographe de Ronsard. La lettre de Rapin ajoute quelques traits à la relation officielle de Binet. Par elle nous apprenons, par exemple, que cette cérémonie funèbre comportait un dîner somptueux, dont Galland, le principal du collège de Boncourt, avait fait les frais. Rapin cite les invités de marque : à côté du duc de Joyeuse, mentionné par Binet, il nomme deux grandes dames, dont l'une, la comtesse de Retz était une des familières de l'*Académie du palais*, créée par Henri III (2).

La lettre est accompagné d'un poème funèbre de Rapin en l'honneur de Ronsard : Sainte-Marthe est invité à composer lui-même des vers à la mémoire du prince des poètes français. Le *Tombeau de Ronsard*, publié peu après, recueillit les poèmes des deux amis. Rapin annonce en outre un envoi de sonnets destinés au frère de Sainte-Marthe, Louis, maire de Poitiers.

Un post-scriptum, en marge, nous ramène à l'affaire qui faisait l'objet de la lettre précédente : Rapin mande qu'il s'est défait de sa charge de vice-sénéchal de Fontenay ; il l'a cédée au seigneur de Belesbat, Jean Tiraqueau. C'est l'épilogue d'une lutte, longue de plusieurs années, que Rapin, pour garder sa charge, avait dû soutenir contre divers adversaires, parmi lesquels le *Mois et Cent* de Poitiers.

***

Dans la troisième lettre, datée de Paris, 10 Avril 1588, Rapin remercie Sainte-Marthe de l'envoi d'une œuvre qu'il déclare la plus belle « qui soit sortie de sa boutique », après le poème de *Pédotrophie*, publié en 1580-1584. Nous ignorons quelle était cette œuvre.

Il annonce qu'il vient de faire imprimer sa traduction en

(1) C. P. de Nolhac, *Ronsard et l'Humanisme*, p. 236 et suivantes.

(2) M. de Nolhac a cité un fragment de cette lettre, *op. cit.*, p. 240-241.

Digitized by Google

vers français des sept psaumes de la pénitence : c'est un fruit de carême qui sera bientôt hors de saison. On le presse de publier sa traduction des *Remedia amoris* d'Ovide. Cette œuvre contrasterait trop crûment, par son caractère lascif, avec le psautier. Il en remet la publication à la paix civile, qu'il croit entrevoir. Ses espérances devaient être déçues : un mois plus tard, Guise entrait triomphalement à Paris et le Roi abandonnait sa capitale à la Ligue.

***

La quatrième lettre, sans date d'année, a été envoyée de Poitiers à Sainte-Marthe, résidant à Paris, d'après la suscription, à l'auberge de l'Ange, rue de la Chaise. C'est une épître latine de quarante et un distiques. Rapin l'a composée, en suivant les digues de la Loire, monté sur un genêt d'Espagne, que Sainte-Marthe lui avait prêté pour se rendre à Poitiers. Imprudente confiance ! — Le cheval familier est au nombre des articles qu'un dicton interdit de prêter, fût-ce au plus sûr des amis ! Rapin avait manqué d'égards pour la monture de Sainte-Marthe en la chargeant d'une trousse trop pesante. Sainte-Marthe s'était plaint de ce sans-gêne à Brisson, qui avait communiqué ces récriminations à Rapin, l'ayant rejoint sur la route.

Rapin entreprend donc de se disculper. Ses explications, à vrai dire, manquent de netteté. Des arguments de sa justification deux seulement ont quelque valeur : un véritable homme de cheval n'éreinte pas sa monture — et nous savons que Rapin était bon cavalier ; on admira son adresse à cheval pendant la bataille d'Ivry (1) ; — en outre, comme il a mis dix jours pour se rendre de Paris à Poitiers, le coursier ne pouvait être fatigué, — les étapes n'ont été, en effet, que de huit lieues par journée, en moyenne !

(1) Cf. le poème latin de Nicolas Bourbon, cité par Dreux du Radier, article Rapin, T. II, p. 128, de sa *Bibliothèque historique et critique du Poitou.*

Digitized by Google

Au reste, de ce porte-manteau, que Sainte-Marthe jugeait trop lourd, le cheval a été allégé dès la première étape, c'est-à-dire au sortir de la ville, au faubourg Saint-Jacques. Là, dans une auberge, que connaissent Ronsard, Dorat, son gendre Goulu, les poètes de la Pléiade et tous les amateurs de bonne chère, Rapin et ses compagnons de route se sont régalés d'une oie relevée d'un vin exquis.

On peut se demander pourquoi cette épître, qui est un des plus aimables badinages de Rapin n'a pas été recueillie dans l'édition de ses œuvres publiée après sa mort, en 1610. C'est, nous le savons, Sainte-Marthe et le Conseiller au Parlement de Paris Gillot, qui furent chargés de préparer cette édition. Rapin, par son testament, leur avait recommandé de retrancher le plus qu'ils pourraient, « aimant mieux garder dix bonnes pièce que cinquante moindres et perdre le reste (1) ». Si Sainte-Marthe n'a pas publié cette épître, c'est sans doute qu'il a reconnu combien ses reproches, qui avaient été si pénibles à son ami, étaient peu fondés. Peut-être aussi les détails que nous donnent sur ses mœurs les derniers vers de cette lettre l'eussent-ils mis dans un certain embarras. Il paraît que l'hôtesse de « l'Ange », qui s'appelait Séverine, se montrait pour lui peu sévère. Elle avait refusé d'embrasser Rapin à son départ; mais elle se dédommageait sans doute, dit celui-ci, avec Sainte-Marthe ; au coin d'un bon feu, elle lui prodiguait ses baisers, dont elle avait privé son ami. S'il en est ainsi, ajoute-t-il, eh bien ! je m'en félicite et je cesse de la tenir pour une vulgaire souris d'auberge !

Scévole de Sainte-Marthe, trésorier général du Poitou, conseiller du Roi, ne tenait pas sans doute à divulguer dans sa province ces allusions facétieuses à ses fredaines de Paris.

JEAN PLATTARD.

---

(1) Voir le texte de ce testament dans *Les plaisirs du gentilhomme champêtre de Nicolas Rapin, précédés d'une notice biographique*, par Benjamin Fillon (Paris 1853), p. 32.

Digitized by Google

I

[Suscription]

A Monsieur,

Monsieur de Saincte Marthe, Conseiller du Roy et Trésorier général de France à Poictiers.

Monsieur,

J'ay beaucoup de desplaisir de ce que je ne pu vous veoyr devant votre partement et combien que cette ceremonie ne soyt point necessayre en telle amitié que la nostre, si est-ce qu'estant obmise elle aporte ne scay quel regret qui me dure et durera jusques à ce que j'y aye satisfait par la veue mesme : ce que j'espère de bref.

Car, Dieu mercy, j'ai enfin l'expédition de mon affayre touchant ce que je pourchassoy devers Monsieur le Chancelier et ay obtenu mon congé pour ung ou deux moys (1), tellement que mon intention est de partir à la Quictayne.

Ce pendant je vous ay bien voulu suplyer vous soubvenir de moy pour ce mesme faict, auquel desja vous m'avez tant favorisé. Ce néantmoins ay esté adverty que Monsieur Courtinier (2) a desja envoyé deux mandements aux receveurs de Niort et de Fontenay pour nous faire aporter les deniers qui sont destinez pour moy et mes archers; ce dont ilz ont desja vuydé leurs mains pour la plus grande partie. Or soubz ce prétexte font difficulté et refuz de me payer ce peu qui en reste. En quoy je vous supplie me continuer vostre bonne grâce et d'en parler audit sieur Courtinier et à Monsieur de la Tousche, s'il est en exercice, afin que lesdits receveurs soyent pressés de ce fayre, m'assurant qu'avec vostre faveur et assistance estant par delà avecq les lettres que j'ay obtenues vous me ferez lever cet arrest, je pourray toucher ce qui est encore entre leurs mains pour m'ayder ung peu à venir fayr nouveau mesnage par deçà. Je ne vous en feray plus longue prière, ne doubtant nullement de vostre volonté joinete avec le pouvoyr.

Je vous envoye une élégie que j'ay présentée à Monsieur le Chancelier qui a esté sans doute cause de mon expédition, comme une

(1) Il était depuis 1584 lieutenant de robe-courte de la prévôté de Paris.

(2) Nicolas Courtinier était receveur général du Poitou. Dreux du Radier, *Bibliothèque historique et critique du Poitou*, t. II, p. 121, dit avoir eu entre les mains un mémoire que Rapin avait adressé à Courtinier pour qu'il pût mettre dans ses intérêts le Maréchal de Cossé et Brisson, à Paris.

Digitized by Google

épigramme fut motif de me bailler ma provision (1). Voylà comme je me sers des dames Héliconiennes beaucoup au besoing, encor que je ne les fasse gueres bien parler. Au reste vous sçavez que le Roy est encor en provinces, et Messieurs du Mayne et de Mercœur et Brissac l'attendent icy il y a huict jours. Monsieur le président de Morssac tire à sa fin ; Monsieur de l'Aubespine le jeune est décédé. Anvers rendu (2), Monsieur l'advocat de Thou, sixiesme président et Monsieur Mangot, advocat du roy. Je salue vos bonnes grâces et celles de Monsieur votre frère et prie Dieu, Monsieur, vous donner à toutz deux en santé longue vie.

A Paris, ce xxiie de Septembre 1585.

Vostre serviteur et ancien ami
Nicolas Rapin.

Je vous recommande nos escoliers.

II

Monsieur,

J'ay présenté vos recommandations aux seigneurs mentionnez par vostre letre, qui tous vous resaluent et vous desirent icy pour ayder à célebrer la memoyre de Monsieur de Ronsard (3), duquel les obsèques furent solennellement faictes lundy dernier (4) à Boncourt (5), en très notable assemblée, où après les harangues scolastiques (6) et le concert de la musique excellente (7) et le disner somptueux (8) aux despens de Monsieur Galland, Monsieur du

(1) Le Chancelier était alors Hurault de Cheverny. L'élégie mentionnée ici est sans doute celle qui a été publiée dans les *Œuvres* de Rapin, la deuxième du recueil : « Huralte inflexas regni qui ducis Labenas. » Aucune épigramme adressée à Hurault de Cheverny ne figure dans cet ouvrage.

(2) Anvers, après un siège d'un an, fut prise par Alexandre Farnèse le 17 Août 1585.

(3) Il était mort à Saint Cosme lez Tours, le 25 Décembre 1585.

(4) Le 24 Février. Cf. P. Laumonier, *La Vie de Ronsard* par Cl. Binet.

(5) Le collège de Boncourt, dont le principal était Galland, était la résidence ordinaire de Ronsard à Paris dans les dernières années de sa vie.

(6) Discours latins de l'écossais Critton et de Jacques Velliard. Ils furent lus par les meilleurs élèves du collège, delà l'expression harangues *scolastiques*.

(7) Un *Requiem* de Jacques de Mauduit.

(8) Le dîner n'est pas mentionné dans la relation que Binet a laissée de ces obsèques de Ronsard à Boncourt.

Digitized by Google

Perron fit l'oraison funèbre, telle que vous pouvez imaginer pouvoyr venir de luy; à laquelle assistèrent oultre Messieurs le premier président et infiniz conseillers, Monsieur de Joyeuse (1) et Mesdames de Retz (2) et de Villeroy. On présenta quelques vers faictz par le deffunct comme ils en portent la marque qui ne se peut contrefaire par personne vivant. Vous en jugerez. Je vous les envoie avec une meschante élégie que les prières de Monsieur Binet et l'exhortation publique qui anime chascun à ce travail a extorqué de moy plustot qu'aulcune alegresse ou espérance de faire rien pour moy. Vous m'en manderez s'il vous plaict vostre adviz et y passerez la douce lime dont polissez voz escriptz; à la charge du contre-eschange, c'est à dire de me fayre veoir ce qu'aurez faict sur mesmes suget comme vous y estes obligé (3).

Je ne vous manderay poinct aultres nouvelles qui ne vous peuvent estre tant propres; sinon que veuillez sçavoyr que la bulle du pape est venue pour vendre cent mille escuz de rente du bien de l'église; à laquelle Messieurs du clergé se sont opposés (4) et accusent que Monsieur l'ambassadeur l'a obtenue sans charge et contre leurs mesmoyres.

Monsieur de Guyse s'en retourné de son gouvernement au devant des barbouillez. On parle que ses gens ont deffaict quelques pauvres freres qui estoyent sortis de Sedan. Rien plus que les ambassadeurs d'Allemagne qui viennent pour traicter de paix et concile.

Je salue vos bonnes grâces et celles de Monsieur votre frère, auquel s'il vous plaict, la presente sera commune, encor que je luy veuille bien fort escrire particulierement et lui envoyer quelques sonnets sur le mesme argument que ceulx qne luy ay desdiez.

(1) Il s'intéressait aux lettres et particulièrement à l'*Académie du palais* de Henri III.

(2) Catherine de Clermont, comtesse de Retz, a été célébrée par A. du Baïf. D'Aubigné l'entendit un jour à l'*Académie du palais* discutant sur l'excellence des vertus morales et intellectuelles.

(3) Elégie publiée sous ce titre : *In P. Ronsardi funere naenia pentasyllabica* dans les *Œuvres latines et françoises* de N. Rapin, éd. de 1610, p. 45.

(4) Henri III ayant demandé de l'argent au clergé, celui-ci dans son assemblée de Septembre 1585 lui offrit 1200 écus, sauf approbation du pape. Sixte-Quint proposa une aliénation des biens ecclésiastiques jusqu'à 100.000 écus de rente. De là les protestations du clergé.

Digitized by Google

Je prie Dieu,
Monsieur, qu'il vous conserve longuement tous deux avecq vos familles en très heureuse santé. De Paris, ce 2e de Mars 1586.

Votre serviteur et tres obeissant amy.
Nicolas Rapin.

[En marge] Monsieur, vous pouvez sçavoir que me suys deffaict de mon estat de Fontenay à Monsieur de Belesbat (1), avecq les conditions de l'accord que j'ay faict avec Monsieur le Provost de la Ville. Je vous suplye m'y assister et tenir la main qu'il n'y soit poinct mesfaict.

III

[Suscription]

A Monsieur,
Monsieur de Saincte Marthe, Trésorier général de France
à Poictiers.

Monsieur,

Je ne scauroy suffisamment vous remercier de l'honneur que m'avez faict de m'envoyer votre epistre, qui est la plus belle chose que je vey jamais à mon gré sortir de votre boutique (j'excepte le chef d'œuvre de la Paidotrophie) et qui ressente plus la perfection d'un vray maistre. Elle a été jugée telle par ceulx qui l'ont veue.

Je ne scay si je seray digne de pardon qu'inopinément je l'aye monstrée à celuy pour qui elle est faicte (2), lequel je pensoy l'avoir desja receue et comme je luy en faysoy feste parlant à luy comme s'il l'eust veue auparavant moy, il ne cessa paraprès qu'il ne l'enlevast de moy par la douce force de son privaulté, et de sa persuasion. S'il y a de la faulte et chose qui ne vous soyt agreable, n'accusez pas tant mon indiscrétion que vostre silence pour ne m'avoyr adverty qu'il faloyt tayre ce que la publication rend encore plus playsant et recommandé. S'il me la rend et que vous le trouviez bon je le feray imprimer en plus beaux caractères, affin que plus de gens participent à ce playsir et congnoyssent que l'âge vous faict de jour en jour plus parfaict.

(1) Le seigneur de Belesbat était Jean Tiraqueau, fils du fameux jurisconsulte André Tiraqueau.

(2) Qui est cette personne à qui l'épître de Sainte Marthe était destinée? Il est difficile de la déterminer. Dans le *Lyrica* de Sainte Marthe, l'épître à Rapin est précédée d'une épître au cardinal du Perron. Peut-être est-ce le personnage en question.

Digitized by Google

Je fay imprimer mes sept pseaumes penitentielz (1), mais c'est un fruict qui sera hors de sayson si tost que Karesme sera passé.

On me presse de la traduction d'Ovide, mais ce serait chose mal à propos après le psaultier (2) : je les remets à la paix, de laquelle le voyage que faict Monsieur le cardinal de Bourbon à Soyssons, où seront Messieurs de Guyse nous donne quelque ombre d'espérance (3).

On dict que la Royne le suyvra apres la feste pour couronner l'œuvre : vous aurez par delà les nouvelles plus sanglantes, car on n'y parle que de tuer.

Je desireray vous pouvoyr faire quelque bon service en l'affaire de Monsieur Gallicher et ne tiendra qu'à luy de m'advertir de ce qu'il verra que je seray propre à executer. Je salue vos bonnes grâces et celles de Monsieur l'assesseur vostre frere, priant Dieu, Monsieur, vous donner en parfaicte santé longue et heureuse vie. De Paris, ce x Avril 1588.

Vostre serviteur et ancien amy.
Nicolas Rapin.

IV

[f° 246] [Suscription] A Monsieur

Monsieur de Sainte-Marthe, Conseiller du Roy, et Contreroleur Général de ses finances en la Généralité de Poictiers, à Paris en la rue de la Cheze à l'Ange.

N. Rapinus Scaev. Sammarthano s. d.

Parce queri, veterisque fidem culpare sodalis :
Imposita est manno (4) sarcina nulla tuo.

(1) Cette traduction en vers français des psaumes de la Pénitence est dédiée au roi Henri III, qui prenait intérêt, si nous en croyons la dédicace, aux travaux des théologiens et manifestait du zèle pour les choses saintes et « dévotieuses. »

(2) Il s'agit, en effet, de la traduction en vers français des deux livres des *Remedia amoris*, qui arrêtent trop complaisamment l'imagination sur le mal pour en être d'efficaces remèdes.

(3) Vains espoirs ! Seize jours après cette lettre, les émissaires de Henri III et de Catherine se rencontraient à Soissons, Guise repoussait tout accommodement. Le 9 Mai, il faisait son entrée dans la capitale et le 13, au son du tocsin, les barricades se dressaient jusqu'auprès du Louvre, et le roi s'enfuyait précipitamment à Chartres.

(4) Désigne un cheval petit et court, employé dans les promenades à la campagne.

Digitized by Google

Quodque tibi visum est dum nos excessimus urbe,
Fors equidem, non res praemeditata fuit.
Et tamen erubui cum factus es obvius et rem
Sum male conatus dissimulare tibi.
Sed si qua est in amicitia pietasque fidesque,
Credes me culpae nullius esse reum.
Jamque erat egressus sonipes, jamque ire parabam,
A tenera sumptis hospite basiolis.
Cum puer exclamat, possemne ducere mannum,
Postico soleam ferream abesse pede.
Tune fremere incipio, servumque objurgo, sed ille omnem
In puerum culpam rejicit ille tuum.
Quid facerem ? presto comites hinc inde vocabant
Non poteram prompta quos ratione sequi.
Stabat equus solitus praestare vehicula servo,
Cui levis in dorso sarcinotheca (2) fuit.
Hunc ego conscendo, disjecto fasce, domumque
Accuro divi solus ad Eustatii.
Et maneo et comites aegre invitique morantur
Tantisper ferrum dum faber aptat equo.
Illuc occurris servo redeunte, videsque
Mannus ut indigno pondere pressus erat.
Quaeque tua est morum, placidique modestia vultus
Virgineus fusco paruit ore rubor.
Agnovi, miser, hoc : sed dum volo texere causam,
Me subitus vetuit dicere vera pudor.
Cum tamem assererem non hoc nos ordine ituros
Visus es assertis non habuisse fidem.
Utque refert Brisso vestigia nostra sequutus,
De nostra es graviter questus amicitia.
Dii melius quam te exiguo pro munere fallam,
Et violem pretio jura fidemque levi.
Crede mihi cum te vultu excandescere vidi,
Mens fuit a cœpta pœne redire via
Idque etiam hoc ipso quo vespere liquimus urbem :
Nam longum emensi non fueramus iter.
Prima suburbani excepit nos occa Jacobi,
Occa exquisito nobilitata mero.

(2) Porte-manteau, trousse.

Digitized by Google

Illam Ronsardus pater, Auratusque (1) poeta,
Et gener (2) et docti turba diserta chori.
Et non insipido fuerit quicumque palato
Norunt, cum caenis concelebrare solent.
Illuc sub primam placuit divertere noctem
Atque ibi mutandas ponere sarcinulas.
Postera lux manno vidit me mane sedentem.
Sarcinulas habuit fortior alter equus.
Si grave sum pondus, te praesensisse decebat :
Sed qui recte equitat non gravis esse potest.
Quodque ita me gessi, testes appello deos et
Hos comites nulla suspicione viros
Alter cum judex, cum sit quaesitor et alter (3)
Munere majori dignus uterque suo.
Repsimus huc spatio tandem bis quinque dierum
Pictavii lenta subtitimusque mora.
Integer asturco (4) patriis est redditus oris,
Et domini in stabulis jamque quietus agit.
Caetera quae dederas scriptis mandata tabellis,
Conjugis exequitur sedula cura tuae.
Hoc superest ut me credas nil durius ausum
Atque modum tota continuisse via,
Non aliter quam si meus hic asturco fuisset :
Quin etiam potui durior esse meo.
An videar, tibi qui teneris sum notus ab annis,
In te tam dirum posse patrare nefas ?
Aut potes adduci, mihi qui te semper amavi,
Nomen amicitiae vile fuisse tuae ?
Non adeo ignavo dii me genuere cerebro,
Ut non quod deceat jus sociale, sciam.
Sint procul a nobis, quibus est maturior aetas,
Turpes vafritiae perfidiæque notæ.

(1) Jean Dorat, le maître de Ronsard au collège Coqueret.

(2) Nicolas Goulu, gendre de Dorat, professeur de grec au collège des Lecteurs Royaux, depuis 1567. Cf. A. Lefranc, *La Pléiade au Collège de France* dans Grands Écrivains Français de la Renaissance (1918).

(3) L'un de ces deux personnages est Barnabé Brisson, avocat général au Parlement de Paris en 1575, président à mortier en 1580 ; mais qui est l'autre ?

(4) Genêt d'Espagne.

Digitized by Google

Parce ego in veterem diffundere crimen amicum,
Et metire tuo me potius genio.
Dura querela tua est, et qua me mitius angit
Illa Severinæ sæva repulsa tuæ.
Forsitan illa mihi quæ basia dura negavit,
Sumitis ardentem vos simul ante focum.
Quod si ita sit, palmamque tuo de more reportes,
Jam mihi cauponæ non erit illa sorex.
Haec super aggeribus Ligeris meditando canebam,
Cum mihi pro cartha fulva tabella foret.

Pictavii, II Cal. decembr.

N. Rp.

Digitized by Google

QUESTIONS VENDÉENNES

LA MARIE-JEANNE

(*Suite*) (1)

Nature — Origine — Services — Destinée

IV

ETATS DE SERVICES

Nous venons de voir que le détachement de Saumur avait été mis en marche sur un appel des Administrateurs du district de Vihiers. Il comprenait cent-vingt hommes, dont douze artilleurs, avec un canon — celui qui nous intéresse — attelé de six bœufs, et quinze cavaliers (2). Il parvint à Vihiers, dans la nuit du 15 au 16 Mars, ayant fourni la longue et dure étape de quarante kilomètres, qui sépare ces deux villes. Il y trouva, rendus dans les deux jours précédents, deux mille gardes nationaux accourus des communes environnantes à dix lieues à la ronde, sur l'ordre du Département de Maine-et-Loire (3).

(1) Voir 4e fascicule 1921 et 1er 1922.

(2) Cf. GIBERT. — *Loc. cit.*, p. 42. — DARMAING. — *Résumé de l'Histoire des Guerres de Vendée*, Paris, 1826, p. 70. — O. DESMÉ DE CHAVIGNY. — *Loc. cit.*, p. 141-142.

(3) Cf. GIBERT. — *Loc. cit.*, p. 42.

Digitized by Google

Cinq ou six cents d'entre eux étaient armés de fusils (1). En outre, cinquante-et-un dragons, sous les ordres d'Obrumier, adjudant-général du district (2) étaient arrivés d'Angers. Tout ce monde bivouaque où il peut, dans Vihiers, au travers des champs, dans les paroisses voisines et s'abandonne à l'orgie, aux saturnales les plus crapuleuses, commettant, même, des assassinats raffinés de cruautés sans nom, tel celui d'un vieillard, M. Désaunais, maire de Tigné et régisseur du château de ce nom qui, la veille, avait refusé de livrer la clef de la caisse dont il était le gardien. Ils le massacrèrent au pied de l'arbre de la Liberté, se barbouillèrent la figure avec son sang (3), et traînèrent, toute la nuit, ses restes sur le pavé.

A peu près dans le même temps que les Saumurois, arrivaient les gardes nationaux de Saint-Hilaire-du-Bois, ayant à leur tête le citoyen Avril, commandant de la légion du district (4).

Toute cette nuit, les Administrateurs la passèrent avec les chefs des troupes qui rejoignaient à chaque instant, essayant de mettre un peu d'ordre dans cette cohue sans discipline, sans union, où chacun n'entendait obéir qu'à son chef de détachement. Non sans des difficultés énormes, on finit par constituer une sorte d'état-major. Avril fut promu, pour la circonstance, commandant général, avec Caffin et Grignon, fermiers des environs et Carpentier, curé apostat d'Ambillou, comme adjudants. Sous ses ordres immédiats, le lieutenant de gendar-

(1) Cf. C. PORT. — *Loc. cit.*, II, p. 135-136, cet auteur donne les noms de 23 communes ayant fourni des gardes nationaux.

(2) Le fils de cet Obrumier devint, dans la suite, secrétaire du *Comité de Surveillance et Révolutionnaire* d'Angers. Il fut l'un des bourreaux les plus féroces et les plus odieux des Vendéens qui tombèrent aux mains des « patriotes ».

(3) Cf. — Abbé DENIAU. — *Loc. cit.*, 1re édition I, p. 300-301 ; 2e édition, I, p. 479. — C. PORT. — *Loc. cit.*, II, p. 135.

(4) Marie-René AVRIL, né à Cholet, le 17 Janvier 1756, établi à Saint-Lambert-du-Latay, avant la Révolution ; retraité comme chef de bataillon, après avoir fait toute la guerre contre les Vendéens ; mort à Angers, le 16 Janvier 1823. Il ne doit pas être confondu avec son homonyme, le général Jean-Jacques Avril, soldat de carrière, qui était né à Loudun, en 1752 et fit également la guerre dans les rangs des « patriotes ».

Digitized by Google

merie, Saint-Hilaire, Obrumier et le chef du détachement de Saumur se partagèrent la direction de ces bandes hétérogènes (1). Il était huit heures du matin, le 16 Mars (2). Avril prend aussitôt l'initiative qui lui est ainsi dévolue et s'efforce à régulariser sa troupe.

Sur les neuf ou dix heures, le conseil de guerre apprend que les Insurgés, arrivés la veille, de Cholet à Vezin, se sont établis à Coron, à huit kilomètres en avant de Vihiers. Ils ont de l'artillerie avec eux. Sans plus attendre, on décide d'aller les y chercher, en force, avec le canon des Saumurois (3).

La rencontre eut lieu à la Butte des Hommes, à la hauteur du château du même nom, sur la route entre Vihiers et Coron. Les artilleurs républicains placèrent là, leur pièce en batterie. A ce moment, comme si de rien n'était, un brave cultivateur, métayer de la ferme voisine (4), traversait la route, avec ses bœufs. Sans doute pour assurer son tir, peut-être par simple bravade, le pointeur de la couleuvrine l'abat du premier coup, lui et son attelage. Les Vendéens se sont « égaillés » (5) devant le bourg, derrière les haies, à l'entour de leur artillerie que Bruneau dit *Six-Sous* (6) a dispersée sur cette route même, au

(1) Cf. GIBERT. — *Loc. cit.*, p. 42. — C. PORT. — *Loc. cit.*, II, p. 136-138. — Abbé DENIAU. — *Loc. cit*, 2e édition, I, p. 479.

(2) Cf. C. PORT. — *Loc. cit.*, II, p. 138.

(3) *Ibid.*

(4) La *Barrière*, métairie touchant la Butte des Hommes.

(5) *Dispersés* ; cf. Maurice DUREAU. — *Notice sur Maulévrier*, Angers, 1912, p. 289.

(6) Il était né au May-sur-Evre et venait, dit-on de s'évader des galères, où il purgeait une peine grave, lorsqu'il rejoignit la troupe de Perdriau. A Jallais, le 13 Mars, il se montra capable de manœuvrer le *Missionnaire* canon pris sur les gardes nationaux de Chalonnes. La direction de l'artillerie des Insurgés lui fut aussitôt confiée. Elle lui fut confirmée par Cathelineau et Stofflet, le 14 Mars ; quand ils se furent emparés de Cholet et des canons qui s'y trouvaient. Il se montra très habile dans cette charge. Mais les assassinats et les brigandages auxquels il se livra le firent mépriser par ses compagnons d'armes et le leur rendirent tout de suite suspect. Dénoncé comme traître et espion par l'abbé Barbotin, il avoua, à Chemillé, avoir reçu, de femmes républicaines, plusieurs montres et 22.000 livres en assignats. Echappé puis repris, le conseil de guerre

Digitized by Google

sommet de la côte, en face. Ils frémissent de fureur, mais, obéissant aux instances de ceux qui les commandent, ils s'abstiennent de riposter pendant toute la « rabinée » (1). Les « patriotes » avancent, descendent le coteau et se mettent en bataille vis-à-vis de la ferme du *Fief-de-Porte* (2), au fond du vallon. Les artilleurs saumurois pointent alors leur canon sur ceux des Vendéens. On dirait qu'ils visent *Six-Sous*, lui-même, tant ils comprennent que cet homme, qu'ils voient courir d'une pièce à l'autre, est le chef, et que, lui abattu, ils n'auront pas grand'chose à craindre de l'artillerie adverse. A deux reprises, ils manquent leur but. Alors seulement, *Six-Sous* qui a chargé ses canons « jusqu'à la gueule, avec des morceaux de marmites et de chaudrons qu'il a recueillis dans le bourg (3) », met, pour la première fois, le feu au *Brûtal* (4). Du coup, trente-deux

des royalistes le condamna à être fusillé par derrière, attaché à l'une de ses pièces, les yeux bandés. L'exécution eut lieu sur le champ de foire de Chemillé. Il mourut comme un lâche, suppliant tous les officiers de lui laisser la vie. Le prix de sa trahison fut dédaigneusement jeté dans l'Hyrôme. Ce misérable était d'une adresse et d'une vigueur remarquable. Seul, il chargeait, pointait sa pièce, y mettait le feu et la rechargeait encore avec une promptitude extraordinaire. Ses coups portaient presque toujours et il faisait, à lui seul, le service de huit canonniers (Cf. SAVARY. — *Loc. cit.*, I, p. 85-86, 96. — DE ROMAIN. — *Récit de quelques faits concernant la Guerre de la Vendée, relatifs seulement aux habitants de l'Anjou qui y prirent part*, p. 22, 31. — BOUTILLIER DE SAINT-ANDRÉ. — *Loc. cit.*, p. 61. — Auguste-Amaury GELLUSSEAU. — *Histoire de Cholet et de son industrie*, Paris et Angers, 1862, II, p 196, 203, 213, 215-216, 223-224, 228-229. — C. PORT. — *Dictionnaire historique du Département de Maine-et-Loire*, I, p. 525. — Edmond STOFFLET. — *Loc. cit.*, p. 41, 48-49. — Abbé DENIAU. — *Loc. cit.*, 1re édition I, p. 279, 284, 286, 295 et s., 299, 302 et s., 386 et s., 392, 396 ; 2e édition, I, p. 456, 461, 464, 473 et s., 480-481. 581, 584, 596, 599).

(1) C'est l'espace de temps pendant lequel un attelage de bœufs peut tirer la charrue pour *rabiner* ou tracer, *raviner*, les sillons dans les champs, sans s'arrêter pour souffler.

(2) Métairie dépendant de Coron. Les paysans disent : le *Fée* ou le *Fi de porte*.

(3) Abbé DENIAU. *Loc. cit.*, 1re édition, I, p. 302 ; 2e édition, I, p. 480, d'après un témoin oculaire.

(4) C'était un canon en fer, dont les paysans s'étaient emparés à Cholet, le 14 Mars 1793. La violence de ses détonations les avait vivement frappés pendant le combat. « Ils s'en firent un véritable jouet, le chargèrent plusieurs fois, pour se rendre bien compte du bruit de ses explosions. Crétineau-Joly prétend qu'ils l'appelèrent le *Brutal*, à cause de l'éclat terrible de ses coups ». (Auguste-Amaury GELLUSSEAU. *Loc. cit.*, II, p. 216.

Digitized by Google

gardes nationaux « patriotes » sont couchés à terre et l'avant-train de leur pièce est coupé. Cathelineau, Stofflet et Perdriau, qui commandent les Insurgés, lancent alors leurs hommes en avant, qui hurlent leur terrible « *rembarre ! rembarre !* » (1). Les « patriotes » commencent à reculer, épouvantés à la vue de cette avalanche d'agresseurs qui s'élancent de partout. Le pointeur du « beau canon » essaie vainement d'enlever celui-ci. Il est tué sur sa pièce, dont les paysans s'emparent, tandis que les gardes nationaux prennent la déroute et refluent, en désordre, sur Vihiers, où il n'esquissent même pas l'ombre d'un arrêt, malgré la forte position de cette petite ville, poursuivis qu'ils sont, pendant deux lieues, baïonnettes, sabres, fourches, brocs, faux, broches à rôtir aux reins. « Dès une heure, les plus agiles des fuyards ont apporté au district la nouvelle du désastre et refusent de s'arrêter. Bientôt, la route de Doué (2) est envahie par toute une population entraînée dans la débacle générale des charrettes, des chevaux requis pour la fuite ; chaque famille y chargeant ses biens les plus précieux. Jeunes et vieux marchant à la suite, chacun avec son propre fardeau. Tout courage est parti ainsi que toute espérance. Le district, la municipalité, les magistrats réunis, n'entrevoient autour d'eux que terreur et abandon, sans aucun moyen de résistance. Et, entourés de quelques citoyens... précipitent leur route vers Doué. Ils y étaient rendus vers les six heures. Dès deux heures de l'après-midi, les premiers échappés y avaient porté l'épouvante ; et les survenants, en pleine débandade, de l'armée vaincue, poussant devant eux sans rien vouloir entendre, entraînaient dans leur égarement, avec nombre des habitants de Doué, une partie même de l'administration du district (3), jusque par delà les ponts de Saumur (4)».

(1) *Rembarrer* : repousser vigoureusement, couper la retraite, cerner.

(2) Celle conduisant à Saumur.

(3) Doué, à 23 kilomètres au-delà de Vihiers, vers la Loire et à 17 kilomètres de Saumur.

(4) C. Port. — *La Vendée Angevine*, II, p. 139-140.

Digitized by Google

J'ai reproduit dans cette relation les récits de Messieurs Deniau (1) et Célestin Port (2) qui se complètent et ont écrit sur les dépositions de témoins oculaires. Les premiers, d'après d'anciens soldats de Cathelineau et de Stofflet ou habitants du terroir même (3) ; le second, qui n'est pas suspect de partialité en faveur des Catholiques-Royalistes, sur les documents authentiques qu'il avait à sa disposition, dans les Archives du Département de Maine-et-Loire (4). Leur version, d'ailleurs, est corroborée, plus ou moins explicitement par de nombreux auteurs mémorialistes contemporains des événements ou des historiens plus récents, par exemple Poirier de Beauvais (5), la comtesse de La Bouëre (6), le comte de Romain (7), Gibert, qui donne, à tort, la date du 15 Mars (8), Coulon, qui, avec son père, rejoignit Stofflet, dès le 11 Mars et ne le quitta plus dès

(1) Cf. Abbé DENIAU, *Loc. cit.*, 1re édition, I, p. 298-303 ; 2e édition, I, p. 477-481.

(2) Cf. C. PORT. — *Loc. cit.*, II, p. 134-140.

(3) Notamment Louis Brard qui demeurait alors à la *Dauphinerie*, métairie de la commune de Vihiers ; les trois frères Nault, de la métairie des *Trois-Poiriers*, les trois frères Martin, de celle des *Coutelleries*, les deux Marchand, de la *Volée*, Jeanneteau, de la *Besnardière* ; René Cholloux, de la *Jarrie*, René Lorioux et René Clémot, domestiques à la *Barrée*, toutes métairies de la paroisse du Voide ; les deux Château, fils du sacristain de la paroisse. Vaillant et Clémot, du même bourg, etc., etc. L'agglomération du Voide est située à trois kilomètres de Vihiers, le territoire de la paroisse comprend une grande partie des faubourgs immédiats de cette ville dont il est séparé seulement par la petite rivière du Lys et l'étang que traverse celle-ci, aux pieds des murailles du château aujourd'hui détruit. Monsieur Deniau, l'aîné, fut curé du Voide pendant plus de quarante années. C'est là, sur place, qu'il recueillit les témoignages dont il fait état.

(4) Notamment une *Lettre* de l'expert Hervé, du 16 Mars 1793 et le *Rapport* des Administrateurs du District de Vihiers au Département.

(5) *Loc. cit.*, p. 48.

(6) *Loc. cit*, p. 39.

(7) *Loc. cit.*, p. 22 et s.

(8) *Loc. cit.*, p. 42.

Digitized by Google

lors (1); Pierre Devaud, qui avait fait de même (2); Chanlouineau, de Maulévrier, l'auteur anonyme d'un *Voyage historique et philosophique de la Guerre de la Vendée*, dont le manuscrit inédit n'a pas encore trouvé d'éditeur, sans doute à cause des innombrables digressions qu'y a insérées son auteur (3); Boutillier de Saint-André (4), Darmaing (5), Edmond Stoffiet (6), Desmé de Chavigny (7), H. Baguenier Desormeaux (8), Henri Bourgeois (9), l'abbé Ferdinand Charpentier, qui relève une note du célèbre abbé Barbotin (10). Savary, sans doute parce que la rencontre détermina l'abandon de Vihiers par ses amis républicains, l'occupation de cette ville par les Insurgés, donne à ce combat le nom de celle-ci, tout en attestant la même date du 16 Mars et, sommairement, les mêmes faits (11). Bousseau dit aussi Vihiers (12). Pitre-Chevalier dit : Vihiers (13). René Pauvert, de la Jabaudière, bourg dont il avait été le syndic, en 1787 et 1788, l'un des acteurs de la bataille, où il commandait les hommes de sa paroisse, n'indique pas la date de l'événe-

(1) Michel Coulon. — *Note sur les événements de la Vendée, particulièrement sur ce qui est relatif au Général Stofflet*, dans *Mémoires et Documents concernant les Guerres de la Vendée*, publiés par H. Baguenier Desormeaux, p, 199.

(2) Pierre Devaud. — *Mémoires sur les Guerres de la Vendée*, Nantes, 1882, p. 38.

(3) Ce manuscrit appartient à la Bibliothèque de la ville d'Angers.

(4) *Loc. cit.*, p. 114.

(5) *Loc. cit.*, p. 70.

(6) *Loc. cit.*, p. 42.

(7) *Loc. cit.*, p. 141-142.

(8) H. Baguenier Desormeaux. — *La Marie-Jeanne*, dans *Le Publicateur, journal de la Vendée*, du 16 Septembre 1892, p. 3.

(9) Henri Bourgeois. — *Marie-Jeanne*, dans *La Vendée Historique*, Luçon, 1898, p. 594.

(10) F. Charpentier. — *Loc. cit.*, p. 33 et *Ibid.*, n. 1.

(11) *Loc cit.*, I, p. 88.

(12) A.-L. Bousseau. *Lettre adressée par A.-L. Bousseau, docteur en médecine à Chalonnes, à M. Beauchamp*, Angers, 1806, p. 13.

(13) *Loc. cit.*, p. 375.

Digitized by Google

ment. Mais il place celui-ci, dès la sixième page imprimée in-12 de son récit, immédiatement après le récit du « Combat de Cholet, le 14 Mars. Victoire ; » et il écrit : « *Combat du Coubray* (1)-*Mombeau* (*sic*). *Victoire ; prise de* MARIE-JEANNE. *Prise de Vihiers*. Cathelineau, ayant mis ses prisonniers en sûreté (2), partit pour Vier (3), avec son armée qui se grossissait toujours. En arrivant au Coudray-Mombeau (4), il trouva l'ennemi qui l'attendait, ayant avec eux (*sic*) une pièce de huit nommée *Marie-Jeanne*. Le combat s'engagea, l'ennemi fut culbuté et la pièce de canon tomba au pouvoir des Brigands (5). Cathelineau continua à marcher sur Vier et y entra sans résistance (6). »

Le château du Coudray-Montbault et la ferme, où Pauvert place l'action principale du 16 Mars 1793 et la prise de *Marie-Jeanne* sont situés entre Vihiers et Coron, à droite de la route, en venant de la première de ces localités, non loin de celle-ci. D'après Monsieur C. Port, « un campement de 200 soldats républicains s'y était installé en Mars 1793, faisant le coup de feu contre les insurgés de Coron (7). » Le château, planté sur un

(1) Il y a là évidemment une faute imputable à l'imprimeur du récit; car, cinq lignes plus bas, on lit : Coudray écrit correctement.

(2) C'est-à-dire les prisonniers faits à Jallais, Chemillé et Cholet. Mais, alors ! les Insurgés ne plaçaient donc pas ces prisonniers enchaînés en avant de leur corps d'attaque pour se couvrir derrière eux, en les exposant aux premiers coups de l'ennemi, comme l'ont imprimé tous les historiens « patriotes » et pas mal d'autres, depuis Savary jusqu'à Chassin ! La question, qui est bien Yendéenne, mériterait d'être élucidée à fond. Pauvert était présent ; créance lui est due.

(3) Pauvert écrit ce nom comme il est prononcé dans toute la région.

(4) Exactement : le *Coudray-Montbault*.

(5) On sait que c'est le nom donné par les « patriotes » aux Catholiques-Royalistes soulevés contre leur despotisme, leurs exactions et leurs exécrables violences.

(6) PAUVERT. — *Souvenirs... sur la Guerre de la Vendée*, publiés par le comte de SAINT-SAUD, dans *La Vendée Historique* et tirage à part, Luçon, 1910, p. 10.

(7) C. PORT. — *Dictionnaire historique de Maine-et-Loire*, I, p. 768, col. 1.

Digitized by Google

plateau relativement élevé commandait la route en avant et en arrière de lui. C'était la dernière position relativement forte où les défenseurs de Vihiers pouvaient s'arrêter et espérer contenir les Vendéens devant cette ville. Pauvert a donc assisté à l'ultime épisode de la bataille engagée depuis la Butte des Hommes et pu donner légitimement ce nom à toute la bataille. J'ai peine à croire, cependant, que les « patriotes » aient ramené jusque-là leur coulevrine, dont l'avant-train, comme nous l'avons vu, avait été coupé à plusieurs kilomètres en deçà de ce point. Me Baranger, qui était notaire à Vihiers en 1793 a écrit dans son *Répertoire* : « En Mars 1793, Vihiers fut pris par les rebelles, le 17 (1). »

A l'encontre de ce qui précède, Bourniseau affirme que la pièce fut prise à Cholet et il ajoute, en note : « Le 15 Mars 1793 (2) ». Dans sa rédaction des *Mémoires de Madame la Marquise de La Rochejaquelein* M. de Barante partage le même avis et précise : « Au premier combat de Cholet (3) ». Mais le manuscrit autographe de ces *Mémoires* publié en 1889 ne dit rien du tout à ce sujet (4). Madame de Sapinaud commet une étrange confusion. A la lire, on devrait conclure, malgré le vague de son récit, que la pièce fut prise seulement au combat livré par MM. de Piron et de Laugrenière, à l'armée de Santerre, entre Coron et Vezins, le *18 Septembre 1793* (5). « Notre joie, dit-elle, était au comble, même au temps où M. de Piron, revenu de l'armée de Prusse triompha de Santerre au combat de Coron, temps où la fortune semblait nous devenir contraire.

(1) Texte donné par MM. Deniau. — *Loc. cit.*, 1re édition, I, p. 304, n. 3, 2e édition, I, p. 486, n. 6.

(2) P. V. J. Berthre de Bourniseau (de Thouars). — *Précis historique de la Guerre civile de la Vendée depuis son origine jusqu'à la Pacification de la Jaunaie...* Paris, 1802, p. 72.

(3) *Loc. cit.*, édition de 1814, p. 83 ; édition de 1823, p. 89.

(4) Cf. *Loc. cit.*, p. 135 et passim.

(5) Cf. Savary. — *Loc. cit.*, II, p. 160. — Poirier de Beauvais. — *Loc. cit.*, p. 114. — *Loc. cit.*, p. 65-66. — Pauvert. — *Loc. cit.*, p. 28-29. — Turreau.

Digitized by Google

J'ai vu des femmes se mettre à genoux devant les canons pris sur l'ennemi, que M. de Piron envoyait à Mortagne (1). » La confusion commise par l'épouse du futur général en chef de l'Armée du Centre ne peut faire doute, puisqu'elle place à Mortagne des pièces prises par Piron, avant l'affaire de Fontenay où Marie-Jeanne fut capturée par les Bleus, le 16 Mai 1793, et dont elle fait mention (2). Son « éditeur » s'est aperçu de cette erreur et en voulant la réparer il en commet une autre : « Au combat de Cholet, dit-il, les insurgés l'enlevèrent [la *Marie-Jeanne*] aux républicains (3). »

L'Administrateur militaire anonyme ne précise pas (4). Beauchamp tient pour Cholet (5) M. G..., encore un anonyme dont je n'ai pu, jusqu'ici percer le voile, donne également Cholet ; pour lui, l'événement eut lieu le 15 Mars (6). Auguste Johanet dit aussi qu'il se produisit à la première bataille de Cholet, sans donner de date (7). Le comte de Quatrebarbes dit la même chose et indique le 15 Mars (8). Théodore Muret se trompe presque à l'égal de Madame de Sapinaud et avec beaucoup plus de précision qu'elle. Il place la capture au Bois-Grolleau, près Cholet (9), lors de la capitulation des grenadiers républicains de Saumur et de Montreuil-Bellay, le

(1) Madame DE SAPINAUD. — *Loc. cit.*, p. 25.

(2) *Ibid.*, p. 32.

(3) *Loc. cit.*, p. 33, n. 1.

(4) Cf. *Loc. cit.*, p. 24 et passim.

(5) Cf. *Loc. cit.*, I, p. 96.

(6) Cf. *Loc. cit.*, I, p. 17.

(7) Cf. *Loc. cit.*, I, p. 21.

(8) Le comte de QUATREBARBES. — *Une Paroisse Vendéenne sous la Terreur*, Paris, 1856, p. 19, n. 1.

(9) Cf. *Loc. cit.*, p. 91.

Digitized by Google

19 ou le 20 avril 1793 (1). Or les assiégés, à la vaillance desquels leurs vainqueurs surent rendre un légitime hommage (2), n'avaient aucune artillerie avec eux (3).

Ce long exposé de la capture du canon qui allait devenir la *Marie-Jeanne*, doit, ce me semble assurer notre conviction que celui-ci est tombé aux mains des Catholiques-Royalistes le 16 Mars 1793, au combat de Coron-Vihiers.

UN VIEUX CHOUAN.

(*A suivre*).

(1) Cf. SAVARY. — *Loc. cit.*, I, p. 161, 164, 203. — POIRIER DE BEAUVAIS. — *Loc. cit.*, p. 36. — *Lettre du Conseil Général du district de Saumur aux Administrateurs du Département de la Loire-Inférieure.* De Saumur, 25 Avril 1793. Manuscrit original, revêtu des signatures autographes de *Rossignol*, commissaire du Département ; *Gaudis*, commissaire du Département ; *Maugeis ; Couscher ; Gibert ; Tramblier* et *Riffaut*, procureur-syndic. Archives départementales de la Loire-Inférieure, série L. Dossier *Maine et-Loire*. — GIBERT. — *Loc. cit.*, p. 52. — COULON. — *Loc. cit.*, p. 201. — BOUTILLIER DE SAINT-ANDRÉ. — *Loc. cit.*, p. 93-94. — A. GELLUSSEAU. — *Loc. cit.*, II, p. 235, 248. — Eugène BONNEMÈRE (de Saumur). — *La Vendée en 1793*, Paris, 1866, p. 152. — C. PORT. — *Dictionnaire historique de Maine-et-Loire*, I, p. 397, III, 632. — O. DESMÉ DE CHAVIGNY. — *Loc. cit.*, p. 149-150.

(2) Tribert, qui commandait les grenadiers s'avança, tendant son épée à La Rochejaquelein, bon juge en matière de bravoure. « Monsieur, lui dit alors celui-ci, gardez vos armes dont vous vous êtes servi avec tant de courage ». Et, le soir, il le faisait asseoir près de lui à sa table. (Témoignage de Jacques David et de Louis Brard tous deux présents et acteurs dans ce combat, rapportés par M. l'abbé DENIAU. — *Loc. cit.*, 1re édition, I, p. 441 ; 2e édition, I, p. 644. — A. GELLUSSEAU. — *Loc. cit.*, II, p. 238.

(3) Ce fait ressort de toutes les relations que je viens de citer et du *Rapport du citoyen* BENABEN, *commissaire du Département de Maine-et-Loire, près les armées destinées à combattre les Rebelles de la Vendée, aux administrateurs du même département ou récit exact des événements les plus remarquables qui se sont passés sur les deux rives de la Loire dans cette guerre désastreuse*, Angers, an III (1795), *p. XII, n. 1.*

Digitized by Google

LE BAS-POITOU PRÉHISTORIQUE

La Légende de la ville détruite de Belesbat (Becciacum)

et les deux Saint-Vincent sur Jard et sur Graon (Vendée)

(*Suite*) [1]

HYPOTHÈSES SUR L'EMPLACEMENT DE LA VILLE DÉTRUITE

[Origine de la 1re Légende].

A. — *Bélesbat.* — La prétendue *Ville détruite* se trouve-t-elle cachée *sous la Dune*, entre le Château et la Mer, dans le vaste terrain inculte, qui s'appelle *Belesbat* et porte au cadastre le n° 2439, section C, comme on semble le penser?

Je ne le crois pas : 1° parce que là la dune n'a plus guère que 3 mètres d'épaisseur en moyenne ; 2° parce que les constructions, dites *murgers*, sont sur la Dune même : ce qui les date.

3° S'il y avait là des restes très anciens, sous le sable, on en aurait découvert des vestiges, au moins sur la *coupe de la falaise*, le long de la grève, au sud, et au-dessus du gisement *néolithique*, qui est à l'Est du Chemin et va presque jusqu'à l'*Anse de la Rainiette* (2), c'est-à-dire à l'entrée du *Goulet* d'autrefois (3).

(1) Voir 2e et 3e fascicule 1921 et 1er fascicule 1922.

(2) L'anse de la Rainiette ou Raniette est, dit-on, un véritable nid de fossiles [Calcaire jurassique : *Corallien*].

(3) Je n'ai rien trouvé de préhistorique sur l'îlot voisin, qu'on peut atteindre à marée très basse d'équinoxe.

Digitized by Google

Cependant, on m'a dit qu'en ce point, il y aurait eu, jadis, vers l'Ouest, c'est-à-dire en Jard :

a) Une ancienne *Eglise*.

b) Une *Vigie de Télégraphie* optique, bien indiquée sur la Carte de l'Intérieur ; mais, au demeurant, je n'ai rien retrouvé, en tous cas, de l'*Eglise*.

B. — *Les Ilots*. — 1° En face la pointe de l'Anse de Rainiette se trouve, très au large, le *Rocher des Vendeurs*, inaccessible sans barque. Serait-ce une allusion à des *navigateurs* commerçants ? En tout cas, ce nom est curieux et peu explicable.

2° En outre, ce qui est certain, c'est qu'à l'ouest du Chemin de Belesbat, le petit *Cap* s'appelle la *Pointe* de *La Vieille* (cela voudrait-il dire *La Vieille Ville ?*), et que l'Ilôt, qui est en face ou presque, s'appelle l'*Islatte* (1), nom assez commun et voulant dire sans doute l'ISLE LATE (2), c'est-à-dire l'*Ile large* (*Insula lata* (3).

C. — *L'Ancien Rivage* [Affaissement du sol]. — Or, si l'on suppose que, depuis l'époque romaine, là, comme ailleurs, sur les côtes de Vendée, il y a eu un *affaissement* du sol, de 5 à 8 mètres, on constate ce qui suit, d'après les cartes marines :

1° Avec un relèvement des fonds de 5 mètres seulement, les Rochers de l'*Islatte*, des *Vendeurs*, et même de *La Marche* (côté de la Tranche), deviennent TERRE FERME et constituent

(1) On connaît *Les Islettes*, commune du canton de Clermont-en-Argonne (Meuse).
Il y en a un au lieu dit Rocher de l'*Islatte*, dans le Marais de Mont.

(2) Le petit fleuve *Le Goulet* porte plusieurs noms, suivant les cartes.
Sur la carte d'ensemble du Ministère de l'Intérieur (200.000e), c'est le *Jard*.
Ailleurs, c'est le *Goulet de Jard*, ou le *Goulet* tout court.
Goulet dérive évidemment de *Gula* (Bouche, embouchure) ; c'est l'ancien estuaire du fleuve.
On trouve, dans le Cartulaire de Talmont : *Ad Gulam de Jarto* ou *Jardo* (Ch. 443).
Sur quelques cartes, et vers sa source, on l'appelle le Ruisseau de l'*Alliaire*, ou le Ruisseau de la *Frébouchère*, du nom des Métairies près desquelles il coule.

(3) Saint-Vincent-sur-Jard s'est appelé d'abord : *Saint-Vincent-du-Bouil* (*de Bullio*) [Cart. de Talmont (Ch. n° 47)].

Digitized by Google

TROIS PRESQU'ILES, très avancées dans les flots, séparant trois anses, avec entrée possible du *Goulet* entre *Les Vendeurs* et

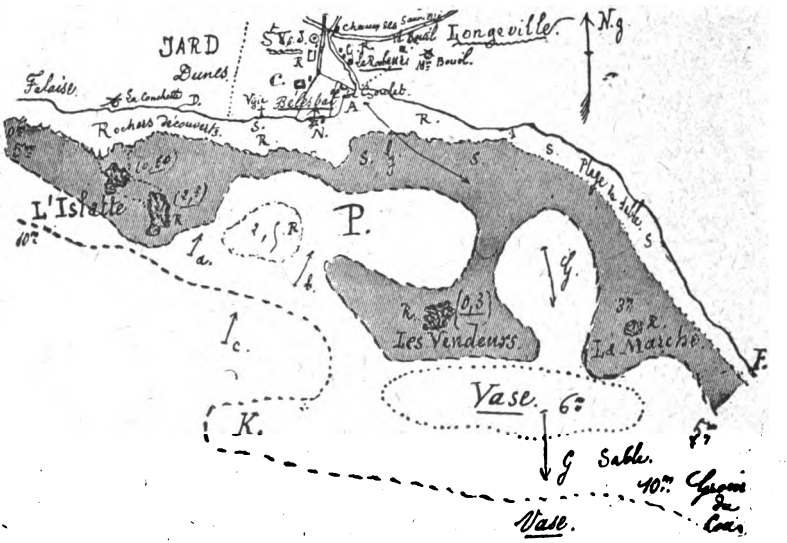

Fig. 7. — Le Rivage de BELESBAT et de la côte de JARD, à l'époque *romaine* et au *Moyen âge*. — *Echelle :* 1/100.000. — *Légende :* K, Le Rivage à l'époque romaine (fonds de 10 mètres); — P, Le rivage au Moyen âge (fonds de 5 mètres); — F, Rivage actuel (Falaises); — R, *Rochers* actuellement submergés; — S, Plage de Sable; — S. G., Ancienne embouchure du *Goulet*; — *a*, *b*, *c*, les passes de l'Ancien Port gaulois; — A, Embouchure actuelle du Goulet; — N, Station néolithique de la Falaise; — C, Ruines du Manoir de Belesbat; — R, Le Château Régent; — S. R., Ruines romaines (La Rochette); — N. G, Nord géographique; — D, Dunes.

La Marche (Dépôts de VASE, en effet, entre les deux : Carte Thoulet) (FIG. 7).

2° Or, avec un tel relèvement, existait une *Anse* marquée entre l'*Islatte* et les *Vendeurs*, protégée par un rocher (bas-fond sans nom), situé à 2 mètres 50 sur l'eau, et au fond de laquelle était une *plage*, aplatie, aujourd'hui *submergée*, sur laquelle des navigateurs préromains jadis ont très bien pu *bâtir* une petite *ville*, plus ou moins fortifiée, voire une bourgade, comme à Saint-Gilles-sur-Vie.

3° Quand la presqu'île de l'*Islatte* fut coupée comme le Pont d'Yeu, par l'Océan, à la suite d'un affaissement lent du sol et

Digitized by Google

d'un cataclysme, bien entendu l'Océan a balayé toutes les constructions de cette plage, en détruisant la petite falaise peu élevée qui les portait (1).

Ce serait pour cela, dès lors :

a) Qu'il y aurait une *Légende de ville détruite* par l'Océan ;

b) Qu'on n'en trouve plus la moindre *trace* aujourd'hui.

c) Cette manière de voir est tout à fait confirmé par la tradition que l'abbé Baudry rapportait dès 1862, à savoir qu'on avait retrouvé, jadis, « les *vestiges* de l'*entrée* d'un PORT, sous la *Mer*, au niveau de l'embouchure du Goulet ! »

Il serait intéressant de savoir où il se trouve exactement, pour pouvoir les rechercher un jour. Malheureusement, dans la région, on n'a aucun souvenir des faits sur lesquels l'abbé Baudry s'est appuyé pour s'avancer pareillement.

J'ai retrouvé, dans des notes manuscrites personnelles, prises jadis je ne sais où, qu'au XI[e] siècle Bélesbat était encore un *Port de Mer*, ainsi que la Guittière, la Pépière de Longeville, le *Port Givré* (Port-Juré), etc. Mais je ne retrouve plus la référence pour Belesbat.

Analogies avec La Tranche. — Les phénomènes, qui se sont produits à la Tranche, bourgade située aussi sur le bord de l'Océan, mais notablement à l'Est de Belesbat, viennent à l'appui de cette hypothèse et de la désagrégation de la côte, depuis le Moyen âge et l'époque gallo-romaine.

a) En effet, au large de la Tranche, en plein Océan, existent les ruines d'une vieille *Eglise* (2), *submergée*, sur un *îlot* situé à 1 kilomètre de la côte [*Eglise Saint-Nicolas* (3)].

b) De plus, il y a un banc de *Tourbe* submergée, à 250 mètres de la terre ; on y voit 2 troncs d'arbres, de 0 mètre 45 de dia-

(1) La ville *détruite* et *submergée*, qui est à l'Ouest de Noirmoutier, d'après Bouquet de La Grye, et dont on voit toujours sous l'eau les substructions, plaide en faveur de cette hypothèse. — Ce fut peut-être aussi une Colonie *phénicienne*. Pas de légende.

(2) Légende du Tintement des Cloches englouties (*Terre vend.*, 1906, p. 17). — Légende du Volcan de la Tranche (Brochet, Mout.-les-Mauxf., p. 165).

(3) Patron des Marins, dans la contrée.

Digitized by Google

mètre, *debout*, noirs et très durs, à la limite des basses mers des grandes marées d'équinoxe !

Il n'est donc pas douteux qu'il y a eu un affaissement important du sol à *Carvor* (La Tranche), comme à *Bélesbat* (1) !

c) Il est tout à fait probable qu'aux temps préhistoriques les Rochers de l'Islatte, des Vendeurs, de la Marche, de la Pointe du *Groin du Cou*, formaient l'ancien *rivage primitif*, et que le *Goulet de Jard*, traînant ses eaux sur cette bande couverte de Dunes, et la presqu'île de Longeville — La Tranche, venait se jeter dans la mer, non pas au niveau de La Marche, mais plus au sud, près de la Pointe du Groin du Cou, au nord-ouest de la Roche de l'Aunis.

Sans cela, il serait impossible d'expliquer le nom que portait jadis l'Eglise submergée de *Saint-Nicolas* de la Tranche, qui existait au XIII[e] siècle (2) et qui se trouvait alors « *ad Gulam Jardi* » (3), c'est-à-dire à l'embouchure du *Goulet*, le fleuve le *Jard*, qui passe à Saint-Vincent-sur-Jard, comme on sait.

Il n'y avait donc pas jadis deux mers de chaque côté de la presqu'île de la Tranche ; mais le lit d'un fleuve à l'ouest, et à l'est, le golfe de la *ville d'Angles* !

Changement dans la Dune. — B. Fillon, ayant affirmé en 1864 que les Dunes de Belesbat avaient 40 à 50 pieds de haut, un tel chiffre ne peut s'expliquer que si ces Dunes puissantes ont *disparu* sous l'influence des vents, depuis 50 ans : ce qui est fort possible, au demeurant.

Ce qui est certain, c'est qu'aujourd'hui, à Belesbat même, la Dune ne dépasse guère 3 mètres. Mais je reconnais qu'à l'Est et à l'Ouest de ce lieu dit, il y a des dunes bien plus élevées. — Tout s'explique.

Dr MARCEL BAUDOUIN.

(*à suivre*)

(1) Les légendes de *Villes englouties* ne sont pas très rares en Vendée. Je les note simplement, pour mémoire, un peu plus loin.

(2) Savari de Mauléon y fit bénir son mariage.

(3) Charte dont l'original est aux Archives de la Vendée.

Digitized by Google

LE BEAU PAYS

Bocage agreste et clair, chemins bordés d'ajoncs,
Castelets suspendus aux penchants des collines,
Toits de ferme rustique où tombent les pigeons,
Ruisselets qui chantez et dont la voix câline

Engourdit dans le pré le crapaud aux yeux d'or
Et fait danser la pie autour d'un pied de menthe
Tandis que le grillon las de sonner s'endort
Et que le rossignol soupire et se lamente !

Moulin au corps fluet au fin casque d'ardoises,
Verger où bourdonne l'essaim qui fait le miel
Parmi les giroflées et les roses framboises
Et la pêche velue et le pommier vermeil !

Route souple onduleuse ainsi qu'un ruban d'or
Qui rattachez le val au coteau et la plaine
A l'étang, ce miroir qui double le décor,
Vers la forêt qui lance au loin sa fraîche haleine

La lande où le genêt dresse parmi ses dards
Les fleurets élégants des scirpes mouchetés,
Tandis que le roseau hausse son étendard
Et que l'arum enclos son cœur de chasteté !

Digitized by Google

Bocage où les oiseaux chantent leurs chants d'Amour,
Où si doux est le soir et si charmante l'aube
Où le ciel est de nacre et la nuit de velours
Au-dessus du moulin joyeux baignant son aube!

Les grands carrés de vigne et les carrés de choux
Ceux du trèfle incarnat et ceux du lin fragile
Sont bordés de garrics et de thyrses de houx
Que chausse dans la mousse un bon soulier d'argile.

Le flanc du coteau vert planté de châtaigniers
Donne asile aux faisans aux brunes bartavelles,
Chaque arbre a ses amis venus au pigeonnier
Pour essayer sa voix ou pour lisser ses ailes.

Des bœufs paisibles vont chaussés du fer pesant,
Et leur souffle bleuit leur muffle tout humide,
Derrière, à quelques pas, marche le paysan,
Un gars solide et cependant à l'air timide.

Ils regagnent la ferme où fume la Mogette,
Ou le lard rissolant rissole en le poêlon
La moelleuse fraissure, et, près de la galette
Le galant tourtisseau, sous le sucre tout blond!

Ah! les festins heureux près de l'âtre embrasé!
La joyeuse ripaille et le bon petit vin
Dont le chapon doré est d'abord arrosé
Et qui fait éclater des rires enfantins!

Bocage... O souvenir... je te dois cette page,
Pour les enchantements de tes charmants matins,
Pour tout ce qu'en mon cœur j'amassai de butin
Et d'amour pour Ton sol... Merci à Toi... Bocage!

Paris, 10 Janvier 1922.

Lucie MAYEN.

Digitized by Google

Charette et la Milice Nantaise

Avril-Juin 1793

Depuis les récits de Beauchamps (1806) et de Le Bouvier des Mortiers (1809) un nombre considérable de narrations ont rappelé les mémorables événements qni en 1793 agitèrent les communes de Machecoul et de Legé. Alfred Lallié, Chassin, Bittard des Portes, dans des œuvres sévèrement documentées et relativement récentes, semblaient avoir fixé les faits qui s'y passèrent, quand la *Revue du Bas-Poitou*, sous le titre de *Comité royaliste de Pallaun*, et sous la plume de M. Waitzen-Necker, vint apporter à leurs travaux, le fruit d'une documentation nouvelle et l'avantage précieux d'une connaissance exacte de la contrée.

Si j'en excepte M. Lallié, qui écrivit son *District de Machecoul* avec une idée spéciale, à aucun de ces historiens ne vint l'idée de poursuivre leurs recherches aux Archives de la Loire-Inférieure et d'en tirer les curieux documents qui y dormaient. Là, la composition des armées républicaines, jusqu'ici connues, s'y trouve modifiée ; des pièces, qui ont un intérêt historique

Digitized by Google

évident, n'ont pas été publiées, et la grande victoire de Charette à Saint-Colombin, sur laquelle Chassin, si prolixe autrement, n'a pas insisté, s'y révèle dans un récit républicain absolument inconnu.

Au début d'une campagne, commencée le 20 Avril et qui se termina exactement le 14 Juin, les forces militaires nantaises — volontaires et gardes nationaux — formèrent le principal contingent de l'armée de Beysser. C'est sur leur infortune que nous allons narrer. Elles eurent surtout le malheur de heurter leur inexpérience à Charette, inaugurant un système osé et nouveau de combattre ; en moins d'un mois une partie des leurs étaient capturés par le célèbre vendéen ; les autres découragés, anémiés et malheureusement conduits, disparaissaient des lieux du combat.

Ecrivant sur la vue de certains documents inédits, mais sur des événements, ici même, fort bien fixés par M. Waitzen-Necker, nous aurons soin de ne prolonger notre récit que dans le rappel de faits pouvant à nouveau attirer l'attention bienveillante des lecteurs de la *Revue*.

I

Poursuivant une idée chimérique, l'Assemblée Nationale voulut que la défense du pays soit issue des forces militaires locales, régulièrement constituées. Le 14 Octobre 1791, elle vota une loi modifiant les statuts de la garde nationale qui déjà existait. Les administrations et la masse des citoyens Nantais ne montrèrent aucun empressement à l'organisation qui s'imposait. Ce n'est que le 27 Septembre 1792 que 11.385 citoyens purent être divisés en 19 bataillons.

A cette époque les tragiques événements, qui ensanglantèrent Paris, vinrent agiter les esprits ; les Administrations et la bourgeoisie de Nantes se rallièrent au parti girondin, croyant y trouver une direction moins inhumaine, et furent plus attentifs aux choses de la politique qu'à l'instruction de leur milieu.

Quand l'insurrection des campagnes éclata (Mars 1793), seules les compagnies de grenadiers, généralement composées des anciens volontaires nationaux de 1789, présentaient l'aspect de bonnes troupes ; quelques autres bataillons étaient bien armés

Digitized by Google

ou équipés, mais n'avaient encore aucun entraînement militaire. Par impossibilité matérielle, au plus fort du danger, l'effort local, qui alors fut considérable, ne permit d'armer que 4.500 hommes ; les autres furent munis de piques (1).

L'ardeur militaire des Nantais à combattre l'insurrection ne calma pas leurs rancœurs politiques; ils continuèrent à s'élever contre la Montagne, les Sections Parisiennes et les Représentants que la Convention leur envoya. Toute leur histoire, dans ces mois d'agitation, est subjective de cette double mentalité.

L'insurrection, qui depuis la mise en vigueur des lois confessionnelles, existait à l'état latent, n'en surprit pas moins les Pouvoirs Publics et les Nantais. Toutes les communes rurales de la Loire-Inférieure se révoltèrent et cessèrent de diriger leurs approvisionnements sur Nantes. Il fallait à la fois exister, faire respecter les décrets du 24 Février sur le recrutement et ramener le calme dans les localités troublées. Aucune troupe régulière n'existant, les corps administratifs firent partir les compagnies de gardes nationaux organisées. Le résultat de ces très nombreuses expéditions fut décevant, sans résultat, la cause de lourdes pertes, de grandes fatigues et d'un découragement certain pour des soldats-citoyens non entraînés.

Mais le détail de ces événements, que nous avons produit ailleurs, n'a ici que la valeur d'un point de départ et celui de prouver dans quel état de dépression se trouvaient déjà les milices nantaises lors de la longue campagne dont nous allons parler.

Les dramatiques événements qui se passèrent à Machecoul, centre d'un district, furent de suite connus à Nantes. Dès le 12 Mars, 400 gardes, accompagnés d'un gros de cavalerie et traînant deux canons, furent envoyés à Saint-Philbert de Grand-Lieu, avec l'ordre de poursuivre jusqu'à Machecoul. A la suite d'événements déjà racontés, et, d'un combat violent (2) les Nantais, avisés du rassemblement considérable existant à Machecoul, regagnèrent leur ville. « Ce fut un acte de prudence,

(1) Arch. dép. de la Loire-Inférieure L. 458, 598. — Arch. mun. de Nantes, C. H. 3.

(2) A. Lallié. Le District de Machecoul.

Digitized by Google

écrit Chevalier, curé de Saint-Lurnine de Coutais, personnage très en vue de l'époque, car le lendemain il arriva à Saint-Philbert, une si grande quantité d'hommes armés que c'était fait d'eux s'ils eussent séjournés ».

A la fin de Mars arrivèrent presque ensemble, l'adjudant général Laval, officier distingué, et le montagnard Fouché, dont le premier soin fut de révoquer le maire girondin Baco, placé à la tête du Comité central des trois corps constitués. Fouché, profitant de la présence d'un officier de carrière, conçut le plan bizarre d'une nouvelle expédition sur Machecoul, en faisant défiler la troupe nantaise par Paimbœuf; c'est-à-dire en doublant la distance à parcourir. Le 30 Mars, Laval arrivait à Paimbœuf à la tête de gardes nationaux, d'un bataillon de la Seine-et-Marne et de quelques artilleurs. Le 31, il partait pour Arthon (direction de Machecoul), devant le lendemain être appuyé par la garnison de Paimbœuf, dans laquelle comptait l'excellent bataillon de marins de la garde nationale nantaise. En suivant le récit de la Société Populaire de Paimbœuf, le tocsin, de communes en communes, signala la marche de la petite armée. Est-ce Charette, dont la notoriété s'établissait, qui groupa de valeureux paysans, nous le savons. Toujours est-il qu'en arrivant à Sainte-Pazanne, Laval fut attaqué, eut dix hommes de tués, de nombreux blessés, perdit son équipage, et revint à Paimbœuf en complète déroute.

Voici en quels termes le District de Paimbœuf annonça à Nantes le désastre d'une expédition, jusqu'ici inconnue.

Du 3 Avril : « Vous avez appris la triste issue de la marche du citoyen Laval; parti le 30 pour Machecoul. Vous savez que son retour, peut être considéré comme une vraie déroute. De sorte que l'arrivée de cette troupe n'aura eu pour effet que de nous gêner beaucoup quant à nos subsistances :

« Nous avons été de très mauvaise augure en voyant la mauvaise composition de ce détachement, rempli de gens sans expérience dans le maniement des armes, et chargé (encombré) de paysans sans armes ou mal armés... Les officiers de Laval ont dit hier que ceux qui voudraient s'en retourner auraient une

(1) Verger. Arch. cur. Arr. de Sainte-Pazanne.

Digitized by Google

permission... Le général nous répéta que 400 hommes de bonne volonté lui seront plus utiles que mêlés avec tant de gens sans instruction militaire et sans bonne volonté ».

Laval, modestement, se contenta d'écrire à Nantes « que les circonstances l'avaient empêché d'aller à Machecoul (1) ».

A Machecoul, centre de la rébellion, de fâcheuses exécutions se poursuivaient. Les notables, que les circonstances avaient mis en évidence, n'eurent ni la moralité, ni l'autorité suffisantes, pour calmer l'effervescence de la première heure. Autrement les vues différentes, les compétitions, les jalousies, qui par la suite devaient tant amoindrir le parti royaliste se manifestaient déjà, et Charette, que son passé désignait pour le commandement, était discuté. Il était certain pourtant qu'une attaque sur la ville ne tarderait pas à se produire ; mais, peut-être par impossibilité, sûrement à la suite de discussions fâcheuses, ce fut avec une organisation presque nulle qu'on reçut les républicains. Par la suite le courage personnel des Vendéens, l'audace de Charette et l'insuffisance des adversaires furent les facteurs qui assurèrent les triomphes retentissants des premiers mois d'une longue guerre.

Avec le mois d'avril parvinrent à Nantes quelques bataillons de volontaires, ou de gardes nationaux ; leur indépendance fut de suite une cause de difficulté pour les officiers qui les dirigeaient (2). Le 16 y arrivait le général Beysser. Parti de Lorient, il venait dans une courte et facile campagne de ramener la paix dans les communes troublées du nord de la Loire. Après tant d'expéditions sans résultat, ce succès le mit en évidence ; mais son manque de dignité morale et l'insuffisance de ses connaissances militaires allaient bientôt être les causes de revers qu'un chef habile eût évités. Bref, on songea à lui pour soumettre le centre de rebellion du pays de Retz. Il amenait quelques faibles contingents réguliers et un excellent escadron de cavalerie. En trois jours son armée se forma.

(1) Arch. dép. L. 1131. L. 544.

(2) Deux bataillons de Rennes, amenés par Beysser et venus au secours de Nantes, au bout de quinze jours, et sans combattre, regagnent leurs foyers (affirmation du maire Baco, L 89). Exemple que l'on peut multiplier.

Digitized by Google

Dans sa présomption et dans le succès des premiers jours, Beysser écrivit au général Boulard, qui, avec l'armée des Sables, se défendait péniblement, « qu'avec 2.000 hommes il a fait l'ouvrage de 20.000. » Parlant ainsi il mentait, car au départ de Nantes son armée fut supérieure à 3.000 hommes ainsi qu'au même moment l'écrivait le commandant Wiëland. Peu après, son effectif varia entre 6 et 8.000 hommes; si l'on peut donner un chiffre exact à une armée dont les pertes de guerre et la désertion modifiaient journellement la composition.

En tous cas, l'élément nantais qui nous intéresse spécialement, fut de suite formé avec 330 hommes du deuxième bataillon départementaire (1), commandé par J.-B. Martin; avec 9 compagnies de 130 hommes, divisées en deux groupes « formées instantanément dans les divers bataillons de la garde nationale » avec 100 artilleurs, ayant la même origine, servant 8 pièces de canon. Un gros de la cavalerie complétait ce contingent de 15 à 1600 hommes (2). L'infanterie fut aux ordres du commandant Wiëland et Coëslier.

Le Samedi 20, l'armée s'ébranla : son avant-garde composée de 200 hommes du 4e de ligne et du deuxième départementaire (ce dernier n'ayant que trois semaines de formation). Parti à la première heure il prit la route de Machecoul. Mais le bruit de l'expédition s'était répandu, le Port-Saint-Père, poste stratégique de premier ordre, avait été occupé par Pageot, chef valeureux que la cruauté devait avilir (3); le pont y avait été coupé, quelques canons étaient mis en batterie, et de nombreux tirailleurs placés derrière les haies reçurent les républicains avec un feu violent. Un combat sérieux s'engagea; mais la supériorité numérique des

(1) Il fut levé au compte du département deux bataillons « dits départementaires. » Le premier commandé par Meuris, dans la plus monstrueuse des légendes, a conservé de sa défaite de Nort une renommée de gloire imméritée. Le second devint troisième bataillon de volontaires de la Loire-Inférieure, partit pour le Rhin, se distingua au second siège de Mayence et disparut dans la formation de la 193e demi-brigade.

(2) Cet effectif est reconstitué au moyen des feuilles de prêts qui se sont conservées, des ordres du colonel de la garde nationale Deurbroucq et de la composition du convoi qui accompagna la troupe; 20.000 cartouches lui fut distribué (*Arch. dép.* L *461*, *Arch. mun. C. G. V.*).

(3) « Il eût tué son père s'il l'eût trouvé parmi les Bleus, » écrit La Championnière.

Digitized by Google

républicains et l'importance d'une artillerie mieux servie obligèrent Pageot à se retirer après un combat de trois heures et demie.

Beysser écrivit que le combat lui coûtait la perte d'un volontaire (commandant de l'artillerie de Paris?) et 7 blessés (1). Il dissimulait ses pertes. Le deuxième départementaire seul y eût deux hommes de tués (2).

Le lendemain il fallut séjourner pour réorganiser l'armée, et demander à Nantes des munitions épuisées dans un premier combat.

Le 22, Beysser arrivait à Machecoul, quelques coups de canon s'échangèrent et la retraite de Charette, souvent narrée, lui permit d'entrer dans la ville. La trace des massacres qui s'y étaient poursuivis s'y remarquait. Le commandant Wiéland écrivit à Nantes que 400 personnes y avaient été égorgées. Ce nombre fut de suite porté à 600 (version de Goupilleau et d'autres). M. A. Lallie a désigné nominalement une centaine de victimes; depuis la publication de son *District de Machecoul*, il en a retrouvé d'autres, signalées sur son livre d'étude. Nous sommes certains que ces chiffres réels ont été dépassés. Mais cette discussion nous entraînerait loin de notre sujet.

Sur cette campagne voici une curieuse lettre qui vient s'ajouter à des récits souvent recommencés :

Louis Marchais, marchand charcutier, rue Fontenelle, ci-devant rue des Carmes, grenadier de la garde nationale, en garnison à Machecoul, à sa femme :

« Ma chère Amie,

« Tu crois que c'est par négligence que je n'ai pas écrit; en arrivant à Port-Saint-Père on m'a posé en sentinelle; c'est pour-

(1) Bibl. de Nantes, fonds Dugast-Matifeux, correspondance des généraux.

(2) Arch. dép. L 546. Aucun état ne s'est conservé des pertes considérables que fit alors la garde nationale. Il est impossible que des listes des victimes de guerre n'aient pas été dressées. Ce n'est que par des documents par à côté que le chercheur trouve quelques faibles renseignements sur ces stigmates douloureux de l'importance des combats. Cette remarque peut s'étendre à toutes les troupes républicaines qui pendant trois ans combattirent en Vendée. Encore faut-il remarquer que lorsque — massacres ou combats — des chiffres ont été donnés, l'esprit de parti les a généralement modifiés d'une façon invraisemblable.

Digitized by Google

quoi je n'ai pas écrit avec les autres.... Nous avons tiré au moins 250 coups de canon pour prendre le bourg et nous n'avons perdu qu'un canonnier. Nous avons tué et coupé en deux le canonnier des brigands comme il était pour ajuster. Il avait un canon de 24, deux de 6 avec deux pierriers. C'était plus difficile à prendre que Machecoul où nous n'avons pas tiré un coup de fusil, mais 21 coups de canon. Nous avons fusillé plusieurs individus dont un qui avait tué un prêtre constitutionnel dont on lui avait. . . . . (1); je n'ai jamais vu d'horreurs pareilles. Le cœur saigne quand on pense de voir 660 de tués et de massacrés dans Machecoul et surtout 3 canonniers qui avaient les menottes et étaient criblés de coups de briques.

« De Challans, nous avons été à la Garnache, Challans, Salertaine, Châteauneuf. Je crois que nous irons à la grande expédition de Noirmoutier. Les chefs demandent grâce; mais c'est au bout du fusil qu'ils auront grâce. Tous les jours on expédie les chefs de brigands de Machecoul; c'est une hache qui sert de guillotine et un sapeur qui les rase.... (2). »

Comme l'écrit Marchais, le 24 un bataillon nantais, aux ordres de Wielland, promena les couleurs républicaines dans le Marais; mais le lendemain Beysser le rappela le destinant à marcher sur Noirmoutier. Le sage Boulard, entouré d'ennemis et avec une armée peu nombreuse, s'était refusé à tenter cette expédition; mais depuis huit jours la chance poursuit Beysser; aucune difficulté sérieuse ne s'est élevée devant lui; et, malgré les avis que son collègue lui a fait parvenir, il semble ignorer la fertilité d'imagination et le courage de ses ennemis. Imprudemment le 26, le gros de son armée s'avance sur Bouin et Bourgneuf, laissant à Machecoul une garnison insuffisante. Charette très renseigné par des émissaires, formula le projet d'un hardi coup de main sur cette ville, clef du pays; mais les tergiversations de petits chefs jaloux et sans génie, firent différer une opération, qui, tentée quelques jours plus tard, échoua lamentablement.

Cependant, des renforts parvenaient à Beysser : le 39e de ligne et différents bataillons de volontaires arrivaient de Nantes. Par

(1) Certainement Méchin, curé constitutionnel de Brains, député à l'Assemblée constituante. Pris, amené à Machecoul, il périt après avoir été odieusement mutilé.

(2) Bibl. de Nantes. Fonds Dugast-Matifeux 22-32.

Digitized by Google

ailleurs le général Canclaux, qui commande en chef à la région connaît le désastre des troupes républicaines d'Anjou et la marche sur le pays de Retz; il écrit de Rennes au Ministre qu'il part aider Berruyer ou appuyer Beysser. Quand il arriva à Nantes, les deux étaient à secourir.

L'occupation de Noirmoutier fut l'œuvre des marins de l'escadre de Joyeuse qui, le 27, s'emparèrent des forts. Beysser n'eût qu'à intervenir pour recevoir la soumission des habitants; il laissa dans l'île le commandant Martin, du bataillon départementaire, avec la surprenante mission d'organiser en garde nationale des gens, qui, la veille, faisaient flotter le drapeau blanc. Wielland, excellent officier, qui à la suite d'un jugement inique, devait être fusillé avec d'Elbée, Wielland fut nommé commandant temporaire d'une garnison comptant 700 hommes. Mais, à la suite d'une discussion avec Beysser, le bataillon de gardes nationaux, qui en formait la partie importante déserta et rentra à Nantes. Nous ne connaissons pas la date exacte de cet événement que nous fixons aux premiers jours de mai (1).

A. VELASQUE.

(1) A Nantes cette désertion fut déplorée. Volney, qui se trouvait dans la ville écrivit le 20 Mai à la Convention : « Les grenadiers de Nantes, sans la permission de leurs chefs, sont rentrés chez eux. D'après les renseignements que j'ai recueillis la faute paraît être : 1° A la promesse qui leur avait été faite de ne les retenir que quelques jours, tandis qu'ils sont restés trois semaines sans tente et sans la plupart des choses nécessaires. 2° Aux propos de Beysser qui ont fourni des motifs de plaintes à des esprits ardents et ont aigri des amours-propres blessés.

Au mois de juin, cette première dispersion du contingent nantais, se renouvela avec les bataillons bordelais de l'armée de Boulard, qui commandait aux Sables.

Digitized by Google

NOS MORTS

Le Lieutenant-Colonel Marquis d'ELBÉE

Héritier d'un des plus glorieux noms de France, et fidèle continuateur des traditions de foi, de vaillance et de générosité que ce nom incarne dans l'histoire, le colonel Marquis d'Elbée, dont la haute intelligence égalait l'incomparable beauté morale, était la personnification la plus parfaite du gentilhomme français, du vrai noble.

Originaires de l'Ecosse, les d'Elbée étaient venus en France vers le milieu du xv[e] siècle et avaient d'abord servi dans la Garde écossaise sous Charles VII et Louis XI, dotant la marine et l'armée d'officiers supérieurs qui, par un trait distinctif de leur race, ne demandèrent jamais au Roi d'autre faveur que de mourir pour lui.

La branche dont est sorti le généralissime vendéen s'était établie en Anjou, à la Gobinière près de Beaupréau, dans les dernières années du xvii[e] siècle. Comme en témoigne la devise qui accompagne leurs armes (1), la fidélité et la valeur sont vertus héréditaires chez les d'Elbée.

Maurice d'Elbée, colonel du régiment de Bretagne avait été blessé grièvement à Fontenoy puis à Rosbach en défendant et sauvant le

(1) Armes : d'*argent à trois faces de gueules.*
Devise : *Intacta semper sanguine nostro.*

Digitized by Google

drapeau de son régiment; c'était le cousin du héros de la Vendée dont on sait l'admirable et tragique odyssée.

Le cher et grand ami que nous pleurons, et dont notre plume ne saura jamais assez exalter la belle et impeccable mémoire, était bien le digne fils de cette vaillante et illustre lignée.

Né à Vervins (Aisne), le 1er Novembre 1846, d'Adrien-Juste-Léonce et de Marie-Joséphine-Hyacinthe Vendeuil, Charles-Maurice, marquis d'Elbée, s'étant senti de bonne heure, comme tous les siens, appelé vers la carrière des armes, entra le 16 Octobre 1865 à l'Ecole spéciale militaire et après de brillantes études en sortit le 1er Octobre 1867 comme sous-lieutenant au 4e régiment d'Infanterie de Marine. C'est dans cette arme d'élite qu'il prit successivement part et avec une inlassable bravoure à la campagne du Sénégal (Janvier-Octobre 1870), à la campagne de France contre l'Allemagne (1870-1871) comme lieutenant dans l'Armée de la Loire, et à la répression de l'Insurrection communiste en Mars 1871. Nommé en 1873 lors de la campagne de Cochinchine, inspecteur des Affaires indigènes, il fit également partie, avec le grade de capitaine en 1876 de la Colonie expéditionnaire envoyée au Cambodge contre les rebelles de Si-Watha, frère du roi Norodom.

Les fatigues de ces multiples campagnes sous un climat parfois meurtrier avaient ébranlé sa santé et il revint malade en France en 1877. Il s'y trouva très isolé, ayant perdu successivement ses parents, sa sœur et ses deux frères.

Il n'avait alors d'autre fortune que son grade, mais il était riche des traditions d'honneur et de fidélité qu'il avait toujours su conserver intactes, et ses magnifiques qualités morales furent providentiellement récompensées. Le 20 Juillet 1879, alors qu'il venait d'être nommé capitaine major aux Chasseurs à pied à Dax, il épousait Mademoiselle Marthe-Marie-Jeanne Hoskier, fille de M. Emile Hoskier, banquier à Paris, chevalier de la Légion d'honneur, Consul général du Danemark qui avait assuré avec un remarquable dévouement le ravitaillement de Paris pendant le Siège de 1870.

De cette union, qui avait rapproché deux cœurs d'une si parfaite et si égale élévation de sentiments, naquirent dix enfants, dont sept fils, ces « sept beaux gars » dont le marquis d'Elbée était si justement fier en voyant s'éveiller et grandir dans leurs jeunes âmes toutes les vertus traditionnelles de la famille. Grâce à une éducation dont la tendresse n'avait jamais exclu la fermeté, il y avait au foyer du marquis d'Elbée une union parfaite de pensées et d'aspirations entre les enfants et leurs parents. Tous obéissaient aux mêmes principes, aux mêmes doctrines catholiques et sociales et jusque dans les moindres détails ils profes-

Digitized by Google

saient les mêmes idées. Le marquis d'Elbée était avant tout, un chef de famille, et ce qu'il voyait surtout chez le Pape comme chez le Roi, c'était le *Père*, bon par le cœur, fort par la tradition et étayé par l'institution.

Il avait tant lutté lui-même qu'il tenait à ce que ses enfants ne fussent pas des oisifs, et que dans le domaine du travail comme dans tous autres ils fussent les premiers et des modèles. Ses vœux furent abondamment comblés, et chacun de ses fils sût se distinguer et se montrer digne de sa Maison, que ce fut dans les Lettres, les Sciences ou dans la Carrière des Armes (1).

Après les douces joies de cette exquise intimité familiale, dont nous avons été maintes fois à Paris le témoin édifié, Dieu réservait à l'admirable chrétien qu'était le marquis d'Elbée une douloureuse série d'épreuves.

En Mai 1897 il avait le grand chagrin de perdre au Bazar de la Charité, dans les tragiques circonstances que l'on sait, sa belle-mère Madame Hoskier et Madame Roland-Gosselin, sa belle-sœur pour lesquelles il avait une très vive affection.

Puis en 1906, il voyait avec une profonde douleur sa belle couronne de dix enfants entamée par la mort. Sa fille aînée, Germaine, vicomtesse de Partouneaux qui était vraiment l'aînée par le rayonnement de son charme et de ses qualités, était rappelée à Dieu en pleine jeunesse.

Quelques années auparavant, le marquis d'Elbée avait dû quitter l'armée, écœuré du rôle que l'on exigeait d'elle. Il était alors lieutenant-colonel au 23e régiment d'Infanterie à Bourg, titulaire de la Légion d'honneur et de la Médaille coloniale.

Une épreuve d'un autre genre, et non la moindre, lui était réservée : à la suite d'une violente polémique, il eut à subir une terrible lutte intime entre ses convictions religieuses et son honneur de soldat. La marquise d'Elbée qui fut toujours la compagne admirable, intelligente et forte, nous a confié un jour l'atroce angoisse qu'éprouva alors le marquis d'Elbée.

Chrétien avant tout, il refusa de se battre et il en fut récompensé par d'innombrables témoignages de sympathies et de félicitations. Et Paris, qui sait toujours faire écho aux nobles sentiments, lui offrit même une candidature au Parlement qu'il déclina.

(1) *Jean*, chef actuel du nom et des armes, rédacteur en chef de la *Revue hebdomadaire* ;
Philippe et *Bertrand*, ingénieurs-chimistes, morts au Champ d'honneur ;
François, officier de carrière, mort au Champ d'honneur ;
Christian, lieutenant au 49e régiment d'Infanterie, actuellement en congé ;
Gonzague, reçu à Saint-Cyr, en 1914, mort au Champ d'honneur ;
Claude, en religion frère Jean du Cœur de Jésus.

Digitized by Google

Profondément attaché à la Vendée dont il se fit si souvent ici l'éloquent historien, il avait rêvé après sa retraite, de venir se fixer dans ce Bocage où est encore pieusement gardé le nom de d'Elbée. Pour plusieurs raisons il en fut empêché et vint s'établir au pays basque, sur une terre également fidèle à ses traditions et à ses croyances et qui était bien faite pour plaire à son âme de chrétien et de régionaliste. Il y connut, dans le site admirable de Guéthary, quelques belles et enchanteresses années, consacrées tout entières à la défense de l'Eglise et de la cause Monarchique dont il fut toujours le loyal et dévoué serviteur.

Mais dès 1913, la première atteinte de la maladie qui devait l'emporter, vint jeter l'inquiétude au milieu des siens; après l'activité militaire, la vie sédentaire que ses goûts de travailleur et d'érudit exigaient de lui fut fatale à sa santé.

Cependant le marquis d'Elbée entendit sans défaillir le tocsin du 1er Août 1914. Soldat dans l'âme, sa peine fut plus grande encore de ne pouvoir partir que de voir partir ses sept fils dont il était si fier. « Faites mieux que les autres », leur dit-il en les pressant une dernière fois sur son cœur. Et Dieu sait ce que firent ces jeunes et sublimes héros!

Immobilisé dans son fauteuil, tel le grand d'Elbée, le martyr vendéen, accablé lui aussi de blessures affreuses, il apprit tour à tour les plus douloureuses nouvelles : quatre de ses fils tombés au Champ d'honneur ou disparus, deux autres blessés. Patriote avant tout, il oubliait son propre sacrifice pour ne songer qu'au salut de la France.

Mais quand vint l'armistice et qu'il ne vit pas revenir les deux fils qu'il croyait prisonniers, François et Gonzague, et qu'il aimait tant parce qu'ils avaient choisi la vraie carrière des d'Elbée, les armes, il eut une nouvelle attaque et dut s'aliter.

Pendant trois ans il resta immobile sur un petit lit de fer, tel qu'en ont les grands saints qui ont fait abandon de tout, ses yeux fixés sur son Sacré-Cœur, sur les trois fils qui lui restaient, ne vivant plus que d'une intense vie intérieure, faite de résignation à la volonté de Dieu, du souvenir des jours heureux d'autrefois, et d'ardentes prières. Il restait silencieux, ne se plaignant jamais et attendait impatiemment la mort qui lui rendrait ses fils.

Cette sublime et touchante attitude du marquis d'Elbée était bien le digne couronnement de son existence, parfait modèle de vie chrétienne, de foi ardente, de piété et de charité. Son amour passionné de la Vérité se manifestait sous toutes les formes, et il n'était pas une œuvre pieuse, intellectuelle ou sociale qui n'eût attiré sa sympathie ou sa générosité.

Camérier secret de Cape et d'Epée de Sa Sainteté, il était aussi

Digitized by Google

vice-président de l'Association de Secours Mutuels des Chevaliers pontificaux; membre du Comité Catholique de Défense religieuse; du Comité « Honneur et Conscience »; de la Société de Saint-Vincent-de-Paul; du Tiers-Ordre de Saint-Dominique; de l'Adoration Perpétuelle de Montmartre et Brancardier-chef de Lourdes.

Avant de fermer les yeux à cet admirable serviteur de sa cause, Dieu lui réservait une suprême épreuve : son fils, Claude, qui n'avait presque jamais quitté son chevet, entrait en religion.... Il accepta cette épreuve avec un sentiment de fierté et s'adressant à son fils, il lui dit ces simples mots : « *Tu es sacerdos in æternum!* » Puis, se parlant à lui-même, il murmura doucement : « Encore un! celui-là, Dieu me le prend vivant!... Que sa sainte volonté soit faite! »

Et ce fut la seule plainte qui sortit de cette âme d'élite...

Revêtu de la livrée de Saint-François, il s'éteignit pieusement, le 23 Janvier 1922, alors que tintait l'Angélus, achevant sa vie comme il l'avait vécue, saintement, noblement, en grand chétien, en vrai gentilhomme, laissant à ses enfants le précieux héritage d'une vie de devoir, d'honneur et de fidélité à tous ses principes.

Quant à nous qui avons intimement connu le marquis d'Elbée, qui avons goûté de près tout le charme de son amitié et tout le prix de sa collaboration, nous n'oublierons jamais l'attrait puissant qui résultait en lui de l'alliance de la grandeur de la pensée avec la générosité du cœur. Riche de convictions qu'il savait mettre en pratique, il était un juste appréciateur des mérites et des efforts, et la fidélité de son affection n'avait d'égale que la bonté de son âme chevaleresque.

Et le grand chagrin que nous a causé sa mort n'a été atténué que par la certitude de retrouver en ceux auxquels il a légué son nom toutes les éminentes vertus que nous admirions en lui.

RENÉ VALLETTE.

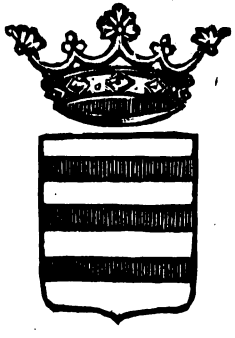

Digitized by Google

Les Publications du Marquis d'Elbée

1893. *Lettre sur la Vendée* (Etoile du Dimanche, Supplément Gazette de France du 5 Mars 1893).

1894. *Le Généralissime d'Elbée* (Lettre du Marquis d'Elbée à l'abbé Deniau, curé de Saint-Macaire-en-Mauges. Revue des Facultés catholiques de l'Ouest, n° 11, 4e Année, 14 Octobre 1894).

1898. *La Mort de d'Elbée. — Noirmoutier Janvier 1794* (Revue du Bas-Poitou, Septembre 1897 et Janvier 1898, Juillet, Août, Septembre 1898).

Légendaires et Documentaires. Lettres à René Vallette (Revue du Bas-Poitou, Janvier 1898-Juin 1898).

La Vendée catholique jugée par les Protestants (Journal La Vérité, 31 Décembre 1898).

Intermédiaire des Chercheurs et Curieux (Réponses signées L. B.).

1899. *Œufs pourris et Coups de Canne* (Vérité, Jeudi 8 Juin 1899).

Mission française (Vérité, 25 Septembre 1899).

1900. *Nations tenaces* (Vérité, 10 Mars 1900).

Bruits de Guerre (Vérité, 23 Mars 1900).

Discours de M. le Marquis d'Elbée (à l'Assemblée principale de l'Association des Demoiselles employées dans le Commerce, 13 Mai 1900). Publié à Tours, Barbot-Devines, 1900.

Discours du Lieutenant-Colonel Marquis d'Elbée (Fête annuelle de Gymnastique de l'Ecole des Frères de la Riche, 15 Juillet 1900).

1901. *Discours du Lieutenant-Colonel Marquis d'Elbée* (A la séance de la Société Saint-Joseph pour les Conscrits de la Classe 1900. 13 Janvier 1901).

1901. *Un Vieux Soldat de la Grande Guerre : Guy Richaudeau*, avec un portrait (Revue du Bas-Poitou, Septembre 1901).

1902. *Discours du Lieutenant-Colonel Marquis d'Elbée* à l'Assemblée Générale de la Société de Saint-Vincent-de-Paul de Tours, 21 Juillet 1902, Imprimerie Paul Bousrez, Tours, 1902).

1902. *La Duchesse de Berry à Beaupréau (7 Juillet 1827).*

Un Monument au Généralissime d'Elbée (Anjou historique nos de Juillet et Novembre 1902).

1903. *Une Signature du Brevet de Cathelineau* (Anjou historique, no de Septembre 1903).

Intermédiaire des Chercheurs et Curieux (Pseudonymes " Ex-Libris " à partir de 1903).

A Lourdes (Avant-Garde du 1er Mai 1903, no 297, Gazette de France 1er et 2 Mai 1903, signature : Un Pèlerin).

Les Faux Fuyants (Vérité du 4 Mai 1903).

Digitized by Google

L'abbé Bossard. Article nécrologique (Revue du Bas-Poitou).

1905. *Un peu plus de Justice* (Gazette de France, 19 Septembre 1905).

La dernière Histoire des Guerres de la Vendée, Abbé Eugène Bossard et Marquis d'Elbée. (Revue des Facultés catholiques de l'Ouest, Siraudeau, Angers, 1905).

Préface au Vieux Bocage qui s'en va (Revue du Bas-Poitou, 1er fascicule 1906).

1906. *Lettre Préface* au " Chez nous " de l'abbé F. Charpentier.

La Rochejaquelein et d'Elbée, Lettre à E. Béraud, rédacteur en chef de la Revue de l'Ouest (30 Octobre 1906).

1907. *Lettres à Madame Biré* (Lyon, Imp. E. Vitte, 1907).

1907. *Kléber en Vendée* (Revue de l'Ouest, no du 20 Juillet 1907).

1909. *La famille du Général d'Elbée*, ou Réponse à un factum (Extrait de la Revue du Bas-Poitou).

1910. *Nos Morts. — M. René Bittard des Portes* (Revue du Bas-Poitou, 1910, p. 308).

1911. *Un Emissaire de M. de Charette* (1793-1795) — *M. de la Robrie* (Revue du Bas-Poitou, 1911, p. 231).

Nos Morts. — L'abbé Ferdinand Charpentier (Revue du Bas-Poitou, 1911, p. 409).

1912. *M. de la Robrie* (suite), (Revue du Bas-Poitou, 1912, p. 113-313).

1913. *M. de la Robrie* (suite), (Revue du Bas-Poitou, 1913, p. 1).

La Vie littéraire. — L'Epopée Vendéenne, de M. Gautherot (Revue du Bas-Poitou, 1913, p. 379).

1914. *Pour l'histoire merveilleuse des Géants de la Vendée. — Lettre Préface* (Revue du Bas-Poitou, 1914, p. 166).

Mission d'émigré en Vendée. — Le Colonel d'Angély (Revue du Bas-Poitou 1914, p. 222 et 309).

1915. *Mission d'émigré* (suite et fin), (Revue du Bas-Poitou, p. 32 et 115).

Digitized by Google

PAUL BAUDRY

AUTOUR D'UNE EXPOSITION

A l'occasion de l'Exposition faite à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, des cartons et dessins, des principales œuvres de notre illustre compatriote Paul Baudry, le Gaulois *a publié ce charmant article que nous nous faisons un plaisir de reproduire ici, trop heureux de rendre ainsi un nouvel hommage au merveilleux talent de l'éminent peintre Vendéen.*

N. D. L. D.

Baudry enfant voulait être musicien. Un petit violon à la main, il allait dans les fêtes, les assemblées et les mariages ; lorsque, l'archet entre les doigts, la tête penchée sur son instrument, il en faisait vibrer les cordes, il lui semblait entendre la campagne, le ciel, l'immensité parler à son oreille... Il écoutait avec enivrement et se jurait, dès qu'il serait un homme, de recueillir dévotement les voix de la nature.

Mais — il ne sut jamais ni comment ni pourquoi — un jour la fantaisie lui prit de dessiner. Il considérait tout avec des yeux nouveaux. Les formes et les couleurs l'éblouissaient. Il n'écoutait plus la plainte du vent monter de l'horizon et passer dans les arbres. Il regardait avec ravissement la lumière animer les choses de sa divine caresse. Il rêvait d'être peintre...

Lorsqu'il apercevait son violon, saisi de remords, il repartait en tête des noces, grisé d'harmonie, repris tout entier par la musique. Cette lutte dura quelque temps ; puis, ses croquis d'enfant solennellement exposés dans la mairie de sa ville natale, la Roche-sur-Yon, l'arrachèrent à ses indécisions. Il fut peintre, il fut grand

Digitized by Google

peintre, il célébra par la couleur et par le dessin la splendeur des êtres et des choses. Il vit Paris; il vit Rome; il marcha de succès en succès.

Il n'avait tout de même pas oublié le petit violon qui répétait si joliment à son oreille les murmures des champs et des bois, et il lui restait un mystérieux regret, lorsqu'un jour on lui demanda de décorer par des peintures le *Foyer de l'Opéra*. Baudry ressentit une joie profonde. Il allait pouvoir glorifier la musique, soulager l'ardeur qui couvait en lui depuis son enfance.

Devant cette tâche magnifique, le grand artiste, pris d'une timidité de jeune rapin, voulut comme un élève aller consulter les maîtres. Il s'astreignit à copier les figures de la Sixtine à Rome, les cartons de Raphaël à Londres. Ensuite il se mit au travail. Il choisit comme atelier une salle énorme au sommet de l'Opéra et s'y enferma. Il vécut là dix ans parmi les courants d'air, couchant dans un coin et s'emmitouflant de capuchon et de couvertures durant ses séances. Cinq cents mètres carrés de murailles peintes, trois mille plafonds, douze voussures, dix dessus de portes, huit panneaux célébrèrent la musique et son rôle dans l'histoire de l'humanité. Auprès des plafonds qui montraient la Mélodie et l'Harmonie entre la Gloire et la Poésie, Baudry raconta les fables charmantes d'*Orphée et d'Eurydice*, de *Jupiter et des Corybantes*, il dit la furie entraînante du clairon dans *L'Assaut* et la pureté des harpes et des violes dans *Le Sommeil de sainte Cécile*...

L'Ecole des Beaux-Arts expose, comme l'on sait, un ensemble de cartons, de dessins, d'études où reparaît la genèse du colossal travail que fut la décoration de l'Opéra.

Ch. Moreau-Vauthier.

Digitized by Google

La Vendée au Salon

Jamais le nombre des artistes vendéens n'a été aussi restreint que cette année : la mort a privé la Nationale des deux excellents maîtres qu'étaient Auguste Lepère et Milcendeau, perte difficilement réparable, et qui affecte non seulement notre province, mais l'art français lui-même ; toutefois deux tableaux très intéressants de M. Charlopeau, de Fontenay-le-Comte, une *Nature morte* et un *Paysage* de Nieul-sur-Mer, méritent une mention plus qu'honorable.

C'est donc au Salon des Artistes Français que nous trouvons plusieurs compatriotes, une trinité qui compte un peintre, un sculpteur, un graveur.

L'unique et jolie toile qu'expose M. R. Rousseau-Decelle, le *Pesage d'Auteuil*, figure dans la salle nº 1 ; elle est toute de lumière et d'élégance, remplie de scintillante harmonie. Le peintre des dunes de Préfailles, des coins discrets de notre Bocage, l'évocateur de l'histoire de la Vendée et des grandes scènes oratoires de notre temps sait aussi, comme les maîtres du XVIIIe siècle, toucher d'un pinceau spirituel et léger aux colifichets si changeants de la mode contemporaine et les fixer pour la grande joie et le profit des chercheurs de l'avenir.

M. Arthur Guéniot présente un beau groupe de bronze, marin et fantassin, commandé par la Ville de Dinan en souvenir des morts de la guerre. — On retrouve aisément, dans la facture simple et noble des deux humbles vainqueurs de 1918, la main et la pensée qui créèrent le célèbre *Beaumanoir*, érigeant depuis longtemps déjà sa fière silhouette sur l'une des places de l'antique cité bretonne.

Digitized by Google

Deux autres œuvres sont signées par le même artiste : un groupe de marbre, intitulé *Dernier accueil*, d'une sobre et mélancolique impression, destiné à un autel mortuaire de Dinan, — et un buste charmant de sa fille, Mademoiselle Madeleine Guéniot.

M. Marcel Fleury a gravé vingt-quatre eaux-fortes originales en illustration de l'ouvrage d'un jeune poète qui signait *Jean l'Hiver*, et dont le titre, trop mérité, hélas ! est le *Beau Sacrifice*.

Blessé dans un premier combat, soigné à Parthenay et de retour en ligne, tué en Belgique, devant le château de Hoodge, le lyrique écrivain a du moins été pieusement interprété par M. Marcel Fleury, dans cette œuvre très étudiée où la pointe, sans aucun des trucs un peu artificiels que connaissent tous les amateurs de gravure, a produit avec une rare éloquence le château de Chillac en Charente ; ce grand salon, en face « de l'âtre éclatant comme un antique autel » où le poète a fait déjà le sacrifice de sa vie ; les aspects divers de Parthenay, Notre-Dame de la Couldre, la Chapelle de l'hôpital ; la mélancolie des soirs d'automne dans un parc assombri ; enfin le dramatique manoir de Hoodge, qui a vu tant d'héroïques hécatombes, et dont la bataille n'a pas laissé une pierre debout.

M. Marcel Fleury met en ce moment la dernière main au tirage de sa série d'eaux-fortes originales sur La Rochelle, et nous prépare pour cet été de belles estampes angevines, attendues avec quelque impatience par leurs souscripteurs.

***

Si nous avons dû constater, au début de ces courtes notes, l'absence d'artistes vendéens à la Nationale, du moins est-il juste de féliciter le secrétaire-général de ce Salon, notre compatriote M. Raguet, pour la belle tenue et l'ensemble de son exposition.

Les artistes japonais ont, dans une aile du palais, une merveilleuse collection de peintures modernes et d'étoffes anciennes ou contemporaines ; il est oiseux de dire combien la présentation de ces œuvres d'un art subtil, raffiné, mystérieux même, a plu au monde artistique, qui doit à M. Raguet cette excellente initiative, dont les années qui viennent verront la confirmation par un appel successif aux diverses écoles étrangères.

L. DE LA CHANONIE.

Digitized by Google

CHRONIQUE

L'abondance des matières nous oblige de renvoyer au prochain fascicule la Chronique complète, le Carnet Mondain, la Nécrologie et la Bibliographie qui devaient trouver place ici.

Mais dès à présent du moins, nous tenons à nous incliner avec un profond et affectueux respect, devant la tombe si prématurément ouverte de notre cher et vaillant ami *Jacques de la Débutrie*, terrassé en peu de jours par un mal aussi imprévu qu'implacable, et dans des circonstances telles que l'ardent lutteur politique qu'il était semble avoir voulu nous donner jusque dans la mort l'exemple de la plus belle et de la plus admirable énergie morale.

Serviteur passionné de la Monarchie, Jacques de la Débutrie n'avait pas un moindre amour pour l'Eglise. Et comme on l'a justement dit, il avait la foi simple et rude, sans aucune diminution, de ces anciens Vendéens dont il savait si bien l'histoire et dont il continuait si parfaitement les traditions.

En termes d'une haute et délicate éloquence, notre ami M. Charles de Suyrot, le dévoué Président de la Section Vendéenne d'Action Française, a fait le jour de ses obsèques, auxquelles nous avons eu l'immense regret de ne pouvoir assister, les justes et mérités éloges de ce précieux et regretté champion de la cause monarchique, tombé en vrai soldat et en grand chrétien au service de son Roi.

Nous nous associons de tout cœur aux sentiments que M. de Suyrot a si magnifiquement exprimés à cette heure particulièrement douloureuse, et renouvelons à Madame et à Mesdemoiselles de la Débutrie, l'hommage ému de nos plus vives et plus respectueuses condoléances.

R. DE THIVERÇAY.

Le Directeur-Gérant : RENÉ VALLETTE

FONTENAY-LE-COMTE. — IMPRIMERIE HENRI LUSSAUD.

Digitized by Google

REVUE DU BAS-POITOU -- ANNONCES

LE COURRIER DE LA PRESSE

21, boulevard Montmartre

Pouvoir recueillir dans les journaux du monde entier tout ce qui paraît sur un sujet quelconque, sur une question dont on aime à s'occuper ; surtout ce que l'on dit de vous et de vos œuvres dans la presse, qui ne le souhaite parmi les hommes politiques, les écrivains, les artistes ? Tel est le but du *Courrier de la Presse.*

Le **COURRIER** de la **PRESSE** reçoit, sans frais, les **ABONNEMENTS** et **ANNONCES** pour tous les Journaux et Revues.

ARGUS DE LA PRESSE

Le plus ancien bureau de coupures de Journaux

L'*Argus de la Presse* se charge de toutes les recherches rétrospectives et documentaires qu'on voudra bien lui offrir.

L'ARGUS lit 8,000 journaux par jour.

Ecrire *12, rue du Faubourg-Montmartre,* PARIS.

CRÉDIT DE L'OUEST

Société Anonyme au Capital de 50 millions

Siège Social à Angers, 17, rue Voltaire

Succursale à *FONTENAY-LE-COMTE*

(Banque E. AMÉDÉE et Cie près le Pont-Neuf)

AGENCES

La Roche-sur-Yon, Les Sables-d'Olonne, Luçon, Chantonnay, Challans, Les Herbiers et Saint-Gilles-sur-Vie.

LE CRÉDIT DE L'OUEST

Se charge de toutes Opérations de Banque et de Bourse.
Paie tous les Coupons sans Frais.
Reçoit sans Frais les Souscriptions à toutes les Émissions.
Loue des Coffres-forts, etc., etc.

Digitized by Google

UN NOUVEAU PRÉLAT VENDÉEN

MONSEIGNEUR MIGNEN

EVÊQUE DE MONTPELLIER

La *Revue du Bas-Poitou* est heureuse de saluer en M. l'abbé Mignen, supérieur du Grand Séminaire de Luçon, l'évêque nommé de Montpellier. Cette nouvelle, qui est pour la Vendée une grande joie et un grand honneur, n'a surpris personne, car tous connaissaient les titres de l'élu au choix du Souverain Pontife.

Mgr Mignen (René), né le 19 Janvier 1875 à la Chapelle-Palluau, fit ses humanités au Petit Séminaire des Sables-d'Olonne, commença ses études théologiques au Grand Séminaire de Luçon et les acheva à Rome au Séminaire français d'où il sortit avec le grade de docteur en droit canonique. Il fut ensuite nommé pro-secrétaire à l'évêché le 15 Juillet 1897, ordonné prêtre le 18 Décembre de la même année, nommé chanoine honoraire le 20 Novembre 1902, directeur au Grand

Digitized by Google

Séminaire le 1er Octobre 1905 et supérieur du Grand Séminaire à la rentrée d'Octobre 1909. — Comme directeur, il fut successivement chargé d'enseigner l'histoire ecclésiastique, le droit canonique et la théologie dogmatique. Comme supérieur, il s'était réservé le cours de Pastorale.

Mgr Mignen compte en sa famille un évêque, Mgr Couperie, né lui aussi à la Chapelle-Palluau et, dit-on, dans la maison même où vit le jour le nouvel évêque ds Montpellier. Nommé évêque de Babylone en 1820, Mgr Couperie mourut à Bagdad, en 1831, en soignant les cholériques.

La Vendée qui, au cours du siècle dernier, n'a pas fourni moins de dix évêques aux pays de missions, n'en avait donné que deux sur les sièges épiscopaux de France. Mgr Mignen sera le troisième. Les deux qui l'ont précédé sont Mgr Paillou mort évêque de La Rochelle en 1826 et Mgr Raillon, ancien curé de Montaigu, mort archevêque d'Aix en 1835 (1).

Ce qui caractérise l'évêque élu de Montpellier, c'est, avec les belles vertus qui ornent son âme, une connaissance approfondie des sciences ecclésiastiques, comprenant la théologie, le droit canonique et l'histoire de l'Eglise, toutes choses qu'il a étudiées et professées durant presque toute sa vie sacerdotale. *Timeo hominen unius libri*, dit un vieil adage. On peut appliquer cet adage à Mgr Mignen dont l'esprit, l'âme et le cœur furent sans cesse tournés vers le même objet. Comme théologien il était dans son élément au Séminaire où on le tient, à juste titre, pour l'homme de la pure doctrine, d'autant plus sûr de lui-même qu'il a continuellement le regard tourné vers Rome. Ce caractère doctrinal est remarquable d'ailleurs en ses instructions et

(1) Ce dernier est peu connu. Professeur de seconde puis de rhétorique au Collège de Luçon, il fut nommé curé de Saint-Jean de Montaigu, en 1790, par Mgr de Mercy, refusa le serment, fut déporté en 1793 et, à sa rentrée en France, devint successivement précepteur des enfants de M. Portalis conseiller d'Etat, évêque d'Orléans en 1810, de Dijon en 1829 et d'Aix en 1830. — Il a laissé une *Histoire de Saint Ambroise* en 4 volumes, manuscrite et un *Recueil d'Idylles*, œuvre de Jeunesse. Paris, Nyon, an XII (1803), 1 volume in-24, dédié à Cambacérès, avec cette devise *Ruris amor, reverentia justi.*

Digitized by Google

ses discours. Les Séminaristes le constataient notamment dans son cours de spiritualité qu'ils suivaient avec avidité et dont ils notaient avec soin les principaux développements. Dans l'exposé de la doctrine une chose sert admirablement Mgr Mignen, c'est son esprit lucide, s'exprimant avec une grande clarté et, bien qu'abordant souvent des horizons élevés, se mettant à la portée de tous.

Comme supérieur, le nouvel évêque est doué aussi de merveilleuses qualités qui le rendent tout à fait apte au commandement. Sous une certaine apparence de timidité, il est, en effet, un homme de décision, poursuivant résolument son but et montrant en toutes choses une grande bonté. Son administration à Montpellier reproduira ces caractères.

Mgr Mignen a été préparé au gouvernement de son diocèse par un séjour de huit années à l'évêché de Luçon et de près de vingt autres au Grand Séminaire, dont treize en qualité de supérieur. Ses nombreuses relations l'ont mis à même de connaître les hommes et les choses de son temps. Aussi sommes-nous convaincus que Montpellier bénéficiera largement de sa longue expérience.

C'est vers un des beaux diocèses de France, comptant 500.000 habitants et 700 prêtres que la Providence l'envoie. Montpellier est une ville ancienne, siège d'une Académie et d'une Faculté de Médecine, rivale de celle de Paris. Dans son ensemble le diocèse est très religieux. Montpellier donne l'exemple sous ce rapport. Des églises byzantines, romanes et ogivales, remarquables par leur antiquité et leur ornementation sculpturale, s'y rencontrent en divers lieux, à Béziers et à Adge notamment. Les Collèges et Séminaires y sont florissants et l'instruction primaire y est donnée en plus de 300 écoles libres.

Avant la Révolution, cinq évêchés se partageaient le territoire actuel du département : Montpellier, Béziers, Adge, Lodève et Saint-Pons. Mgr Mignen portera les titres de ces cinq évêchés.

Il succède au cardinal de Cabrière qui, depuis 48 ans, occupait le siège de Montpellier. C'est une lourde succession ; le cardinal

Digitized by Google

tenait une si grande place dans l'Eglise de France. Mais dans cette haute situation la grâce divine soutiendra le nouvel élu ; car il sera véritablement pour ses diocésains *l'envoyé de Dieu*, *missus a Deo !*

En félicitant Mgr Mignen de son élection au siège de Montpellier, la *Revue du Bas-Poitou* le prie d'agréer ses respectueux hommages et forme des vœux pour que le ciel bénisse son épiscopat. *Ad multos annos !*

La Revue du Bas-Poitou.

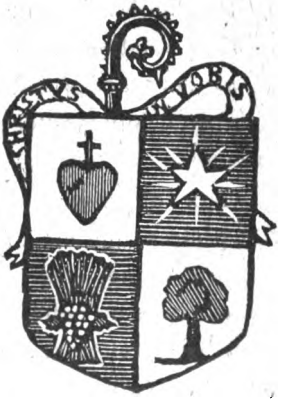

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE BAS-POITEVINE

Découverte d'une Nécropole à incinération

Epoque Barbare (Ve-IXe siècle)

AU CLOS DES JACOBINS, A FONTENAY-LE-COMTE

(Dix-sept Tombes et Enceinte de Menhirs).

+++

Découverte. — Au mois d'août 1922, des travaux de terrassements, très importants, effectués, à Fontenay-le-Comte, dans l'ancien Clos ou Parc des Jacobins, le long de l'Avenue de la Gare, à l'Est de la Rue des Jacobins, ont mis au jour des restes, d'époque anhistorique, des plus intéressants et des plus imprévus !

M. Boutin, architecte, inspecteur des travaux exécutés en ce point pour le compte de la Banque de France, ayant été très frappé de ne pas trouver là un sous-sol de calcaire jurassique, comme il s'y attendait, et de n'y rencontrer que de la terre rouge, puis des graviers, sans pouvoir atteindre la roche au cours de sondages profonds, nous avait, au préalable, demandé notre avis. — Nous lui avions fait remarquer alors que les

Digitized by Google

constructions projetées, correspondant, en réalité, d'après la Carte géologique, à des *Alluvions anciennes*, il pouvait ne rencontrer que des argiles et des graviers, dans cette partie de la ville.

Dans ces conditions, nous l'engageâmes à surveiller attentivement les phases du déblaiement, lui indiquant la possibilité de trouvailles de *silex taillés*, et même d'objets d'*époque historique*, puisqu'on se trouvait là dans l'ancien lit du fleuve *La Vendée*, ne devant être comblé que depuis peu de temps, en réalité.

***

Nécropole. — Les découvertes faites, dès le 8 août, dépassèrent toutes les espérances, surtout les miennes!

On avait à enlever en ce point un cube de terre, ayant $27^m \times 28^m \times 2^m$ 85 environ. Or, dans cette partie de l'ancien Clos des Jacobins, ayant environ 30 mètres de côté, on a trouvé une *Nécropole à incinération*, d'époque *barbare*, d'une constitution toute spéciale et jusqu'à présent de forme inconnue, laquelle a fourni *17 sépultures* vierges; *deux* fosses en *puits;* un *foyer;* et une *enceinte* de petits *menhirs*, délimitant tout l'ensemble des tombes et représentant un cimetière ovalaire, nettement *orienté*.

Cette nécropole n'est pas gallo-romaine; mais elle n'est pas encore chrétienne! Elle est probablement du v^e^ au ix^e^ siècle, car elle comprend trois sortes de tombes :

1° Les unes, *anciennes*, recouvertes d'un dépôt alluvionnaire, absolument intact et uniforme, établies sous forme de petits *tumulus*, ovalaires, remplissant toute l'enceinte de menhirs, et érigées sur un *ancien sol!*

2° Les autres récentes, *ouvertes* sur un sol nouveau, qui est le sol végétal *actuel*, non cachées sous terre, mais creusées en *fosses*, ovalaires ou rectangulaires, du type des *Fosses sépulcrales* de la Nécropole à Puits funéraires du Bernard.

3° Enfin, deux *ponnes à incinération*, en forme de *puits*, sorte de survivance de l'époque romaine!

Digitized by Google

L'exploration méthodique des sépultures, au cours d'une fouille admirablement conduite par M. Boutin, qui, l'attention en éveil grâce à nos indications, surveilla lui-même les terrassiers et recueillit avec soin tous les objets trouvés, a donné, en effet, deux mobiliers, d'époque très différente. Les pièces trouvées dans les tombes *ouvertes* sont nettement *postérieures*, au demeurant, d'au moins deux cents ans, à celles découvertes dans les petits tumulus. Disons de suite, d'ailleurs, que, dans les récentes, on a trouvé : a) des *ardoises*, épaisses, du type ancien ; b) de la *poterie*, *vernissée* des deux côtés ; c) du *verre* irisé (1) ; d) des *outils en fer*, de forme très reconnaissable.

Une seule de ces tombes a donné une *Huître* (*Ostrea edulis*) et un *Escargot* (*Helix pomatia*) : ce qui semble indiquer le culte du solstice d'hiver et le *début* même du Christianisme.

Incinération. — Tous les corps humains ont été *incinérés*. On n'a trouvé aucun os d'homme, même *carbonisé!* Aucune trace de cercueil en pierre ou en bois, même dans les sépultures les plus récentes. *Aucune monnaie* ancienne.

Il ne saurait donc s'agir là de tombes mérovingiennes ou carolingiennes. Comme aucun reste *romain* caractéristique (tegula ; céramique spéciale ; etc.) n'a été reconnu, force est bien de songer à l'*époque* BARBARE, c'est-à-dire à un moment où les soldats Romains et même les Gallo-Romains avaient évacué les bords de la Vendée, à Fontenay, et y avaient été remplacés, sur la rive gauche, par des hordes exotiques, venues sans doute du Midi.

***

Géologie. — Mais ce qui est fort curieux, ce sont les constatations géologiques, faites au cours du déblaiement, lequel fut conduit avec maîtrise dans ce terrain, très favorable au demeurant.

1° On constata, en effet, que les tombes anciennes, absolument

(1) 1 cul de fiole ; 1 bord de *coupe*.

Digitized by Google

vierges, *reposaient directement sur les* GRAVIERS d'*Alluvions rouges*, puissantes, classées comme anciennes (a^1) sur la carte géologique, mais probablement récentes en réalité (a^2). Puissance : au moins 3 mètres, et sans doute davantage (1).

Elles étaient constituées par de véritables petits *Tumulus*, *ovalaires*, orientés, formés principalement de *terre végétale grisâtre*, mélangée de *Charbons* de *bois* et de *Cendres*, surtout en bas. 2° Mais elles étaient totalement recouvertes par une couche de TERRE ARGILO-SABLEUSE, d'un ROUGE *très vif*, très comprimée, très sèche et *très dure*, presqu'aussi résistante que du schiste à sévicite, et qu'on taillait comme on l'aurait fait, s'il s'était agi de bois, à l'aide de la pelle et la pioche. Puissance variable : 0 m. 80 à l'est ; 2 mètres à l'ouest. Cette couche de limon rouge était très uniforme et recouvrait, *sans la moindre solution de continuité*, tous les petits Tumulus sous-jacents.

Il faut en conclure qu'elle *s'est formée, une fois ces sépultures construites !*

Cette puissante couverture de terre rouge, variant en épaisseur de 1 mètre à 2 mètres suivant la côte d'altitude, a donc été déposée là par un énorme débordement du lit de la Vendée, *à une époque moderne*. Voilà qui est capital !

Par suite, ce limon ne peut donc être classé aux alluvions anciennes, puisqu'il est postérieur à une époque post-romaine.

C'est la preuve de l'existence d'alluvions *fort récentes*, qui ont obligé la première horde barbare, ayant établi son cimetière en ces lieux, à fuir sur les hauteurs voisines de Fontenay, lors du débordement du fleuve du côté de la rive gauche.

D'autre part, la puissance de cette terre rouge indique un phénomène qui a duré au moins cent à deux cents ans, et peut-être davantage encore !

3° Enfin, les *eaux se retirèrent* et le lit de la Vendée se rétrécit ; et de nouveaux Barbares purent revenir habiter sur une *terre végétale* nouvelle au voisinage du fleuve et continuer

(1) Un sondage n'a pu en atteindre le fond, constitué par de l'argile bleuâtre et une gravine *ferrugineuse*.

Digitized by Google

l'usage de la nécropole, un moment abandonnée, mais connue encore, grâce à la tradition évidemment.

Pendant ces deux cents ans, l'industrie céramique avait d'ailleurs évolué et les coutumes funéraires également!

Les Barbares avaient pris aux Gallo-Romains l'habitude de CREUSER DES FOSSES, au lieu d'élever des *Tumulus*.

Aussi les tombes de la seconde période sont-elles des *Cavités*, toujours *ovalaires*, établies dans le nouveau sol, c'est-à-dire dans la *terre rouge* argileuse elle-même, au-dessous de la terre végétale, au-dessus des *Graviers* (1).

Ces sépultures ne descendent donc plus jusqu'au gravier; elles s'arrêtent à des distances variables de l'ancien sol, qu'elles n'atteignent jamais. Orientées également, elles sont alors remplies de la nouvelle *terre végétale* (2), avec toujours du *Charbon de bois* et des *Cendres*, car l'incinération persiste toujours. Le Christianisme n'a pas encore fait apparaître l'inhumation moderne.

***

Fouille de Contrôle. — M. Boutin avait pu réserver pour moi les deux extrémités ouest de tombes *anciennes*, nos 1 et 2, de façon à ce que, à mon arrivée sur les lieux, je puisse les faire fouiller sous mes yeux. Le travail a été exécuté en présence de M. le Maire de Fontenay Bujard, de M. l'Adjoint Dr Phellipon, de M. Filuzeau, du Pr Morel (de La Roche-sur-Yon), du Dr Faucheron (de Fontenay), etc., etc.

Il a prouvé que M. Boutin avait vu juste et que la *terre rouge* recouvrait bien ces deux petits amas de *terre grisâtre*, à charbons, cendres, argile cuite, poteries, os d'animaux, etc.

On a pu constater aussi qu'il y avait 2 m. 80 exactement, de centre en centre, entre les deux extrémités nord-ouest, de ces

(1) Graviers : mélange de sable de rivière, débris de schistes, de granite, de silex, de cailloux de quartz blanc roulés.

(2) Cette couche, *terre végétale* actuelle, a, au maximum, 0 m. 70 d'épaisseur; en moyenne 0 m. 50.

Digitized by Google

deux Tumulus, dont les sommets étaient hauts de 0 m. 80 au-dessus du gravier de base.

La tombe n° 1 était large de 1 m. 30; le n° 2 de 1 m. 20.

a) *Tumulus n° 1.* — Du n° 1, j'ai vu retirer : 1° Un débris de crâne de *Chèvre* [*Capra hircus*]; 2° Une petite corne de *Chevreau*, taillée en biseau par l'homme; 3° Une deuxième phalange de petit Bœuf; 4° Une première côte de Bœuf; 5° Une dent de *Chèvre;* et divers autres objets, sans parler des débris de *Poteries*.

b) *Tumulus n° 2.* — Cette tombe a donné surtout des débris de pots et des ossements d'animaux.

Les Tumulus découverts antérieurement. — A) Les anciennes tombes, intactes, mesuraient d'ordinaire 2 m. 40 à 2 m. 60 de longueur, sur 1 m. 10 à 1 m. 20 de large et avaient 0 m. 80 à 1 mètre de hauteur.

C'étaient des Tumulus *cintrés*, presque tous de mêmes dimensions.

Tous étaient identiquement établis sur le sable et le gravier, complètement noyés dans la masse de terre rouge, sans aucun indice d'accès par la surface du sol actuel, et sans aucune trace de galerie les reliant entre eux. Tous étaient parfaitement isolés dans la masse.

Sept tombes étaient orientées au sud-est, c'est-à-dire à 126° Est; *trois* au *Sud*.

La constitution était la même pour toutes :

a) *Pavage*, sur le sol, en *pierres blanches* (Calcaire jurassique (JI-III) du voisinage), très nombreuses.

b) *Terre végétale* grisâtre, placée sur ce dallage, avec de nombreux fragments de *poteries*, formant Tumulus ovalaire, très net.

c) *Ossements d'Animaux*, brisés en partie.

Dans l'une de ces tombes on a trouvé :

Un crâne de Cochon adulte; dents incisives et canines; une mâchoire supérieure de Cochon jeune; un maxillaire de *Chèvre;* dents de Chèvre et de Bœuf; tibia de *Poulet;* deux phalanges de Bœuf.

Digitized by Google

B) Les *Tombes récentes* ont été ouvertes dans la terre végétale, en tranchée très apparente. Au fond, mêmes pierres calcaires en moellons (1). Au-dessus, *tuiles en canal*, parfois très brisées, mais mélangées à la terre grisâtre de la fosse.

Description de quelques Tombes. — A. Tombes anciennes. — 1° *Tumulus n° 10.* — Parmi les tombes anciennes, je citerai plus spécialement le tumulus n° 10, beaucoup moins large que les autres.

Longueur, 1 m. 80; hauteur à une extrémité, 0 m. 40; à l'autre 0 m. 25.

Il reposait sur le gravier ou presque et avait sa base à 2 m. 15 du sol naturel. Recouvert de terre rouge et de terre végétale, il contenait deux lots d'ossements d'animaux, cachés sous des petites pierres. L'un correspondait à un *squelette de Chat* (*Felix cattus*), l'autre probablement à des os de Lièvre.

J'ai vu les débris du crâne et les deux mâchoires de ce petit chat adulte.

B. Tombes récentes (*Fosses à Incinération*) (2). — 1°. N° A. — Longueur, 2 m. 50; largeur, 1 m. 20; à 1 m. 30 du sol actuel. Le fond correspondait donc à la terre rouge.

2°. N° B. — Longueur, 2 m. 40; large de 0 m. 72 à un bout, de 0 m. 45 à l'autre; à 1 m. 70 du sol actuel. En pleine terre rouge également.

3°. N° D. — Voici les principaux objets, qu'on y a trouvé :

1° Grand *socle* de lampion gaulois, cassé à dessein au-dessus de ce socle. Diamètre, 115 millim.; épaisseur, 50 millim.; 17 coups d'ongle de 10 millim. de large à la périphérie. Tige, cassée, de 45 millim. de diamètre.

2° Trois pièces en *fer*, très rouillées : a) Une *Faucille* ou

(1) La fouille a fourni, en réalité, plusieurs mètres cubes de ces *moellons calcaires*, vraiment taillés.

(2) Dans la fouille du pavillon du Concierge, tout récemment, on a trouvé une autre tombe en surface. Il s'agit là encore d'une *Fosse*, celle-là toutefois à peine creusée dans la couche d'alluvion, sans doute par érosion postérieure.

Digitized by Google

Serpe (1); b) Un *couteau* droit (2); c) Un *couteau* courbe, type sabre, à *courbure* indiscutable.

3° Tibia de *Chevreuil*. 4° Métacarpien de *Chèvre*; 2 côtes de Chèvre.

5° *Poteries* : un col de vase; un fond de plat; débris nombreux de parois.

C. Tombes en Ponne et Puits. — 1° Une tombe *moderne* était en forme de ponne, c'est-à-dire à orifice très rétréci, résultat d'un creusement spécial de la terre rouge. 2° Deux cavités *circulaires*, distantes de 3 m. 50, larges de 0 m. 90 et de 1 m. 40, étaient des *fosses circulaires*, du type gallo-romain, et représentaient de petits puits (3).

Objets trouvés. — Il est absolument impossible de décrire ici tous les objets trouvés.

Tout ce que je puis faire, sans trop allonger cet article, c'est de dire qu'en somme les découvertes les plus nombreuses consistent en *os d'animaux* et en *débris de pots*.

Il est remarquable de constater qu'on n'a pas rencontré une seule *tuile à rebord*, un seul *carreau*, le moindre débris de *ciment romain!*

1° *Os d'animaux*. — Ce sont presque toujours des *os isolés* : mâchoires inférieure et supérieure; débris de crâne; côtes; fragments d'humérus, radius, cubitus, fémur, métatarsien, métacarpien, phalanges, os du carpe, tarse, etc.

Les animaux représentés sont le *Bœuf*, la *Chèvre*, le *Cochon*, le *Chevreuil*, le *Chat*, le *Lièvre*, des *Oiseaux (Coq*, etc.).

Dans une tombe, il y avait les principaux os d'un petit Bœuf; dans une autre, presque tout le squelette d'un *Chat*.

2° *Céramique*. — La poterie n'a rien de romain! Il s'agit de

(1) Longueur, grand diamètre (corde), 150 millim.; épaisseur 2-3 millim. flèche, hauteur, 60 centim.; largeur du tranchant maximum, 40 millim.

(2) Longeur, 250 à 300 millim.

(3) L'une descendait jusqu'aux *graviers*; l'autre s'arrêtait dans la *terre rouge*, vers le milieu. La plus profonde contenait d'ailleurs des ossements d'animaux et des pierrailles, comme au Bernard.

Digitized by Google

vases à fonds *plats*, en pâte, assez grossière, faits au *tour*, mais à terre *très cuite* et très solide.

Les débris de parois, en forme de petites plaques ou de jetons, étaient innombrables.

J'ai remarqué des débris de *Col*, des *Fonds*, quelques *Goulots*, etc., en terre grise, ayant parfois été au feu.

Presque tous les pots devaient être analogues.

Je ne parlerai pas de la poterie *vernissée*, plus tardive.

Mais il faut insister spécialement sur ce que j'appelle la *Céramique des Souterrains*. Les grands vases, décorés de bandes portant des « *poucées* » décoratives, ont été trouvées dans nombre de sépultures du même genre. On en a figuré un venant du Camp de Puy-Thumé, à Saint-Martin-Lars-en-Sainte-Hermine. J'en ai trouvé au souterrain, près La Roche, du Moulin Neuf, et dans d'autres.

Ils accompagnent toujours les lampions dits gaulois (1) et souvent les fers à chevaux à bords ondulés (2); or ces dernières pièces indiquent, non des invasions normandes (3), comme jadis on l'a cru, mais des invasions *sarrazines* (4). Il faut donc en conclure que ces pièces sont postérieures, et non antérieures, à l'époque gauloise, car les fers à chevaux ne peuvent être préromains.

Et ces déductions justifient l'hypothèse de Sépultures *sarrazines*, au moins pour les plus récentes.

Annexes. — En dehors des tombes, il faut insister sur deux autres parties de la Nécropole ancienne : 1° L'*Enceinte de Menhirs;* 2° La présence d'un *Foyer funéraire*. Ces deux sortes d'éléments ont été trouvés, en effet, complètement *enfouis* sous toute la couche de *Terre rouge;* et ils reposaient directement, par suite, sur le sol primitif, constitué par la surface

(1) Exemple : au Puy-Thumé.

(2) Par exemple à Bournigal, du Vieux-Pouzauges (Parenteau).

(3) Les Normands allèrent jusqu'à Niort par le Golfe du Poitou. De 846 à 880, ils battirent plusieurs fois le Duc de Poitiers, près de Fontenay.

(4) L'Invasion des Arabes a commencé bien avant le VIII[e] siècle et 752.

Digitized by Google

des Graviers alluvionnaires, de date encore indéterminée, mais probablement néolithique.

A) *Enceinte de la Nécropole.* — L'Enceinte de Menhirs, de forme nettement ovalaire, à grand axe orienté à 126° Est géographique, c'est-à-dire au Lever du Soleil du *Solstice d'Hiver* (époque du début, en Gaule, de l'Année cultuelle en ce moment), avait environ 35 m. de grand axe et 20 m. de petit axe.

a) *Petits Menhirs.* — Les Menhirs, généralement en *schistes bruns* lamellaires, venant de la haute Vendée, étaient plantés verticalement dans le gravier, au nombre d'une quinzaine.

On en a trouvé deux *debout* encore, au sud-est et au sud-ouest! Tous les autres étaient tombés, par suite du remaniement produit par l'envahissement des eaux; ces derniers étaient posés *à plat*, sur les graviers sans aucun enfouissement préalable.

J'en ai vu *trois* isolés, intacts, et deux *en place* encore dans la tranchée et couchés *à moitié* sur les graviers, du côté opposé à la *Vendée*.

Les trois conservés à dessein étaient des *schistes plats*, qui présentaient les dimensions suivantes :

1° $1{,}25 \times 0{,}26 \times 0{,}20$; 2° $1{,}10 \times 0{,}43 \times 0{,}17$; 3° $1{,}00 \times 0{,}26 \times 0{,}20$.

Au côté Sud-Est, c'est-à-dire à 126° exactement, l'un de ces Menhirs était accoté par deux petits *blocs*, faisant avec ledit Menhir des angles d'environ 126° et 90°, angles qui semblent voulus. A sa base, il y avait des cailloux de calage et un sable spécial (1).

Chaque bloc était éloigné d'environ 3-4 m. de ses voisins.

Du côté qui pouvait être considéré comme étant le *Nord* par les Barbares, il y avait, en outre, un tas de pierres, semblant repérer une sorte d'entrée dans la Nécropole; en réalité ce lieu correspond au Nord-Est; et il est possible qu'il s'agisse d'un point indiquant le lever solaire au solstice d'été (soit 54° E.).

b) *Pieux de pierre à sommet poli.* — De plus, parmi les

(1) Cela indique un réel enfouissement du bloc.

Digitized by Google

Menhirs entourant l'ensemble des tombes, on a trouvé des sortes de *pieux*, *pointus*, en pierre schisto-granitique, manifestement préparées par l'homme, à 4 petites faces, dont le sommet avait été *usé* et *poli*, comme s'il s'agissait d'un broyon. Longueur 500 millim.; côté 100 millim.

Ces pieux sont-ils post-romains ou gaulois ou néolithiques? Il est impossible de le dire. Mais il est certain qu'ils ont été employés par les Barbares pour leur Nécropole, au même titre que les Menhirs.

Pierres à rigoles. — Il faut en rapprocher des blocs de schistes granitisés, qui présentent de fortes *rainures* ou *rigoles*, d'apparence néolithique et qui ont été utilisés comme pierres de dalage ou de limite pour les tombes; et un *schiste poli*, simulant une ronde-bosse de pied humain (1).

Je considère toutes ces pièces comme des vestiges d'une Station Néolithique, *cultuelle*, voisine de la Nécropole, et utilisés plus tard par les Barbares.

B) *Foyer funéraire.* — Le *Foyer funéraire* se trouvait près de l'extrémité nord (2) de l'enceinte, vers le milieu, sur une ligne Est-Ouest; et cette situation est *voulue*.

Il avait un diamètre de 1 m. 70 et reposait sur les Graviers. — Une tombe lui était d'ailleurs superposée : ce qui prouve qu'à la 2e époque on ne le connaissait plus, vu qu'il était recouvert totalement par la terre rouge.

Constitué par un *pavage* de pierres blanches, *calcaires*, plates, ayant environ 10 à 15 centim. d'épaisseur, il fut trouvé couvert d'Os calcinés, de *Cendres*, de *Charbons* de *bois* très noir et de *débris* de *Poteries* (3). Une pierre et un bloc calcaire à signes gravés (Pétroglyphes) (4). Est-ce là un foyer à incinéra-

(1) Type de celui de La Lardière, à Chaillé-les-Ormeaux.

(2) L'entrée des Enfers, chez les anciens, était supposée se trouver près du Pôle Nord, comme on sait!

(3) Deux formes de vases, bien distinctes.

(4) En outre : Débris d'un instrument en Fer. — *Scories de fer*, résultat du feu, avec terre noire.

Digitized by Google

tions de cadavres humains? — C'est possible, mais non prouvé scientifiquement.

Il peut parfaitement s'agir d'un *pyrée* ou *héliopyrée*, c'est-à-dire d'un foyer à feu cultuel, analogue à ceux connus pour la pierre polie, malgré sa situation au milieu des tombes.

c) *Pierres à Gravures.* — Je dois enfin, en terminant, mentionner la découverte de nombreuses plaques ou dalles, de calcaire jurassique, *polies* et *usées* par les pluies et les intempéries, et parfois débitées pour servir de pierres de construction dans les tombes.

Ces blocs, qui sont couverts des célèbres *pétroglyphes* bien connus aux environs de Paris, dans les Vosges, etc., paraissent résulter de l'attaque d'anciens rochers *fixes* calcaires, couverts de Gravures sur rochers, et détachées du sol par les auteurs de la Nécropole, car il n'y a de sculptures que *sur une seule face*.

L'une de ces pierres plates, en forme de *Coin*, se trouvait, placée comme pavage, à la partie Ouest du *Foyer*. Les gravures y sont très nettes et très caractéristiques. Je crois qu'on peut les dater, sans conteste, de l'Age de la Pierre polie, car les *traits* croisés à 90° ou autres angles, sont *très patinés* et ne peuvent être l'œuvre des Barbares du v^e^ siècle ou des Gaulois, étant donné les connaissances acquises à leur sujet.

Des blocs plus petits, mais toujours à gravures sur une seule face, se trouvaient dans les tombes, généralement en un seul exemplaire, placé à une extrémité.

Il est par suite probable que les prétendus Barbares connaissaient très bien la signification de ces pierres, travaillées autrefois par leurs ancêtres.

***

Comparaisons. — Jadis, B. Fillon (1) a signalé qu'on avait trouvé, à Saint-Thomas et au Chatelier d'Auzay, des *Sépultures barbares*, qui, d'après lui, prouvaient que des Colonies étran-

(1) *Poitou et Vendée*, t. I, art. *Fontenay*, p. 12; et planche d'O. de Rochebrune.

Digitized by Google

gères avaient été transplantées au milieu des îles du Golfe du Poitou. Ils les rapprochaient de celles du Vieux-Pouzauges. Le même B. Fillon les dataient du IVe siècle après J.-C.

Il a décrit ainsi celles de *Saint-Thomas*, voisines du Vieux-Fontenay : « Sépultures, découvertes dans le Jardin de M. Lalande, du IVe siècle. Objets trouvés et figurés par O. de Rochebrune. » [*Couteaux en fer*, etc.], dans l'*une d'elles*.

Je crois qu'il faut les rajeunir un peu en réalité ; et je ne suis pas aussi sûr que mon illustre prédécesseur de la justesse du terme BARBARE, que les Préhistoriens doivent bannir de leur langage, car il n'est guère scientifique, et parce qu'on est toujours le *Barbare* de quelqu'un !

Mais, quoiqu'il en soit, ces faits prouvent que des peuplades, de la même époque, et sans doute de même nature, ont habité, sur les deux rives de la Vendée, et aux alentours du futur Fontenay, après la disparition de la culture romaine.

C'est là un fait nouveau, très important à souligner !

Conclusions. — Il résulte de ces constatations qu'au Clos des Jacobins on se trouve en présence d'une petite NÉCROPOLE A INCINÉRATION, *post-romaine*, datable du Ve au IXe siècle, qui a été occupée à deux époques très différentes, distantes de plus de 200 ans :

1° La première à Céramique *non vernissée* (avec ou sans débris du type *souterrain*), *très cuite* et bien *tournée*.

2° La seconde à Céramique *vernissée*, avec verre, ardoises, objets en *fer*, un Limaçon, des Huîtres, etc.

Dans la seconde on trouve déjà des indices de *ponnes à incinération*, d'ailleurs. Il ne saurait s'agir là de sépultures postérieures à l'an mille et par conséquent de l'époque des *Jacobins* (Couvent du XIIIe s.).

Pendant un certain temps d'ailleurs, la Nécropole, pourvue d'une *Enceinte de Menhirs très spéciaux* et d'un *Foyer*, a dû être abandonnée, par suite de l'arrivée des eaux de la Vendée, correspondant à l'époque de grands troubles géologiques locaux

Digitized by Google

(Formation du Marais Poitevin ; Obstruction de rivières (1) en aval, etc., etc.).

***

Fossiles de la Terre rouge. — Au cours de la fouille, plus récente, du pavillon du Concierge, on a découvert un demi-crâne de cochon ou sanglier, avec mâchoires et une canine en spirale, cassée, dent plus ou moins comparable à celles des cochons des Nouvelles-Hébrides (2).

Ce crâne, évidemment coupé en deux par l'homme, a été trouvé, *noyé* en plein dans la masse de terre rouge, à *0 m. 40 au-dessus du gravier* et à environ 0 m. 50 du dessus de la terre rouge, ayant 0 m. 90 d'épaisseur en ce point.

C'est donc un dépôt, *spontané*, d'une pièce jetée dans l'eau ou apportée en ce point par les eaux, à *la moitié de l'épaisseur* de la formation de la terre rouge.

C'est là une preuve certaine de l'existence d'une *Alluvion très moderne !*

Il est très rare qu'on trouve ainsi des crânes d'animaux actuels, *enfouis* en place géologique, dans la terre rouge, et *non fossilisés*.

Cette découverte, faite par M. Boutin, est absolument capitale, car elle est caractéristique d'un dépôt en position statigraphique.

Dr Marcel Baudouin.

(1) La *Vendée*, autrefois, se jetait dans le Golfe du Poitou et fut un fleuve, après avoir été un affluent du *Kanentelos*, à l'époque romaine.

(2) Marcel Baudouin. — *Trois dents de Cochon Tabou des Nouvelles-Hébrides. — B. et M. Soc. d'Anthr. de Paris*, 1913, 20 nov., p. 637-9. — Tiré à part, 1913, in-8°, 3 pages.

Digitized by Google

PÈLERINAGE ARTISTIQUE AU PAYS DE MONTS

A la Bourrine de LEPÈRE et de MILCENDEAU

Mon cher Directeur et Ami,

Nous voilà de retour du " Pèlerinage " que depuis fort longtemps je projetais faire au Pays de Monts pour y aller vivre quelques heures l'atmosphère qui avait procuré au grand graveur Lepère quelques-unes de ses plus belles œuvres, de même qu'à Milcendeau, le peintre Soullanais, une grande partie de ses types maraîchins.

« Ne manquez pas de croquer les bourrines qui leur servait d'atelier », m'écriviez-vous, à l'annonce de cette nouvelle. — « Ce sera intéressant à reproduire dans la Revue. »

Je n'y ai pas manqué pour plusieurs raisons. Pour vous qui êtes, en Vendée, le Mécène des artistes; pour la bonne « *Revue du Bas-Poitou* » qui a toujours si maternellement accueilli les jeunes et enfin parce que,

Digitized by Google

bourrines, logis ou châteaux, les pierres d'une demeure ont pour moi des âmes et vous savez, depuis longtemps, toute l'affection que je leur porte.

Je vous ai donc rapporté un croquis du « Bois-Durand » la bourrine de Milcendeau dans le Soullandeau, et un croquis de la bourrine d'Auguste Lepère, bâtie dans la dune, tout proche de la plage et en lisière des pins.

Mais j'ai rapporté en outre, d'autres souvenirs inaltérables ayant pu pénétrer l'intimité et comme la sorte de mystère de ces deux ateliers et de la bouche même de celles qui furent leurs compagnes, entendre parler de leur cher disparu.

Ah! mon cher Directeur et ami, c'était bien en pèlerins qu'il fallait faire semblable voyage et sans doute qu'un secret avertissement nous en avait été donné, car sur la route toute poudreuse sur laquelle nous roulions l'autre matin, d'assez bonne allure, mon compagnon et moi (un lettré et aussi un artiste), nous n'échangions que peu de paroles, notre pensée était déjà sans doute plus loin... nous attendant venir.

Un arrêt intentionnel à Saint-Florent-des-Bois, nous permet d'admirer le beau monument aux Morts érigé en cette petite commune et dû au ciseau de ce bien cher ami, le bon statuaire Guéniot.

Nous repartons..... La Roche..... Challans.....

Sur notre route quelques premiers costumes maraîchins et quelques curieuses charrettes du pays.....

Soullans.....

Nous roulons encore et dans le ronronnement du moteur je pense et je rêve....!!

J'avais rencontré Milcendeau à Paris, il y a bien des années déjà. Je le revoyais par la pensée et je relisais en mon esprit ce qu'en 1905 il écrivait étant à Soullans.

« *Une idée admirable qui m'a pris et que j'ai mise à exécution a été de louer une petite maison de campagne avec jardin au Bois-Durand. (Soullans, dans le Soullandeau) mais au bord du Marais. J'ai un fossé qui borde la pro-*

Digitized by Google

priété. Dans deux jours j'y aurai ma yole. Des arbres superbes remplis d'oiseaux entourent ma maison des deux côtés. Je dis ma maison! en attendant que j'en devienne propriétaire et cela viendra.... »

Un peu plus tard il écrivait encore :

« *Ne venez pas me voir avant une quinzaine car je voudrais avant votre venue terminer la décoration des murs de ma chambre (5 mètres sur 6), décoration arabe qui sera je crois d'un charmant effet et pour l'arrivée cet été d'un artiste hollandais de grand talent, qui va vivre chez moi, lui et sa femme, Soullans deviendrait Barbizon? Qui l'eut cru!! avec cette différence qu'à Barbizon il y avait Millet, tandis qu'à Soullans il n'y a que Milcendeau; il est vrai qu'il y aura Bruckmann....* »

La route quelque peu sinueuse à travers le marais découvert va bientôt s'enfoncer dans les bois. Nous sommes à la lisière. C'est là le Bois-Durand. Nous stoppons et quittant la route mon compagnon et moi faisons à pied quelque cent mètres pour atteindre la demeure de l'artiste. Je « reconnais » les grands arbres superbes et ; toutes basses à leur pied les trois bourrines montrent à peine leur toit avec l'une, son chaume (c'est l'atelier et son vitrage), les autres leurs tuiles rougeâtres et leurs cheminées de briques. Des arbres coupés en têtards émergent un peu des haies.

L'ermitage est bien à l'abri des grands vents du Marais.

Nous sommes reçu par la veuve de l'artiste, surprise de notre venue, émue de notre visite, touchée de son but.

Pieusement nous visitons tout d'abord l'atelier, où nombre de toiles sont là inachevées, préparées en grisaille, mais toutes portant le caractère si personnel de leur auteur et bien qu'inachevées, portant ainsi sa signature.

Puis c'est la chambre arabe, où nous admirons, outre la décoration curieuse, des œuvres plus complètes, des œuvres aussi de la première manière et des crayons (un superbe portrait de l'auteur dessiné avec une pureté de traits admirable, un délicieux portrait de la femme de l'artiste et une tête de

Digitized by Google

femme âgée — portrait — d'une exquise délicatesse de vision, de sensation, et d'exécution.

De la prairie, mon cher Directeur et bon ami, je croque pour la *Revue* le coin qui semble le plus résumer le Bois-Durand.

A gauche l'atelier du peintre, plus au centre sa maison, puis les grands et beaux arbres, certains tourmentés par les tempêtes d'hiver, la petite barrière donnant sur le pré, le fossé allant s'éloignant, s'élargissant sans doute sous ces bois, que je vois en bouquets touffus plus au loin.

« *Dans deux jours j'y aurais ma yole* » n'écrivait-il pas?

Et tout au loin là-bas, là-bas c'est dans une douce lumière la campagne qui s'étend à l'infini avec ses prairies, ses meules de foin et ses animaux...

Hélas il nous faut prendre congé, bien à regret, de ces lieux pleins de souvenirs d'art et dans lesquels nous ne faisons que passer.

Nous saluons respectueusement la veuve de l'artiste, laquelle inconsolable demeure encore au Bois-Durand avec sa mère, au milieu de tout ce qui lui rappelle celui qui n'est plus mais dont l'œuvre importante fait revivre partout et à chaque instant la mémoire et le nom. Et la remerciant en termes aussi émus qu'admiratifs pour son accueil si simple, si parfait et pour

Digitized by Google

l'œuvre de son mari ; silencieux nous regagnons notre voiture par le même petit chemin.

L'entrevue avec Saint-Jean-de-Monts se présente sous un jour différent.

La route est droite, bordée d'eau avec de curieux ponts à dos d'âne, des bourrines attenantes, des moulins et comme lointain des pins maritimes et la dune.

Au carrefour d'un chemin de traverse une petite chapelle de la Vierge consolatrice. La pluie nous y surprend. De l'intérieur de la voiture, toutes glaces levées, sur lesquelles la pluie fouette avec violence, je croque pour la *Revue* cette curieuse notation.

Amusant aussi le petit fond avec sa bourrine, sa meule, sa barrière et ses arbres en têtard.

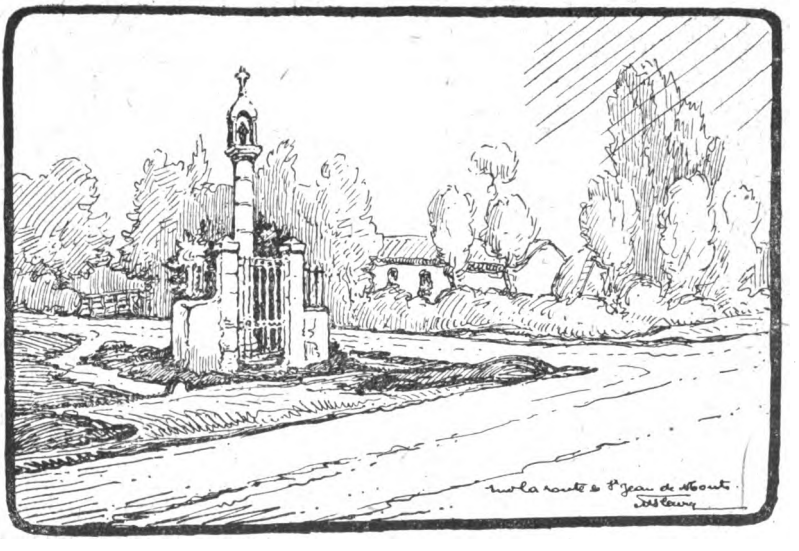

Mais le ciel se montre plus clément et nous arrivons à Saint-Jean sans pluie avec de belles trouées de bleu et de vert pâle dans les nues.

Voici l'église avec sa place et le marché. On croirait revivre le joli bois que Lepère grava d'un marché à Saint-Jean-de-Monts.

Digitized by Google

Le pittoresque de l'église, le clocher et surtout sur la place même le marché avec ses maraîchins, ses maraîchines, ses voitures chargées de hautes caisses surétagées pour le transport des canards.

Le site est tentant par son pittoresque pour le crayon d'un graveur mais Lepère n'a t-il pas traité de main de grand maître ce même sujet et venir après lui serait d'une témérité qui, à juste raison, mériterait un échec.

Notons pour la bonne *Revue* un simple croqueton de la flèche et du clocher seulement. Ce clocher est un type.

Traversant Saint-Jean sans plus, ainsi que le petit bout de forêt qui lui fait suite nous arrivons à la plage. Enquérons nous de la demeure du maître et allons à sa bourrine.

A 200 mètres de la plage, à 200 mètres de la voie qui conduit à la mer, à gauche face à l'Océan s'élève la bourrine d'Auguste Lepère.

Un corps principal de forme presque carrée, flanqué au nord d'une manière de vieux moulin tronqué, la partie supérieure de tout l'édifice passée de l'ocre, contrastant avec la crudité du blanc pur de la partie inférieure, une assez curieuse disposition de plans de toiture avec tuiles rouges, quelques grandes baies, quelques grandes lucarnes œil de bœuf, une porte cintrée avec escalier extérieur, voilà le premier aspect qui vous apparaît. Puis accolée presque à l'édifice une bourrine couverte de chaume, avec un vitrail d'atelier le trouant, une autre bourrine plus petite en deçà, un léger appendis reliant l'atelier au corps principal, un jardinet planté d'arbres verts, à gauche une autre habitation simplette.

Nous approchons. La maison est habitée. Le grand portail central peint en rouge semble nous inviter à l'aller franchir. La porte de l'atelier sur le jardin est ouverte. Nous cherchons la timbre d'entrée. Une toute délicieuse fillette accourt à nous pour s'enquérir de notre désir. Après quoi Madame Lepère consent volontiers à nous recevoir.

Nous pénétrons religieusement en l'atelier du maître et, là,

Digitized by Google

par elle nous sommes reçus avec une simplicité émouvante. Je revois encore son admirable figure où la douleur a marqué à tout jamais son empreinte. Je lui exprime mon admiration pour l'œuvre de celui qui fut son époux et qui pour moi de longue date fut un maître. Son visage s'illumine quelque peu d'une fugitive lueur de satisfaction à l'éloge très sincère que je fais de celui qui n'est plus et qui pour elle était toute la vie. Peu avant qu'il ne disparaisse, emporté par une lente embolie au cœur, ne le suppliait elle pas de ne plus accepter de commandes, de se ménager et le maître préparait quand même une dernière suite de vues sur le vieux Paris que l'étranger lui avait commandé et qu'hélas il ne put achever.

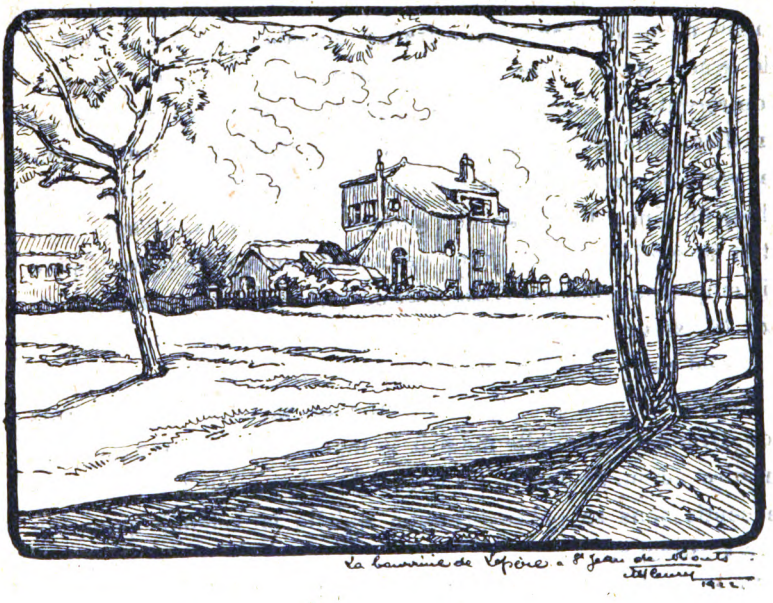

L'atelier existe toujours. Mais presque toutes les œuvres du peintre et graveur sont absentes, parties à travers le monde. Au mur une reproduction de la « *Pièce au Cent florins* » de Rembrandt que la technique de l'impression des planches gravées tirées presque nature a vivement inspiré et à juste titre. Quelques toiles et des objets usuels deci, delà et dans l'appentis attenant

Digitized by Google

que ma curiosité de graveur souhaitait visiter c'est le laboratoire du technicien, avec son four, ses pierres à broyer l'encre, l'évier pour le lavage des cuivres après la morsure de l'acide, c'est la grande presse démontée avec ses cylindres desquels sont sortis nombre de chefs-d'œuvre : c'est encore la boîte du peintre, posée là comme par hasard, la courroie flottante et comme s'il revenait de la dune, travailler.

Nous l'allons voir revenir. Il n'est pas loin sans doute ! Hélas non, c'est impossible. L'homme a disparu, et pour toujours mais le nom et l'œuvre demeureront impérissables.

A ma demande d'étudier un dessin, au mur, accroché et représentant la dune : la fillette qui nous avait introduit déjà à l'atelier s'empressa pour le mettre en mes mains, au risque même de le décrocher avec fracas. J'avais admiré déjà son air de grâce, de candeur et de distinction. Nos regards se rencontrèrent. J'y lus toute une anxiété de savoir ce que j'allais en dire. Elle avait en effet écouté en silence l'admiration que je portais sur toutes les œuvres et souhaitait elle encore un éloge de plus à l'adresse de l'auteur ? Je le crois. Comme elle était fière elle aussi du grand peintre et comme Madame Lepère vit mon étonnement « *C'est tout ce qui me reste vraiment de lui, Messieurs, nous dit-elle, et c'est sa petite-fille.....* ».

Grand cœur déjà dans une bien petite personne !

En partant je l'assurais encore une fois de combien j'admirais son Grand-Papa et elle me prit la main que je lui tendis pour lui dire adieu. Je dus la lui laisser longtemps en la sienne car je sentis sous sa petite pression qu'elle la retenait pour me dire « *Merci* ».

Et c'est ainsi mon cher Directeur et bon ami que s'acheva ce pèlerinage au pays de Monts.

Je fis à quelques pas delà sous les premiers pins le croquis demandé pour la *Revue*.

Vous y trouverez la maison, l'atelier au centre avec son vitrage ; à gauche un second atelier où Lepère avait installé une imprimerie typo pour l'impression même de ses livres ; au loin

Digitized by Google

à droite la première dune avant la côte et derrière, la mer qui vient mourir au bas.

Longtemps après, au bruit du flot et par ma fenêtre de chambre d'hôtel aux persiennes non closes, je pensais avant m'endormir, en cette claire nuit d'été, au voyage que je venais de faire, aux impressions que j'allais emporter et ce sont elles aujourd'hui, qu'en vous adressant les croquis demandés, je viens en outre vous transmettre, vous l'Ami des arts, l'Ami des artistes et avant tout, mon meilleur ami.

Veuillez agréer mon cher Directeur et ami.....

MARCEL FLEURY.

Logis de Nalliers, le 13 Juillet 1922.

Digitized by Google

QUESTIONS VENDÉENNES

LA MARIE-JEANNE

(*Suite*) [1]

Nature — Origine — Services — Destinée

De tout temps, le peuple Vendéen a aimé le bruit de la poudre. Il y aurait une curieuse étude à faire sur ce goût ancestral et sur l'influence que peut bien avoir sur lui son atavisme, à ce sujet. Bornons-nous ici à le constater. Pour lui, il n'est point, en effet, de réjouissance complète si elle n'est accompagnée de détonations retentissantes, pétards, coups de fusils, de bombardes, voire de mortiers. C'est sa manière la plus typique d'exprimer son allégresse. Nous le constatons encore maintenant aux baptêmes, aux noces, dans toutes les réjouissances publiques. Pendant la Grand'Guerre, nos pères n'eurent garde de faillir à cet usage. Ils s'y conformaient parfois avec tant d'ardeur et une telle profusion, que leurs chefs, justement ménagers de munitions si chèrement conquises, durent les rappeler à la modération et, même, parfois, promulguer une interdiction formelle. La preuve en est fournie par l'arrêté suivant du *Conseil Supérieur* établi par les

(1) Voir 4e fascicule 1921, 1er et 2e 1922.

Digitized by Google

généraux royalistes pour administrer le « pays conquis » (1), et qui fut pris lors du retour des vainqueurs de Saumur.

DE PAR LE ROI,
ET MONSIEUR
RÉGENT DU ROYAUME.

« Le Conseil supérieur informé par les plaintes et représentations des différentes paroisses, que des soldats revenant des Armées Catholiques et Royales, se permettent de décharger indistinctement leurs armes et fusils dans les différents endroits de leur passage et de leur demeure ;

« Considérant qu'il résulte de cet abus intolérable des inconvénients sans nombre ; que des maisons ont été incendiées, des habitants blessés ; que plusieurs ont couru et courent pareillement les plus grands dangers, par l'imprudence et la vivacité des tirailleurs ;

« Voulant d'ailleurs que les munitions de guerre enlevées aux ennemis de l'État servent à les repousser loin du pays conquis, sans pouvoir être employées à des usages dangereux pour les fidèles catholiques, sujets de Sa Majesté ;

« Le Conseil Supérieur, ouï sur ce M. Carrière pour le Procureur général du Roi.

« Fait expresses défenses et inhibitions, à tous et chacun des habitants du pays conquis, de décharger, sans nécessité, leurs armes et fusils, dans les villes, bourgs et villages de la campagne, à peine d'être sévèrement punis suivant l'exigence des cas ;

« Ordonne aux Conseils particuliers des différentes paroisses, de veiller à l'exécution du présent arrêté, de sévir par voie de police contre les contre-venans et de les désarmer, conformément aux ordres de MM. les commandans des Armées Catholiques et Royales ».

(1) Le plan de ce *Conseil* fut présenté à l'assemblée des généraux et adopté par ceux-ci, le 26 Mai 1793, lendemain de la reprise de Fontenay-le-Comte, d'après l'abbé Eugène Bossard, dans les *Mémoires d'un Père*, de *Boutillier Saint-André*, p. 102, n. 1.

Digitized by Google

Fait en Conseil Supérieur, à Châtillon-sur-Sèvre, ce 22 Juin 1793, l'an premier du règne de Louis XVII.

MICHEL DESESSARTS,
Second Président.

Par le Conseil Supérieur,
MÉRAND, *Secrétaire* (1).

Ce penchant inné pour la résonnance des armes à feu avait trouvé à se satisfaire, dès Jallais, le 13 Mars, grâce au *Brûtal;* je l'ai déjà dit. Mais que pouvait être la voix de ce modeste canon de fer, si profonde fût-elle, à côté des vibrations de la belle couleuvrine de bronze qui « se distinguaient par un son particulier », facilement reconnaissable de loin (2)? A peine les Vendéens se sont-ils emparés de celle-ci qu'ils la retournent, à bras, non sans peine et la poussent jusqu'à Vihiers, la chargeant et la déchargeant en chemin contre le flot républicain qui fuit devant eux.

Le lendemain, 17 Mars, tombait le Dimanche de la Passion. Après la messe et le chant du *Te Deum*, sur la demande de Cathelineau, l'abbé Barbotin, aumônier des vainqueurs, bénit solennellement la pièce. Joignant les noms des filles des deux premiers canonniers Royalistes qui l'avaient tirée, il l'appela *Marie-Jeanne* (3).

Ce vocable fut adopté d'enthousiasme par l'Armée tout entière, où — on le sait déjà — beaucoup croyaient voir l'image de la Sainte Vierge dans le buste de femme qui ornait sa culasse. Cependant Monsieur Port qui tient à sa « tête de nègre », affirme : « Ce canon... que les vainqueurs tout joyeux et par antiphrase, appelèrent *Marie-Jeanne*, pour invoquer à point son secours dans les combats (4) ».

(1) Imprimé du Conseil Supérieur, aux Archives Nationales, F VII, 4445.

(2) Amédée de BÉJARRY. — *Loc. cit.*, p. 73, n. 2.

(3) Abbé BARBOTIN. — Note publiée par l'abbé F. CHARPENTIER. *Loc. cit.*, p. 33, n. 1. — Cf. Abbé DENIAUD. — *Loc. cit.*, 1re édition, I, p. 303; 2e édition, p. 481-482.

(4) C. PORT. — *Loc. cit.*, II, p. 139.

Digitized by Google

Dès l'après-midi du même jour, les groupes composant l'Armée Catholique-royaliste se dirigèrent sur Chemillé, marchant sur Chalonnes occupée par les « patriotes » qui, déjà, rayonnaient dans nos Mauges. Avec elle, l'armée emmenait *Marie-Jeanne*. Je la retrouve à Chemillé le 18 ou le 19 Mars, où sa présence est dénoncée par un nommé Davy (1), malgré la pointe d'avant-garde poussée là, « sans résistance », dans « la nuit du 17 au 18 », par « quinze dragons et un détachement de fusiliers nationaux » qui « revinrent au matin ramenant, avec les prisonniers délivrés, quatorze insurgés de bonne prise (2). » J'avoue que je me demande si ce n'est pas alors, à Chemillé, qu'on répara définitivement l'avant-train de la pièce, coupé devant Coron. Le même témoin rapporte, en effet : « Ils [les Vendéens] se sont emparés d'un canon qui était resté à Chemillé et qu'ils ont fait raccommoder. Je ne vois nulle part dans les récits de la première prise de cette ville par Cathelineau et Perdriau, le 13 Mars, qu'un canon y eût été alors endommagé et abandonné lors de la marche sur Cholet, le 14. Personne ne songera à soutenir que les quinze dragons et les fusiliers nationaux auxquels ils servaient d'appui aient eu l'audace d'amener un canon, cette nuit-là, dans cette pointe extrême d'avant-garde. Ce n'est certes pas la vue des « larges platelées de pois cuits », ni des provisions disposées sur tables, chez Cesbron, le millionnaire (3) », où elles « attendaient le retour attardé de l'armée chrétienne », au dire, non tendancieux évidemment de M. Port (4), qui a pu décider ces soldats natio-

(1) *Déposition de Pierre Davy*, domestique chez la veuve Benoist, au bourg de Saint-Lambert, devant le juge de paix Duval, le 2 Avril 1793, reproduite par M. C. Port. — *Loc. cit.*, II, p. 329.

(2) Cf. C. Port. — *Loc. cit.*, II, p. 157.

(3) C. Port. — *Loc. cit.*, II, p. 157, d'après les documents qu'il cite : une *Lettre du Maire de Thouarcé*, du 19 Mars 1793; le *Procès-verbal de la Séance du Conseil général du Département de Maine-et-Loire*, du 18 et la *Déposition d'Etienne Percher*, qui doivent se retrouver aux Archives départementales.

(4) *Ibid.*

Digitized by Google

naux à abandonner ce canon s'ils l'avaient amené avec eux. Nous avons donc de fortes présomptions de penser que le canon ainsi réparé était un de ceux ramenés de Coron et de Vihiers.

Quoiqu'il en soit de ce très mince détail, il ne peut faire doute, quand on connaît l'état d'esprit de nos paysans que la *Marie-Jeanne* fut parmi les canons conduits par l'armée chrétienne vers Chalonnes, le 21 Mars. Il y en eut dix-huit de différentes grosseurs, au dire de Davy déjà nommé (1), vingt-cinq, si on en croit Joseph Cathelineau (2). Le Docteur Bousseau, de Chalonnes, fait prisonnier à Jallais, le 13 Mars et envoyé en parlementaire vers ses compatriotes, le jour de l'attaque de sa ville, confirme le fait sans donner le nom, citant une pièce « de 16 ou 18 prise à Coron sur les Saumurois (3) ».

Nous perdons de vue, ensuite, la *Marie-Jeanne*, qui a suivi certainement les vicissitudes des plus fidèles compagnons de Jacques Cathelineau. Fût-elle de toute la campagne dans les Mauges, à Montjean, le 24 Mars? à Saint-Lambert-du-Latay, le 30, au grand choc de Chemillé, le 11 Avril, devant le Bois-Grolleau le 19 et le 20 du même mois? nous pouvons le présumer, nous n'en savons rien avec certitude. Nous la retrouvons, sans contestation possible, le 22 Avril à l'attaque de Beaupréau. Des molles et maigres hauteurs de rive gauche de l'Evre, elle répond aux canons de Gauvillier qui défendent la place.

L'affaire fut chaude et le général républicain se défendit avec vaillance. L'armée royale arriva à Beaupréau vers midi, écrit Pauvert. On plaça dans le haut de la grande prée le *Missionnaire* et *Marie-Jeanne* qui dirigeaient leur feu sur la

(1) *Déposition de Pierre Davy*, référencée ci-dessus.

(2) *Interrogatoire de Joseph Cathelineau, du Pin-en-Mauges*, devant le Comité de Surveillance du Département de Maine-et-Loire, 25 Mars 1793 (Archives départementales de Maine-et-Loire). Cet interrogatoire a été reproduit notamment par SAVARY. — *Loc. cit.*, I, p. 96, et G. PORT. — *Loc. cit.*, II, p. 351.

(3) A.-L. BOUSSEAU. — *Loc. cit.*, p. 21.

Digitized by Google

place de Beaupréau où il y avait sept pièces de canons appartenant aux Républicains » (1).

« J'ai souvent entendu raconter à des vieillards du pays, rapporte M. Baguenier Desormeaux, que, tout à coup, au milieu de l'attaque, Stofflet, électrisé par la poudre, surexité par les détonations de la couleuvrine qu'on distinguait au milieu des autres pièces, s'était élancé au galop de son cheval jusqu'au bord de la rivière, dont les républicains occupaient l'autre côté, montrant le poing à l'ennemi et s'écriant de toute sa force. Entends-tu la *Marie-Jeanne*, J... F...! » (2).

Je sais, de cet auteur lui-même, qu'il tenait le fait de son grand-père, élevé au collège de Beaupréau, qui fut ensuite notaire en cette ville, puis greffier du tribunal de première instance. Ce digne officier ministériel en avait entendu le récit, mainte fois rappelé devant lui, par des habitants du pays, témoins de l'acte de Stofflet, particulièrement de son père, chirurgien en chef des Armées Vendéennes, mort à Maulévrier, en 1836 et qui avait été le créateur de l'hôpital de la forêt de Vezins (3).

Avant M. Baguenier Desormeaux, le même épisode, à peine édulcoré dans la vigueur des expressions, a été raconté par Messieurs Darmaing et Deniau d'après deux autres témoins : René Fonteneau, de Cholet et Ménard, de Beaupréau, présents l'un et l'autre à la bataille du 22 Avril (4).

Le 28 du même mois, *Marie-Jeanne* est parmi les onze canons réunis à Cholet et fait partie de l'armée qui va se porter

(1) Pauvert. — *Loc. cit.*, p. 18.

(2) H. Baguenier Desormeaux. — *La Marie-Jeanne*, dans *Le Publicateur, journal de la Vendée*, du 16 Septembre 1892.

(3) Cf. *Etat des services de M. Baguenier Desormeaux (Louis-Jean-Baptiste-Etienne), chirurgien.* Manuscrit de la Bibliothèque de la ville de Niort. — [Chanlouineau]. *Loc. cit.* — Gibert. — *Loc. cit.*, p. 145. — Maurice Dureau. *Loc. cit.*, p. 113-114. - Abbé Uzureau. — *Le Cimetière des Martyrs, paroisse d'Yzernay*, Angers, s. d. p. 7.

(4) Cf. Darmaing. — *Loc. cit.*, p. 71. — Abbé Deniau. — *Loc. cit.*, 1re édition, I, p. 446 et *Ibid.*, n. 1 ; 2e édition, I, p. 649 et *Ibid.* n. 1.

Digitized by Google

sur Argenton-Château, Châtillon-sur-Sèvre, Bressuire, Thouars, Parthenay, La Châtaigneraie, Fontenay-le-Comte (1). Le 3 Mai, cette armée occupant Bressuire, Madame de La Rochejaquelein fut conduite voir la pièce. « Et, puisque j'étais aristocrate, ils voulaient me faire embrasser *Marie-Jeanne* », dit-elle et elle ajoute : « Les paysans avaient un respect superstitieux pour *Marie-Jeanne*, et croyaient qu'elle leur assurait la victoire. Je trouvai ce canon sur le milieu de la place, entouré de paysans qui l'embrassaient et l'admiraient. Il y en avait treize autres de tout calibre » (2). Nul doute qu'elle ait assisté à la prise de Thouars, le 5 Mai, mais je n'en ai trouvé la mention nulle part. Je doute fort, malgré l'extraordinaire facilité de déplacement des Vendéens, qu'elle ait pu se trouver, avec 1.400 hommes de la division Bonchamps et ce général lui-même, le 11 Mai, à Cholet (3), et le surlendemain aux Quarts-de-Chaume, commune de Saint-Aubin-de-Luigné, comme un propos rapporté par Grille pourrait le donner à penser. Un paysan, au dire de ce dernier, se serait moqué ce jour-là, des Angevins incorporés dans l'armée de Gauvilliers et aurait dit : « Nous leur ferons manger de la *Marie-Jeanne* » (4). Personne n'ignore plus, en effet, que Grille et quelques autres n'en sont pas à un délit d'imagination près.

M. l'abbé Deniau, qui rapporte cet incident dans sa première édition (5), n'en dit plus rien dans la seconde (6).

Nous retrouvons, sans contestation possible, la couleuvrine, le 16 Mai, à l'attaque désastreuse de Fontenay-le-Comte, alors

(1) Cf. Abbé Deniau. — *Loc. cit*,, 1re édition, II, p. 5 ; 2e édition, II, p. 10.

(2) Marquise de la Rochejaquelein. — *Mémoires*... édition originale, 1889, p. 135.

(3) Cf. René Blachez. — *Bonchamps et l'Insurrection Vendéenne*, Paris 1902, p. 156, 319, d'après la déposition du gendarme Gillot, reçue le 17 Mai par le Comité de Surveillance et Révolutionnaire d'Angers.

(4) Grille. — *La Vendée en 1793*, I, p. 122.

(5) *Loc. cit*, II, p. 45, n. 1.

(6) Cf. *Loc. cit.*, II, p. 64-65.

Digitized by Google

que Bonchamps et sa troupe n'ont pas encore quitté les bords de la Loire. Elle figure avec plusieurs autres canons, à l'aile droite des Royalistes, sous les ordres de d'Elbée et de Cathelineau (1) face à la division du général républicain Beaufranchet-Dayat, qui commande la gauche de l'armée de Chalbos, général en chef (2), Un caporal de grenadier de la garde nationale de Fontenay, nommé Anglès, aperçoit les canons vendéens. Suivi de trois de ses camarades il s'élance sur *Marie-Jeanne*, dont les ornements l'attirent. Après un combat acharné où il reçoit plusieurs blessures légères, il reste maître de la pièce (3). Tous les autres détails de cette journée si malheureuse pour l'Armée Catholique et si peu flatteuse pour ses chefs, ont été trop souvent narrés pour que je les répète encore. De même pour les événements du 25 Mai, où la catastrophe fut si brillamment réparée, la ville et *Marie-Jeanne* reconquises.

Notons seulement, dans cette dernière affaire, deux noms et un menu fait rapportés par Pauvert et que je ne trouve pas ailleurs. On sait que les « patriotes », en déroute — des gendarmes (4), au dire de Madame de La Rochejaquelein (5), —

(1) Cf. *Loc. cit.*, 1re édition, II, p. 55 ; 2e édition, II, p. 67.

(2) Cf. Savary. — *Loc. cit.*, I, p. 221.

(3) Benjamin Fillon. — *Loc. cit.*, p. 61 et *Ibid.*, n. 1.

(4) Les gendarmes à pied du département de la Vendée en avaient été retirés pour la défense de Paris contre l'invasion, en Août-Septembre 1792. Ceux à cheval avaient été conservés. Au début du Soulèvement Vendéen, les gendarmes montés des Deux-Sèvres, des Charentes, de la Vienne et de la Haute-Vienne avaient été envoyés renforcer les premiers. Une partie servit à former la cavalerie de l'armée de Boulard, vers les Sables-d'Olonne. Les autres avaient été incorporés dans l'armée de Chalbos. Ce sont ces derniers qui se laissèrent, le 25 Mai, envelopper dans la déroute de Fontenay. Dénoncés immédiatement au général Boulard, par le chef d'état-major Nouvion, la Convention, par un décret du 29 Mai ordonna que ces gendarmes « ayant lâchement fui, seront dépouillés de leurs armes et uniformes, renvoyés dans leurs municipalités et déclarés incapables de servir la République. » (Cf. Savary. — *Loc. cit.*, I, p. 229. — *Chassin, Vendée patriote*, 1, p. 131, 403-404).

(5) Marquise de La Rochejaquelein. — *Mémoires*, édition de 1889 p. 162-163.

Digitized by Google

fuyaient, ce jour-là, sur la route de Niort, ayant déjà abandonné toute l'artillerie, à l'exception du *Missionnaire* et de *Marie-Jeanne*, qu'ils entraînaient avec eux. Des cavaliers Vendéens (1) les poursuivent pendant une bonne lieue de chemin : Un nommé Clarambeau, du May, et Quesson de la Jubaudière, écrit Pauvert, furent les deux premiers qui portèrent la main dessus [*Marie-Jeanne*], mais elle ne fut pas longtemps à leur pouvoir, elle retomba entre les mains de l'ennemi. Ces braves ne perdirent pas courage, chargèrent de nouveau les Républicains, reprirent Marie-Jeanne, la ramenèrent à l'armée ayant une sonnette que les Républicains lui avaient mise pour sonner, disaient-ils, l'agonie des Brigands (2). Si les mémorialistes et les historiens les plus connus de la Vendée ne mentionnent ni la sonnette, ni Clarambeau, ni Quesson, notre auteur, à son tour ne désigne aucun des autres capteurs de la pièce que nous trouvons cités ailleurs : Forest, Pierre Rochard, Delaunay, Picherit, Jacques Godillon, tous de Chanzeaux, Loyseau, dit « l'Enfer », de Trémentines, Jacques Vandangeon, d'Yzernay, Jean Martin, de Saint-Lambert-du-Latay, Biot, de Mouchamps ; malheureusement les noms des autres ne sont pas parvenus jusqu'à nous (3).

Avec Rochard, qui se jette sur la couleuvrine, la couvre de son corps et se fait cribler de blessures, sans lâcher prise. Biot a le bonheur de demeurer définitivement maître de celle-ci,

(1) Huit ou dix seulement, d'après Pauvert, trente-six au début de la poursuite, si j'en juge par les récits de l'abbé Deniau. Ce nombre n'aurait pas tardé à s'augmenter. (Cf. Abbé Deniau. — *Loc. cit.*, 1re édition, II, p. 73-74 ; 2e édition, II, p. 89-90).

(2) Pauvert. — *Loc. cit.*, p. 24.

(3) Cf. Marquise de La Rochejaquelein. — *Loc. cit.*, édition de 1889, p. 162. — Comtesse de La Bouere. — *Loc. cit.*, p. 48. — Baussay, membre du Comité révolutionnaire de Fontenay-le-Comte. — *Dénonciation contre Biot* manuscrit des Papiers Goupilleau, publié par le Comte de La Boutetière : *Le Chevalier de Sapinaud et les chefs Vendéens du Centre*, p. 84. — Abbé Conin. *Chroniques de Saint-Lambert*, manuscrit, p. 195. — Auguste Johanet. *Loc. cit.*, I, p. 67-68. — Comte de Quatrebarbes. — *Loc. cit.*, p. 57. — Abbé Deniau — *Loc. cit.*, 1re édition, II, p. 73-74 et 74, n. 3 ; 2e édition, II. p. 89-90 et 90, n. 2.

Digitized by Google

pendant que ses camarades achèvent la déroute des gendarmes. Pour ce succès, c'est lui qui reçut les cent écus promis par les généraux Vendéens au premier qui s'emparerait de la pièce (1). Anglès n'eut pas la douleur de voir perdue sa conquête éphémère. Une balle l'avait déjà étendu, mort, sur le champ de bataille (2). Enthousiasmé de cette prise, le petit groupe des paysans arrête sa poursuite, sans plus s'occuper des vaincus qui s'échappent. Sans songer que celle-ci eut pu devenir plus profitable encore. Tous mettent pied à terre, entourent le canon qu'ils embrassent dans des transports d'allégresse. A défaut de branches de lauriers, ils le couvrent de feuillages arrachés aux arbres d'alentour et le ramènent à Fontenay, en triomphe. L'entrée du cortège, dans la ville, déchaîne une indescriptible émotion parmi la foule qui vient au-devant de lui. Les uns détachent les chevaux qui le traînent; d'autres s'attèlent à son avant-train et l'emmènent à bras, parmi les rues et les places publiques; d'autres s'agenouillent sur son passage, leur chape-

(1) Auguste JOHANET. — *Loc. cit.*, I, p. 68. — Cf. BAUSSAY. — *Loc. cit.* Amédée DE BÉJARRY. — *Loc. cit.*, p. 73. M. de Béjarry l'appelle *Riot*, ce qui est une erreur. Il appartenait à l'Armée du Centre. — « Les commandants sont cy (*sic*) occupés, qu'on a pas pu encore nombrer la quantité des canons qu'on leur a pris. Cependant on a très bien remarqué la *Marie-Jeanne*. » DE BULKELEY, JOLY et DE CHOUPPES. *Description de la prise de Fontenay*, manuscrit de la Collection Dugast-Matifeux, à la Bibliothèque de la Ville de Nantes. IV, n° 102.

(2) François *Anglès*, né à Rodez, en 1747, était établi menuisier à Fontenay, avant la Révolution. Le 6 Août 1792, lui et son fils avaient, les premiers, signé la pétition « des citoyens libres de Fontenay-en-Vendée », demandant à l'Assemblée Nationale que les sommes indispensables aux familles des défenseurs de la Patrie fussent prises sur les biens des Emigrés. Ils s'étaient toujours prodigués partout où il s'agissait de montrer leur ardeur révolutionnaire. La signature de l'un des deux Anglès figure, en Janvier 1793, au bas de l'adresse des « patriotes » du lieu à la Convention, pressant celle-ci de prononcer « sans appel au peuple, la mort de Louis-le-Dernier, » comme on vient de le voir, le père périt dans le combat du 25 Mai. Il fut inhumé dans la fosse commune, avec Fillon, colonel de la Garde Nationale et le porte-drapeau de celle-ci : Jean-Baptiste Faisque, tués le même jour. (Cf. Benjamin FILLON. — *Loc. cit.*, p. 61 et *Ibid.*, n. 1). — CHASSIN. — *Préparation de la Guerre de Vendée*, II, p. 480-481, III, p. 116, 117, 130, 131, 208; *Vendée Patriote*, I, p. 397).

Digitized by Google

let à la main, leur fusil sous le bras, le couvrant de baisers, pleurant de bonheur, adressant à Dieu les plus ferventes actions de grâce. Les femmes s'en mêlent et l'entourent de rubans et de fleurs. En cet équipage, au milieu des acclamations formidables de tout un peuple, on parvient à l'église Notre-Dame où les généraux faisaient chanter un *Te Deum*. *Marie-Jeanne* est introduite dans la nef. Elle y passera la nuit (1).

UN VIEUX CHOUAN.

(*A suivre*).

(1) Cf. MERCIER DU ROCHER. — *Loc. cit*, p. 180 et suite du même passage de ses *Mémoires*, qui ne figurent pas dans ses *Souvenirs et Mémoires* donnés pour *Mémoires et Documents*, mais a été publié par M. Victor BARRUCAND. — *Mémoires et Notes de Choudieu*, Paris, 1897, p. 382, n. 1. — DARMAING. — *Loc. cit.*, p. 125. — PITRE-CHEVALIER. — *Loc. cit.*, p. 402-403. — Abbé DENIAU. — *Loc. cit*, 1re édition, II, p. 75; 2e édition, II, p. 81.

Digitized by Google

La Commanderie de Coudrie

Près CHALLANS (Vendée)

Quelques notes d'histoire – Les portes armoiriées de sa chapelle

Tempus edax, homo edacior!

De la vaste et florissante Commanderie que possédaient les Hospitaliers, avant 1789, à Coudrie près Challans, en Bas-Poitou, il ne reste plus que des bâtiments disparates, remaniés, en grande partie détruits, actuellement occupés par les fermiers d'une vaste exploitation agricole. Les métairies, logis, bois, moulins, étangs, qui constituaient ses possessions territoriales, son « amenage », selon le terme local, se sont dispersés, emportés comme fétus de paille par la rafale rouge, ainsi que les fermages et rentes, revenus considérables, sans cesse augmentés et dont l'origine datait du Moyen âge. Une chapelle, aux voûtes effondrées, subsiste encore, mais depuis longtemps les cloches en sont muettes et ne vibrent plus aux aubes et aux crépuscules des jours évanouis dans la brume du passé!

L'histoire de Coudrie remonte à l'époque lointaine des Croisades. On sait que vers 1099 un gentilhomme provençal, Pierre Gérard, avait fondé à Jérusalem un ordre à la fois religieux et militaire, celui des Hospitaliers de Saint-Jean, dont la mission était de protéger les nombreux pèlerins qui se rendaient en

Digitized by Google

Terre Sainte. L'organisation définitive lui fut donnée en 1113 par le pape Pascal II. L'influence des Hospitaliers s'étendit rapidement jusque dans les régions les plus reculées. Guillaume X, duc d'Aquitaine, s'intéressa vivement à ces fondations pieuses et en créa de nombreuses à Fontenay et dans les environs. La Commanderie de Coudrie fut édifiée onze années après la constitution de l'ordre des Hospitaliers. Sa chartre initiale date, en effet, de 1130. Ce fut donc l'un des premiers établissements de ce genre inaugurés en France. Le développement des ordres mendiants, religieux et militaires, conséquence de l'intense mouvement spiritualiste de l'époque, acquit bientôt une envergure remarquable.

Les Templiers, les Hospitaliers, les Dominicains, les Cordeliers, Mathurins, Trinitaires, Chevaliers de Saint-Lazare, possédèrent, en peu de temps, de vastes propriétés, châteaux, métairies, devoirs, cens, rentes, logis, fours, moulins à vent et à eau, maisons, borderies, cures, églises paroissiales, haute justice, chapelles, pacages, cabanes, pièces de terre, greffes, fontaines, bois, prés, servitudes, revenus en nature : poissons, légumes, fruits, vins, volailles, moutons, droits d'usage et de pâturages communs, péages, redevances, etc. Le nombre des Commanderies progressa rapidement, on en compta jusqu'à 220. Il en existait au Bourgneuf près d'Olonne, aux Habites en Apremont, à Launay de Sainte-Cécile, aux Fossés-Chalons, dans la paroisse de la Boissière-des-Landes, à Féolette près de Saint-Etienne-de-Brillouet, à Billy en Château-Guibert. Citons encore Sainte-Croix de Montaigu, Landeblanche, Sainte-Gemme, Champgillon, Puyravault, etc. Ces Commanderies étaient la propriété des Hospitaliers ou Chevaliers de Malte. Elles rapportaient des sommes élevées. On ne saurait s'en étonner quand on considère que le revenu annuel du Grand Maître de l'Ordre dépassait deux millions de livres!

La Commanderie de Coudrie a fait l'objet de recherches et d'études assez nombreuses. Nous en donnons plus loin une partie de la bibliographie. C'était jadis une paroisse; son église

Digitized by Google

est même désignée parfois sous le nom de sanctuaire. Une « frairie » fort fréquentée y attirait chaque année de nombreux visiteurs. La Commanderie « se composait du logis et sanctuaire « de Coudrie et du Moulin de la Brosse, paroisse de Coudrie, « aujourd'hui partie de la commune de Challans; de la métairie « de Lespinassière, paroisse de la Garnache; de la borderie des « Villates, paroisse de Challans; du Moulin de la Fesse, paroisse « de Froidfond; des prés de la Giraye et des Guerbaudières, « paroisse de Beauvoir-sur-Mer et de devoirs, cens, rentes, « dans les paroisses voisines, ainsi qu'à Machecoul et autres « lieux de la Loire-Inférieure. »

La Commanderie avait sous sa dépendance celle de Bourgneuf, près d'Olonne, qui se « composait du logis, du moulin du Bourgneuf, paroisse de la Chapelle-Achard et de quelques devoirs, cens et rentes à l'Ile d'Olonne; le tout affermé 300 livres en 1640. »

Coudrie possédait également, depuis le XII^e^ siècle, la Commanderie des Habites, composée « des logis et métairies des Habites, paroisse du même nom, aujourd'hui partie de la commune d'Apremont et de quelques devoirs, cens et rentes aux Habites et paroisses voisines. La cure et l'église paroissiale en dépendaient. »

Landeblanche dépendait également de Coudrie. « Elle se composait du logis, métairie et des deux moulins de Landeblanche, paroisse de Belleville, et de quelques devoirs, cens et rentes à La Roche-sur-Yon et dans le voisinage. » Sa réunion à Coudrie datait du XVI^e^ siècle.

Dix maisons du bourg de Beauvoir, ainsi que le port relevaient de Coudrie. Nous ne citons qu'une partie des principaux revenus de cette importante Commanderie; vers 1600 ils dépassaient 3.000 livres, somme considérable à cette époque!

La Révolution anéantit complètement cette puissante fondation. Elle fut morcelée et vendue comme bien national. Coudrie fut achetée par un Rousselot de Saint-Cyran, de Nantes, et passa ensuite aux mains de la famille Merland. Il y a une qua-

Digitized by Google

rantaine d'années, M. de Hargues, de Beaugé, Maine-et-Loire, se rendit acquéreur d'une partie de la propriété, en particulier des bâtiments. Ceux-ci qui constituaient jadis la « Maison-Rouge » sont convertis en maison d'habitation, écuries et granges. On n'a point pratiqué de fouilles, mais au cours de travaux de maçonnerie, on a mis à jour un assez grand nombre de vestiges intéressants se rapportant à l'ordre des Hospitaliers. Il subsiste un local voûté, d'assez vastes dimensions, que l'on désigne sous le nom de Prison. Le cimetière est encore bien reconnaissable. Au milieu de la cour intérieure on remarque une pierre tombale assez bien conservée, sépulture probable d'un dignitaire de la Commanderie.

Tout l'intérêt se porte sur la chapelle, construction assez vaste avec des fenêtres romanes, actuellement convertie en cellier. L'autel est presque complètement détruit. Si l'on en croit la tradition on y disait la messe aux premiers mois de 1793. M. l'abbé Grelier, prêtre habitué à Challans, a pu recueillir une belle statue de Vierge, malheureusement mutilée, et les vestiges d'un tombeau d'un chevalier du Moyen Age.

Il y a quelques années, M. de Hargues fit enlever les portes extérieures de la chapelle dont les intéressantes sculptures menaçaient d'être irrémédiablement compromise par les intempéries. Elles font aujourd'hui partie de la collection de M. le Docteur Morisset, de Mayenne, beau-frère du propriétaire. C'est à sa confraternelle obligeance que nous devons la belle photographie de ce rare et curieux spécimen de l'art décoratif en faveur chez les Hospitaliers de notre région.

Ces portes étaient placées à l'entrée principale de la Chapelle, maintenues par des pièces de fer ouvragées. Elles sont en chêne du pays et pourvues d'une serrure assez compliquée, de grande dimension. Chacune d'elles est divisée en trois panneaux, pourvus de sculptures prises dans la masse du bois, sauf le panneau inférieur qui en est exempt. Elles sont symétriques et leurs gravures sont semblables, à droite et à gauche avec quelques particularités dans la partie moyenne.

Digitized by Google

Le panneau supérieur est divisé en deux par une lame de bois verticale, qui forme un rectangle à l'intérieur duquel on remarque un ostensoir. Le pied, surélevé est pourvu de deux renflements sphériques ; le soleil rayonnant est à huit rayons dont quatre flamboyants ; la lunule est bien représentée ainsi que la croix supérieure de forme latine.

Le rectangle externe, dont le côté supérieur est arrondi par suite des nécessités de la menuiserie, est partagé en deux par une lame horizontale. En haut, on distingue un trèfle dont la signification reste obscure mais qu'on peut considérer comme le symbole de la Sainte Trinité ; en bas se détache la fameuse étoile à cinq branches des Rois Mages.

Digitized by Google

Le panneau moyen ou central de la porte est de tous le plus intéressant. Une seule gravure l'occupe, d'ailleurs assez compliquée. On remarque tout d'abord un collier à gros grains, disposé en ovale. Au Moyen âge le collier fut un des ornements des chevaliers et le signe distinctif de certains ordres militaires, on le désignait sous le nom de « Chaîne ». Ce collier présente à la vue 52 grains ou perles, mais 24 sont cachés par des attributs, le nombre total en est donc de 76. A la partie inférieure se balance une croix de Malte classique.

Des attributs, sortes de symboles sont disposés aux quatre coins cardinaux du collier; à droite, à gauche, en bas : trois équerres; en haut un compas d'épaisseur ou à balustre. Dix grains du collier séparent ces instruments, qui reposent sur six grains et en laissent apercevoir trois entre leurs branches. Les équerres ne sont pas à 90°, ce sont des équerres dites d'onglet. On remarquera que ces quatre outils juxtaposés forment une croix de Malte géométriquement régulière.

L'outil placé à la partie supérieure du collier est probablement un compas ouvert, pourvu d'un secteur de mesure. On distingue en effet entre les branches un arc de cercle surmonté de sept fleurons, cinq à l'intérieur des pointes, un a l'extérieur, de chaque côté.

En dessous de cet instrument est disposée une bisaigüe de charpentier, très nette.

Au centre du collier sont placés *trois* marteaux emmanchés, suivant une disposition triangulaire. Le marteau inférieur de la porte droite manque.

En dessous on lit, gravé en relief sur le bois : M. M. sur le panneau droit, 17 33 sur le gauche. Nous croyons qu'il faut lire 1733 sans accorder au chiffre 33 une signification qu'il ne semble pas posséder.

On remarquera une certaine similitude entre ces attributs symboliques et ceux des Compagnons, Enfants de Salomon, Enfants de Maître Jacques, Dévorants, Rose-Croix, Francs-

Digitized by Google

Juges et même Francs-Maçons, Sociétés Secrètes qui peuvent avoir eu certaines affiliations entr'elles, à l'origine.

Les chefs des Commanderies, lesquels étaient gentilhommes et chevaliers, avaient la coutume de joindre une partie de leurs armoiries personnelles à celles de l'ordre dont ils faisaient partie. Ainsi s'expliquerait, dans le cas qui nous occupe, la présence des deux M, de la couronne et de la date.

Il s'agit d'un Commandeur de Coudrie, du nom de Martel, lequel aurait fait restaurer la chapelle et placer les deux portes en 1733. Une date, des initiales, c'est tout ce qui nous reste de lui. Cet oubli, ce silence, peut-être le Commandeur l'a-t-il désiré. Ces chevaliers pouvaient, de par leurs fonctions, être des personnalités marquantes dans la haute société de l'époque. Mais ils avaient fait vœu d'obéissance, de pauvreté, de chasteté et sur leur étendard, Baucéant, à soie noire et blanche, flottait au vent la célèbre légende : « Non nobis, Domine, non nobis sed nomini tuo da gloriam !...

E. Boismoreau.

BIBLIOGRAPHIE [1]

Coudrie. — *Bull. soc. des Antiquaires de l'Ouest*, vol. 2, p. 464 à 465.

Coudrie. — *Rev. Saintongeaise et Poitevine*, 1889, p. 417.

B. Fillon. — Coudrie. *Rev. des provinces de l'Ouest*, 1854, p. 732.

Sarcel. — *Intermédiaire Nantais*, 1904, Décembre.

Lorquet. — *Rev. du Bas-Poitou*, 1904, p. 345.

Barbaud. — *Inv. des titres départ.*, p. 13.

Barbaud. — *Ann. Soc. Emul. Vendée*, 1872, p. 106.

La Boutetière (Louis de) *Cartulaire de Coudrie*, Archives histor. du Poitou, Poitiers, 1873, p. 149-215.

Manuscrits inédits à la bibliothèque de Poitiers.

(1) Communiquée par M. le docteur M. Baudouin.

Digitized by Google

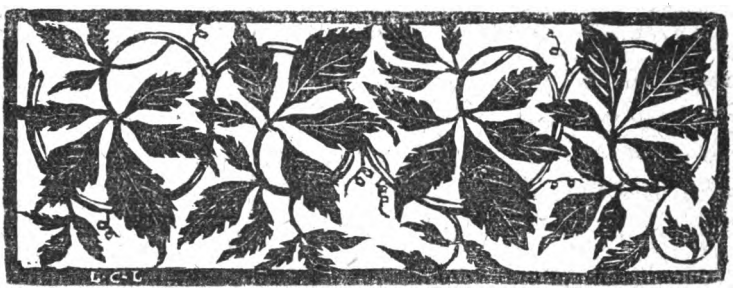

LE MENUET

DE

Madame de Saint Cirgue

I. — MADAME DE SAINT CIRGUE

Belle comme le jour, frêle fleur des Antilles,
Dans ses yeux veloutés passaient des reflets bleus
Où s'allumaient parfois d'indescriptibles feux
Lorsque son rire franc fusait en joyeux trilles.

Ses poignets étaient ronds et fines ses chevilles;
Sa main étroite et longue et son pied très nerveux ;
Son col était d'albâtre et de nuit ses cheveux
Déroulant sur son buste une lourde mantille.

Elle avait apporté de son pays natal
Un cœur ardent et libre, une âme de cristal
Un esprit amoureux de clarté, de musique.

Elle était de la Cour un léger ornement,
Clochette d'argent clair qu'au harnois politique
Attachait le fil d'or d'un loyal dévouement.

Digitized by Google

II. — LA RÉVOLUTION

La Révolte passa, brisant l'autorité,
Chacun est délateur ; c'est le temps de la haine,
Le peuple s'est fait Dieu ; gueux, valets, tire-laine
Ont un dogme nouveau : la Sainte Egalité.

Sur le riche, le pauvre avec rapacité
Se jette ; il le dénonce ; au massacre il l'entraîne,
La noblesse s'exile ou brave encor, hautaine,
Le vulgaire hideux dans sa férocité.

Fragile fleur de Cour, dans une humble mansarde,
Elle vit en recluse et parfois se hasarde
A regarder Paris fou, lubrique et sanglant.

Un rayon lui venant de douce clarté blonde,
Elle esquisse rêveuse un sourire troublant
Et chante un air ancien dans l'orage qui gronde.

***

III. — LA SUPERCHERIE

Il était maître-queux à l'hôtel, autrefois ;
Il aimait la bouteille autant que sa Rosine
Mais lorsque s'éleva, rouge, la guillotine,
Dans les clubs enfumés il donnait de la voix.

Contre les « ci-devants » il invoquait les lois,
Il pourfendait en mots la horde brigantine,
Apostrophaient les dieux en heurtant sa poitrine,
En hurlant maudissait les prêtres et les rois.

Il eut bien vite acquis, grâce à ses bavardages,
L'hôtel où l'an dernier il recevait des gages ;
La cave était fameuse et fréquentaient l'endroit

Les « purs » qui menaçaient les suspects de leurs foudres
Tandis que, glace en main, coquette, sous le toit,
La Saint Cirgue à son front faisait neiger la poudre.

Digitized by Google

IV. — LA TENTATION

Derrière les barreaux de la cage cruelle,
L'oiseau cesse parfois son chant le plus joyeux ;
Il regarde ici, là, vers la plaine ou les cieux,
Le soleil est si grand, la nature est si belle !

Le pivert est un sot dont la voix de crécelle
Fait rougir le chanteur soudain silencieux :
Il briserait pourtant sa voix, insoucieux,
Pour pouvoir à son tour, libre, éployer son aile.

La belle aristocrate en son morne réduit
Regarde en haut le ciel, écoute en bas le bruit ;
Tout le peuple est dehors et la ville est en fête.

Elle entend des flonflons, vielles et chalumeaux ;
Ivre de liberté, elle avance la tête,
Une tête très noble entre deux lourds meneaux !

***

V. — L'ESCAPADE

Sur ses épais cheveux jetant un lourd foulard,
Et sur son corps charmant une robe modeste,
Entre les seins menus, d'une main sûre et leste,
Elle fixe une fleur et son geste est mignard.

Le désir, la gaîté brillent dans son regard ;
Au jardin, cependant, hésitante, elle reste...
Mais la porte est là, proche, elle l'entr'ouve et, preste,
Se jette dans la nuit, se livrant au hasard.

Les filles, les garçons, les hommes et les femmes,
Roulent leur flot bruyant vers les feux dont les flammes
Se tordent dans le ciel à tous les carrefours.

Elle va dans la foule ivre, folle, en délire ;
Un ivrogne la suit, la pressent des pandours ;
Elle affronte la mort et fleurit son sourire.

Digitized by Google

VI. — LA CARMAGNOLE

L'aristocrate a peur ; elle s'émeut des cris,
Elle rougit des chants et, contre la muraille,
Tremblante elle se tient, observant la racaille,
La lèvre méprisante et les yeux agrandis.

Des sabres teints de sang dans un coin sont brandis ;
Ils défoncent d'un coup une énorme futaille ;
Une mégère accourt, elle se dépoitraille
Et plonge dans le vin des seins lourds et flétris.

Le bal hideux s'arrête et se forme une ronde
Autour de l'être vil qui se démène, immonde ;
La « Carmagnole » éclate et tonne dans la nuit.

Noble sang ne ment pas ; et la belle suspecte
S'avance souriante et de son œil qui luit
Impose le silence à cette tourbe abjecte !

* * *

VII. — LE MENUET

« Gens ! vous êtes de l'art de bien faibles copistes »,
Dit la dame plus pâle, en les toisant de haut,
Aux gaillards venus là du pied de l'échafaud
Où tombaient tous les jours les têtes royalistes,

« Allons, musiciens, tous vos airs sont trop tristes ! »
Et leur jetant sa bourse elle ajoute aussitôt :
« Un temps de menuet ! » Ils eurent un sursaut
Et flambaient les grands yeux comme deux améthystes.

Or, pendant un instant on put, au carrefour,
Se croire transporté tout soudain à la Cour ;
La foule faisait place à tant de grâce exquise.

Par leurs lents entrelacs, les petits pieds mignons,
Par leur blancheur, les mains, révélaient la marquise
Dans la molle clarté des tremblants lumignons.

Digitized by Google

VIII. — LA HURLE

Et plus d'un sans culotte est perplexe, séduit,
Admirant malgré tout l'aristocrate osée,
Fine et légère fleur sur le pavé posée,
Qu'anime en musardant un zéphir qui s'enfuit.

Dans le plaisir encor son regard s'alanguit,
Un sourire erre et meurt sur sa lèvre rosée ;
Soudain elle s'arrête et pâlit, dégrisée :
Vers son sein pointe droit une lame qui luit.

Un cri s'élève bref ; il se répète, il roule,
Grondant comme la mer quand la brasse la houle :
« A mort, chienne du Roi !... Qu'on lui coupe le cou !... »

On l'entraîne et les gueux hurlent la « Carmagnole ».
Sur le sommet d'un toit ulule un noir hibou
Que la lune d'argent pare d'une auréole.

***

IX. — LA RÉPONSE

Minuit frappait ses coups lorsque la « criminelle »
Devant le tribunal apparut, le front haut,
Elle se préparait à supporter l'assaut
Des juges, des témoins, de la foule cruelle.

Ce fut court ; un éclair passa dans sa prunelle
Quand le juge ordonna pour elle l'échafaud,
Disant : « Tu dansas bien ; à présent, fais le saut ;
N'entends-tu pas, au loin, déjà, la ritournelle ! »

Arrachant le foulard qui couvrait ses cheveux,
Un sourire à sa lèvre exécutant ses jeux
Dans une révérence elle accueillit l'injure,

De son fichu léger s'écartèrent les plis ;
Le corsage apparut et, dans son échancrure,
Fleurissait, blanc de Roi, le plus neigeux des lys.

Digitized by Google

X. — LA MORT

Au pas d'un cheval noir s'approche la charrette
Et Samson se tient prêt, hirsute, pipe aux dents;
Autour de l'échafaud montent les cris stridents,
Du peuple ivre de sang dont le désir halète.

« La voilà !... La Saint Cirgue !... » Une neigeuse aigrette
Sur ses cheveux poudrés se dresse et, plus ardents,
Plus éclatants, plus bleus, ses grands yeux sont plus grands;
Elle a fait pour mourir quelques frais de toilette.

La foule trépignait; elle se tait soudain
Conquise au doux regard chargé de lourd dédain.
Poings liés elle semble une fleur fraîche éclose

Et qui, la brume éteinte, encor belle s'endort,
Elle semble un oiseau, qui, prisonnier repose
Mais chante le printemps en saluant la mort.

PAUL DEVIGNE.

Digitized by Google

NOS MORTS

LE COLONEL DE BEAUFORT

Une bien belle et noble figure disparaît avec le Colonel de Beaufort, et il nous plaît singulièrement d'avoir à en rassembler ici les traits.

Né à Tours le 18 Mars 1853 du mariage de Charles Mériadec de Scourion de Beaufort et de Charlotte-Victorine de Fontenailles, Charles-Victor-Hubert de Scourion de Beaufort était issu de l'une des plus anciennes familles de Picardie.

Au Moyen Age les Scourion figurent parmi la noblesse du Ponthieu groupée autour de Saint-Riquier. Dès le début du XIII[e] siècle les chartes de la célèbre abbaye mentionnent leur nom, ils sont possesseurs de fiefs, ils combattront à Bouvines puis en 1337 l'un d'eux comparaîtra « monté et armé » au Ban des Nobles du Ponthieu convoqués pour la guerre de Flandre.

Au XVI[e] siècle ils fournissent des députés aux Etats de Blois et d'Orléans, plus tard des officiers aux régiments de Ponthieu, de Normandie, de Conty, des chevaliers de Saint Louis, etc....

Confirmés à diverses reprises dans leur noblesse, alliés notamment aux Belloy, Bouberck (XIV[e] siècle), ceux-ci issus des premiers comtes de Ponthieu, aux Lessau, Louvain, Collemont, Louvel, Louvencourt, la Châtre, aux Chauvelin, aux Pindray, etc., ils se sont au XVIII[e] siècle divisés en deux branches : l'une, dont les membres connus sous le nom de Comtes de Boismorand, est établie en Poitou par suite du mariage d'Antoine de Scourion avec Marie d'Aloigny s'éteint au siècle dernier, l'autre fixée en Touraine sera représentée à l'Assemblée électorale de la Noblesse de cette province en 1789 par Charles-

Digitized by Google

Charles Victor Hubert de Scourion de Beaufort
Colonel du 17e Chasseurs à Cheval
18 Mars 1853 . 25 Mai 1921

Digitized by Google

Antoine de Scourion de Beaufort chevalier seigneur de Cangey et d'Hervau bisaïeul du Colonel de Beaufort à la génération de qui elle s'éteint.

Ajoutons que par son arrière-grand-mère maternelle Madame la Comtesse de la Béraudière la « Rosette » des Mémoires de la Marquise de la Rochejaquelein (1), Hubert de Beaufort avait des attaches bretonnes et angevines et tenait aux plus brillants souvenirs de l'épopée vendéenne. Par son père, petit-fils du Marquis de Régnier de Rohant il appartenait à la descendance de Saint-Hubert (2) et par les maison de Coucy et d'Aspremont au sang de France.

Le Colonel de Beaufort devait aux traditions de sa race de leur rester pleinement fidèle, et les fortes vertus dont il sut toute sa vie donner l'exemple sont en lui l'épanouissement conscient et volontaire de tendances héritées dès le berceau.

Entré en 1866 au Collège Saint-Joseph de Poitiers après avoir débuté à Saint-Louis de Tours, Hubert de Beaufort annonce déjà ce qu'il sera un jour : sous des dehors un peu froid se devine une nature sérieuse et droite autant que délicate et fine. D'un caractère énergique, d'une intelligence très ouverte, il montre une remarquable variété d'aptitudes. Il est d'ailleurs aussi épris des exercices de corps que des travaux de l'esprit.

Sorti du Collège Saint-Joseph en 1870, il entre à l'école Sainte-Geneviève pour y préparer son baccalauréat ès-science et son admission à Saint-Cyr.

Aux mois d'Avril, Mai et Juin 1871 les événements forcèrent l'Ecole à se réfugier au château d'Athis-Mons ; de Wisson, petit coin de la banlieue parisienne les élèves, un jour de printemps, voient flamber Paris occupé par la Commune. Nul doute que pareil spectacle s'offrant au jeune homme ait produit sur lui grand effet ; aussi bien ses familiers savent-ils qu'il en conservera toujours le souvenir ; nul doute qu'à ce moment se soit renforcée au cœur du futur officier

(1) Rose Pulchérie de Rechignevoisin de Guron mariée le 14 Septembre 1796 au Comte Jacques-Philippe de la Béraudière était fille de Pierre-Gabriel de Rechignevoisin de Guron et de Hélène-Pulchérie de la Tullaye qui fut massacrée pendant la guerre de Vendée.

(2) Au siècle dernier la foi populaire attribuait encore à leur descendance le pouvoir de guérir la rage et l'on venait se faire toucher par le « sang de Saint-Hubert ». Cette descendance qui est historique, était encore prouvée par un droit superbe d'après lequel le cadet de la branche aînée était élevé aux frais de l'abbaye de Saint-Hubert dans les Ardennes et recevait d'elle à l'âge de 16 ans un cheval et des armes pour entrer en guerre.

Digitized by Google

cette appréhension qu'il eut toujours si remarquable de la lâcheté humaine et que se soit confirmée en lui la volonté d'être, dans la mesure de ses forces l'une de ces puissance d'ordre dont son pays allait avoir un si pressant besoin.

Entré le 21e à Saint-Cyr en 1872 il est l'année suivante classé dans la cavalerie avec le nº 5.

A sa sortie de l'Ecole de Saumur le 22 Octobre 1875, il est nommé au 16e Chasseurs à Moulins; il s'y annonce tout de suite comme « devant faire un officier d'élite, instruit, modeste, d'une tenue irréprochable; sous une apparence froide, cachant une indomptable énergie. » Son Colonel dira : « Il sait se réchauffer quand il est utile. » On lui reconnait « une intelligence vive, un caractère élevé bienveillant et doux; ses qualités maîtresses sont la volonté, la suite et la méthode dans le travail; il commande avec fermeté, s'exprime avec élégance et clarté. »

« Il monte finement et hardiment à cheval, il court avec succès. » Sa garnison lui donne l'occasion de satisfaire aux goûts cynégétiques si fort en honneur chez les siens; chaque fois que son service le lui permet, il chasse avec les équipages des environs et tous font accueil à ce jeune officier d'une éducation parfaite qui joint à une naturelle distinction un esprit si fin et primesautier.

Soucieux de remplir intégralement son devoir social, il tient sa place aux Conférences de Saint-Vincent-de-Paul et fait partie des Cercles Catholiques d'Ouvriers (dans la Section Militaire). Déjà à Saint-Cyr il suivait avec assiduité les Réunions organisées à la Rue des Postes, par le Comte Albert de Mun, alors Capitaine de Cuirassiers.

Nommé au tour du choix, lieutenant au 25e Dragons à Nantes le 9 Décembre 1878, Hubert de Beaufort retient l'attention partout où il se trouve. Le général de Cissey, Commandant le 11e Corps d'Armée, l'a distingué et, le 1er Décembre 1878, se l'attache comme officier d'ordonnance; dans ce rôle délicat, il se montre près de son chef, zélé, discret, plein de tact et de correction. Lorsque le 30 Septembre 1880 il part pour suivre le cours de lieutenant d'instruction à Saumur; son général ne peut assez regretter le joli cavalier, de très haut caractère de jugement juste et droit qui vient d'être pour lui un précieux collaborateur.

Le 20 Septembre 1881 Hubert de Beaufort achève le cours de Saumur où il s'est classé en tête; aussi le retient-on à l'Ecole comme instructeur. Le brillant écuyer, qui remporte des succès dans les concours, sur les hippodromes de la région, n'est pas seulement le

Digitized by Google

« fin cavalier » apprécié par ses chefs ; c'est un instructeur hors ligne : « il commande avec mesure et autorité, il est précis, calme, patient, et sa tenue reste exemplaire ». Non moins que l'estime de ses chefs, il a la sympathie de ses subordonnés ; sous sa froideur de surface se cache un cœur chaud et fidèle ; personne ne s'y trompe et la jeunesse un peu... turbulente qui l'entoure s'accorde à reconnaître son exceptionnelle valeur.

Nommé le 31 Août 1882 Capitaine au choix hors tour, il revient à Nantes au 25e Dragons. Il profite de son congé pour parcourir l'Espagne avec un ami : les magnificences de l'art arabe, les œuvres incomparables des maîtres espagnols, la beauté des sites l'enchantent. C'est un ardent et subtil observateur ; ses lettres sont de délicieux tableaux il décrit de façon charmante, conte avec verve. Il avait déjà en 1873 visité la Grande-Chartreuse et la Savoie ; en 1875 l'Angleterre en 1879 et 1880 les Pyrénées et Lourdes, où il accompagnait sa mère. En 1881 la Belgique, la Hollande et les bords du Rhin l'avaient, tour à tour, attiré.

Capitaine instructeur au 25e Dragons, c'est à lui que le Colonel confie les missions délicates. « Beaufort, dira-t-il, est un officier de grande valeur qui sera toujours à la hauteur de ses obligations ; parlant peu, agissant bien, il sert bien et fait servir de même ; il joint à un grand esprit de justice, un jugement sûr et droit : nature studieuse, réfléchie ; il connaît merveilleusement ses règlements. »

Le Capitaine de Beaufort s'efforce de concourir à la supériorité de son régiment par la mise en valeur professionnelle de ses cadres ; ses sous-officiers devront leurs succès hippiques à sa méthode et à son dévouement.

Dans les fonctions de Capitaine-Commandant qu'il exerce à partir de 1887, ses qualités de chef « s'affirment remarquables ». A l'inspection générale, il est noté comme « un officier très en vue et des meilleurs de l'Arme ». Après quinze années passées au 25e, quand il quitte le cher régiment avec lequel il a fait les garnisons de Nantes, Tours, Angers, il y laisse l'impression d' « un officier de cavalerie complet » ; en même temps, l'on garde de lui, dans le monde, le souvenir de l'homme aimable, causeur délicat, maître en l'art de donner à chacun cette sorte de compliment qui « distingue » réellement l'homme auquel il s'adresse.

Promu le 22 Mars 1893, au tour du choix chef d'escadrons au 5e Chasseurs d'Afrique pour prendre à Alger les fonctions de major, il y est fait chevalier de la Légion d'honneur en Juillet 1895.

Digitized by Google

Il rentre en France en Janvier 1896 pour prendre au 24e Dragons à Dinan un commandement d'escadrons et le Colonel met à la décision : « Je regrette le départ de cet officier supérieur de grande valeur et de grand avenir qui sera partout et toujours très en vue, collaborateur modeste et fidèle, d'esprit fin et pondéré, de très haut caractère, cavalier distingué dont l'instruction est aussi étendue que variée; il laissera au 5e Chasseurs des regrets ineffaçables. »

Pendant les trois années qu'il passe au 24e Dragons, le Commandant de Beaufort ne démentira rien du passé; ses chefs notent que « l'esprit de devoir intervient partout », que « c'est un chef d'impartiale justice, d'une remarquable intelligence, très érudit, en tout de premier ordre. »

Le 22 Juillet 1899, il est promu au tour du choix lieutenant-colonel au 6e Dragons à Evreux.

Très vite jugé comme devant faire un merveilleux chef de corps, ses supérieurs hiérarchiques souhaitent qu'il obtienne au plus tôt le commandement d'un régiment. Il sait, lui, qu'il a leur estime et que dans les délais minima il a été proposé pour l'avancement, néanmoins les tableaux se succèdent sans qu'il y figure! On se demande autour de lui quelle peut être la pierre d'achoppement dans une carrière si brillamment commencée; rien dans la manière d'être du lieutenant-colonel de Beaufort n'a fait mentir les promesses du début; il peut se rendre ce témoignage qu'il a cherché son devoir en toutes choses et qu'il n'a démérité en aucune; l'inexplicable retard lui semble donc de tout point injustifié.

Le 4 Décembre 1904 lui apporte précise et indubitable la réponse aux questions qu'il se posait. Ce jour-là les journaux de Paris publiaient la « fiche » suivante :

DOSSIER PASQUIER

DE BEAUFORT DE SCOURION, Lieutenant-Colonel, 6e Dragons :

Très fermement hostile à la République, serait heureux de concourir à son renversement. Très clérical, serait dangereux à la tête d'un régiment. Ne mérite pas les faveurs d'un gouvernement républicain.

Signé : PASQUIER, G... O..., *21 Novembre 1902.*

N° 14536.

La réponse était donc là! Le lieutenant-colonel de Beaufort y pouvait trouver à bon droit la source d'une légitime fierté. Il y relevait qu'en effet la cause de sa disgrâce n'était pas d'ordre militaire, et aussi que l'inébranlable fermeté de son caractère, reconnue

Digitized by Google

par ses ennemis leur était un sujet de le craindre. Il a souri bien souvent à ce « dangereux à la tête d'un régiment ». En toute modestie, il ne se croyait pas aussi redoutable pour le régime!

Ce loyal serviteur de la France est, par tradition, par raison, par un sens juste de l'ordre et de la hiérarchie un monarchiste convaincu. Rien ne l'incline vers la forme des institutions présentes de son pays. Cependant nul ne peut lui reprocher l'étalage indiscret hors de propos, dans le milieu divers où il vit, de ses convictions profondes. Mais il estime qu'il n'a rien à cacher et on ne s'y trompe pas.

Il a le respect le plus délicat, pour tout croyant sincère, fut-il aux antipodes de sa Foi à lui, et ceux de ses subordonnés qui ne pensent pas comme lui, savent sur quelle parfaite impartialité ils peuvent compter de sa part. Mais il a aussi le mépris de toute bassesse. Cela transparaît dans sa vie. Il est celui dont on ne peut attendre de reniement. C'est ce qu'a distingué l'anonyme espion dont il ne connut jamais l'identité, et sans doute a-t-on craint la puissance d'influence d'un pareil exemple sur ceux qui le regarderaient vivre!

Le Lieutenant-Colonel de Beaufort dut à la publication de sa « fiche » son tardif avancement au grade supérieur. L'opinion publique écœurée du triste régime qui détruisait notre armée, réclamait une réaction contre un pareil état de choses : on vit donc inscrits aux tableaux d'avancement de 1905 des noms systématiquement écartés les années précédentes.

Enfin nommé le 25 Mars 1906, le Colonel de Beaufort prenait à Lunéville le commandement du 17e Chasseurs.

Le nouveau chef sait éviter les difficultés de la prise de contact, sa fermeté bienveillante, son grand esprit de justice lui attirent l'estime, il juge les choses de haut sans craindre de descendre au détail; et la sympathie vient vers lui, totale et touchante dans certaines de ses manifestations (1).

Le 17e est fier d'avoir à sa tête le chef d'exceptionnelle valeur qui, à tant de qualités brillantes et solides, ajoute une tournure restée très jeune et l'allant équestre si utile à un régiment frontière perpétuellement en haleine. Grâce à lui, le 17e Chasseurs réalise pleinement sa devise « Toujours prêt », et aux Manœuvres du 20e Corps, il se place tout à fait en évidence.

(1) En Décembre 1909 les officiers du 17e Chasseurs offraient à leur Colonel en témoignage particulier de leur estime et de leur affection un splendide manuscrit contenant l'historique du Régiment illustré par deux d'entre eux.

Digitized by Google

Les années se succèdent; le 17e reste à la hauteur où l'a porté son chef. Longtemps, ses supérieurs hiérarchiques demanderont pour lui les étoiles, et parmi eux, l'un des plus brillants commandants d'Armée auxquels la France de 1914 dut son salut. « Le Colonel de Beaufort, dit-il, est un homme de grand mérite, un manœuvrier remarquable; il a beaucoup de sang-froid, le coup d'œil prompt et juste, il a dirigé judicieusement des troupes de toutes armes et maintes fois commandé une brigade. A faire arriver de suite. »

Mais nous ne sommes plus aux réactions de 1905, et 1914 n'est pas encore là où, devant le péril menaçant, tant de choix insuffisamment motivés seront révoqués à la hâte, et de vaillants soldats sortiront de l'ombre où l'état de paix les eût injustement laissés.

Devant une hostilité qu'il sent personnelle et définitive, le Colonel de Beaufort rompt avec l'espérance de plus hauts honneurs, et puisque « en haut lieu », là où règnent les politiciens maîtres du sort de l'armée, on s'obstine à ne point vouloir de lui, là où il devrait être, il songe à la retraite et quitte le 17e Chasseurs en Mars 1912.

Sa carrière est terminée, elle n'est pas telle que ses rêves de jeunesse la lui avaient fait entrevoir. Elle s'est heurtée à l'injustice, et s'achève en apparence dans l'insuccès.

Toutes ces années de travail auront donc été vaines? Tous ces dons dépensés en pure perte? puisqu'au jeune homme qui en 1872 choisissait sa voie, 1912 réservait la déception finale, après quarante années d'efforts?

Le Colonel de Beaufort avait l'âme trop haute pour en juger ainsi. Il tenait de sa formation profondément chrétienne que l'œuvre la plus utile est parfois la plus obscure et celle que le succès n'a pas semblé couronner. Il savait que rien n'est perdu aux yeux de Dieu du moindre labeur accompli en vue du devoir, et il songeait aussi que pour la guerre future, la France recueillerait sans doute le fruit de sa peine, bien que son nom à lui n'en recueillît point l'honneur.

Des officiers et des soldats formés à son exemple lui devraient pour une part d'être à la hauteur de leur tâche, et se souviendraient aux jours graves des sentiments de fermeté d'âme qu'il avait cherché à leur inspirer: « Mon Colonel, écrira l'un d'eux, mon cœur conserve de vous le souvenir d'un chef respecté, admiré et aimé dont les enseignements, la manière d'être et de faire lui sont toujours présents comme un précieux exemple qu'il s'efforce de suivre de son mieux. »

Digitized by Google

Rentré à Tours en Mars 1912, il y était en Juillet promu officier de la Légion d'honneur. La mobilisation de 1914 l'affecte au commandement de la Subdivision de Châteauroux. Là comme à Angers et à Niort, où il commandera successivement les dépôts de cavalerie et sera Commandant d'armes, il laisse le souvenir « d'un chef énergique, plein d'allant et de dévouement. » Il est en Juin 1916 relevé de ses fonctions en raison de son âge.

Dans les premiers jours de Mars 1918, il se rendait à Nantes et y ressentait presqu'aussitôt les atteintes d'un mal tardivement diagnostiqué qui nécessitait d'urgence une grave opération. Le Colonel de Beaufort en supporta les souffrances avec une patience héroïque. On se croyait en droit d'espérer la guérison complète. Hélas! ce n'était pour lui que le début d'un long et cruel calvaire où les épreuves physiques s'ajoutaient à la peine morale. Pour cet esprit resté si actif, si vivant, il y avait une intime torture dans la réclusion que lui imposait le déclin de ses forces, dans la vie dépendante et vouée à mille soins du valétudinaire. Il se faisait peu d'illusion sur l'issue fatale, mais il supportait vaillamment et sans plainte les misères de chaque jour, s'attristant d'être pour les siens une cause de chagrin et de peine, et attentif à les leur éviter le plus possible.

Dans les moments de répit que lui laissaient ses souffrances, il rappelait volontiers les heures plus heureuses de sa vie. Ces chevauchées dans les vallées profondes et les merveilleux sous-bois des forêts de Conches et d'Evreux, d'où la poursuite d'un cerf le ramenait parfois bien avant dans la nuit; ses multiples manœuvres qui l'avaient conduit du fond de la Bretagne aux frontières de l'Est; la France parcourue du Nord au Midi, la Méditerranée des rives d'Oran à celles de Tunis; la Suisse et l'Italie visitée avec ses filles.

Lourdes avait été le dernier de ses voyages, il s'y était rendu dans un pieux dessein en 1917, s'associant au Pèlerinage national. C'est là sans doute que ce chrétien si constamment, si simplement fidèle reçut les grâces de force nécessaires à la longue épreuve qui devait l'atteindre.

Désormais la mort pouvait venir, il était prêt. Par son admirable vie, par trois années de souffrances, depuis si longtemps il lui faisait face!

Le 25 Mai 1921, après six jours de lente agonie, plein de foi, muni des derniers sacrements, ayant fait ses recommandations dernières avec la plus calme fermeté, il rendait son âme à Dieu dans une résignation et une sérénité complète.

Digitized by Google

Ses filles, la Vicomtesse de Montessus de Rully et la Comtesse E. de Bremond d'Ars retenues loin de lui par des circonstances diverses ne purent l'entourer à son lit de mort. Il accepta généreusement l'amertume de ce suprême sacrifice, en bénissant les absents, enfants et petits-enfants.

Et maintenant, délivré des vicissitudes de ce monde, Celui qui restera comme une pure et noble figure de chef et d'entraîneur d'hommes, repose au milieu des siens en terre de Touraine, dans l'attente de la résurrection bienheureuse.

M. DE S.

Digitized by Google

LIVRES NOUVEAUX

Voici les Livres nouveaux qu'a reçus la *Revue du Bas-Poitou* et qu'elle se fait un aimable devoir de signaler à la particulière attention de ses lecteurs :

L'Accent de chez nous. — Essai d'un Phonétique du Bas-Anjou, par Henry Cormeau.

(Paris, *Georges Crès*, 1922.)

— *Après les Jours héroïques*, poèmes du capitaine Bouron.

(*Berger-Levrault*, 5, rue des Beaux-Arts, Paris, 6 fr.)

— *L'Appel de la Route*, roman, par Edouard Estaunié.

(Paris, *Librairie Académique Perrin*, 1922, 7 fr.)

— *Les Poètes de la Loire*, membres de l'Ecole de la Loire, avec illustrations.

(Edition du *Jardin de la France*, 9, Mail Clos Haut. *Bloud*, 1922, prix 6 fr.)

— *La Lanterne des Morts*, poème de Hubert Fillay, avec bois originaux d'Etienne Gaudet.

(Edition du *Jardin de la France*, *Bloud*, 1922, 6 fr.)

— *Poètes Angevins d'Aujourd'hui*. — Essais anthologiques [où figure Jacques Baguenier Desormeaux.]

Aux éditions des *Tablettes* de Saint-Raphaël (Var) :

Trois Légendes d'Armor, de Madame Boutet Lagrée, avec bois gravés.

— *L'Annuaire international des Lettres et des Arts*, de M. Jean Azaïs.

(4, rue de l'Aigle-d'Or, Carcassonne, 21 fr. 50.)

— *Le Jongleur*, élégie, par M. Lasauge.

(Paris, *Bernard Grasset*, 1922, 5 fr.)

— *Les Miettes du Cœur*, poésies, de M. Henri Maheu.

(Paris, *Figuière*, 17, rue Campagne Première, 2 fr.)

ZZZ.

Digitized by Google

CHRONIQUE

« Angers à l'eau-forte ». — Le charmant croquis qui orne la première page de cette chronique est la reproduction fidèle d'une des délicieuses eaux-fortes que l'inlassable talent de notre excellent collaborateur et ami Marcel Fleury vient de graver pour son nouvel album « *Angers à l'eau-forte* », dont nos lecteurs trouveront le prospectus encarté dans le présent fascicule.

Faire l'éloge de cette œuvre nouvelle du bon graveur Vendéen est chose superflue, quand on sait avec quel succès son burin habile a su déjà immortaliser les plus beaux monuments anciens et les plus pittoresques paysages de la Bretagne, de la Normandie, du Poitou et de la Vendée.

Mais, Vendéen avant tout, Marcel Fleury prépare également, l'illustration à la plume d'un joli recueil de contes et légendes de la vieille Vendée, dont l'auteur est lui-même un Vendéen très amoureux du sol natal, notre excellent collaborateur, M. le docteur Boismoreau.

En son vieux logis de Nalliers ouvert à tous les amis des Lettres et des Arts, nous avons remarqué aussi l'importante esquisse d'un cuivre monumental qui commémorera le souvenir et le sacrifice d'un de nos plus regrettés héros et martyrs vendéens, mort au champ d'honneur, le lieutenant marquis Jean de Lespinay. Ce sera

Digitized by Google

une des plus importantes planches de l'œuvre gravée de notre collaborateur et ami.

Nos Artistes Vendéens. — Ce n'est pas une moindre joie pour nous de célébrer une fois de plus l'admirable talent de notre cher ami, Arthur Guéniot, dont deux des plus belles œuvres viennent d'être inaugurées le même jour à Dinan, l'une par l'évêque de Saint-Brieuc, l'autre par le Ministre des travaux publics.

De ces deux monuments qui ont été exposés au dernier Salon des Artistes Français, l'un en marbre surmonte un autel mortuaire dans une des chapelles de l'église Saint-Sauveur; l'autre en bronze est élevé sur la place Thiers. Les deux sont destinés à perpétuer le souvenir des morts glorieux de ce joli coin de la Bretagne, où le talent du bon statuaire vendéen est apprécié comme il mérite de l'être.

— Le charmant peintre André Astoul est un modeste, qui rendrait des points à l'humble violette. Il ne nous en voudra pas toutefois si nous le félicitons publiquement ici des derniers portraits qu'il a excellemment exécutés sous nos yeux au château de la Mouée, et de ceux dont il a non moins brillamment doté les châteaux du Mazeau, de la Socelière et de La Vergne.

Ce sont autant de témoins de son beau et toujours grandissant talent.

La Vendée à l'Exposition des Beaux-Arts de Poitiers. — C'est une manifestation des mieux réussies qu'avait organisée à Poitiers M. Mérieux, président du S. I. de Poitiers, artiste de talent lui-même et collectionneur éclairé.

Il avait réuni, dans les vastes salons de l'ancien évêché de Poitiers, une quantité de toiles de valeur où l'on trouvait des noms de grandes vedettes de la peinture, comme le célèbre Maxence, à côté des artistes locaux et régionaux qui, comme Pérault et Brunet, sont des maîtres de premier ordre.

L'exposition des objets d'art, des collections particulières et des meubles anciens, l'emportait encore sur la peinture comme intérêt et curiosité.

Tout le premier étage était affecté à ces derniers et l'on y remarquait, entre autres, des tapisseries de toute beauté, rehaussées d'un intérêt historique, car elles ont été offertes par Louis XIV à la famille de Bazoges et apportées en Poitou par Lenôtre lui-même, l'illustre architecte du roi.

Digitized by Google

Parmi les collections particulières, on remarqnait surtout celle de notre ami le comte Raoul de Rochebrune, qui avait consenti à transporter pour quelques semaines à Poitiers, les richesses archéologiques de toutes natures qui emplissent son musée de La Court de Saint-Cyr-en-Talmondais. Des armes en silex et en bronze, d'une valeur exceptionnelle, voisinaient avec un rarissime casque de légionnaire, d'admirables armures, une merveilleuse collection de pendeloques émaillées, de superbes christs en émail champlevé, des bagues, des éventails et de délicieux minois féminins miniaturés des siècles passés, et quantité d'autres objets précieux, qui tous ont fait l'admiration des nombreux visiteurs de l'Exposition.

Notre ami Arthur Guéniot qui avait également exposé à Poitiers plusieurs de ses plus jolies œuvres, s'est vu décerner par le jury une première médaille.

Pour le Musée de Fontenay. — La Ville de Fontenay s'est rendu acquéreur de la collection préhistorique de M. Chartron, de Luçon.

Cette collection qui ne compte pas moins de 870 pièces provenant pour la plupart des vallées du Lay et de la Vendée, est estimée une dizaine de mille francs, mais la ville compte : 1° sur une subvention de 2.000 à 2.500 francs de la Direction des Beaux-Arts ; 2° sur le prix de la cession au Musée de Saint-Germain-en-Lay, de quatre belles pièces d'une valeur de 2 à 3.000 francs, provenant du Gers et de la Seine, et n'intéressant pas la Vendée.

La collection Chartron prendra place dans le nouveau Musée créé dans l'ancien presbytère de Notre-Dame de Fontenay.

La Ville de Fontenay a également acquis pour ce Musée, onze œuvres de Lepère, au prix forfaitaire de 5.000 francs, savoir :

Eaux-fortes : Le port de la Meule (Ile d'Yeu) ; Le jeu du reposoir L'arc-en-ciel ; Crépuscule ; Le dimanche au cabaret ; La route de Saint-Gilles. — Gravure sur bois : L'abreuvoir. — Pastel : Route de Saint-Gilles. — Dessin : Maraîchin. — Peinture : Saint-Jean-de-Monts derrière la dune. — Aquarelle : La cornière au soleil couchant.

Ensuite, quatre œuvres de Milcendeau, savoir : Peinture : Avant la grêle, cotée 5.000 francs. — Dessin : Elégante maraîchine, coté 400 francs. — Dessin à l'encre de chine : Paysans au cabaret, coté 400 francs. — Gouache : Paysage vendéen, coté 250 francs. — Au total : 6.050 francs.

Madame Milcendeau a bien voulu céder les quatre pièces pour la somme forfaitaire de 5.000 francs.

Digitized by Google

Le Conseil a ratifié la dépense totale, soit 10.000 francs, après quoi il a également autorisé M. le Maire à acquérir pour le Musée un exemplaire de l'ouvrage de Marcel Fleury, intitulé : « Au pays rochelais », d'une valeur de 75 francs. Cela porte à 2.475 francs le total des achats faits à ce jour au maître graveur vendéen pour notre Musée.

La Municipalité de Fontenay a en outre reçu, à titre de don :

1° De Madame veuve Milcendeau, une gouache intitulée : Les Fileuses (d'une valeur de 1.800 francs).

2° De M. Gabriel Charlopeau, de Nieul-sur-Mer, deux de ses œuvres : une petite toile peinte ayant figuré au Salon d'Automne de 1920 : « Le Gobelet d'argent », nature morte, et une gravure sur bois exécutée au canif ayant figuré en 1921 au Salon des Indépendants : « La Collation ».

3° De M. Marcel Fleury, de Nalliers, 24 épreuves avant la lettre et signées, des illustrations destinées à orner l'ouvrage de Jean L'Hiver « Le beau sacrifice ».

Notes d'Art. — Madame Charles Milcendeau vient de faire don à l'église de Soullans de « La Flagellation », tableau à l'huile de son regretté mari.

C'est une œuvre de jeunesse qui doit dater de 1895, et a été exécutée dans l'atelier de Gustave Moreau dont Milcendeau était alors l'un des préférés élèves. Le Maître, que déroutaient les inégalités de composition et de facture du jeune et indépendant Vendéen en qui il devinait une maîtrise prochaine, s'était enthousiasmé de cette toile qu'il avait gardée chez lui pendant quelques semaines et dont il vantait à ses visiteurs l'art naïf et légendaire.

A la mémoire d'Emile Faguet. — De nombreux amis et admirateurs d'Emile Faguet se sont réunis, le 17 Juin, autour de sa tombe, au cimetière Montparnasse, à Paris, pour assister à l'inauguration du monument qui lui a été élevé et qui est l'œuvre du statuaire Ernest Dubois.

M. Georges Clemenceau a déposé une gerbe de fleurs sur la tombe du grand écrivain, dont il fut l'ami, et le ministre de l'Instruction publique a rendu un éloquent hommage à la mémoire du professeur éminent, du critique illustre et du bon Français que fut Emile Faguet.

Emile Faguet, on le sait, est né à la Roche-sur-Yon.

On attend toujours et vainement l'éloge que doit en prononcer M. Clemenceau sous la Coupole Académique.

Digitized by Google

A propos d'une Plaque Commémorative — On vient de placer sur la Tour de la Lanterne, à La Rochelle, une plaque commémorative à l'occasion de leur centenaire, en souvenir des *Quatre sergents* « martyrs de la Liberté ».

Nous demandons qu'on en ajoute une autre à côté, pour rappeler aussi celui des nombreux soldats de l'armée Vendéenne, qui en 1793 furent emprisonnés dans cette même tour après la bataille de Luçon, en attendant leur tour de guillotine révolutionnaire.

La Béatification du Cardinal Richard. — Les journaux religieux nous apprennent l'intronisation de la cause de béatification du Cardinal Richard. Cet événement ne saurait nous laisser indifférent. Le Cardinal Richard, auquel la *Revue* a consacré naguère une notice biographique, possédait, en effet, en Vendée la belle propriété de l'*Eschasserie*, commune de la Bruffière et y venait chaque année prendre quelques semaines de repos. Sa béatification sera donc une gloire non seulement pour l'archevêché de Paris, mais aussi pour le diocèse de Luçon.

La Vénérable Mère Pelletier. — On prépare également à Rome un autre procès de béatification, celui de la vénérable Mère Pelletier, fondatrice du Bon Pasteur, et qui naquit à Noirmoutier.

Au tombeau du P. de Montfort. — Le 28 Avril, fête du P. de Montfort, Monseigneur l'Evêque de Luçon a béni le monument très riche, composé de quatre colonnes de marbre, que surmonte un dôme artistement travaillé. Ce monument a été placé sur la modeste tombe où fut inhumé il y a deux cents ans, le grand et saint missionnaire bas-poitevin.

Pour les Héros de l'ile d'Yeu. — Le 5 Juillet, le Ministre de Norvège, à Paris, a inauguré le monument élevé par son pays aux marins de l'ile d'Yeu, qui en 1917, se dévouèrent au sauvetage du navire Norvégien *Ymer*, torpillé par les Allemands.

Le monument en question, exécuté par le sculpteur scandinave Stephan Sinding, porte sur ses deux côtés les noms des sauveteurs, d'abord ceux qui sont morts : *Pillet Emile, Pillet Edmond, Taraud, Izacard, Pelletier et Renaud;* ensuite des survivants : *Devaux* (patron du bateau de sauvetage), *Girard, Tonnel, Plessis, Turbé et Gouillet.*

La cérémonie fut très émouvante dans sa simplicité. Plusieurs discours furent prononcés par le baron de Wedel Jarlsberg, Ministre

Digitized by Google

de Norvège, par M. Michaud, Maire de l'ile d'Yeu, et par M. Morand, Sénateur de la Vendée.

Au banquet qui suivit, M. Baffrey, Préfet de la Vendée porta un toast à la Norvège, et le Ministre Norvégien, y répondit en levant son verre à « la France admirable, à la France immortelle ! »

L'Ordre de Saint-Michel des Chouans. — Notre érudit collaborateur M. L. Charbonneau-Lassay poursuit dans la revue *Regnabit* la série de ses intéressantes études sur l'iconographie du Sacré-Cœur dans les armées contre-révolutionnaires de la Vendée.

Dans l'un des derniers numéros de cette revue, grâce à l'obligeance de M. le comte Jean de Villoutreys, il a pu publier un document de tout premier ordre, qui nous révèle comme certaine l'existence, jusqu'ici à peine soupçonnée, d'une sorte d'ordre ou de société, un peu secrète peut-être, parmi les insurgés catholiques et royalistes, l'ordre de Saint-Michel des Chouans.

Le curieux document de M. de Villoutreys est un exemplaire du diplôme même de cet ordre. Sous les armoiries royales, accompagnées de la devise vendéenne : *Dieu et le Roi,* il porte le texte suivant :

DE PAR LE ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE.

SALUT *à vous, Frères de l'Ordre Royal de Saint-Michel, surnommés* CHOUANS, *apuis de la Religion et du Trône.*

Nous Membres du Conseil, en correspondance avec les puissants concurrateurs, avons délivré et délivrons par cette présente à.....
..... brevet de propagandiste de l'ordre de CHOUANS royalistes, en foi de quoi avons signé le présent.

« Je multiplierai votre race comme les Etoiles qui sont au Firmament, comme les grains de Sable qui sont au bord de la Mer ».

Fait au Conseil le
l'an de grâce 179

Et au-dessous, comme sceau de l'Ordre, le Cœur de Jésus dans les fulgurations d'une gloire entourée de ces mots d'une rédaction assez incorrecte : VOILA LE CŒUR QUI A TANT AIMÉ LES HOMMES ET DONT IL EST SI PEU AIMÉ.

A propos du Centenaire de la Faculté de Médecine de Montpellier, et du bachelier Perreau de la Berderie, dont nous parlions dans notre précédent numéro, signalons également, d'après une note de notre distingué compatriote, M. Raison, conservateur des hypothèques à Cognac, la thèse soutenue en 1638, devant cette même faculté, par un autre étudiant Bas-Poitevin, *Pierre Chabirand, de Maillezais.*

Digitized by Google

Cette thèse en latin qui est en la possession de M. Raison, avait pour sujet : *Sub hac verborum serie. An similitudo natorum pendeat a sole imaginatione.*

Une œuvre de B. Clénet. — Le 25 Juin, en matinée, le Théâtre de verdure du Pré Catelan, à Paris, a donné en représentation *Les Cerises* de notre compatriote et ami B. Clénet.

Au Bois de Boulogne comme au Casino de Vichy ce fut un gros succès. Le distingué et lettré public prodigua ses flatteurs applaudissements à l'œuvre de notre ami ainsi qu'à l'interprétation impeccable de Mademoiselle Renée Pierny, de Mademoiselle Suzanne Pougaud et M. Félix Grouillet, tous trois du théâtre national de l'Odéon.

Il nous est agréable de voir Paris consacrer le talent de l'aimable poète Vendéen.

Pour enrichir la Bibliothèque Municipale de Fontenay. — Répondant à l'appel de la Municipalité Fontenaisienne, M. Ernest Brisson, propriétaire à Loge-Fougereuse, ancien magistrat, a fait don à la Bibliothèque de la Ville de plusieurs ouvrages et opuscules qui sont surtout intéressants en ce que leurs auteurs sont des Vendéens ou en ce qu'ils ont trait à la Vendée.

Pour le Musée de Fontenay. — L'administration des Beaux-Arts vient de faire don au Musée de Fontenay-le-Comte, de deux dessins, sujets bretons, du regretté maître Soullandais, Charles Milcendeau.

En Souvenir de l'Amiral du Chaffault. — M. René Vallette a offert à M. le Colonel Collet, commandant de notre glorieux 137e d'infanterie, un portrait élégamment encadré de l'Amiral du Chaffault, pour être placé à la salle d'honneur de la caserne qui porte son nom.

Nos Collaborateurs. — Notre très distingué collaborateur et ami M. Joseph Aulneau, ancien Directeur du cabinet du Président de la République, figure parmi les collaborateurs de la nouvelle « Revue d'initiation à la vie politique », qui vient de se fonder sous le titre *Politica* et qui a pour Directeur M. Frédéric Ozil (10, rue Scheffer, Paris XVIe).

— Notre charmante collaboratrice, Madame Lucie Mayen, a sous

Digitized by Google

les auspices de la « Renaissance Artistique » fait représenter avec le plus brillant succès, le 14 Juin dernier à la salle de la rue Jean-Goujon, à Paris, une fort jolie pièce en un acte : *Après la Tempête.*

— Nous sommes également très heureux d'apprendre que notre distingué collaborateur et ami, M. le docteur Gaston, vient d'obtenir le 1er prix (500 francs), du concours ouvert en l'honneur de *Massenet* par la Revue *l'Emulation Française.*

Nos meilleurs compliments au délicat poète Vendéen déjà élu précédemment « mainteneur du Palinod de Lyon ».

Conférences. — A la réunion des agriculteurs et des chefs de familles catholiques de la Vendée qui a eu lieu le lundi 5 Juin à La Roche-sur-Yon, sous la présidence de Monseigneur Garnier, M. Guiraud, Directeur de la *Croix*, président général de l'Association a fait une très belle conférence sur les Devoirs qui incombent aux chefs de familles catholiques pour la reconstitution de la famille française.

— M. Pierre Gourdon, a fait le 2 Mars, à Niort, une très intéressante conférence ayant pour sujet : *Un Schisme Vendéen — La Petite Eglise.*

Dans la Légion d'honneur. — Le 27 Juillet 1922, au cours d'une prise d'armes qui a eu lieu dans la cour des Invalides, à Paris, le colonel de Bermond d'Auriac, député de la Vendée, a décoré de la croix de chevalier de la Légion d'honneur, la comtesse d'Auriac, son épouse, infirmière aux armées pendant la guerre.

Distinction pontificale. — Nous sommes heureux d'apprendre que sur la demande de Monseigneur de Durfort, évêque de Poitiers, S. S. Pie XI a nommé chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, notre éminent ami M. Arnold de Mascarel, dont les études et le dévouement à l'enseignement chrétien, font un des plus insignes bienfaiteurs du diocèse de Poitiers.

— La médaille d'argent de la *Société de Secours aux Blessés Militaires* a été accordée à M. le docteur Maigre (Paul-Albert), médecin-chef de l'infirmerie de gare de La Roche-sur-Yon :

« N'a cessé pendant toute la durée de la guerre, de jour et de nuit, de donner son temps et ses soins bénévolement à l'infirmerie de gare de La Roche-sur-Yon où il était médecin-chef ».

Digitized by Google

Nos Compatriotes. — M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe, de Veillechèze de la Mardière est promu lieutenant de vaisseau.

— Nous sommes heureux d'apprendre que M. André Duchaine, fils de notre excellent ami, M. Joseph Duchaine, de la Chesnelie, vient d'être reçu à l'Ecole navale.

— Madame Paul Léonard, née Odette David a obtenu au concours de la Faculté de Pharmacie de Bordeaux, la médaille d'or avec le n° 1, et a passé son examen définitif avec la mention très bien.

Nos sincères félicitations.

Nos Confrères. — Orion, dans l'*Action Française*, nous apprend que notre confrère et ami le docteur Henri Martineau, le très distingué Directeur du *Divan*, devient libraire et éditeur à Paris, où il va s'installer au coin de la rue Bonaparte et de la rue de l'Abbaye.

Tous nos compliments et vœux les meilleurs.

Bénédiction de Cloches. — Quatre nouvelles cloches ont été solennellement bénites en l'église de La Ferrière, le 29 Septembre 1921, par Monseigneur Garnier, évêque de Luçon.

Le 25e Anniversaire du Théâtre populaire Poitevin a été dignement célébré le 4 Septembre à la Mothe-Sainte-Héray, par un délicieux spectacle en plein air: *Aïscha*, opéra comique en trois actes de M. Ch. Picard, avec livret de notre excellent et très distingué confrère, le docteur Corneille, dont le talent d'écrivain s'est déjà affirmé dans maintes œuvres de théâtre très admirées.

— C'est le lieu de signaler également le plein succès de la représentation du *Médecin malgré lui*, qui a été donnée à Fontenay, le 24 Septembre, sur le théâtre de verdure du magnifique parc de notre ancien château, à l'occasion de la fête mutualiste.

N. D. L. D. — Par suite de l'abondance des matières, nous sommes obligés de remettre au prochain Numéro la suite des études sur *Belesbat* et *Charette et la Milice Nantaise.*

Ce Numéro commencera la publication de très curieux documents inédits sur la *Vendée de 1832*, dont la primeur nous est offerte, par M. G. Gautherot, l'éminent professeur d'histoire de l'Institut Catholique de Paris.

Digitized by Google

CARNET MONDAIN

MARIAGES

Le 18 Avril 1922, a été béni en l'église Notre-Dame de Fontenay, le mariage de M. Pierre LUSSAUD, décoré de la Croix de Guerre, fils de notre imprimeur et ami, avec Mademoiselle Gilberte FRELAND, décorée de la Médaille des Epidémies.

— Le 9 Mai 1922, en l'église de la Sainte-Trinité à Paris, a été célébré le mariage de M. René de LÉPINAY, avec Mademoiselle Emmy OLSEN KNAIN TOBIASEN.

— Le 24 Mai 1922, a été béni en l'église Notre-Dame de Versailles, le mariage de M. Paul COLINS, décoré de la Croix de Guerre, fils de notre excellent ami Henri Colins, Conseiller Général de la Vendée, avec Mademoiselle Agnès de BERSAUCOURT, fille du Général de Bersaucourt, Commandeur de la Légion d'honneur.

— Le 15 Mai 1922, a été célébré le mariage de M. Joseph BOUSSEAU, Croix de Guerre, fils de M. le Docteur et de Madame Charles Bousseau, avec Mademoiselle Suzanne de GRANDCOURT.

— Le 12 Juin a été célébré dans l'intimité, à Saint-Louis de Rochefort-sur-Mer, le mariage de Monsieur Gabriel ESPIERRE, comte romain, Conseiller d'Arrondissement de la Vendée, fils de M. Ernest Espierre, Conseiller Général de la Vendée, et de Madame, née Hovyn, décédés, avec Mademoiselle Marie de PERPIGNA, fille du Comte de Perpigna et de la Comtesse, née des Hermaux, décédés.

— Le 28 Juin 1922, Mgr Baudrillart, évêque d'Himéria, recteur de l'Institut Catholique de Paris, Membre de l'Académie française, a béni en l'église Saint-Sulpice de Paris, le mariage de Mademoiselle Yvonne TAUDIÈRE, fille de Madame Henry Taudière, avec M. Jean GAULTIER, avocat à la Cour de Paris.

— Le 22 Août 1922, en l'église Cathédrale de Luçon, a été célébré le mariage de Mademoiselle Yvonne BOURGEOIS, avec M. Alexis LORY, docteur en droit, avoué près le Tribunal Civil de Chinon.

— Le 18 Septembre a été célébré dans l'église Notre-Dame de Fontenay, le mariage de M. André BOURASSEAU, fils de notre excellent ami, le docteur Bourasseau, de Foussais, avec Mademoiselle Andrée BAREAU.

— Nous apprenons de même le mariage de Madame Veuve Jacques de POSSESSE, née de Lézardière, fille de feu le Comte de Lézardière, Baron de Poiroux, et de Madame, née de Maynard, avec M. Cyrille FOURÉ.

Digitized by Google

On annonce également le prochain mariage de :

— Mademoiselle Marie de BECDELIÈVRE, fille du Comte Léonce et de la Comtesse, née de Rouault, avec le comte Raoul de GUIGNÉ, fils du Comte Georges, décédé, et de la Comtesse, née de Plagino.

— Du lieutenant de vaisseau Gaston de MAUPEOU, décoré de la Croix de Guerre, fils du capitaine de vaisseau de réserve Vicomte de Maupeou d'Ableiges, officier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de Guerre, et de la vicomtesse, née de Rorthays de Montbail, avec Mademoiselle Marie-Antoinette de MALEISSYE.

— De Mademoiselle Yvonne de MEHERENC de SAINT-PIERRE avec le Comte Louis ESPIVENT de la VILLEBOISNET.

— De M. Henry MERLAND de CHAILLÉ, avec Mademoiselle Eliane JACOBSEN.

— De Mademoiselle Marguerite BOUSSEAU, fille de M. le docteur Bousseau, avec M. Amédée GAUVRIT.

— De M. Jacques BÉRAUD, fils de notre bien cher confrère et ami Edmond Béraud, avec Madame THÉROULDE, née Daisy Raffenel, veuve du capitaine de frégate Théroulde, mort pour la France.

NAISSANCES

Le 24 Mai 1922, a eu lieu à Fougeré (Vendée), le baptême de Marie-Paule-Christiane-Jacqueline-Rogatienne de LAMBILLY, fille du Comte de Lambilly et de la Comtesse, née Denyse de Lespinay.

— M. Jean CLAIS, fils de notre excellent ami Louis Clais, et Madame Jean CLAIS, sont heureux de faire part de la naissance de leur fille Geneviève, née le 20 Juin à Fontenay-le-Comte.

— Le Baron Raymond de LAROCQUE-LATOUR, et la Baronne, née de Lostende, sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Guy.

— Monsieur et Madame Henry de LÉPINAY, née de Jacquelot de Boisrouvray, nous font aimablement part de la naissance de leur fils Robert.

— Le Capitaine et la Comtesse de FOUQUET, née Rado du MATZ, sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Michel.

— Madame Emile TAUDIÈRE a donné le jour à une petite fille qui a reçu les noms de Marie-Emilie.

— Monsieur et Madame Louis GRANGÉ nous annonçent l'heureuse venue au monde de leur fils Louis.

— Philippe, Anne, Elisabeth, Marie, Pierre et François de GRIMOUARD sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite sœur Claude.

— Nous apprenons également avec grand plaisir que Madame la Comtesse Christian d'ELBEE a donné naissance à une charmante petite fille qui a reçu au baptême le nom de Régine.

Nos félicitations et vœux les meilleurs.

Digitized by Google

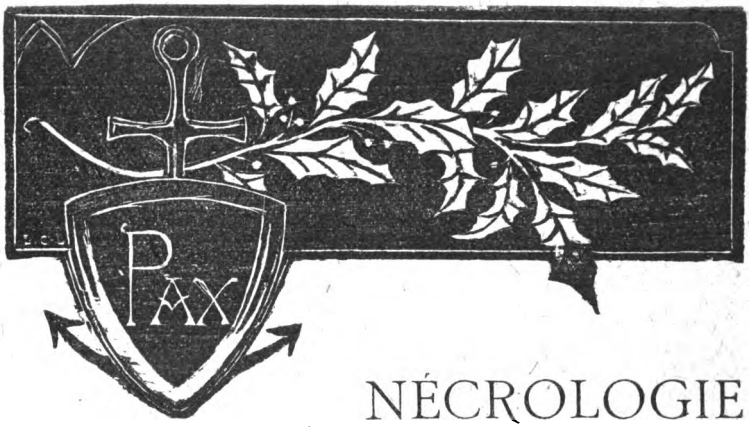

NÉCROLOGIE

Madame Henri POIRIER-COUTANSAIS, née Joffrion, décédée le 25 Mars, au château de Pierre-Brune, commune de Fougeré, à l'âge de 49 ans.

A ses obsèques, M. le chanoine Deval, archiprêtre de La Roche-sur-Yon, et vieil ami de la famille, a rappelé en termes émus les nobles qualités et les éminentes vertus de la regrettée défunte.

— Madame Veuve Raoul GANDRIAU, née Geneviève Bocquet, décédée en sa demeure dé la Sablière, le 26 Mars 1922, à l'âge de 67 ans.

— M. le chanoine Edouard GIBELIN, archiprêtre honoraire de Fréjus, décédé à Fontenay-le-Comte, dans sa 78e année, le 3 Avril 1922.

Esprit cultivé et écrivain de talent, le regretté défunt était l'auteur de plusieurs ouvrages très appréciés.

— Madame la Vicomtesse Jules de CHABOT, née Marie-Isabelle de la Corbière, mère de notre collaborateur et ami M. le Vicomte Paul de Chabot, décédée le 5 Avril, au château de Boissière, à l'âge de 90 ans.

— M. Paul-Frédéric Marquis de BÉCHILLON, directeur honoraire des Contributions indirectes, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Bordeaux, le 6 Avril 1922, dans sa 82e année.

Sa mort met en deuil M. et Madame Hubert de Lépinay, à qui nous offrons nos plus douloureuses sympathies.

— M. l'abbé Jean-Baptiste BOSSARD, curé-doyen de Rocheservière, décédé le 7 Avril 1922.

Digitized by Google

— M. l'abbé Louis AUCOUIN, curé-doyen de la Châtaigneraie, décédé le 11 Avril 1922.

— M. Abel MALÉ, ancien pharmacien, décédé à Angers, le 12 Avril 1922, à l'âge de 61 ans.

Sa mort met en deuil les familles Malé, Chevallereau et Levicomte que nous assurons de nos bien sincères condoléances.

— M. Pierre-Gustave-Fernand SURVILLE, le regretté doyen honoraire de la Faculté de Droit de Poitiers, chevalier de la Légion d'honneur, décédé le 18 Avril 1922, à Thiré (Vendée).

L'inhumation religieuse a eu lieu le 21 à La Roche-sur-Yon.

— Madame MORAND, née Nelly Bouhier, la vénérée mère de M. Maurice Morand le distingué Sénateur de la Vendée, décédée à Chantonnay, le 26 Avril dans sa 78e année et dont les obsèques ont été célébrées le 29, à l'église de cette paroisse, en présence d'une assistance nombreuse et recueillie.

A l'église, M. le doyen de Chantonnay a fait en termes éloquents, l'éloge de la regrettée défunte, qui fut l'insigne bienfaitrice de toutes les œuvres pieuses et charitables de Vendée.

— Mademoiselle Gabrielle de BÉJARRY, décédée à Nantes, en Mai 1922.

— M. le Comte WALLET, dont la famille est alliée à celle des de Guenyveau, décédé au château de la Minée (Cher), à l'âge de 84 ans.

— Madame Marie-Cécile de MOMIGNY, en religion Sœur Marguerite, Fille de la Charité, Supérieure du Bureau de Bienfaisance de Fontenay-le-Comte, pieusement décédée le 18 Mai 1922, à l'âge de 65 ans, après quarante années de vocation religieuse.

— M. le Docteur Louis FORTINEAU, Professeur suppléant à l'Ecole de Médecine de Nantes, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, décédé le 21 Mai 1922, dans sa 45e année.

— Madame PERREAU de CHABAN, née Adélaïde de Rorthays de Montbail, décédée le 26 Mai à l'Union-Chrétienne de Fontenay, à l'âge de 90 ans.

Chrétienne exemplaire, bienfaitrice insigne de toutes les œuvres catholiques, elle a continué noblement toute sa vie les belles traditions de sa famille, l'une des plus anciennes du Bas-Poitou.

— Madame Léopold RHONÉ, née Marie-Adélaïde Sauvel, décédée à Paris le 22 Mai 1922 à l'âge de 71 ans.

Digitized by Google

Elle était la belle-sœur de Madame Ambroise Baudry à laquelle nous renouvelons ainsi qu'à toute sa famille nos plus cordiales condoléances.

— Le 29 Mai ont été célébrées en l'église d'Olonne, les obsèques du lieutenant-aviateur MAURICE AUVYNET, chevalier de la Légion d'honneur, et décoré de la Croix de guerre, décédé à Taza (Maroc), des suites d'un accident d'aviation, en service commandé, dans sa 25e année.

Avant l'absoute, M. l'abbé Morandeau, ancien curé d'Olonne, actuellement curé de Cugand, a retracé en termes parfaits la belle et trop courte vie du jeune officier.

De même, au cimetière M. le général de Bersaucourt, a rendu un éloquent hommage à la mémoire du regretté défunt, mort victime du devoir et dans la paix du Seigneur.

— Madame MAXIME GAUDIN, née Gabrielle Pelletier (arrière-petite-fille de René Pelletier, chirurgien-major de l'armée de Charette), décédée à l'âge de 57 ans, au Vivier, près Châtillon-sur-Sèvre, en Mai 1922.

— M. ALFRED GOGUET, notaire honoraire, décédé le 1er Juin 1922, à l'âge de 87 ans, dans sa demeure de La Roche-sur-Yon.

Aux familles Buet, Maigre et Merland nous adressons nos plus sympathiques condoléances.

— M. l'abbé CHARLES-MARIE GUIGNARDEAU, né aux Sables-d'Olonne, le 20 Juillet 1840, curé de Mouilleron-en-Pareds pendant 46 ans, pieusement décédé le 13 Juin 1922. A ses solennelles obsèques célébrées le 16 Juin à Mouilleron, M. le chanoine Deval, archiprêtre de La Roche a fait son éloge à l'église en termes d'une haute et délicate éloquence; et au cimetière trois discours ont été prononcés par MM. de Lattre, maire de Mouilleron, Vallette, maire de Saint-Germain-l'Aiguiller et du Grail, membre du Conseil curial.

— M. DE PONSAY, ancien maire de Saint-Mars-des-Prés, décédé le 15 Juin au château de Ponceau, à Ligné (Loire-Inférieure), à l'âge de 75 ans.

— Mademoiselle AIMÉE LANCO, tante de l'érudit et sympathique archiviste de la Vendée, décédée le 22 Juin 1922, dans sa 74e année, au Palais (Belle-Ile-en-Mer).

— M. LOUIS DE LA GRANDIÈRE, maire et conseiller général, décédé le 11 Juillet 1922.

A ses obsèques qui ont été célébrées le 14, quatre discours

Digitized by Google

retraçant la belle vie du défunt ont été prononcés au cimetière, par M. Gourraud, conseiller d'arrondissement, par M. Lefeuvre, propriétaire à Rocheservière, par M. Bessière, directeur de l'Ecole publique, et par M. Girard, maire de l'Herbergement.

— M. Paul-Eugène-Alfred QUERQUI, décédé subitement le 22 Juillet 1922, à Fontenay, dans sa 71 année, et dont les obsèques ont été célébrées à Chassenon, le 27 en présence d'une foule émue de parents et d'amis.

— Le baron Charles de BAUDRY d'ASSON, décédé à Saint-Denis-d'Oléron.

Il était le frère du Marquis de Baudry d'Asson, député de la Vendée auquel nous renouvelons l'expression de notre plus douloureuse sympathie.

— M. l'abbé Joseph LESAFFRE, élève au Séminaire de Saint-Sulpice, décédé le 2 Septembre aux Lucs-sur-Boulogne, à l'âge de 23 ans.

— Le lieutenant Guy SAVARY de BEAUREGARD, tombé glorieusement près de Marakeck, le 16 Septembre 1922. Il était le fils de feu M. Henry Savary de Beauregard, député des Deux-Sèvres et le frère de MM. Jean et Hubert de Beauregard, morts également pour la France.

— Nous avons également appris avec un vif regret la mort très brusque de notre excellent confrère M. Oscar HAVARD, l'un des doyens de la Presse Catholique et Monarchique, décédé à Paris, fin Mai; et celle de notre vieil et fidèle ami M. Pierre DAGUENET, avocat, également décédé à Paris, en Août dernier.

Et voici qu'au moment de mettre sous presse nous arrive l'attristante nouvelle de la mort de M. l'Intendant Général Comte de KERVENOAEL, décédé dans sa 87e année, au château de Boisy-Sourdis le 23 Septembre 1922.

A toutes les familles que ces nombreuses morts mettent en deuil nous adressons nos plus vives condoléances.

***

Ceux qui ont sauvé la France. — Au cours de la Grande Guerre, certaines familles ont été particulièrement atteintes.

On vient de célébrer à la Réorthe, les funérailles et la réinhumation du capitaine Hilaire de VILLEDIEU, du 59e bataillon de Chasseurs, mort pour la France, le 9 Octobre 1914, à Hermeville, en

Digitized by Google

Woëvre. Et une assistance des plus nombreuses a tenu à rendre au héros les derniers devoirs.

Il y a quelques mois à peine qu'à la Réorthe également on réinhumait les restes glorieux de JEAN et HENRI DE VILLEDIEU, fils de M. Henri de Villedïeu, secrétaire général du Crédit Industriel et Commercial.

Le premier, Jean de Villedieu, était caporal au 72e régiment d'Infanterie. Sa belle conduite sur le front lui avait valu la Croix de guerre. Il est tombé aux Islettes (Meuse), le 20 Juillet 1915.

Son frère, Henri de Villedieu, capitaine au 403e régiment d'Infanterie, avait vu son étonnante ardeur et sa courageuse action récompensées par la Croix de guerre et par la Croix de chevalier de la Légion d'honneur. Il a été tué, dans les derniers mois de la guerre, le 4 Juin 1918, à Laversin (Aisne).

Nous saluons avec respect la mémoire de ces braves.

— Le 26 Août, ont de même été célébrées à la Verrie, les obsèques du maréchal des logis LOUIS-MARIE-JOSEPH-ANATOLE JOUAN DE KERVENOAEL, du 58e d'Artillerie, engagé volontaire, décoré de la Croix de guerre et de la Médaille militaire, mort pour la France au Bois de Vaux-Chapitre (Meuse), le 27 Mars 1917.

Une foule nombreuse et recueillie s'est fait un pieux devoir d'accompagner à sa dernière demeure cet héroïque fils de Vendée et d'exprimer sa grande sympathie pour la noble famille si universellement aimée et tant éprouvée pendant la guerre.

Nous offrons à M. le vicomte de Kervenoaël, conseiller général de la Vendée, à la vicomtesse de Kervenoaël et à toute la famille l'expression de notre respectueuse sympathie et de nos vives condoléances.

Digitized by Google

CHOS LITTÉRAIRES
Et ARTISTIQUES

Notre charmante collaboratrice, Madame Boutet-Lagrée, une Vendéenne fidèle provisoirement exilée sous le beau ciel d'Alger, et dont nos lecteurs ont pu apprécier tout le talent littéraire, met en souscription aux Éditions d'Art de l'excellente Revue *Les Tablettes*, de Saint-Raphaël (Var), *Trois Légendes d'Armor*, poèmes assonancés à la façon des vieux Trouvères, où parmi les ajoncs, sous les menhirs et les falaises, grondent, aiment et pleurent les flots, les saints et les amants.

Ces exquises légendes forment un volume in-16 Jésus, orné de fort jolies gravures sur bois, œuvre de M. P. Boutet-Lagrée, et dont l'une d'elles est reproduite en tête de cette Bibliographie (1).

— Aussi bien nos poètes Vendéens accordent de tous côtés leur lyre pour la plus grande joie des amoureux de beaux vers.

C'est ainsi que M. le capitaine Bouron, aussi bon rimeur que

(1). Prix 15 fr. S'adresser au Directeur des *Tablettes*, Saint-Raphaël (Var).

Digitized by Google

vaillant soldat, vient de publier un nouveau volume *Après les jours héroïques* (chez Berger-Levrault, 5, rue des Beaux-Arts, Paris, 6 fr.) œuvre d'espérance et de foi, sur laquelle souffle à tout instant l'air salubre des hauts sommets.

— M. Ernest Pérochon, le brillant lauréat du prix Goncourt, n'est pas seulement un romancier de grand talent, il s'est également révélé un exquis poète dans ses *Chansons alternées, Flûtes et Bourdons*, récemment parues chez Plon-Nourrit, à Paris, et où l'on retrouve toute la bonne senteur du terroir poitevin, et tout le charme idéalisé de la vie champêtre.

— Les auteurs de cet amoureux recueil de vers « L'Impossible Rêve », nos distingués compatriotes, Madame Emma Pellerin et M. Joseph Bollery, viennent de même de publier chez Armand Huart, avec un frontispice en couleur de Louis Suire, « *La Chasse Infernale.* »

— La Revue l'*Emulation Française* a consacré un numéro spécial aux Lauréats du Concours qu'elle avait organisé en l'honneur de Massenet. En tête de ce numéro figure l'ode magnifique composée par notre très distingué compatriote et ami M. le Docteur Gaston, ode qui lui valut le 1er prix du Concours, et qui se termine par cette strophe sublime :

> Gloire à toi ! Dors en paix, Massenet, ô génie !
> Des nabots pourraient-ils, au vent d'ignominie,
> De ton œuvre immortelle éteindre le flambeau !
> Dors en paix ! Nous tes fils, les élus de ton âme,
> Pour confondre à jamais le jaloux et l'infâme
> Nous riverons l'amour au granit du tombeau !

Nous renouvelons au bon poète vendéen nos plus chaleureuses félicitations.

— Notre très distingué collaborateur et ami, Joseph Aulneau, a publié dans *Le Petit Parisien* (17, 18 et 19 Avril 1922), une série d'articles très sérieusement documentés sur place, sous ce titre : *Une enquête en Allemagne*, et il nous fait merveilleusement connaître *Les organisations de Propagande, La Propagande dans les Ecoles* et *les Associations secrètes*, où se prépare impudemment l'œuvre de revanche qui hante les esprits allemands.

Notre érudit compatriote travaille en même temps à un volume sur l'Autriche qui n'aura certainement pas moins de succès que ses devanciers, et notamment que sa remarquable étude toute d'actualité sur la Turquie.

Digitized by Google

— La très intéressante notice publiée par notre distingué collaborateur M. le chanoine Boutin dans la « Semaine Catholique de Luçon » sous le titre : *Deux Vendéennes, Louise-Marguerite de Bessay et Marie-Anne Acher du Bois, fusillées à Angers au Champ des Martyrs en Février 1794*, a été réunie en une élégante brochure que nos lecteurs trouveront au Secrétariat de l'Evêché de Luçon (Prix 0 fr. 60).

— De M. le chanoine Boutin également : *François Houssin*, curé des Brouzils, au diocèse de Luçon, mis à mort en haine de la Foi, à Laval, le 1er Janvier 1794, et dont la cause va être introduite à Rome.

— Dans le no d'Avril 1922 de *Regnabit* (30, rue Demours, Paris), notre érudit collaborateur et ami, L. Charbonneau-Lassay a publié les débuts d'une très précieuse étude ayant pour titre *L'Iconographie du Cœur de Jésus dans les Armées contre-révolutionnaires de la Vendée*. Ces intéressantes pages sont accompagnées de gravures sur bois, de l'auteur représentant plusieurs sacré-cœurs ayant appartenu à des combattants de la grande insurrection vendéenne et notamment ceux de Stofflet et de Charette, et aussi celui porté par une religieuse vendéenne, Catherine Joussemet de la Longeais, grande tante de B. Fillon, originaire de La Roche-sur-Yon, laquelle fut condamnée à mort par la Commission militaire de Nantes et fusillée pour avoir été trouvée porteuse de 200 et quelques sacré-cœurs pareils au sien.

— De notre très laborieux et très érudit collaborateur M. le docteur H. Boismoreau :

Le *Dolmen de Prouhet*, commune du Pin (Deux-Sèvres, in-8o de 4 p., avec fig. (Extr. du *Bulletin de la Société préhistorique française* du 28 Juillet 1921). Du même, un très précieux *Inventaire des Souterrains-refuges de la Vendée*.

Sous presse : *Contes et Légendes de la Vendée*, avec illustrations de Marcel Fleury et préface du docteur Dartigues.

— Notre distingué confrère, M. H. Gelin, dans l'un de ses très intéressants articles *Au Temps passé*, du *Mémorial des Deux-Sèvres*, (5 Juillet 1922) établit qu'Henri de La Rochejaquelein, le généralissime des Armées Vendéennes, descendait à la 6e génération, par son père et par sa mère, née de Caumont, d'Agrippa d'Aubigné. Rapprochement inattendu de deux grands noms et de deux illustres personnages dont la croyance et le rôle historique furent si dissemblables, mais chez lesquels, malgré la diversité de cocarde, on retrouve la même qualité atavique, « l'opiniâtreté, la fougue du sang, la grâce hautaine du verbe, l'insouci du danger, et la belle vaillance. »

Digitized by Google

— De notre savant confrère et collaborateur M. le docteur Marcel Baudouin : Le *Cheval, divinité stellaire* et les *origines de la Thérapeutique.*

— M. E. Lemière, continuant sa très précieuse *Bibliographie des Guerres de Vendée,* vient de faire paraître la 1re partie du 7e fascicule, Lettres J-K (Extr. de la *Soc. d'Emulation des Côtes du Nord*).

— Nous apprenons avec plaisir la réapparition prochaine des « Chroniquesparoissiales », supplément de la « Semaine catholique. »

— M. l'abbé Joseph-Henri Bordron, le célèbre conférencier populaire vendéen, prépare des « Contes et nouvelles apologétiques. »

— M. l'abbé Charles Grimaud, auteur de « Futurs époux », donnerait, dans le courant de l'année peut-être, une suite à cet ouvrage que le plus magnifique succès couronne.

— De l'*Echo de Paris,* du 25 Août :

Chappe, qui possède sa statue à Paris, au carrefour du boulevard Saint-Germain et du boulevard Raspail, verra bientôt un monument d'allure plus modeste, mais bien évocateur, se dresser sur l'emplacement qu'occupait, à quelques kilomètres de Montmirail, voici 50 ans, la tour carrée de briques rouges dénommée « le Télégraphe ».

Cette tour a été détruite; elle servait à la signalisation inventée par Chappe entre Paris et Strasbourg.

Un généreux admirateur du grand savant, le comte du Chaffault, se propose de faire ériger ce nouveau monument, qui portera d'un côté le médaillon de Chappe et de l'autre celui de Branly.

— De M. Henri Puiroux, déjà auteur de plusieurs intéressants opuscules sur Vairé : *La Papinière de Vairé* et *sa Légende* (La Roche-sur-Yon, Imprimerie Vendéenne, 1922).

— A lire dans l'*Anjou historique* d'Avril 1922 : *Le Comte de Sapinaud,* général vendéen (1760-1829).

R. DE THIVERÇAY.

Le Directeur-Gérant : RENÉ VALLETTE

FONTENAY-LE-COMTE. — IMPRIMERIE HENRI LUSSAUD.

Digitized by Google

AVIS

La Direction de la **Revue du Bas-Poitou** prie ses Abonnés de lui adresser, le plus tôt possible, le montant de leur Abonnement 1922, afin de s'éviter des frais de recouvrement.

M. Emile Baumann et le Bocage Vendéen

A Monsieur René VALLETTE,

Directeur de la *Revue du Bas-Poitou*.

Le Mans, 23 Novembre 1922.

Cher Monsieur,

Portrait de M. Emile Baumann
Lauréat du Prix Balzac.
(Cliché du *Phare*).

« Vous avez bien voulu me demander quelques notes sur les souvenirs de mon séjour en Vendée. Les heures me manquent pour vous répondre comme je le voudrais. Je vous dirai simplement ce que je pense avoir reçu du Bocage vendéen, durant les sept années de mon séjour.

« Années traversées par deux deuils terribles, la mort de ma mère et celle de mon fils unique. Années fécondes où j'ai pu écrire *Les grandes formes de la musique*, *l'Immolé*, et commencer *La Fosse aux lions*.

« Pour moi, homme de l'Est, lyonnais de naissance et qui avais ensuite

Digitized by Google

vécu en Afrique, en Provence, dans les régions méditerranéennes, la Vendée m'a révélé l'âme celtique, les pays du soir, les grands souffles océaniens.

« Mais, plus encore, j'y ai trouvé debout ce qui peut rester de l'ancienne France après cent trente ans de destructions, l'attachement religieux au sol et au foyer, la piété des morts, l'amitié des serviteurs et des maîtres, par endroits la fidélité aux traditions monarchiques, et tout cela enclos dans le vaisseau vaste et profond du catholicisme ancestral.

« Depuis quatorze ans que j'ai quitté le Bocage, cette vie robuste est-elle allée en s'affermissant? Décline-t-elle? Pour qu'elle subsiste, il faut la collaboration clairvoyante et droite du propriétaire avec le paysan, du prêtre avec la paroisse. Il faut la noblesse des exemples, l'esprit de sacrifice. Je l'avais indiqué en Philippe de Bradieu. Philippe n'est pas une fiction. Récemment, je recevais d'un jeune terrien, M. Pierre Le Cacheux de Trélan, une remarquable thèse agricole indiquant la méthode moderne de faire valoir un domaine, et mettant au-dessus des principes techniques « l'âme surnaturelle », la foi, sel de la terre.

« Et, comme sur les guérets passe le houppement des gas qui s'appellent, j'entends résonner dans le vent des coteaux ce généreux chant d'un autre jeune Vendéen, le capitaine Narcisse Bouron :

O laboureur! ô fils de laboureur, suis-moi
Sur la haute colline où la vue est sans bornes....
Au delà des vallées et par delà les mornes
Regarde : Au loin, la ville! Et puis retourne-toi :
Voici les champs!
Là-bas sont les méchants
Et trop souvent la Haine....
— Ici l'Amour.

« Croyez, cher Monsieur, à ma pensée fidèlement sympathique. »

Emile BAUMANN.

Digitized by Google

LA VENDÉE DE 1832

L' « Héroïque Comtesse »

Correspondance de la Comtesse Auguste de la Rochejaquelein Chef du IIe Corps Vendéen avec le Maréchal de Bourmont (1831-1832)

Monsieur Henri, généralissime des Armées Vendéennes, avait deux frères : Louis et Auguste. Louis épousa la veuve de Lescure — l'auteur des célèbres *Mémoires*, — et fut tué en 1815 à la tête des troupes vendéennes. Auguste, le *balafré* de la Moskowa, fut général sous la Restauration, épousa la veuve du prince de Talmont (1), et mourut sans postérité en 1868.

Le comte Auguste de la Rochejaquelein avait suivi Charles X en Angleterre, au lendemain de la Révolution de Juillet. Dès le 2 Octobre 1830, il avait engagé le maréchal de Bourmont à prendre le commandement des royalistes vendéens « prêts à le suivre », et à « tourner tous ses soins » vers la duchesse de Berry et vers son fils le duc de Bordeaux, car « les autres, affirmait-il, ne feraient jamais remuer le petit doigt d'un soldat français ». Il ajoutait : « Vous pouvez compter sur Charette et

(1) Fils du général vendéen guillotiné en 1794.

Digitized by Google

sur moi. Je trouverai le moyen de me rendre à mon poste quand ce sera nécessaire. En attendant, je me rends en Autriche » (1). Huit mois après, choisi par Bourmont pour commander le IIe Corps vendéen, il lui promettait de le rejoindre sans délai, car « toute entreprise tentée d'un autre côté » lui paraissait tellement impossible qu'il y renonçait ; « il faudrait avoir affaire à de trop grands imbéciles, observait-il, pour oser risquer une spéculation de ce genre » (2). Il estimait que les Français fidèles pouvaient seuls restaurer le trône légitime. Il resta pourtant à l'étranger.

Au début de 1832, il était en Hollande, et disait à l'envoyé de sa femme, Bernier de Maligny : « On se presse trop.... Il faut faire des royalistes pour une Restauration... *En mon absence Charette seul doit donner des ordres à mon corps d'armée...* J'ai vu depuis un an M. de Metternich et le duc de Wellington... Jamais ils ne feront rien pour la branche aînée de la Maison de Bourbon » (3). Il ne parut sur les côtes de Vendée, avec des armes et des munitions achetées en Hollande, qu'en Juin 1832, alors que le soulèvement avait déjà échoué. Son neveu, le marquis Henri de la Rochejaquelein, pair de France, futur député et sénateur du Morbihan, resta de même à l'écart d'un mouvement qui ne lui inspirait pas confiance.

Or si, ni le frère du grand Henri, ni le fils aîné de la marquise (4) n'avaient joué en Vendée leur rôle familial, ce rôle y fut tenu par celle-là même dont le comte Auguste désirait l'effacement. Ce n'est pas Charette qui remplaça l'absent à la tête du IIe Corps, mais la comtesse Auguste ; et elle le fit avec une intelligence, un cœur, un dévouement digne des la Rochejaquelein. L'histoire, l'érudition même l'ont oubliée ; aucune

(1) Londres, 2 Octobre. — Archives de Bourmont (Sauf indication contraire, même source pour tous les documents de cette étude).

(2) Carlsruhe, 31 Mai 1831.

(3) *Notes* de B. de Maligny, citées par Crétineau-Joly, *Hist. de la Vendée Militaire* (Ed. Drochon), IV, p. 485.

(4) Le fils cadet, Louis, tué en Portugal en 1833, arriva en Vendée le 15 Mai 1832.

Digitized by Google

notice ne rappelle la part importante qu'elle prit, en 1831 et en 1832, à la préparation et à la conduite des événements; il suffit pourtant de lire ses lettres inédites au maréchal de Bourmont pour constater qu'elle fut pour lui la mieux écoutée des informatrices, et pour les insurgés le plus éclairé des chefs. Elle devait échouer et aucune des raisons de l'échec ne lui avait échappé; mais elle avait du moins accompli tout ce qui dépendait d'elle pour assurer l'impossible victoire (1).

***

Claire-*Félicie*-Maclovie de Durfort de Duras, née à Londres le 10 Juillet 1798, déjà veuve en 1815, avait épousé le comte de la Rochejaquelein le 14 Septembre 1819. Elle ne mourut qu'en 1883, le 7 Janvier, au château d'Ussé. Ceux qui l'ont connue nous l'ont dépeinte comme une grande dame d'allure sévère, peu soucieuse de gagner les cœurs; et sans doute sa sombre vieillesse, jointe au dédain de raconter sa vie, comme sa belle-sœur, a-t-elle contribué à épaissir l'ombre autour de sa mémoire. Mais on l'appelle encore en Vendée « l'Héroïque Comtesse », et les ardeurs de sa jeunesse, l'influence dont elle jouissait alors, le rôle qu'elle assuma, justifient ce populaire surnom. Le solide couteau de chasse et l'élégante épée à poignée de nacre que l'on admire à Clisson dénotent d'ailleurs des goûts d'amazone bien faits pour plaire aux Vendéens.

Pour plaire aussi à la duchesse de Berry qui la traitait en tendre amie et s'appuya toujours avec confiance sur son dévouement, bien que ce dévouement s'alliât à la plus entière franchise. Elles s'étaient connues et liées avant la Révolution de Juillet. En 1828, lors de son voyage en Vendée, Madame s'était

(1) Le dernier des la Rochejaquelein, le marquis Julien, petit-fils de Louis (frère de Henri et d'Auguste), est mort sans enfant en 1897; sa nièce Marguerite de Rochechouart devint sa légataire universelle, et épousa en 1884 le comte d'Arlot de Saint-Saud, qui a bien voulu nous ouvrir, très gracieusement, ses archives. Nous avons ainsi trouvé au château de Clisson (Deux-Sèvres) de précieux documents qui complètent ceux du château de Bourmont.

Digitized by Google

arrêtée à la Gaubretière, château d'Auguste de la Rochejaquelein, et à Saint-Aubin de Baubigné, devant le tombeau d'Henri et de Louis. Tout le Bocage l'avait reçue en triomphe. Après la catastrophe, elle ne perdit pas de vue « sa chère Félicie ». D'Angleterre, dès le 29 Septembre 1830, elle lui demandait « de parler d'elle à tous ; » le 28 Octobre, elle lui envoyait une mèche de ses cheveux et déclarait que « personne ne lui était plus attachée » ; le 4 Novembre, elle la remerciait aussi de ses lettres : « Vous savez bien que c'est *pour moi seule*, et que ce que vous me dites, j'en ferai mon profit, ainsi que de vos bons conseils... Je voudrais être avec vous et ferai tous mes efforts pour y parvenir.... Vous verrez qu'un jour on ne me reprochera pas mon manque de courage.... Adieu. Au plaisir de vous embrasser » (1).

En attendant le retour de Madame, la comtesse Auguste organisa l'insurrection dont le maréchal de Bourmont devint, en 1831, le chef suprême. Elle s'efforça de le bien renseigner ; de suppléer à l'absence de son mari ; de remplacer aussi le jeune colonel de Charette (neveu du célèbre général), qui ne débarqua en Vendée qu'au mois de Juin 1831 ; de soutenir l'héroïque inexpérience du fils de Cathelineau, appelé à commander à son tour. Sur toute la rive gauche de la Loire, elle se conduisit, dès l'origine du mouvement, en animatrice. A son dévouement sans bornes, à son indomptable énergie, aux ressources de sa diplomatie féminine, elle joignait un esprit supérieur et des talents de chef. Elle dominait les hommes et les choses, savait voir et prévoir, jugeait avec sûreté et ne reculait jamais devant l'expression de la vérité. Consciente de sa valeur, sans fausse modestie, elle adressa au maréchal et à la princesse des conseils et à l'occasion des critiques dont ils ne purent s'offusquer. Autour d'elle, les chefs secondaires furent plus susceptibles et sa sévérité à l'égard des *Pancaliers*, — des gens *sans cœur*, — ne favorisa pas son autorité ; les moins courageux redoutaient la résolution de cette femme, approuvaient les réserves de son mari, et finalement, en Mai-Juin 1832, restèrent

(1) Archives de Clisson.

Digitized by Google

ou rentrèrent sous leur tente ; mais elle se sentait en communion d'idées avec le peuple, avec ses pauvres paysans vendéens qu'elle aimait de tout son cœur, dont elle était fière, dont elle épousait les sentiments, et qu'elle défendait aussi noblement, de façon aussi émouvante qu'une mère ses enfants.

Telle elle apparaît dans les lettres qu'il nous suffira maintenant d'analyser sommairement et de reproduire ; ces documents sont au surplus précieux pour l'histoire de la dernière Vendée, car ils précisent l'état des esprits, les forces de l'insurrection et les causes de son échec.

***

I. — **Premiers renseignements** (Mai-Juin 1831).

Félicie, — seul nom que porte à cette époque la comtesse Auguste de la Rochejaquelein dans sa correspondance secrète avec le maréchal de Bourmont et la duchesse de Berry, — écrivait au citron et chiffrait en partie les lettres, d'ordinaire fort longues, qu'on a beaucoup de peine à reconstituer. A part les lacunes et les incertitudes dont on s'apercevra, nous sommes cependant parvenus à tout lire.

Le premier rapport, non daté, fut adressé en Angleterre au mois de Mai ou de Juin 1831. En un style sans apprêt, souvent même incorrect, Félicie y trace le tableau de son pays, ne dissimule pas le peu d'enthousiasme de la population, montre qu'elle s'intéresse au pays voisin de Charette, explique comment les quatre anciens corps d'armée de la rive gauche doivent être reconstitués et quel Comité directeur il conviendrait de créer au-dessus d'eux.

DOCUMENT I

La Comtesse de La Rochejaquelein au Maréchal de Bourmont

Je sais, M. le Maréchal, que vous désirez avoir des renseignements sur notre pays et je me fais un devoir de vous exposer tout ce qui est à ma connaissance sur notre rive gauche.

Digitized by Google

Les sentiments royalistes de la généralité se fortifient tous les jours par le mécontentement de ce qui existe et la misère qui pèse sur le pays. Le commerce est nul; cependant, il ne faut pas se le dissimuler, il n'existe pas *d'enthousiasme* en général. L'opinion du pays est presque butée. On entend dire : « Tant que les étrangers n'auront pas déclaré la guerre, nous ne nous lèverons pas » ; ou bien : « il faut que nous ayons des troupes réglées avec nous ». Malgré cela on trouverait dans les conscrits réfractaires, la bande de Diot et quelques autres des gens déterminés.

C'est avec ces noyaux qu'on eût pu, avec la nouvelle levée, former un petit corps de troupes bien dévoué avec lequel on eût pu protéger un débarquement. Tel a été le plan lorsqu'on a cru être près du moment où on recevrait vos ordres. Le débarquement fait, la duchesse de Berry venant, le pays en totalité se fut ébranlé, mais ce n'eût été qu'une tentative bien hasardeuse, si on n'eût débarqué au moins quelques centaines d'hommes revêtus d'uniformes pour former un noyau de troupes régulières.

Puisque le moment tant désiré est nécessairement remis par la position des choses, voici à peu près l'état du pays à présent ;

L'attitude de Diot a beaucoup remonté l'esprit ; la levée ne partira pas ; il y a fermentation dans les esprits, les paysans commencent à venir nous trouver pour demander des nouvelles et quand on *commencera*. Mais ce n'est pas général, beaucoup se souviennent des anciens malheurs de la guerre et ne veulent se mettre en avant qu'avec la certitude du succès. Les jeunes gens de bonnes familles sont tous parfaitement disposés et commencent à goûter l'idée de se passer de l'intervention étrangère, mais ils sentent qu'il faut alors n'agir qu'avec la certitude d'avoir quelques régiments pour nous et des intelligences dans l'armée en général. Je crois que l'on peut assurer que les trois quarts des hommes pouvant porter les armes sont armés, mais il y a plus de la moitié de mauvais fusils presque hors de service. Il y en a suffisamment pour le début ; il y a de quoi s'en procurer d'autres d'abord par le désarmement des gardes nationales, ensuite par un débarquement. Puis, il faut bien se contenter de ce qu'on a et en tirer parti, car la surveillance du gouvernement rend impossible de se procurer des armes ; on serait découvert, désarmé sur le champ. Il en est de même de la poudre ; il y en aura pour un commencement, chacun s'en approvisionne un peu ainsi que de plomb. Avec de l'argent à donner, on pourrait partiellement se munir mieux encore. Il y a quelques restes de la poudre du débarquement des Cent-Jours en partie avariée.

Digitized by Google

L'organisation de notre rive gauche de la Loire est à peu près ce qu'elle était, quant aux chefs de division. Le corps d'armée de M. d'Autichamp touche presque à une excellente et complète organisation ; celui de M. de Charette est encore un corps sans vie. La plupart des chefs de division sont vieux et fatigués ; on ne leur fait parvenir aucun avis, aucun encouragement ; les premiers mots qu'ils aient entendus leur sont venus de moi ; ils ont été bien reçus. On était disposé à reconnaître Charette, quoique jeune et peu connu du pays, moyennant que vous fussiez général en chef, lorsqu'un triste événement m'a rappelée ici ; je m'occupais de me procurer des renseignements exacts sur le Marais et tout le pays de Charette afin de faire savoir à celui-ci sur qui, sur quels chefs de division il pouvait compter. Jusqu'à présent ils étaient bien disposés, mais avec quelque inertie et ne s'occupant pas assez de leurs paysans.

Une bande de Chouans existe dans le Marais ; elle est irritée contre le jeune Robert (1) qui l'a abandonnée pour s'en aller à Jersey, mais elle manque de tout et n'a jusqu'à présent reçu de secours que de moi ; dès que je serai retournée, je ferai en sorte de vous faire passer pour Charette des renseignements précis. Dans ce corps d'armée comme dans les autres, je crois que les conscrits ne partiront pas.

Le 4e corps, celui d'Auguste, est bien disposé, les chefs de division excellents et s'entendant bien. Reste celui du Centre, limitrophe du 4e corps, situé entre lui et celui de Charette ; vous savez qu'il fut commandé par le général Sapinaud, qui est mort à la fin de la guerre des Cent-Jours. M. de Saint-Hubert fut désigné pour le remplacer, mais j'ai dû me convaincre, dans ce pays là où j'habite ordinairement, que ce chef n'est ni aimé, ni considéré.

Je regarde comme inutile de faire des phrases avec vous, M. le Maréchal, et de mettre aucun détour à vous faire savoir que les vœux et la confiance de ce pays appellent Auguste à grands cris. D'après ce qui m'est revenu de toutes parts, M. de Saint-Hubert ne lèverait pas un homme. Je me suis tenu sur la réserve jusqu'à présent, m'en référant à ce que Madame et vous décideriez à cet égard. Seulement, je dois vous dire que tout ce que j'ai fait pour le 4e corps, je l'ai fait aussi pour celui du Centre ; soins, encouragements, secours tout a été commun ; j'ai reçu d'une partie comme de l'autre témoignages de confiance et d'attachement. Cette réunion est dans la pensée des chefs de division ; il en est un seul, vieux et qui habitait loin de moi, dont j'ignore les sentiments.

(1) Plus tard accusé de trahison et remplacé par B. de Maynard.

Digitized by Google

Maintenant, M. le Maréchal, vous déciderez et me ferez savoir vos ordres ; quels qu'ils soient je m'y conformerai. Je surmonte la crainte de vous paraître *partial* par le désir que j'ai de ce que je crois être le bien de la cause. Après vous l'avoir exposé, mon devoir est d'obéir. Quant à Auguste il ignore complètement tout ceci. Loin de lui toute pensée *d'ambition, d'empiètement* ; ici on vient le chercher.

Faites-moi savoir, s'il vous plaît, M. le Maréchal, à quoi je dois m'en tenir, car je regarde que ma mission est de préparer le terrain aussi bien que je puis pour Auguste ; j'y emploie mon temps, mes soins et mon *argent*, en attendant que j'en aie d'autre... Il faut donc que je sache si je dois me restreindre ou m'étendre. Si vous donnez ce commandement à un autre, il faut que je sache qui, pour nous entendre. Je pense qu'il n'est à propos de nommer personne pour commander en l'absence d'Auguste... Si vous voulez me faire transmettre des ordres pour que ses chefs de division forment entre eux un conseil qui dirigera tout jusqu'à son arrivée, ce sera, je crois, le mieux. C'est une mesure que vous pouvez adopter aussi pour le corps d'armée de Charette. Cela ne blessera point les amours-propres. Le plus âgé présiderait ce conseil ; ce serait chez Charette, M. des Abbayes et chez nous M. Allard. Ainsi donc de cette manière trois noms de l'ancienne guerre figureraient seuls à la tête de 3 corps d'armée : M. d'Autichamp, N° 1 ; Charette, 2 ; Auguste, 3 ;

Si je puis, avec le pouvoir de Madame, Duchesse de Berry, trouver de l'argent, je partagerai avec le corps d'armée de Charette et ferai parvenir cela à ses chefs de division, *de sa part* car il est nécessaire de le populariser. Je vous supplie, M. le Maréchal, que ma lettre ne soit que pour vous, pour la Princesse et M. de Charette. Je ne puis me passer d'une réponse catégorique pour ma gouverne.

Si je ne parle pas de partager aussi avec l'Anjou, c'est que je sais que Madame a donné une autre autorisation d'emprunter qui ira à cette destination. Au reste, ce n'est pas aisé de réussir à emprunter, chacun serre ses espèces par le temps qui court. Il serait bien plus heureux que vous puissiez conclure votre [emprunt ?] que de faire promener ainsi ici le nom de Mad. en frappant à plusieurs portes. Nous gémissons (?), à vous dire vrai, de voir que vous vous serviez de tant de voies différentes ; cela déconsidère... Il faut un centre unique. C'est ce que sollicitent vos vrais serviteurs. Vous vous confiez à trop de monde et mettez des pouvoirs en trop de mains. Il faut unité d'action, ou tout ira mal.

Mettez une personne considérée à la tête du comité avec lequel vous correspondez ici et qui est composé de gens bien dévoués. Puis,

Digitized by Google

une fois nommé, n'écrivez plus que là, ne donnez plus d'ordres que là et à tous ceux qui vous en demanderont de près ou de loin adressez-les là. Ne permettez pas les petites conspirations partielles faites à la sourdine qui avortent et ne servent qu'à déconsidérer le parti. En grâce, en grâce, M. le Maréchal, qu'une seule personne reçoive ici vos directions et vos ordres ; qu'à elle seule nous adressions nos renseignements, ou nos demandes. Comme cela on pourra s'entendre. comme cela le Midi, l'Ouest, le Nord recevront une même direction, comme cela la même influence s'exercera sur le civil, sur le militaire. On mènera de front les travaux qui auront pour but d'amener les esprits à des idées saines, de conserver le bon esprit des provinces royalistes et d'attirer à nous l'armée. Si vous correspondez directement avec la Bretagne, le Midi ou le Nord ou la Vendée voudront en faire autant ; de là beaucoup d'émissaires, beaucoup de lettres, beaucoup d'imprudences, de bavardages, de peines pour vous, d'incertitude pour nous et *point d'accord.*

Nous gémissons tous de cet état de choses, il est temps qu'il finisse sous peine de faire le plus grand tort à la cause. J'ignore sur qui vous pourriez jeter les yeux, et pourtant j'ai le besoin de vous nommer un vrai Chevalier français, l'honneur, la loyauté même, d'un sens droit, plein de zèle et de dévouement ; un militaire... un invalide.....

Remarquez, Monsieur le Maréchal, qu'un esprit transcendant est moins nécessaire ici qu'un jugement sain, un sens droit, de la sagesse, du zèle et du dévouement. Je me fais garant que tout ce qui est en rapport avec moi pour la cause R [royale] dans la Vendée ou ailleurs applaudira à ce choix et communiquera avec bonheur avec ce fondé de pouvoirs. Des petites menées partielles de gens qui se disent chargés de pouvoirs nous sont très suspectes ; nous pensons qu'elles font grand tort à la cause. On veut avoir l'air important et influent pour se faire un mérite aux yeux de Madame... Tels sont M. Bert.... C'est déplorable. Quand on veut servir la cause, ce doit être avec un esprit d'union d'abord, puis d'abnégation de soi-même et non avec un esprit de coterie.

Par grâce, M. le Maréchal, donnez-nous ici un centre commun, tous s'adresseront là et là-bas vous ne recevrez que ce qui viendra de là. Alors plus d'intrigues, plus [?] plusde petites menées. Alors, vous saurez la vérité et ne serez plus exposé à croire le dernier qui vous parle.

Le porteur est un excellent jeune homme de notre pays, Irlandais d'origine, plein de zèle et de dévouement. Je désirerais qu'on put lui

Digitized by Google

payer son voyage, car nos Vendéens sont plus riches de cœur que de bourse.

Si nous avons le bonheur que vous nous donniez une réponse favorable et décidiez Madame à envoyer ses pouvoirs à la personne de son choix, je suis persuadé que vous ne tarderez pas à vous en applaudir. Nous vous ferons alors connaître par cette voie tout ceque nous croyons utile, nos ressources, nos besoins, ce que nous pensons qui agirait le mieux sur les esprits. On pourra avoir une correspondance bien suivie et régulière et moyennant celle qui s'établira dans l'intérieur de la France chaque courrier sera fécond pour vous en nouvelles et en détails de tout ce qui peut vous intéresser.

Pardonnez, Monsieur si j'entre moi-même en tant de détails ; la cause que je sers m'ôte tout scrupule et me fait oublier que je ne suis qu'une femme et à peine connue de vous. Considérez donc, je vous prie, ce que je vous expose en soi-même et non comme venant de moi. J'ai pris sur moi de retarder un peu le départ de M. C... ; son voyage n'en sera que plus utile. Nous désirons avoir de vos nouvelles avant son départ.

Nous ne sommes certes pas au moment de rien commencer, mais les jours n'en sont pas moins précieux pour tout organiser et faire chaque jour un pas vers le but. Si vous pouviez terminer cet emprunt, ce serait immense... Si j'avais 10.000 francspour le corps d'armée de Charette et celui d'Auguste, et puis 3 ou 4 pour répandre de bons petits journaux dans les bourgs, j'irais déjà loin et ferais de bonne besogne. Ce n'est pas à dire que si j'en avais deux ou trois fois autant je ne pusse faire encore mieux. Je parle du pays de Charette parce qu'il n'y a personne qui s'en occupe et que Charette est pour Auguste un vrai frère d'armes. Mon désir est de pouvoir exciter quelques uns de ces Messieurs, chefs de division, à s'occuper un peu de leur besogne. Je crois que s'ils voyaient arriver un peu d'argent, cela les encouragerait fort. Si M. C... va au pays avant moi, je lui indiquerai la manière de savoir sur ce corps d'armée tous les renseignements possibles pour Charette ; il y a de bien bons matériaux s'ils étaient bien mis en œuvre. Mais l'absence des chefs est une chose désespérante Et pourtant il faut travailler tout de même.

Adieu, M.. le Maréchal, puisque j'ai commencé je vous écrirai encore. J'attends quelques mots de réponse et vos ordres.

(à suivre) GUSTAVE GAUTHEROT.

Digitized by Google

LÉGENDES VENDÉENNES

Maisons Hantées - La Messe des Morts

Comme sa sœur la Bretagne, de tout temps la Vendée a été le pays des légendes. Pays religieux, ses habitants ont cru à la survivance, et il n'est pas une de nos paroisses qui ne foisonne d'histoires de revenants. Ses morts restaient en communion étroite avec les vivants et se manifestaient en cent façons.

Est-ce par suite des troubles religieux portés dans la Vendée par la Réforme que les Esprits Malins ont pris l'habitude de s'y donner rendez-vous ? Est-ce parce qu'après les tueries de la Révolution trop d'âmes en peine erraient dans la Plaine, dans le Bocage et dans le Marais ? Toujours est-il que chaque hiver, qui réunissait la famille autour du foyer, ramenait des récits que les enfants écoutaient avec un intérêt grandi par la peur.

A Montaigu, il y avait la maison hantée où de mystérieux joueurs menaient bruyamment la partie ; on entendait rouler leurs boules dans les corridors, puis un coup violent semblait vouloir enfoncer les portes. Ouvrait-on celles-ci ? le silence se faisait et sitôt refermées, le vacarme recommençait.

Digitized by Google

Quelques kilomètres plus loin se voyait le Moulin du Diable devenu inhabitable depuis la mort du fermier qui travaillait le Dimanche.

Si je me souviens vaguement de son emplacement, je vois encore distincte, dans mes souvenirs d'enfant, sa silhouette de ruine, son toit effondré. Quelques bribes de charpente vermoulue sous les ciels d'été, pourrie par les pluies d'hiver, se découpaient sur l'azur; un bout de bois noirci levait, menaçant, son moignon veuf d'une aile : les autres avaient totalement disparu. Les pierres s'effritaient, des trous se creusaient dans la maçonnerie, servant de repaire aux hiboux qui, la nuit, osaient seuls s'aventurer dans cette tour de désolation.

Il y avait déjà bien des années que les ailes du vieux moulin s'étaient arrêtées, quand, au temps de leur jeunesse, nos grands parents s'y rendaient parfois avec des amis et comme en partie de plaisir.

L'un deux frappait un coup de canne sur la table aussitôt un coup semblable répondait à l'étage supérieur. Un vieux sabot abandonné gisait dans un coin; on le lançait au plafond.

— « A toi Jeannot! »

En l'air on voyait le sabot se séparer et les deux morceaux s'écartant retombaient aux deux extrémités de la chambre. Sur un vieux lit branlant, les rieuses jeunes femmes s'asseyaient, et aussitôt le lit de se promener à droite, à gauche, — un petit saut au milieu — de s'incliner comme pour les forcer à saluer et il entrait en danse.... jusqu'à ce que la sarabande, prenant des allures inquiétantes, un grand signe de croix réduisît à l'immobilité la singulière monture.

Tout ceci se passait le jour, car vous pensez bien que, si brave qu'on soit, nul ne se serait risqué la nuit dans cet antre : chacun sait que, le jour, les esprits mauvais sont tenus en bride par nos anges gardiens, mais, dans les domaines que Dieu leur abandonne ils sont maîtres de la nuit et, alors, malheur à ceux qui s'y aventurent.

Digitized by Google

Il y avait aussi la grange où trois pauvres colporteurs enfermés un soir par un fermier facétieux ou incrédule furent trouvés le lendemain, roués de coups, à demi-morts, refusant de dire ce qu'ils avaient vu et entendu, si effroyable qu'ils ne trouveraient jamais de paroles pour l'exprimer.

Toutes ces choses se passaient dans des maisons hantées, abandonnées au Malin. Mais que des âmes en peine reviennent dans une église, dans la maison du Bon Dieu, où Il règne en Maître, ou l'eau benoîte défend le seuil de chaque porte, où la Croix se dresse en dominatrice? Cela prouve qu'il y a de pauvres morts qui, pour n'être point dans les pattes velues et crochues du Malin n'en ont pas moins besoin des vivants, ce que nous savons tous, et viennent requérir leurs suffrages.

L'étrange histoire que je vais vous conter s'est passée au bourg de Chavagnes, sous la Restauration, en quelle année? je ne saurais le dire, mais des témoins dignes de foi en attestaient la véracité, et telle depuis près de cent ans on se la passe de génération en génération dans notre famille, telle je vais vous la redire :

C'était un matin de Toussaint, Madame Baron (nous l'appellerons ainsi pour ne point déplaire à ses descendants, s'il en est encore), Madame Baron qui habitait à petite distance de l'église, appelée à Nantes pour une affaire urgente, avait décidé de se rendre à Montaigu pour y prendre la diligence; mais trois bonnes lieues de pays, par des routes, qui n'étaient pas fameuses en ce temps-là, ne se faisaient pas comme aujourd'hui en un quart d'heure, ni même en une heure. Au 1er Novembre le jour se fait déjà paresseux; il fallait donc se mettre en route bien avant l'aurore.

Madame Baron était une fervente chrétienne et si elle soignait ses affaires temporelles elle ne négligeait pas les spirituelles et rien au monde ne l'eut fait partir si elle n'avait pu avant tou mettre sa conscience en règle. Elle recommanda donc à sa

Digitized by Google

fidèle servante de l'éveiller de grand matin pour la première messe, puis s'endormit tranquille.

. . . . . .

Un tintement de cloche l'éveille : le premier son de la messe.

En hâte elle se lève, fait rapidement sa toilette et, frileusement emmitouflée dans sa grande mante, sans regarder autour d'elle, se dirige vers l'église, entre dans son banc peu éloigné de la porte.... Chose curieuse, à cette heure matinale, l'église est pleine.... Madame Baron n'y prête qu'une médiocre attention, attribuant cette affluence à la grande fête du jour. Très pieuse, elle s'absorbe dans ses prières....

Le prêtre monte à l'autel et, vêtu d'ornements noirs commence la Messe des Morts.

L'assistance, quoique nombreuse, est fort silencieuse et dans ce recueillement profond, Madame Baron prie avec une ferveur de plus en plus grande.

Quand arrive le moment de l'Offrande, suivant l'antique usage conservé en Vendée jusqu'à nos jours aux messes de Requiem, le prêtre présente la patène au baiser des fidèles. La pieuse paroissienne suit le long défilé et, à son tour, vient s'agenouiller à la Sainte Table. Le prêtre arrive à elle, elle lève les yeux et constate avec surprise que ce n'est pas un des desservants habituels... pourtant son visage ne lui est pas inconnu. Sans doute est-il venu déjà officier pour quelque fête....

Elle ne fait pas effort de mémoire, troublée soudain par la pensée que dans sa hâte à ne pas manquer la Messe, elle a oublié sa bourse.... D'un geste rapide, elle retire son anneau de mariage et le dépose parmi la menue monnaie, sur le plateau tenu par un enfant de chœur qu'elle ne connaît pas. A son retour elle viendra le reprendre en échange d'une riche aumône.

Cet incident lui est une distraction à la surprise qu'elle éprouve de ne voir autour d'elle aucun visage connu.

Revenue à sa place, elle se replonge dans ses oraisons et la

Digitized by Google

messe finie, la tête dans ses mains, elle les continue tandis que la foule s'écoule. Enfin, le bruit s'apaisant, elle se relève : les cierges sont éteints, l'église est dans l'obscurité complète, et c'est à grand' peine qu'elle retrouve la porte.... Sur la place, faiblement éclairée par la lueur des étoiles, pas une âme ! Les maisons closes ne laissent pas filtrer le moindre rai de lumière, partout le silence absolu !....

Une peur intense étreint le cœur de la pauvre femme. Un sursaut de mémoire lui fait reconnaître dans les traits du Prêtre qui officiait tout à l'heure, l'ancien curé mort depuis des années ; sur les visages inconnus des assistants qui l'entouraient se posent des noms inscrits depuis longtemps sur les dalles et les croix du cimetière.

.... A ce moment l'horloge de l'église sonne lentement deux coups :

Deux heures !....

Affolée, à demi-morte d'effroi, Madame Baron est rentrée chez elle. De son voyage il n'est plus question. Tremblant de fièvre elle se remet au lit, veillée par sa servante, et attend le jour.

Quelques heures plus tard elle mettait son Curé au courant des événements de la nuit. Incrédule, le digne prêtre cherchait d'abord à persuader sa paroissienne qu'elle avait été le jouet d'un cauchemar.

— Mais, Monsieur le Curé, je n'ai plus mon alliance !

Et elle montrait sa main veuve de l'anneau.

— Vous l'aurez retiré en dormant, ma chère fille ?

— Non, non, je suis sûre de l'avoir donnée à l'offrande. Je crois encore l'entendre tinter sur le plateau de cuivre !

— Eh bien, ma fille, allons voir à la sacristie. Peut-être trouverons-nous une explication ou une preuve que vous avez rêvé.

A l'église, rien de changé : tout est dans l'ordre le plus

Digitized by Google

parfait. On pénètre à la sacristie, chaque objet est à sa place habituelle, les ornements noirs rangés dans un placard bien fermé, les burettes, rien ne semble avoir été touché.

— Vous voyez bien, ma chère enfant....

Mais le Curé n'achève pas et Madame Baron semble prête à défaillir : sur une tablette, ils viennent d'apercevoir le plateau de cuivre des quêtes, et sur le plateau, l'anneau d'or....

La Beuverie, Novembre 1921.

L. DE KERGUY.

Digitized by Google

QUESTIONS VENDÉENNES

LA MARIE-JEANNE

(*Suite*) (1)

Nature — Origine — Services — Destinée

Ce que fut le retour de *Marie-Jeanne* dans l'intérieur du pays, il est aisé de le penser. « Dans les villages, dit Madame de la Rochejaquelein, les femmes allaient au-devant d'elle l'embrasser et la couvrir de fleurs (2) ». Boutillier de Saint-André, qui la vit ramener au parc d'artillerie établi à Mortagne-sur-Sèvre est plus explicite encore : « Quand l'armée victorieuse revint à Mortagne, dit-il, elle avait les canons en tête. Les lauriers ornaient les drapeaux, les servants de *Marie-Jeanne* étaient à cheval sur leur pièce et l'avaient ornée de rubans de toutes couleurs; on portait du vin dans des bouteilles, on en buvait largement, on en faisait des libations sur ce canon, dont la vue inspirait une ivresse générale et qui était devenu l'objet d'un culte presque superstitieux. La rentrée de l'armée était une fête continuelle. » Cet enthousiasme délirant ne fait pas oublier, cependant, à notre mémorialiste, combien les superbes héros qu'il avait sous les yeux étaient en même temps de grands enfants incapables d'une discipline régulière et durable. Il

(1) Voir 4e fascicule 1921, 1er, 2e et 3e 1922.

(2) Edition de 1889, p. 163.

Digitized by Google

continue aussitôt : « Mais il y avait aussi loin de cette bruyante fête au triomphe de Paul-Emile, que de la ville de Rome à celle de Mortagne. Nos soldats avaient la valeur de ceux de César, mais ils n'en avaient ni la discipline, ni la tournure martiale et les jeux des Romains étaient plus pompeux que ceux des paysans du Bas-Anjou et du Haut-Poitou. — Au reste nous étions tous dans la joie et dans l'espérance.... Que ne pouvions-nous pas faire avec des hommes aussi braves, aussi dévoués, avec une armée de cent mille héros, pourvue abondamment d'armes et de munitions (1).... » Plus sommairement, Poirier de Beauvais confirme les mêmes faits (2).

Avant de se séparer, à Fontenay, les chefs avaient décidé de laisser quelques jours de repos aux paysans, afin de leur permettre de rentrer chez eux. Ce besoin de retourner à la maison et aux champs n'était alors, encore, qu'une tendance naturelle, mais qui aurait pu être canalisée sinon modifiée entièrement. Il devint une habitude déplorable, tout de suite incoercible (3). « C'est à Fontenay, dit la Comtesse de La Bouëre, que nos gens prirent l'habitude de revenir chez eux après l'affaire terminée. Il est concevable que beaucoup eurent le désir d'annoncer la victoire ; mais, depuis cet essai fait contre la discipline militaire, la plupart revenaient dans leurs familles, qu'on eût gagné ou perdu la bataille. » Et Boutillier de Saint-André, confirme cette assertion. Il parle de ce qui se passa après Saumur : « Les Vendéens, dit-il, étaient depuis huit jours éloignés de leurs foyers ; ils ne pouvaient plus supporter cette absence, la plus longue à laquelle ils pûssent jusqu'alors fournir. Nos soldats, tous pères ou fils de famille et la plupart cultivateurs, voulaient bien se battre ; mais, après chaque bataille, ils voulaient revoir leurs parents et leurs chaumières, et il était impossible de les retenir sous les drapeaux, tous

(1) Boutillier de Saint-André. — *Loc. cit.*, p. 118.

(2) *Loc. cit.*, p. 50.

(3) Cf. Comtesse de La Bouere. — *Loc. cit.*, p. 48. — Boutillier de Saint-André. — *Loc. cit.*, p. 133-134.

Digitized by Google

retournèrent chez eux, en attendant qu'un nouveau rassemblement les conduisit à de nouveaux combats. »

« Les généraux Vendéens laissèrent passer cette occasion de tenter au dehors une action décisive (1). » Ils donnèrent rendez-vous à leurs troupes, pour le premier Juin, à Cholet et Bressuire (2). Ce jour-là, on vit, réunies à Cholet, « vingt-quatre pièces en très bon état de service et parfaitement pourvues de munitions (3). » La *Marie-Jeanne* y était, « encore toute ornée des rubans et des festons dont on l'avait couverte à Fontenay (4). » Le lendemain, 2 Juin, les Angevins se mirent en route avec leur artillerie, ayant à leur tête Cathelineau, de Fleuriot, Duhoux d'Hauterive et le jeune de Scépeaux, beau-frère de Bonchamps, qui remplaçait ce dernier blessé à Fontenay. Stofflet était parti en éclaireur, en avant, avec 80 cavaliers. La jonction se fit le 3 Juin au soir, à Vihiers, avec les Poitevins de La Rochejaquelein et de Lescure, qui venait d'emporter cette ville de vive force (5). Marigny prit le commandement général de l'artillerie qui fut placée au centre de la colonne (6). Les 6, 7 et 8 Juin on se bat à Concourson, à Montreuil-Bellay et à Doué (7).

(1) Edmond Stofflet. — *Loc. cit.*, p. 89.

(2) « De par tous les commandants, il est enjoint aux chefs et à tous les soldats catholiques de la paroisse de ....., de se trouver en armes, le Samedi au soir, premier Juin, sans faute, à Bressuire, lieu fixé par le rassemblement général du Poitou. — Lescure; Desessarts. « *Jeudi 30 Mai 1793.* » (Document donné par Savary. *Loc. cit.*, I, p. 234).

(3) Cf. Bourniseau. — *Loc. cit.*

(4) Cf. Abbé Deniau. — *Loc. cit.*, 1re édition, II, p. 123, 2e édition, II, p. 156

(5) Cf. Marquise de La Rochejaquelein. - *Loc. cit.*, édition de 1889, p. 171-172.

(6) Cf. Abbé Deniau. — *Loc. cit.*, 1re édition, II, p. 125; 2e édition, II, p. 157.

(7) Cf. Administrateur Militaire. — *Loc. cit.*, p. 54-56. — Savary. — *Loc. cit.*, II, p. 248-249, 251-256. — Poirier de Beauvais. — *Loc. cit.*, p. 51-52. — Comtesse de La Bouere. — *Loc. cit.*, p. 51-53. — Marquise de La Rochejaquelein. — *Loc. cit.*, édition de 1889, p. 172-174. — *Extrait des Lettres des Commandans des Armées Catholiques et royales écrites de Doué et de Montreuil le 8 et 9 Juin 1793.* A Châtillon-sur-Sèvre, de l'Imprimerie Royale, l'an premier du règne de Louis XVII, 1793 (Placard. imprimé petit in-fol. sur deux colonnes. Archives Nationales F VII, 444).

Digitized by Google

Sans doute l'artillerie y prit-elle part, mais je ne trouve nulle mention de *Marie-Jeanne*. Enfin, le 9, les Catholiques-Royalistes arrivent devant Saumur. La bataille se déroule, sévère et après divers retours, sur le soir, les Vendéens sont maîtres de la ville. « Dans ce combat, écrit la Marquise de La Rochejaquelein, on avait mené la fameuse *Marie-Jeanne;* elle y fut fêlée, mais on le cacha aux soldats (1). » Le renseignement paraît devoir être pris à la lettre et authentique. Il est fourni par la veuve de Lescure, la cousine de « Monsieur Henry » auquel une si tendre affection allait bientôt l'attacher, après la mort du premier (2). Tous deux, le dernier surtout, parmi les plus grands chefs et les meilleurs artisans de la victoire en cette journée ; en un mot, la femme la mieux à même de connaître exactement ce qui s'était passé.

Peut-être, sans rien en dire, les généraux royalistes voulurent-ils, dès lors, habituer leurs troupes à reporter sur une autre pièce une partie, tout au moins, de la confiance aveugle de celles-ci dans la couleuvrine si malencontreusement mise hors de service et fournir aux imaginations un autre *Palladium*. Je lis, en effet, dans le *Bulletin* imprimé à Châtillon-sur-Sèvre sous les yeux du Conseil Supérieur : « Parmi ces canons [pris à Saumur sur les républicains] on en choisit un qui fut nommé *Marie-Antoinette* et regardé comme l'émule de *Marie-Jeanne* (3). » C'était, d'ailleurs, vraisemblablement une des

(1) Marquise DE LA ROCHEJAQUELEIN. — *Loc. cit.*, édition de 1889, p. 177. Je n'ai pas trouvé mention de cet accident dans les éditions précédentes de ces *Mémoires* illustres faites sur la rédaction de M. de Barante.

(2) « Après la mort de Lescure, sa veuve se trouva perdue dans la foule de femmes, d'enfants et de vieillards qui avaient suivi l'armée Vendéenne... Henri de La Rochejaquelein, son parent par son mari, se dévoua pour lui être utile, et le général en chef sut trouver le temps et les occasions d'entourer la pauvre femme des soins les plus dévoués et les plus constants. La reconnaissance de Madame de Lescure fut au niveau du dévouement. Bientôt elle fit naître entre les deux cousins un sentiment plus tendre. Personne n'ignorait au quartier général la nature de ce sentiment. » (Amédée DE BÉJARRY. — *Loc. cit.*, p. 35-36).

(3) Imprimé de la collection Dugast-Matifeux à la Bibliothèque de la Ville de Nantes.

Digitized by Google

sœurs de celle-ci données en même temps qu'elle-même à la ville de Saumur par le Cardinal et lui ressemblant trait pour trait. S'il y a là une simple coïncidence, on doit convenir qu'elle fut bien opportune et nous pouvons noter, tout de suite, que la confusion entre les deux pièces ne fut pas longue à se produire dans les esprits, même parmi l'élite de la population qui gravitait autour de l'état-major. Dans ses *Souvenirs* rédigés dès 1795 (1), Mademoiselle Gontard des Chevalleries, habitant le pays et qui épousa plus tard le Baron de Candé, embrouille tellement l'histoire des deux canons qu'elle attribue au second l'événement le plus connu et le plus typique des services du premier : le fait le plus démonstratif de l'amour passionné des Vendéens pour celui-ci. D'après elle, au commencement du mois de Mai 1793, « leur artillerie était alors composée de douze pièces de canon, dont trois de douze. Deux étaient nommées : le *Cardinal* (2) et *Marie-Jeanne* ; la troisième n'avait pas encore de nom.... L'armée royale se mit en marche avec huit pièces de canon, pour attaquer Fontenay... et les insurgés... perdirent beaucoup de monde, leur artillerie et toutes leurs munitions.... Il leur restait quatre pièces de canon et une très petite quantité de poudre. » C'est avec ces faibles moyens que les généraux résolurent de renouveler leur attaque. « Au bout de deux heures les quatre pièces de canon sont au pouvoir des Républicains.... C'en était fait de l'Armée Royale si M. de La Rochejaquelein n'eût pas été à sa tête. Ce jeune héros.... s'écrie.... Eh quoi! mes amis! *Marie-Antoinette* est au pouvoir de l'ennemi et nous ne la délivrerons pas?.... On reprit la précieuse pièce de canon, qui venait d'être baptisée d'une manière si mémorable (3). » Du *Cardinal*, j'avoue humblement n'avoir jamais entendu parler ailleurs. Quant à *Marie-Antoinette*, nous venons de voir, de par la déclaration la plus quali-

(1) Cf. Baronne DE CANDÉ. — *Loc. cit.*, Préface du Vicomte Aurélien DE COURSON, p. I.

(2) Je n'ai trouvé nulle part ailleurs ce nom donné à un canon vendéen.

(3) Baronne DE CANDÉ. — *Loc. cit.*, p. 13-15.

Digitized by Google

fiée qui soit, celle du Conseil Supérieur de toute la Vendée Catholique-Royaliste, qu'elle fut prise et baptisée seulement trois semaines plus tard. Mais cette confusion, même commise par une jeune fille cultivée, n'est-elle pas là pour prouver à merveille l'excellente efficacité des précautions prises à Saumur et si judicieusement répandues par la plus haute autorité Vendéenne?

On ne pouvait pas, cependant renvoyer incontinent *Marie-Jeanne* à l'intérieur. Ç'eût été ébruiter ce que les chefs voulaient taire et risquer de démoraliser une partie des troupes et de la population, qui pouvaient considérer la blessure de leur *Palladium* comme un désaveu du Ciel. L'armée la conduisit donc le 17 Juin à Angers, avec le reste de l'artillerie désignée pour l'expédition. Parmi d'autres témoins, elle y fut vue notamment par un Angevin, adjudant-général de la Garde Nationale de cette ville, le relieur Berthe, qui se trouvait présent chez lui. « Pour moi, écrit-il, je restai tranquille au milieu de ma famille.... Les Vendéens restèrent environ huit jours dans notre ville; ils avaient sur le Champ de Mars un parc d'artillerie de dix-sept pièces de canon de quatre et leur grande couleuvrine de huit qu'il nommaient *Marie-Jeanne*, tous avec leurs caissons (1). » Si l'on doit croire Pitre-Chevalier, elle serait allée de

(1) Berthe. *Histoire de la Garde Nationale d'Angers dans le cours de la Révolution*, p. 33-34, manuscrit de la Bibliothèque de la ville d'Angers, n° 909. Jacques-André *Berthe*, né à Angers, le 14 Mars 1765. Faisant son tour de France en qualité d'apprenti relieur, il s'engagea à Besançon dans le 1er régiment d'Infanterie. De retour, en semestre, à Angers, en 1787, il racheta son congé définitif. Dès la formation de la Garde Nationale dans sa ville natale, il en devint sergent instructeur. Le 6 Septembre 1790, avec sept de ses camarades, il défendit la porte Saint-Michel, contre les Perreyeurs en révolte. Adjudant-major aux élections suivantes, il prit part avec sa troupe, à la campagne contre les Vendéens. Blessé dans la marche sur Nantes, au mois de Mars 1793, puis au Pont-Barré, le 17 Septembre suivant, il prit part à la défense d'Angers, lors du siège du mois de Décembre et courut sus, l'un des premiers, aux assaillants débandés. Chef de bataillon, il ne prit sa retraite définitive qu'en 1817. Il n'avait jamais cessé d'exercer son métier de relieur qu'il abandonna seulement en 1839, pour devenir gardien du Musée David. Il est mort à Bouchemaine, le 29 Septembre 1846.

Digitized by Google

là à l'attaque de Nantes. Ce jour, le 29 Juin, il écrit : « Un canonnier lui demande [au général Canclaux, commandant en chef de l'armée Républicaine] de viser la *Marie-Jeanne* des Blancs, qui fait un horrible carnage parmi les Bleus. Il obtient cette grâce et, du second coup, il démonte la pièce merveilleuse (1). » Un érudit nantais, M. Vélasque, qui a très spécialement étudié cette affaire dans sa ville et auquel j'ai soumis la question m'a répondu : « Sérieusement, peut-on croire qu'un canonnier républicain ait eu le flair de savoir, à 800 mètres, qu'il démontait la célèbre *Marie-Jeanne*, dont, certainement, les Nantais, *très mal renseignés sur ce qui se passait en Anjou*, ne connaissaient pas l'existence? C'est aussi invraisemblable que l'histoire de Beysser abattant en trois coups de canon, trois fois le drapeau blanc et que les soldats de Charette « dansant la Carmagnole » sous le feu des républicains (2). » Je partage cet avis, sur le point spécial indiqué. Mais il ne s'ensuit pas nécessairement que la pièce n'ait pas figuré devant la place.

Elle fut, en tous cas, ramenée dans le Bocage, puisque la Comtesse de La Bouëre assure qu'elle fut employée, le 5 Juillet suivant, lors de la reprise de Châtillon par Lescure, La Rochejaquelein et Stofflet sur Westermann. « L'armée se remit en marche, dit-elle, et arriva assez près du camp ennemi (3) pour pouvoir ôter la fameuse *Marie-Jeanne* de dessus son avant-train, la braquer et tirer sur les républicains. C'est sa détonation qui les avertit de notre présence (4). » On peut induire de ce récit la confirmation du dire de Madame de La Rochejaquelein concernant la fêlure. Si la pièce n'avait pas été en mauvais état, ses canonniers n'auraient pas pris la précaution de la décheviller de dessus son avant-train, pour la mettre en batterie. Ils

(1) Pitre-Chevalier. — *Loc. cit.*, p. 425.

(2) A. Vélasque. — *Lettre* datée de Pont-Rousseau, 22 Novembre 1921.

(3) Placé sur la hauteur de Château-Gaillard, qui domine tous les environs.

(4) Comtesse de La Bouëre. *Loc. cit.*, p. 63.

Digitized by Google

auraient tout simplement manœuvré et tourné celui-ci ; ce qui eût été beaucoup moins difficile. Ils ne l'ont pas fait ; c'est donc qu'il fallait ménager la couleuvrine et lui éviter les cahots qu'eût causés forcément le déplacement de son attelage. Si j'en crois Messieurs Deniau, *Marie-Jeanne* marchait ce jour-là avec Stofflet. Ces auteurs confirment ainsi qu'il suit la dernière affirmation de Madame de La Bouëre : « A dix heures, quand Stofflet apprit que la colonne de d'Elbée et de Bonchamps avait pris position, *Marie-Jeanne* retentit, c'était le signal (1). »

Depuis cette journée je ne retrouve plus la trace de la belle couleuvrine dans les nombreux mémorialistes du temps que j'ai consultés. C'est la meilleure preuve qu'elle était sérieusement endommagée. Renée Bordereau dite *Langevin*, la célèbre batailleuse, une des rares femmes qui aient combattu dans les rangs royalistes, au moins durant la Première Vendée ne parle pas de la pièce dans ses *Mémoires* (2). Mais Théodore Muret y fait une allusion dans la notice qu'il a consacrée à cette amazone intrépide (3). Messieurs Deniau, dans leur première édition, avaient suivie l'opinion de Muret (4). Il n'en est plus question dans la seconde (5). Nous examinerons la question dans le prochain chapitre où elle sera mieux à sa place qu'ici.

Pour reprendre mon résumé coutumier je dois donc retenir que, prise à Coron, le 16 Mars 1793, nous suivons la *Marie-Jeanne* jusqu'au 5 Juillet suivant.

UN VIEUX CHOUAN.

(*A suivre*).

(1) Abbé DENIAU. -- *Loc. cit.*, 1re édition, II, p. 251 ; 2e édition, II, p. 302.

(2) Cf. Renée BORDEREAU. — *Mémoires de Renée Bordereau dite Langevin, touchant sa vie militaire dans la Vendée*, Paris, Septembre 1814, in-8° de 64 p., avec deux portraits de l'héroïne.

(3) Théodore MURET. — *Souvenirs de l'Ouest*, Paris, 1839, p. 241-257.

(4) Abbé DENIAU. -- *Loc. cit.*, 1re édition, III, p.

(5) Cf. *Ibid.*, 2e édition, III, p. 54-84.

Digitized by Google

NOS ROCHERS

I

LA CHATAIGNERAIE

Ils étaient la beauté, la gloire du Bocage
Témoins silencieux et discrets des vieux âges
Au pays des Pictons, premiers degrés venus
Quand le flot s'écoulant, découvrait leurs pieds nus.

Depuis ces temps lointains sous la riche parure
Que le siècle ajoutait au siècle avec usure,
Ils s'étaient patinés, enrichis somptueux
De mousses, de lichens, d'arbres présomptueux.

Les brasiers des midis incendiaient leur cime,
Mais sur le dur versant aux profondeurs d'abîme
Les ombres s'amassaient comme des flots berceurs
Ouatant tous les contours d'une exquise douceur.

Sur les périlleuses corniches
Aux grands effluves embaumés
Se creusaient d'adorables niches
Au-dessus du val embrumé.

Digitized by Google

Escaliers de pierre rose
Bleue ou faite d'éclats dorés
Etroits passages où l'on cause
Entre deux gros blocs acérés.

Grandes fougères de dentelles
Chênes géants et protecteurs,
Hiératiques asphodèles,
Thyms aux balsamiques senteurs.

Roses bruyères ciselées
Près des aigrettes de sapin
Aux ronces pourpres emmelées
Halliers où fuit le doux lapin.

Et le dimanche soir les heureuses familles
Partaient vers les rochers ; garçons, petites filles
Escaladaient joyeux, doux et légers chamois,
Ces Alpilles de rêve, éveilleuses d'émois.

Les amis, les rochers ont quitté cette terre
Mais les uns revivront les autres solitaires,
Eternellement las, jamais plus ne verront
Le grand soleil flambant resplendir à leur front

Minotaure jaloux de l'espace et du rêve
Mais rançon du progrès, le dragon noir sans trêve
Emporte dans ses flancs les rocs, tristes enjeux
Vers les pays d'exil et les chemins fangeux.

Dans leur solitaire souffrance
Oubliant jusqu'à la beauté
Qui n'était que futilité ;
Laissant toute vaine espérance
Méditant sur la vanité,
Là, sans rayons et sans coups d'ailes
Ils refont les routes plus belles
Martelés pour l'Eternité.

Digitized by Google

II

CHEFFOIS

Cheffois et sa colline oblongue si charmante
Dont les mille fleurs d'or en une riche mante
Habillaient les beaux flancs ; Côteaux délicieux
Où les calvaires même, attristaient moins les yeux.

Cheffois dont les grands pins laissaient chanter la brise
Piliers éoliens d'une vibrante église ;
Humble petit hameau sommeillant dans le val,
Son verdoyant rocher n'avait pas de rival.

Se croyant éternel en sa grâce éphémère,
Il charmait et n'avait nulle pensée amère ;
Là nul sommet géant, nul précipice affreux,
Son front resplendissait du calme des heureux.

Le vent dans les rameaux chantait sa villanelle
Et son harmonieuse et lente ritournelle
Semblait la grande voix de l'océan lointain
Où la flute du dieu louant le clair matin.

Gémissant sur leur décadence
Et maintenant anéantis
Grâce aux progrès de la science
Les pauvres rochers sont partis.

Passant comme l'aile qui vole
Leur splendeur a fui pour jamais
Et broyés sous les charges folles
Ils ne connaîtront plus la paix.

Pan revenant vers la colline
Où sa flute a longtemps vibré
Tournera sa face chagrine
Car les Dryades ont pleuré !

Digitized by Google

III

MOUILLERON

Comme un monstre écailleux le grand roc se présente
Beau dans sa nudité ; la frondaison absente
Laisse place aux moulins que les vents caressants
Frôlent et font gémir, grands oiseaux frémissants.

Là le cœur se dilate aux parfums de la plaine
Des fécondes moissons, des douces marjolaines
Des immenses champs roux, des craintifs maïs blonds
Des villages cachés au creux des grands vallons.

— Que lui soit épargné le honteux vandalisme
Il peut et doit rester l'écueil du réalisme —
Mouilleron où le « Tigre » un jour se révéla
Ton étrange rocher saura demeurer là !

Garde ta liberté et tes pierres arides
Sois vierge du contact des dures mains avides
Reste en témoin vainqueur pour montrer ce que fut
La terre où le vandale un jour vint à l'affut.

CHARLOTTE ROY.

Digitized by Google

LE BAS-POITOU PRÉHISTORIQUE

La Légende de la ville détruite de Belesbat (Becciacum)

et les deux Saint-Vincent sur Jard et sur Graon (Vendée)

(*Suite*) [1]

Importance de Belesbat. — Pour expliquer Belesbat, il ne faut pas oublier trois faits, qui prouvent que jadis l'entrée du *Goulet* devait être un port d'une certaine importance, quoique comblée aujourd'hui par la Dune.

Saint-Vincent-sur-Jard correspondait, en effet :

a) A l'extrémité du Chemin des Sauniers, venant du Poitou et du Limousin, et arrivant par Longeville, voie extrêmement importante, qui semble remonter *avant l'époque romaine* et aux *Phéniciens*, et n'est qu'une bifurcation du Chemin Vert [Gaulois].

b) A l'extrémité d'une voie romaine, qui a été étudiée par l'abbé F. Baudry, et qui devait descendre vers le sud par Bourg-Chaussée. Cette voie venait de la *Loire*, par les Lucs, La Chapelle-Palluau, etc. ; elle semble bien aboutir au Goulet par le Moulin des Côtes et le Grand Bouillac. Elle intéresse donc directement *Belesbat*, d'ailleurs plus ancien.

c) Au voisinage d'une *Mine de Fer*, située à *La Ferrière*,

(1) Voir 2e et 3e fascicule 1921 et 1er et 2e fascicule 1922.

Digitized by Google

village à l'est du Goulet, qui fut enseveli sous les sables (du XVI[e] au XVII[e] siècle, abbé Baudry) (1). Peut-être cette mine remontait-elle à l'époque *gauloise*, en effet (2) ?

Aux Archives de la Vendée, d'après des recherches attentives, faites, en 1905, par mon ami E. Gabory, l'archiviste départemental, il n'existe aucun document sur *Belesbat*.

A l'inventaire de la série B (Juridictions seigneuriales), à l'ancien Inventaire E (Familles), au vieil Inventaire de la Seigneurie de Talmont, il n'y a absolument rien !

C'est, en somme, la région de JARD, qui, d'après la légende, était réputée comme un *lieu de plaisirs* coupables, comme ses rivales HERBAUGES et ARBELLA (3), en Haute Vendée (Lac de Grand Lieu et Les Herbiers). C'est pourquoi ces trois cités subissent les châtiments de la colère divine et ces nouvelles Sodomes furent englouties sous les eaux douces (*Arbella* et

(1) Il semble, d'après G. Boisson (*l. c.*, p. 166) que cette mine ait pu être *préhistorique*, car cet auteur a écrit à propos de la *Sirène* fréquentant la côte de Belesbat :

« .... Tu sais quel fut le sort des *cruels* habitants du bourg de *La Ferrière*, qui, d'une de mes sœurs méprisant la prière, s'enfuirent méchamment et causèrent sa mort ! »

Ce mot *Cruel* rappelle les cruautés des habitants de Belesbat ; et il en résulte que *La Ferrière* et la *Ville engloutie* ont l'air d'être des bourgades contemporaines.

L'ensevelissement de La Ferrière, d'après ce poète, correspondrait aussi à une punition infligée par une *Sirène* à ses habitants, qui n'auraient pas voulu la retransporter dans l'Océan, pour la soustraire à une mort certaine. G. Boisson est le seul qui ait parlé du rôle de ces *Sirènes* [Cf. la légende dite *La Sirène*].

Si vraiment la mine de fer est préhistorique, elle a pu être exploitée par les Phéniciens ; il y a donc peut-être une relation quelconque entre les deux lieux dits.

Toutes ces données montrent qu'il y aurait un intérêt réel à faire des fouilles à La Ferrière !

(2) En Hollande, la ville de Schouwen était enfoncée dans le péché. Alors une *Sirène* vola (c'était donc une Femme-Cygne, type de la Sirène d'Homère) et plana autour de la ville, en *chantant :*

« Schouwen, Schouwen doit disparaître.... » Depuis ce temps, les vagues battirent fortement la ville et ne cessèrent de l'inonder jusqu'à ce qu'elle fut ensevelie (Wolf. — *Niederl. Sagen*, Leipz., 1843, p. 656).

(3) Documents *inédits*, dus au Dr Boismoreau.

Digitized by Google

Herbauges), ou couvert par l'Océan et par les sables (*Jard* (1) et ses *dépendances*) (2).

Les Villes englouties du littoral vendéen. — Il est indispensable de rapprocher de Belesbat les légendes suivantes, qui semblent bien dater ces événements protohistoriques.

1° Légende de ville engloutie à La *Casse à La Perdrix*, en *Longeville* (Baudry. *Ant. celt.*, 1862, p. 23), qui se rattache évidemment à celle de Belesbat et à ce qui a eu lieu à La Tranche (3).

2° Légende de *Sidunum*, dite de Sion, en Saint-Hilaire-de-Riez, et en réalité relative à *Croix-de-Vie* et par suite *Saint-Gilles-sur-Vie ;* port certainement créé par les Phéniciens, sous le nom de *Sidunum*, à l'embouchure de la *Vie*. — La tradition de ville engloutie a été citée par Brochet (*La Vend. à tr. les Ages*, t. I, p. 70).

3° Je ne parle pas ici de *Mortevieille* à l'ancienne embouchure du *Lay*, car cette ville n'a peut-être rien à voir avec les Phéniciens, quoique cela ne soit pas prouvé [Brochet, *Mareuil-sur-le-Lay*, p. 19-20].

4° Légende de la ville de *Tartare*, engloutie sous les Dunes de *Tharon*, à Saint-Michel-Chef-Chef (L.-I.) [*Int. Nant.*, 1904, 3-10 Octobre].

Or ces noms de *Tharon* et de *Tartare* sentent l'Orient à plein nez, si l'on peut dire !

Ne pas oublier qu'il y a, non loin de là, *deux Sion* en Loire-Inférieure, au demeurant !

ETYMOLOGIE. — 1° On admet généralement que Belébat [*Bel-Esbat* ou *Belesbat*], vient de « *Bel* » et « *Esbat* », c'est-à-dire

(1) Des substructions *romaines* auraient été vues à Jard même.

(2) Marcel Baudouin, *Int. Nant.*, 3 Juin 1912, p. 61.

(3) Les légendes de cloches englouties dans les *rivières* et *lacs* (Eau douce) doivent être bien isolées de celles la (Vieille Vigne ; Challans ; Mortagne-sur-Sèvre ; etc.).

Digitized by Google

signifie : la ville aux *beaux ébats*... Comme l'a dit B. Fillon, ce nom serait alors moderne !

Je ne puis me rallier à cette étymologie, trop simpliste à la vérité ; car qu'est-ce qu'un « bel esbat ? ».

2° J'admets à la rigueur qu'*Esbat* veuille bien dire « *Ebats ;* » mais je crois que dans BEL il faut reconnaître le radical gaulois (1), qui veut dire « Le Dieu BEL ou BAAL ». Or on sait que BEL est le *Dieu-Soleil* anthropomorphisé préchrétien, correspondant à un Equinoxe ou plutôt au Solstice d'Eté (2).

3° Les « *ébats* (3) de Bel » correspondraient par suite à des FÊTES DU SOLEIL ; et tous les BELESBAT connus auraient été des *lieux* consacrés autrefois au Culte préhistorique, comme les *Folies* par exemple.

S'il en était ainsi, le BELESBAT de Saint-Vincent-sur-Jard s'expliquerait très bien, car il correspond à une Station néolithique de falaise.

Or j'ai prouvé qu'à Saint-Hilaire-de-Riez (O.), dans une situation analogue, sur le bord de l'Océan, il y avait une importante Station *Cultuelle* de la même époque (4), absolument certaine !

Par suite, il doit y avoir des relations entre les *Belébat* et les *Folies*. — Dans les deux cas, vu le sens de *Fol*, il pourrait s'agir de points où avaient lieu des cérémonies spéciales de *Sociétés secrètes*, ayant survécu jusqu'à la fin du Moyen âge, sociétés ayant leurs racines dans des rites préhistoriques, pouvant remonter très haut.

Le grand nombre de Localités portant le nom de Belesbat ne

(1) D'où *Bel-enos ; Bel-isama ; Bel-Tan* (Feu de Bel) ; *Bel-Tene* (fête de Mai, c'est-à-dire solstice d'Eté (*Les Celtes*, p. 54-5). — *Bel-Tan* est la fête du *Solstice d'Eté* (La Saint-Jean). — D'autres disent : *Bel* = détruire. — Je ne m'arrête pas à cette vaine hypothèse.

(2) *Bel*, dérivé de *Gvel*, signifiait « qui brille, qui brûle » [D'arbois de Jubainville]. — C'est bien le cas du Soleil !

(3) En réalité, « esbat » doit avoir une autre origine et un autre sens, inconnu encore.

(4) Marcel Baudouin. — Cf. mes Mémoires inédits sur les *Fours solaires* de la *Pointe de la Grosse Terre ;* la *Station néolithique* de la *Corniche Vendéenne ;* les *Menhirs Jumeaux de la Grosse Terre*, etc.

Digitized by Google

peut, à mon sens, s'expliquer que de la façon précédente, c'est-à-dire d'une façon *cultuelle*.

Il est impossible réellement que, dans tous ces faits, il ne s'agisse que de lieux de *plaisirs* à l'usage des seigneurs du temps ! Comme pour les *Folies*, il y en a *trop*.... Il faut songer à quelque chose, ayant une base plus simple et plus solide. — D'ailleurs B. Fillon a dû supposer que le nom, qu'il croyait moderne, de « Bel-Esbat » avait remplacé, à Saint-Vincent-sur-Jard un nom *plus ancien* ; mais il n'a pas pu indiquer cette dénomination, antique, bien entendu !

Les Belesbat. — 1° Vendée. — Il existe en Vendée d'autres lieux dits appelés *Belesbat*.

a) *Fontenay-le-Comte*. — Celui de Fontenay-le-Comte, qui remonte au IXe siècle est bien connu depuis B. Fillon. Brochet (1) semble le faire remonter jusqu'à cette époque. Pourtant, il est probable que la *dénomination* même n'est guère antérieure au XIIIe siècle.

Ce ténement se trouvait à l'angle de la rue *Gaudete* (2) et de la rue des *Capucins* (de Tiraqueau, XVIe siècle. — B. Fillon. *Recherches Historiques*, F. le C., I, p. 68).

Il a existé un seigneur de *Bellebaste* (peut-être Belesbat) : Charles Sartin (*Poitou et Vendée*, act. *Boutillé*, p. 5, note) ; mais j'ignore s'il s'agit du Belesbat de Fontenay.

A Bélesbat, en 1558, il y avait une très belle demeure. Elle appartenait à Michel Tiraqueau, sénéchal de Fontenay-le-Comte, fils du jurisconsulte (B. Fillon, *Art de la Terre*, p. 135).

Bélesbat fut englobé au XVIIe siècle dans l'encloture des *Capucins*. — Il relevait de *Grissais* et se trouvait au bourg *Saint-Martin*.

(1) *Revue du Bas-Poitou*, 1889, p. 50.

(2) B. Fillon a supposé une relation entre *Belesbat* et *Gaudete*, qui, en latin, signifie « Vous vous réjouissez ! » — Certes, c'est fort possible, car les Fontenaysiens étaient gens sachant parler latin, même avant Rabelais...., surtout les Capucins [Cf. *Nomencl.*, 1880, p. 102].

Digitized by Google

Il ne serait pas impossible que ce Bélesbat ait correspondu, lui aussi, à un lieu de Culte préhistorique, car Les *Lucs* de Fontenay n'en sont pas très éloignées.

Ce qui justifie cette façon de comprendre l'étymologie de *Bel-Esbat*, ce sont les nombreux noms de lieux français commençant par *Bel* et où il est difficile de reconnaître toujours l'adjectif « *Beau* ».

Je citerai seulement les noms des Communes suivantes ;

Bel-an ; Bel-arga ; Bel-abre ; *Bel-Air* (1) ; Bel-beraud ; Bel-aye ; Belbèze ; Bel-bœuf ; Bel-caire; *Bel-Castel*; — Bel-codène ; Bel-esta ; Bel-eymas ; Bel-fays ; Bel-fahy ; Bel-flou ; *Bel-fonds* ; *Bel-Fort* ; Belhade ; Belhomert ; Belignat ; Beligneux (2) ; *Bellmont* ; etc. — Sans parler de tous les noms commençant par *Belle* (Ex. : *Bellecombe* ; *Bellefontaine* ; *Belle-Garde*, etc.)

Il ne faut pas oublier de plus, le *Belus* (Landes), inexplicable par l'adjectif *Bellus* ; et le *Bellebat* (Gironde), qui doit être une variante spéciale de Belesbat.

2° *France.* — Les *Belesbat* sont nombreux en France.

J'ai pu en retrouver un certain nombre.

a) *Indre-et-Loire* (*Touraine*) (3). *Bel-Esbat*, commune d'Assay, près Chinon.

Belebat, commune de Balesmes, près La Haye-Descartes.

d° commune de Chambon.
d° — Fondettes.
d° — Huismes.
d° — Monthelan.
d° — Mettray.
d° — Saint-Senoch.
d° — Villandry.
d° — Yzeures.

(1) J'ai souligné les noms où l'on peut soutenir l'adjectif *Bellus*.

(2) Il semble qu'ici on doive admettre le radical *Agnis*, feu. Or, le « feu de Bel » c'est-à-dire le Feu de Joie [*Jovis* Jupiter], est plus logique que « Beau Feu », car « beau feu » ne signifie pas grand' chose !

(3) Indications fournies par M. Jacques Rougé (de Ligueil, I.-et-L.).

Digitized by Google

Bel-Ebat, à Loches. Il correspond à l'entrée d'un *Souterrain*, conduisant au château (Le *Trou de Bel-Ebat*).

b) *Seine.* — Je connais le Carrefour de *Bel-Ebat*, à Clamart (*Soc. Exc. Sc.*, 1902-4, p. 92).

c) *Eure.* — Prairie de *Bel-Ebat*, à Evreux.

d) *Charente-Inférieure.* — Au sud de La Rochelle, sur la côte océanique, exactement comme en Vendée !

e) *Loire-Inférieure.* — 1° *Château*, près du bourg de *Crossac*, sur le bord du Marais, près de la *Porte* (port romain ?)

2° Lieudit, près de *Lavau*, entre Donges et Cordemais, sur la Loire, au sud de Savenay.

Dr Marcel Baudouin.

(*à suivre*)

Digitized by Google

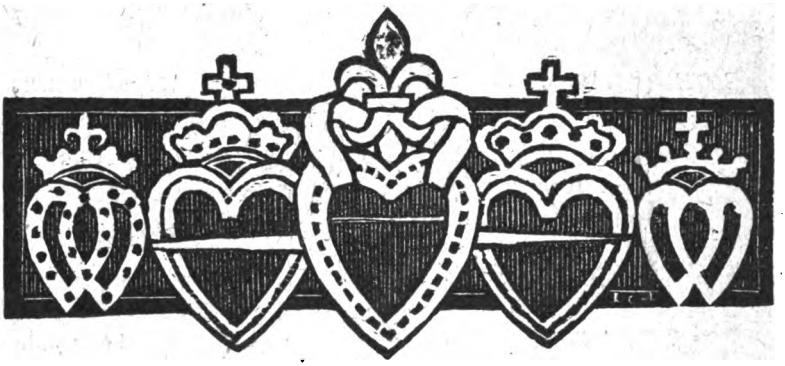

Charette et la Milice Nantaise

Avril-Juin 1793

(*Suite*) (1)

II

Avec les premiers jours de Mai la position de l'armée républicaine devint subitement alarmante ; ses bataillons sont nombreux, mais disséminés dans plusieurs postes, Boulard est à Palluau, son lieutenant Baudry à Challans où ils guerroyent indépendants de Beysser (2). Le 30 Avril celui-ci a son corps principal à Machecoul, de forts détachements à Port-Saint-Père ; à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, Bouin, Bourgneuf, Noirmoutier et ailleurs. Ces localités sont peu éloignées les unes des autres et dans les combats qui allaient se livrer un système de concentration rapide

(1) Voir 2e fascicule 1922.

(2) Alors, sans compter le corps de Boulard, ni les forces nantaises, à peine rappelées dans les précédentes relations de ces événements, Beysser a sous ses ordres 1.600 volontaires de l'Orne, 800 de la Manche, 375 soldats du 4e de ligne, 198 du 39e, le 92e et d'autres renforts sont attendus (*d'après Savary*). (Le 34e de ligne n'arrive à Machecoul que le 11 Mai). Il doit totalement commander à environ 6.000 hommes.

Digitized by Google

dut être prévu. Mais dans l'exécution que pouvait-il arriver avec des troupes, d'une infériorité extrême, placée sous le commandement d'un chef d'une intempérance « qui le privait souvent de la raison (1). »

Le 26 Avril, 400 gardes nationaux du poste Saint-Philbert, reçurent l'ordre d'occuper Legé, où nous savons qu'existe Charette « mais, écrit Beysser à Boulard, comme ils sont arrivés de nuit, ils ont attrapé quelques coups de fusils. » Dans la réalité, la colonne fit demi-tour sans combattre et s'en revint à Saint-Philbert ramenant des blessés.

Cependant Charette est presque sans armes et sans munitions. Aussi intransigeant que les chefs de paroisse avec lequel il est en relation, les jours s'écoulent au milieu des discussions que la gravité des circonstances eut dû éviter. Mais depuis Le Bouvier des Mortiers, maintes fois ces divisions ont été rappelées. Nous passons.

Le 30, Beysser annonce qu'il va attaquer Legé, « ce qui lui permettra de donner la main à Boulard alors à Palluau. » Il fit partir l'adjudant-général Boisguyon à la tête du deuxième départementaire fort de 330 hommes, de 400 soldats du 4e de ligne, dont on ne soupçonnait pas les tendances royalistes, d'un gros de gardes nationaux, dont nous ne pouvons fixer l'importance, d'un escadron de cavalerie, et d'artilleurs servant deux canons, soit un millier d'hommes (2). Le jour même il attaquait Legé.

La version de ce combat donnée par M. Waitzen-Necker dans la *Revue du Bas-Poitou* se confirme par le récit de Lucas de la Championnière que nous n'avons pas trouvé reproduit ailleurs :

« .... Monsieur Charette résolut d'attendre les républicains; il prit position sur la route de Touvois. Le chemin étroit, traversé par un ruisseau, rendait l'attaque difficile. Ce fut pourtant le côté qu'ils choisirent, aussi l'affaire ne fut pas longtemps douteuse. En vain les canonniers et les tirailleurs avaient débusqué le poste des Moulins, Monsieur Charette à mesure qu'ils avançaient

(1) D'après Mellinet, Guépin, Dugast-Matifeux.

(2) L'importance du corps de Boisguyon se fixe par certains états de services ou de secours qui nous sont parvenus (*Arch. dép. L 461-544*) et par les écrits de plusieurs de nos devanciers.

Digitized by Google

faisait filer le long des haies ce qu'il avait d'hommes armés de fusils (1). Les chevaux de l'artillerie furent les premiers renversés et le corps d'armée, que les chefs tenaient dans un pré, fusillé de toutes parts, sans savoir d'où partaient les coups, prit la fuite. Les canons restèrent engagés dans un endroit plus étroit que les essieux; l'infanterie se jeta dans le ruisseau qui n'avait pour passage que deux pierres étroites; alors mouillés jusqu'aux cuisses, ils furent pris par les paysans qui, connaissant les autres passages, leur coupèrent la route.

« Cette affaire peu difficile, car les ennemis, les habitants de Nantes, n'étaient pas plus aguerris que nous, devint important par ses effets. Sans parler de deux canons, la poudre nous était nécessaire et nous n'avions pas le quart de nos hommes armés de fusils. Nous prîmes dans cette affaire plus de fusils que de prisonniers, et ces derniers avaient des portefeuilles bien garnis et des montres brillantes. Les plus lâches se promirent du courage pour attraper ce qu'ils appelaient *le petit horloge.* »

Ce que La Championnière ne dit pas, et que nous devons rappeler, c'est qu'un certain nombre de soldats du 4e de ligne, capitaine de Méric en tête, passèrent à l'ennemi et commencèrent la désertion complète du bataillon à laquelle nous allons assister.

Charette avait fait essuyer un vrai désastre à Boisguyon. La troupe de celui-ci en désordre retourna à Machecoul. En dehors des transfuges, elle perdait ses canons, une partie de ses fusils jetés dans l'effroi de sa déroute; ses morts, ses blessés et ses prisonniers étaient nombreux; le deuxième départementaire avait seul 7 hommes de tués et 38 prisonniers (2). Nous ne sommes pas renseignés sur les pertes de la garde nationale.

A Nantes, où la jactance des rapports de Beysser faisait prévoir une prompte pacification, cette défaite fut cruelle. Boisguyon y écrivait : « C'est une déroute !.... Nous avons perdu plus de cent hommes ! » Et il n'avouait qu'une partie de son malheur.

(1) Il tombait une pluie diluvienne. Boisguyon avait donné l'ordre à l'artillerie de se porter aux moulins des Motais. Elle s'embourba dans le chemin dont parle La Championnière et la cavalerie qui devait tourner les insurgés ne pût exécuter son mouvement.

(2) *Arch. dép. L 461.* Etat du 21 Avril, annoté postérieurement.

Digitized by Google

De son côté le Comité central, mandait à son procureur-syndic Letourneux, alors à Paris : « Vous ne connaissez pas l'étendue de nos pertes.... Il arrive de temps à autre des soldats sans armes, sans chaussures, sans habits ! On annonce 300 morts ! mais je ne le crois pas.... Canclaux part avec 700 hommes.... Dans huit jours nous aurons 8.000 hommes (1). »

Canclaux partit de suite, écrivant à Boulard pour le féliciter de la prise de Palluau, ajouta « que la troupe de Beysser brûle de prendre sa revanche (2). »

De son côté Vergnes, chef d'Etat major de Canclaux, observe judicieusement à la Convention : « Que ce n'est pas avec des gardes nationaux, formés à la hâte et sans usage du service, que l'on vaincra (3). »

Ce langage contrastait avec celui du présomptueux Beysser, annonçant la victoire en huit jours !

Canclaux prit de suite la direction des troupes et songea à entourer et à détruire d'un seul coup le centre de rébellion. De Legé, Boulard, qui vient de repousser une attaque de Joly et de Guerry de Cloudy, doit partir de Palluau, Baudry de Challans, Beysser de Touvois et l'insuffisant lieutenant-colonel Laborie, de Saint-Colombin ; Charette ne pourra s'échapper de ce cercle d'investissement. Mais, dans la nuit du trois au quatre mai, précédant le jour fixé pour l'attaque, celui-ci, dûment avisé, partait en se faisant suivre de ses soldats improvisés et du butin fait le 30 Avril. Ses corréligionnaires politiques sans vues allaient l'accuser de lâcheté.

Ces évenements sont connus ; par contre l'odyssée de la colonne Laborie va donner lieu à une narration nouvelle et à la production de documents jusqu'ici inédits.

Charette, qui si adroitement s'est tiré des mains de Canclaux s'est dirigé sur Vieillevigne ; Madame de La Rochefoucauld qui y dirige l'opinion, et le chef local Vrignault, lui reprochent sa fuite, lui refusent vivres et logement. Il se rend auprès de Royrand

(1) *Arch. dép.*, L 95.

(2) *Arch. de la guerre ;* armée des Côtes.

(3) Chassin. *Vendée patriote*, t. II, p. 270.

Digitized by Google

solliciter un appui : la réception qu'il reçoit est aussi mauvaise ; mais nous saisissons mal les raisons qui le soir du 5 Mai vont amener ce dernier chef sur le lieu du combat dont nous allons parler (1).

Au milieu de l'incertitude d'événements sur lesquels il ne fut écrit que longtemps après, on est fixé sur la présence de Charette, dans la nuit du 5 au 6 Mai, sur les landes du Bois, près Vieille-vigne, où il apprit que Laborie se trouvait à Saint-Colombin. Avec une audace, que ne pouvait faire soupçonner sa fuite de la veille, il se résolut à l'attaquer. La promptitude de sa décision et l'habileté de sa manœuvre, allaient l'imposer comme chef du parti royaliste de la basse Vendée. Il allait donner le premier exemple de ces hardis coups de main qui devaient le rendre célèbre et en faire un modèle dans la guerre de partisans.

A VÉLASQUE.

(à suivre).

(1) Relation de Le Bouvier des Mortiers.

Digitized by Google

La Meule d'Or

Batteuse va battant ! tout le Blé semble d'or
Qui tombe en grêle lourde aux pieds des moissonneuses ?
Le ciel flambe au Midi ! En monceaux le trésor
S'accumule sur l'Aire, et Elle est toute heureuse
Des piétinements fous, des cris, des heurts, des bruits,
Et du sifflet strident de la machine chaude,
Et du jet de vapeur où son âme s'enfuit
Quand la Gerbe broyée abandonne le Grain
Le voit rouler, tout nu, sans pudeur et sans fraude
Et nous livrer son cœur où nous prenons le Pain !

Rapides, fourches enfourchez la paille blonde !
Et, s'élève la Meule aux longs cheveux épars !
Sous les feux du couchant qui maintenant l'inonde,
La voici qui se dresse ! Aux pointes de vingt dards
Prennent les rateaux vifs les pailles échappées,
Et les piquent du geste en haut du meuleton
Comme autant de traits d'or que des pointes d'épées
Auraient fixés en haut de quelque chevalet !

Digitized by Google

Et dans l'adieu du soir, la pâle Meule blonde
Exhale les parfums du vieux sol nourricier :
Et voici maintenant que sur sa tête ronde
On place le bouquet, et tout cela lui sied,
Une chape tressée en forte paille d'orge
Entoure son beau corps, ses épaules, ses reins,
Un lourd collier s'enroule et se noue à sa gorge
Afin que de beautés il ne s'échappe rien !

Et ma Meule dans la nuit claire est la plus belle,
Plus haute que du vieux fermier n'est la maison,
Car de la route en arrivant on ne voit qu'elle,
Elle domine le village et l'horizon,
Elle a les premiers feux du jour au teint de fraise
Elle a l'adieu des couchants d'or au fond du ciel.
Les oiseaux des buissons voisins, eux, sont bien aise
De lui prendre pour faire un nid ses brins vermeil !

Les fillettes ébouriffées, les garçons
Viennent rêver le soir par les beaux clairs de lune,
Et ce sont des Amours, des rires, des chansons
Que tout chacun murmure à sa douce chacune...

Mais... Ma Meule... sous le soleil est la plus belle
Car du sentier, en arrivant... je ne vois qu'Elle !

5 Juillet 1922. LUCIE MAYEN.

Digitized by Google

POUR

Le " Beau Sacrifice " de Jehan l'Hiver

AVANT-PROPOS

L'auteur du charmant poème que nous offrons au public (1), sous le haut parrainage de MM. Henri Lavedan et Maurice Barrès, les deux éminents membres de l'Académie qui le couronna, et avec la précieuse collaboration artistique de M. Marcel Fleury, l'un des jeunes et plus distingués Maîtres de l'Eau-Forte contemporaine, appartenait à cette admirable élite française que l'effroyable guerre a fauchée dans son printemps et dans ses promesses.

Né le 16 Janvier 1893 à Luçon, à l'ombre de la Cathédrale et du Palais Episcopal qu'illustra Richelieu, Raymond Cottineau fit ses premières études au collège dont le nom perpétue en Vendée le souvenir du Grand Cardinal,

« Le Collège où je fus parfois si malheureux.... »
(*Remember*, pl. IX).

C'est de la maison natale dont il affectionnait l'intime recueillement (pl. XII) ou encore du *Clos de Treize-Vents*, « le Clos aux grands murs gris », où il aimait à aller rêver, au pied du « pin sentencieux » et de la « troublante glycine » (La *Moisson*, pl. XIII), qu'il adressa à la *Revue des Poètes* ses premiers vers

(1) Librairie Académique Perrin, Paris.

Digitized by Google

tout empreints d'une exquise délicatesse, mais déjà nuancés de mélancolie. Il avait alors à peine seize ans et signait *Morn Day*.

Trois ans plus tard, son culte des Belles-Lettres et son talent de poète s'affirmaient dans un volume où il chantait la terre natale, qu'il appela *La Première Chanson*, et signa d'un autre pseudonyme, celui qu'il devait conserver, *Jehan l'Hiver*.

Depuis cette publication, et tout en achevant ses études de Droit, il fit paraître dans les périodiques de Paris et de la Province de nombreuses poésies, qui toutes révélaient la beauté de son âme triste — une âme à la Verlaine — et l'élévation de sa pensée croyante.

Mais il en fut de Raymond Cottineau, comme de Jean-Marc Bernard, — cet autre sacrifié de la guerre mondiale — le moment d'entrer dans la mort fut celui où il donna la mesure de son génie, en traçant sur un lit d'hôpital les admirables vers qu'on va lire.

L'appel de la mobilisation vint le trouver au château de Chillac, curieuse demeure féodale, aux tours empanachées de lierre, et au vieux salon richement lambrissé, dont il devait si magnifiquement célébrer dans *La Veillée des Armes* la beauté antique et le passé glorieux, et qui a inspiré à Marcel Fleury quelques-unes des plus belles illustrations de ce volume (*La Veillée*, pl. III et III *bis*; *Avant la guerre*, pl. X *bis*; *Automnales*, pl. XI).

Peu de jours après, Raymond Cottineau rejoignait le 32e régiment d'infanterie, et c'est de la caserne de Parthenay qu'il adressa à son père l'écho de ses impressions premières, toutes embaumées de foi profonde et d'ardent patriotisme, mais où l'on devine comme un pressentiment d'une mort prochaine :

« .... Et maintenant à Dieu vat! Mes aïeux de Vendée ont fait la " Grande Guerre ".... Je crois que je me prépare à mon tour à une petite " Grande Guerre ", qui moins noble que la leur quant aux causes, fera néanmoins jaillir bien du sang et bien de l'héroïsme!

« Mes pauvres ancêtres, vous n'aurez pas honte de moi!

Digitized by Google

« Ma campagne sera peut-être courte : mort au premier engagement. Peut-être au contraire, vivrai-je bien longtemps l'épopée, où serai-je blessé, défaillant de joie dans un lit blanc, avec autour du front, un vol de mains dévouées.

« En tous cas, j'écrirai là mes réflexions qui seront pour la plupart, des cris incohérents du cœur, de l'âme ou des yeux. Ma gloire future ne saurait s'en former ou s'en accroître, trop heureux si ces humbles lignes peuvent vous consoler, vous égayer ou vous distraire, vous, mes chers parents, qui aurez peut-être plus souffert que moi.

« Toutefois si je vis, un beau livre surgira de ces chiffes et de ces bribes : un beau feu clair naîtra de ces tisons fumants, et je revivrai puissamment ces belles et terribles minutes de ma vie. »

Et ce livre, qu'il baptisa lui-même de son vrai nom « Le Beau Sacrifice », c'est à l'hôpital de Parthenay où l'avait couché une fièvre maligne, avant son départ pour le front, qu'il en écrivit les belles et ferventes pages.

Pages admirables tracées au cours de sa convalescence, alors qu'accoudé aux « remparts de la vieille cité » ou assis à l'ombre de la « tonnelle » de l'hôpital, il se plaisait à chanter « le vieux crucifix gisant sous la horde de lianes » « l'air de rustique manoir de la Chapelle ensevelie. » (*Convalescence*, pl. V. — *Inutiles Leçons*, pl. VI, et *Cauchemar*, pl. VII), ou encore le douloureux appel des siens que dans la *Voix des Choses* (pl. XIX), il entrevoyait, étendus sous les ifs d'un cimetière où se dresserait un jour sa propre tombe.

Pages véritablement écrites, comme il le dit, avec le sang de son cœur, et où le jeune caporal du 32e fait à la Patrie l'hommage de sa vie avec une grandeur d'âme et un stoïque courage d'une incomparable beauté.

Ce sacrifice, comme il ne l'avait que trop justement pressenti, devait être prochain. Parti pour le front le 31 Décembre 1914, il fut, en effet, mortellement frappé devant Ypres, le 10 Février 1915, en faisant isolément une reconnaissance dans des tran-

Digitized by Google

chées boches, et comme il l'avait souhaité, son « cadavre de gloire » fut enseveli « à l'ombre d'un verger — le verger du château de Hooge (*Prière*, pl. XX et XXI). Mais hélas! la tourmente de plusieurs années de bombardement a fait disparaître et le château de Hooge et la tombe de Raymond Cottineau.

Son œuvre qui lui fait un harmonieux cortège lui a du moins survécu, et en l'éditant aujourd'hui, avec tout l'éclat qu'elle mérite, nous ne faisons que respecter l'ultime désir qu'il exprima dans un émouvant testament, écrit l'avant-veille de sa mort.

Cette mort glorieuse a été consacrée officiellement le 19 Mars 1920 par l'attribution de la médaille militaire, avec l'élogieuse citation que voici :

« *Bon caporal, énergique et dévoué. A fait preuve en maintes circons-*
« *tances de beaucoup de courage. Glorieusement tué le 10 Février 1915*
« *au combat de Hooge.* »

La Société des Gens de Lettres a tenu elle aussi à exalter la mémoire du jeune poète, dont la lyre fut trop tôt brisée, et elle lui a décerné la médaille des Ecrivains, tombés au Champ d'honneur.

A ces témoignages de reconnaissance et d'admiration, nous espérons pouvoir bientôt ajouter un autre hommage, en plaçant sur la maison natale de Raymond Cottineau le marbre qui, en immortalisant son souvenir, apprendra au passant que le délicat lettré qui vécut là, mourut en héros pour sa Vendée et pour la France.

RENÉ VALLETTE.

Digitized by Google

A l'Occasion du Sacre de Mgr Mignen

Les Coupperie[1] et les Mignen

L'article généalogique qu'on va lire est extrait du discours prononcé au banquet de la Chapelle-Palluau, le 23 Novembre 1922, lors de la première Messe Pontificale de Mgr Mignen.

Jacques-François Coupperie et Rose Grassineau, son épouse, habitaient, au début du XVII[e] siècle, le village si bien nommé, de Beaulieu, à mi-chemin entre Mareuil et Péault.

Il donnèrent le jour à deux enfants, dont il convient de retenir les noms, parce que le premier fut prêtre, et le deuxième, père de Monseigneur Coupperie, et l'ancêtre de Monseigneur Mignen.

Le premier, Joseph-Augustin-Victor, naquit à Péault, où ses parents étaient venus habiter, le 17 Avril 1730. Il n'était encore que diacre en 1767, au moment du mariage de son frère.

En 1785, on le trouve comme chanoine hebdomadier du Chapître de Luçon. En 1790, il proteste avec les autres chanoines, contre sa suppression. Il est incarcéré à Fontenay, le 1[er] Fructidor an II, comme insermenté septuagénaire, ce qui détruit l'assertion d'Aillery, l'accusant, sans preuve d'ailleurs, d'avoir prêté le serment constitutionnel (2).

Quelques historiens le font mourir en prison (3) à Fontenay, après

(1) Les historiens semblent embarrassés pour l'orthographe du nom. C'est qu'en effet les documents portent Couprie; Couperie; Coupperie. Toutefois, il semble que cette dernière orthographe doive s'imposer, au moins depuis l'évêque de Babylone. Ce dernier écrit toujours Coupperie.

(2) Cf. Revue du Bas-Poitou, XI, p. 419.

(3) Des traditions orales conservées dans la famille, mais dont il est bien difficile d'apprécier la valeur, permettent de croire qu'il aurait été arrêté, en fuyant, entre Luçon et Fontenay. Si, en raison de son âge, il put circuler en ville, les premiers temps de son incarcération, avec l'obligation toutefois d'aller s'inscrire chaque jour sur le registre municipal, il est probable que cette demi-liberté ne dura pas longtemps, car ces mêmes souvenirs familiaux nous disent que chaque matin un petit enfant venait lui dire, à travers les barreaux de la prison, que son exécution n'aurait pas lieu dans la journée.

Digitized by Google

bien des souffrances. Il est plus probable qu'il mourut en Octobre 1793, au combat de Saint-Florent-le-Vieil (1).

La veuve Chevalereau, de Luçon, présenta un mémoire d'une rente perpétuelle de 75 livres due par ce prêtre « reclus » décédé. On la renvoya aux héritiers (2).

Le deuxième enfant, Pierre-Alexandre, naquit aussi à Péault, qu'il quitta avant 1767, et vint s'établir à la Chapelle-Palluau, en qualité d'instituteur presbytéral. Il y tenait un petit pensionnat.

Il s'y marie le 12 Octobre 1767 avec Elie-Jacquette Maurisson, fille de Philippe Maurisson et de Marie Marmet. De cette union naquirent au moins quatre enfants. Il est nécessaire d'attirer l'attention sur sur trois d'entre eux, en raison du rôle historique qu'ils ont joué.

Le premier, Pierre-Alexandre, rentré dans les Ordres, devait s'exiler au moment de la Grande-Révolution. De retour en Vendée dans le courant de 1798 ou 1799, au plus tard, il va travailler activement à la renaissance de nos paroisses, de nos séminaires, des congrégations diocésaines et des missions jusqu'en 1819.

En 1820, le Souverain Pontife le choisit pour le nommer Evêque de Babylone. Il est sacré à Paris, le 10 Septembre 1820. Il réside à Bagdag jusqu'à sa mort.

Durant une peste terrible qui décime ses prêtres et les trois quarts de la population, il contracte les germes du terrible fléau, au chevet des malades. Il meurt héroïquement dans la nuit du 25 au 26 Avril 1831 (3).

Le deuxième, Charles se laissa entraîner par les idées de la Révolution. Il s'enrôla dans ses armées. En 1796, il est chasseur à cheval de la Vendée. Le 12 pluviôse an IV (1er février 1796), étant en détachement à la Gautronnière (commune des Clouzeaux), il épousait, à Challans, la citoyenne Oriard. C'est là qu'il se fixe. Il y jouera un rôle politique assez considérable, durant les dernières années de la période révolutionnaire. Dans la Grande Rue, il bâtit une maison qui existe encore et est habitée présentement par M. et Madame Erceau. Il mourut à Challans, sans enfant, le 5 Octobre 1844 (4).

(1) Archives de la Vendée. Arrêtés de liquidation des biens nationaux T. 2, p. 10 (A B).

(2) Arch. de la Vendée. — De fait, ceux-ci ont longtemps payé cette rente

(3) Pour plus amples détails sur Mgr Coupperie, voir « Vies Saints du Poitou » de Ch. de Chergé. — Ch. Merland : Biographies Vendéennes (1883) T. II. — Annales de la Propagation de la Foi. T. I, II, III, IV, V. — Semaine Cath. de Luçon. Janvier et Février 1923.

(4) Abbé Ch. Grelier.

Digitized by Google

La troisième est Elie-Rose Coupperie, l'arrière grand'mère de Monseigneur Mignen et du signataire de ces lignes. Elle épouse Pierre Raynard, de la Chapelle-Palluau.

Ce mariage Pierre Raynard-Elie, Rose, Coupperie donne le jour à 6 enfants, dont un prêtre encore, l'abbé Louis Raynard (1801-1836). Celui-ci fut professeur, aux Sables-d'Olonne, en 1822, année de la fondation du Petit Séminaire, puis au collège de Fontenay en 1825. Il fut ordonné prêtre par Monseigneur Soyer, le 1er Novembre 1827, devint vicaire du Perrier, sous l'habile direction de l'abbé Lambert. Il fut nommé curé de Soullans, à la fin de 1829, succédant ainsi après M. Guinemand (1807-1817), après M. Baud (1817-1829) à son oncle devenu alors Monseigneur Coupperie. Il s'éteignait à la Chapelle-Palluau, le 16 Novembre 1836.

Un autre de ces six enfants, Pierre, cirier à la Chapelle, épouse Marie Loué, le 8 Août 1843 et devient le grand-père de Monseigneur Mignen.

En 1848, le 17 Septembre, nait Pélagie-Céline Raynard.

En 1868, le 25 Août, elle épouse Arsène, Jean-Baptiste, Ferdinand Mignen, de la paroisse de Legé (Loire-Inférieure), fils de René Mignen et de Jeanne, Rose Gendreau.

Monseigneur Mignen, René-Pierre, né le 19 Janvier 1875 est le troisième enfant de cette belle et nombreuse famille, dont 9, sur 12, sont encore vivants.

L'ainé est le Docteur Mignen, maire des Essarts, et conseiller général du canton.

La deuxième, Marie, devenue par son mariage, Madame Chabirand.

Le quatrième, Auguste, pharmacien, aux Essarts.

La cinquième, Elisa, devenue par son mariage, Madame Gonnort, à Pouzauges.

La sixième, Esther, devenue par son mariage, Madame Biré, à la Chapelle-Palluau.

Le septième, Charles, Docteur Médecin, à Pouzauges.

La huitième, Pélagie, devenue par son mariage, Madame Gandemer à Viellevigne (Loire-Inférieure).

Le neuvième, Paul, est pharmacien, à la Mothe-Achard.

Louis HILLÉRITEAU,

Curé de Champagné-les-Marais.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Le Sacre de Monseigneur Mignen. — La cérémonie du Sacre de Monseigneur Mignen, évêque de Montpellier , s'est déroulée le 21 Novembre, dans l'église cathédrale de Luçon avec un éclat exceptionnel.

Des motifs de santé nous ont, à notre grand regret, empêché d'y assister, et d'y occuper la place que M. le chanoine Vollard, directeur de la *Semaine Catholique*, avait bien voulu nous y réserver.

Sceau de Mgr Mignen.
Cliché de la *Dépêche Vendéenne*.

Sept évêques rehaussaient de leur présence cette solennité, qui a ajouté une belle et glorieuse page à l'histoire religieuse de notre chère Vendée. A Monseigneur Garnier, évêque de Luçon, avait été réservé comme il convenait, l'honneur d'imposer les mains au nouvel élu. Il était assisté de Monseigneur Gouraud, évêque de Vannes, et Monseigneur de Llobet évêque de Gap.

Monseigneur Rumeau, évêque d'Angers, prononça avec son éloquence accoutumée le discours d'usage sur la mission divine de l'évêque.

Les autres prélats présents à la cérémonie étaient Monseigneur de Durfort, évêque de Poitiers ; Monseigneur Le Fer de la Motte, évêque de Nantes ; Monseigneur de la Villerabel, évêque d'Annecy ; Monseigneur Rémond, grand aumônier de l'armée du Rhin, Monseigneur Bernier, vicaire général de Montpellier.

Y assistaient également tous les sénateurs et députés de la Vendée, sauf M. de Baudry d'Asson, malade et excusé, un grand nombre de conseillers généraux, et une foule considérable de prêtres et de laïques, venus de tous les points de la Vendée et du diocèse de Montpellier.

Notre excellent confrère et ami Emile Grimaud, directeur de la *Dépêche Vendéenne*, a consacré son numéro presque entier du 26 Novembre au Sacre de Monseigneur Mignen, numéro d'un puissant intérêt, où à côté de très précieux détails historiques et biographiques, sur l'évêché de Luçon et sur la personne du nouvel évêque de Montpellier, il a donné son portrait et ceux de NN. SS. Garnier et Rumeau,

Digitized by Google

en même temps qu'une fidèle image de la magnifique crosse offerte au nouvel évêque par le clergé Vendéen, de ses armoiries et de son sceau que nous reproduisons en tête de ces lignes.

Notons également que l'anneau épiscopal de Monseigneur Mignen, don des directeurs, professeurs et élèves du grand séminaire, est fait d'un fort joli quartz hyalin de Vendée, offert par notre érudit collaborateur, M. le chanoine Boutin. La croix pastorale lui a été donnée par Monseigneur Garnier et la mitre, très moyenâgeuse et magnifiquement brodée par la Ligue des Femmes Françaises, dont Madame la marquise de Lespinay est la dévouée présidente.

Monseigneur Mignen a pris officiellement possession de son diocèse le 30 Novembre.

***

Le Sceau de Monseigneur Coupperie. — Grâce à l'obligeante communication de M. l'abbé Hilléritеau, curé de Champagné-les-Marais, nous avons également la bonne fortune de pouvoir reproduire ici, le sceau de Monseigneur Coupperie, grand oncle du nouvel évêque de Montpellier.

L'empreinte de ce sceau a été aimablement procurée à M. l'abbé Hilléritеau, par Monseigneur Fr. Dominique Berré, archevêque de Bagdad, délégué apostolique de Mossoul.

Après bien des recherches, le R. P. supérieur des Carmes, l'a découvert tout récemment dans les archives de son couvent de Bagdad.

Sceau de Mgr Coupperie.

Digitized by Google

Nos Artistes Vendéens. — M. Soulange-Bodin, curé de Saint-Honoré d'Eylau, a voulu perpétuer la mémoire de son prédécesseur au milieu de la cité paroissiale que Monseigneur Marbeau avait fondée, en la chapelle même de la cité où il fut sacré évêque deMeaux.

Notre excellent ami, le sculpteur Guéniot, fut chargé d'une œuvre qui en rappelât le souvenir. Déjà il avait exécuté au même lieu, avenue Malakoff, le monument aux morts qui fut bénit par Monseigneur Cerretti, nonce apostolique à Paris. C'est une œuvre grandiose qui se développe sur six mètres de haut, et quinze mètres de large. La maquette du motif central a été reproduite dans la *Revue du Bas-Poitou.*

Le mémorial de Monseigneur Marbeau fut inauguré le 1er Novembre par Monseigneur Odelin qui, devant la foule des grandes cérémonies, découvrit et bénit le monument de pierre, avant d'évoquer la vie du grand évêque patriote.

Pour donner toute sa valeur à cette fête caractéristique, le sculpteur l'a représentée de trois quarts, plus grande que nature, encadrée d'un médaillon ornemental surmonté de la mitre et de la crosse, elles-mêmes accompagnées de la double croix qui est un attribut de Saint-Honoré, patron de son ancienne paroisse.

Ce monument dont nous sommes heureux d'offrir la reproduction à l'admiration de nos lecteurs consacre une fois de plus le magnifique talent de l'éminent statuaire vendéen.

— Travailleur infatigable, Arthur Guéniot met la dernière main à une statue en pierre destinée à une ville du département de l'Allier et modèle en même temps une grande figure de nu qui doit être exposée au prochain Salon.

— Nos distingués compatriotes les frères statuaires Jean et Joë Martel, fervents « apôtres de la taille directe », ont exposé au Salon d'automne les maquettes en plâtre des monuments aux morts de la guerre, qu'ils ont exécutés pour La Roche-sur-Yon, Olonne et Croix-de-Vie.

De ces trois monuments diversement appréciés par la critique, celui d'Olonne a été plus particulièrement remarqué et a recueilli en général de très sympathiques approbations.

— La visite que nous avons faite ces jours derniers à l'atelier du maître graveur vendéen Marcel Fleury, nous a permis d'admirer tout à la fois les premiers états des charmantes eaux-fortes qu'il expose actuellement à Angers, aux galeries Lasneret, et la magnifique planche qui doit perpétuer le souvenir du glorieux sacrifice du marquis Jean de Lespinay.

L'habile et sympathique artiste apporte à l'exécution de cette planche toute son âme et tout son talent, qui s'affirme chez lui plus grand de

Digitized by Google

MÉDAILLON EN PIERRE

POSÉ EN LA CHAPELLE DE LA CITÉ, SAINT-HONORÉ D'EYLAU

A LA MÉMOIRE DE Mgr MARBEAU

SON FONDATEUR

Œuvre sculptée par notre compatriote A. GUÉNIOT.

Digitized by Google

Digitized by Google

jour en jour, et nous sommes assuré que cette œuvre lui vaudra au Salon prochain le succès qu'elle mérite.

— Nous sommes de même très heureux de nous faire ici l'écho des éloges qu'ont valu à notre cher ami, le bon peintre André Astoul, les deux jolis portraits de Madame de Lassus et de Mademoiselle Renée Pierny, la charmante artiste de l'Odéon.

Nous n'avons pas de plus grande joie, en effet, que d'applaudir dans cette Revue aux succès de nos amis.

— Une très aimable artiste parisienne, Mademoiselle Magdeleine Popelin tant à la fois aquarelliste et femme de lettres d'un grand et délicat talent, est venue l'été dernier villégiaturer à Pouzauges et y a exécuté d'une exquise façon plusieurs paysages et notamment des vues du donjon féodal et de la vieille église de Pouzauges, des Echardières et de la Cacaudière.

Nous en reparlerons bientôt dans une étude spéciale, et avec d'autant plus de plaisir que Mademoiselle Popelin doit revenir l'été prochain en Vendée et mettre son prestigieux talent au service des beautés monumentales et des sites pittoresques de notre Bocage.

— Madame Brillaud, la veuve du peintre Vendéen de ce nom, décédée à La Roche-sur-Yon, le 31 Mars 1922, a légué en mourant à l'*Association des Artistes Peintres*, sa propriété de la Brillaudière, en Cugand, avec tout ce qu'elle contenait.

A la Société Archéologique de Nantes. — A la dernière réunion de la Société Archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure. M. le docteur Marcel Baudouin a montré pourquoi il fallait considérer, en Préhistoire, toute la rive gauche de l'embouchure de la Loire, de Nantes à la mer, comme ayant fait partie de la région appelée le Bas-Poitou.

C'est le fleuve qui alors séparait la Bretagne de la Vendée. L'étude des cachettes de l'âge de la pierre polie, avec ses belles haches à bouton, si typiques, originaires du bassin du Lay, en est selon lui, une preuve indiscutable.

Conférence. — Le 24 Novembre 1922, à la Société des Sciences Morales de Versailles, un érudit distingué, M. Francastel, a donné une très belle conférence sur notre illustre compatriote Paul Baudry et sur son œuvre.

Nos Compatriotes. — Le comte Hélion de Villeneuve-Esclapon, admissible à l'école Polytechnique, en même temps que reçu après concours à l'Ecole Centrale et à l'Ecole des Mines, vient d'opter pour l'Ecole des Mines.

Digitized by Google

Nous apprenons également qu'à la suite d'un récent concours, M. Michel Bodin, fils de notre ami M. Eugène Bodin, le sympathique avoué fontenaisien, a été admis aux Cours Supérieurs de l'Ecole Electrotechnique de Grenoble.

Nos sincères félicitations.

Nos Poètes. — Le dimanche 10 Décembre, une matinée a été donnée au Trocadéro pour l'anniversaire de la naissance d'Alfred de Musset.

Un à-propos en vers de notre excellent compatriote et ami M. B. Clénet, a été fort joliment interprêté par plusieurs artistes de l'Odéon, sous la direction de M. Gémier. Cet à-propos est intitulé *Sur trois Marches de Marbre rose.*

Nous prions le bon poète Vendéen d'agréer nos bien vifs compliments et nos chaleureuses félicitations.

Pour le Cardinal de Richelieu. — Conformément à une décision prise par le conseil suprême de l'Université de Paris, un service solennel a été célébré dans la chapelle de la Sorbonne, pour commémorer le jour anniversaire de la mort du Cardinal de Richelieu.

Ce pieux hommage à la mémoire de celui qui illustra le siège épiscopal de Luçon, sera particulièrement apprécié en notre Vendée.

Digitized by Google

CARNET MONDAIN

FIANÇAILLES

Nous apprenons les fiançailles de :

Mademoiselle Odette de MONTBRON, fille du comte René de Montbron, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de Guerre, et de la comtesse née de Cressac, avec M. Henri de BÉJARRY, fils de M. H. de Béjarry et de Madame, née Querqui de la Pouzaire.

— De M. Alain de LAUZON, avec Mademoiselle Marie de LANAUZE-MOLINES.

— De Mademoiselle Henriette CLAIS, avec M. André DELOFFRE.

— De M. Hervé de KERVENOAEL, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de Guerre et de la Military Cross, avec Mademoiselle Colette d'ANDOQUE de SÉRIÈGE.

— De M. Jean BONCENNE, décoré de la Croix de Guerre, avec Mademoiselle Luce de PINDRAY d'AMBELLE.

MARIAGES

Le lundi 11 Octobre 1922, en l'église N.-D. de Bon Port à Nantes, a été célébré le mariage de Mademoiselle DESGRÉES du LOU, petite-fille de M. d'Audeteau, chevalier de la Légion d'honneur et fille de Madame Veuve Desgrées du Loû, avec M. Michel COSSÉ, Croix de de Guerre.

— Le 11 Octobre, en l'église de Chantonnay a été célébré le mariage de M. Joseph GRIMAUD, fils de M. Léon Grimaud-Vrignaud, distillateur à Luçon, avec Mademoiselle Lucienne BAUDIN, fille du docteur Baudin, et petite-nièce du regretté vicaire général Simon.

— Le 21 Octobre 1922 a été célébré, en l'église de Quiberon, le mariage de M. Jacques BÉRAUD, fils de notre excellent confrère et ami, avec sa cousine-germaine, Madame THÉROULDE de GUADALMINA, née Daisy Raffenel-Gudin, veuve du capitaine de frégate, mort pour la France.

Digitized by Google

Les témoins étaient : pour la mariée, en l'absence de son oncle l'amiral de Bon, son cousin M. Buisson, général de division, commandeur de la Légion d'honneur, et pour le marié, son oncle, M. Daniel Béraud.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes époux par leur cousin, M. l'abbé Béraud, qui a prononcé une allocution de doctrine élevée et de belle tenue littéraire, rappelant le souvenir de leur grand-père et ancêtre commun, le baron Gudin, peintre de la Marine, et le duc de Wellington.

— Le 5 Décembre 1922, a été béni, le mariage de Mademoiselle Simone Elie de BEAUMONT, fille de M. Elie de Beaumont et Madame, née Fournier-Sarlovèze, avec le vicomte Max BEGOUEN, décoré de la Médaille Militaire et de la Croix de Guerre, fils de notre savant collaborateur et ami M. le comte Begouën, chevalier de la Légion d'honneur.

La messe a été dite par l'abbé Auguste, ami de la famille du marié, et la bénédiction nuptiale donnée par l'abbé Girod de l'Ain, cousin de la mariée, qui a prononcé une très belle allocution.

NAISSANCES

Le Commandant et Madame BLACQUE-BELAIR, née Rado-du-Maz ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fils Alain.

— Le Vicomte et la Vicomtesse L. de CARCOUET sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Henri, le 14 Août 1922.

— Notre confrère et ami, M Jean LEVRIER nous a fait part de la naissance de sa fille Odile, le 16 Septembre 1922.

— Monsieur et Madame Pierre BOYER sont heureux de faire part de la naissance de leurs fils Pierre, le 6 Octobre 1922.

— Bernard ; Marie-Edmée ; Raymond ; Jean ; Henriette ; Germaine ; Roger ; Anne-Marie et Michel de LAROQUE-LATOUR, nous font part de la naissance de leur petite sœur Monique.

Le baptême fut célébré le 14 Octobre, dans l'église du Champ-Saint-Père, par Sa Grandeur Monseigneur Garnier, évêque de Luçon, qui avait ainsi voulu prouver tout l'intérêt qu'il porte aux nombreuses familles.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

M. le docteur HYACINTHE-JOSEPH GAILLARD, chevalier de la Légion d'honneur, président honoraire de l'Association de Médecine des Deux-Sèvres, décédé à Parthenay, le 23 Octobre 1922, dans sa 87e année.

— Madame JEAN LÉVRIER, née Edith Quillard, femme de notre excellent confrère et ami, décédée le 24 Octobre 1922 à Paris, à l'âge de 28 ans.

— M. JULES PARENTEAU, décédé à la Coudraye, près Sainte-Hermine, le 25 Octobre 1922, à l'âge de 94 ans.

— M. JULES-JOSEPH BAISÉ, chevalier de la Légion d'honneur, Médaillé Militaire, Croix de Guerre, décédé à Saint-Mars-la-Réorthe, le 30 Octobre 1922.

— Madame la comtesse de TAILLAC, née Marie-Thérèse de Béjarry, décédée à Bordeaux.

Elle était fille de feu le marquis Théobald de Béjarry, et de Madame, née de Tinguy de Beaupuy.

— M. PIERRE MERVEILLEUX DU VIGNAUX, fils de l'amiral, décédé à Champ-Saint-Père dans sa 19e année.

— Notre éminent maître et ami, M. Charles MAURRAS, directeur de *l'Action Française*, a également eu l'immense chagrin de perdre sa mère. Nous lui renouvelons ici l'expression émue de nos plus douloureuses sympathies et nos plus cordiales condoléances.

Digitized by Google

***

Au moment de mettre sous presse, nous avons le très vif chagrin d'apprendre la mort presque subite de notre érudit collaborateur et excellent ami, MOISE POIRAUD, en littérature JEHAN DE LA CHESNAYE, décédé le 20 Décembre, à Saint-Etienne-du-Bois, dont il dirigeait l'école publique, et inhumé le 23 à Saint-Philbert-du-Pontcharrault.

Et celle de M. PHILIPPE ROBERT, père de notre très distingué collaborateur, M. le docteur Robert, en littérature *Jean Yole*, décédé à Soullans, le 21 Décembre 1922, dans sa 82e année.

A toutes les familles que ces morts mettent en deuil nous adressons nos plus sincères et très vives condoléances.

Digitized by Google

Le Moulin du « Père Patache et la Chapelle du Mont des Alouettes »
D'après un dessin du graveur Marcel Fleury
(Cliché des *Légendes et Contes du Bocage Vendéen*)

Digitized by Google

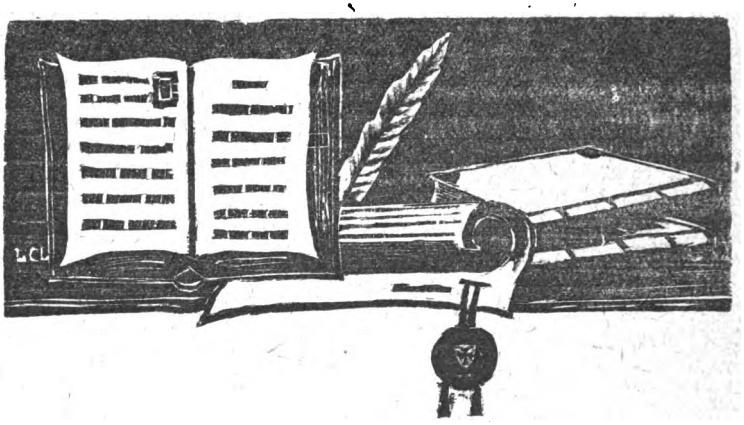

BIBLIOGRAPHIE

Nous avons la grande joie d'apprendre, qu'après de long mois de silence et de recueillement dans la solitude bretonne, notre éminent collaborateur et ami Alphonse de Châteaubriant, va faire paraître dans la *Revue Universelle,* un nouveau roman auquel il a apporté tout son grand talent d'écrivain et d'artiste, *La Brière,* et dont notre *Revue* a eu l'exquise fortune de publier naguère quelques pages.

Il n'est pas douteux que cette œuvre nouvelle qui sera l'événement littéraire de 1923, soit pour le jeune maître l'occasion de succès nouveaux, auxquels notre grande et admirative affection applaudit de tout cœur.

— Ce n'est pas avec un non moindre plaisir que nous avons appris que le *Prix Balzac* avait été attribué en partie par un jury présidé par M. Paul Bourget, à M. Emile Baumann qui fut professeur au lycée de La Roche-sur-Yon, pour son remarquable roman *Job le Prédestiné* (Bernard Grasset, 6, rue des Saints-Pères, Paris, 7e).

Il convient que la Vendée, où l'éminent écrivain compte beaucoup d'amis, s'associe à sa joie et lui renouvelle l'expression de sa vive admiration. Nous y ajoutons celle de notre cordiale gratitude, pour les deux charmantes pages consacrées à notre Bocage Vendéen, qu'il nous a permis de placer comme un bouquet de fête en tête de ce fascicule.

— Notre éminent collaborateur et ami M. Emile Gabory, archiviste de la Loire-Inférieure, et lauréat de l'Académie Française, vient de

Digitized by Google

publier (Librairie Académique Perrin, Paris, 10 francs), un très intéressant volume les *Bourbons et la Vendée*, d'après des documents inédits, et dont nous avons eu la bonne fortune de donner ici, en primeur, un des plus émouvants chapitres.

Un de nos collaborateurs les plus qualifiés consacrera une étude spéciale dans un prochain fascicule, à cette œuvre puissamment intéressante, où l'auteur a fait preuve une nouvelle fois d'une grande et loyale érudition.

— M. Le Gallo, professeur au collège d'Auxerre (Yonne), met en souscription un volume sur *Les Cents Jours*, essai sur l'histoire intérieure de la France, depuis le retour de l'Ile d'Elbe, jusqu'à la nouvelle de Waterloo. L'auteur y raconte notamment en détail la tentative du duc de Bourbon, en Mars 1815, et les campagnes de La Rochejaquelein, d'Autichamp et Suzannet contre les troupes du général Lamarque.

C'est une œuvre de haute impartialité historique et qui est de nature à vivement intéresser nos lecteurs (Prix 20 francs, plus 1 fr. 75 de port, payables à livraison), s'adresser à M. Le Gallo, 3, rue Carnot, Auxerre.

— *Les Contes et Légendes du Bocage Vendéen*, édités par *Le Livre de France* que dirige avec tant d'autorité et de dévouement M. le Docteur Cerf, viennent de faire leur apparition en librairie, au moment où nous mettons sous presse et nous n'avons que le temps de leur souhaiter une cordiale bienvenue et tout le succès qu'ils méritent.

Comme nous l'avons déjà dit le texte des sept jolis contes et légendes que renferme cet élégant volume est de notre très érudit collaborateur M. le Docteur Boismoreau, et les illustrations, toutes inédites, sont dues à la plume toujours si délicate et si sincère de notre excellent ami le graveur Marcel Fleury.

Cet ouvrage, préfacé par le Docteur Dartigues est un in-octavo de près de 200 pages, sur papier de choix, enfermé dans une artistique couverture illustrée et se vend 10 francs, au profit de la *Maison du Médecin*.

Nous le recommandons d'autant plus volontiers à nos lecteurs qu'il s'agit tout à la fois d'un beau livre et d'une bonne action.

—M. Henry Cormeau a imprimé lui-même un volume considérable, qui porte la firme des Editions Crés et dans lequel notre érudit ami étudie *L'Accent de chez nous*, c'est-à-dire la phonétique du Bas-Anjou ou de la Vendée angevine. C'est un complément fort utile et très savant du Glossaire de MM. Verrier et Onillon, a dit M. le Chanoine Urseau.

Digitized by Google

Quand on entend parler un paysan vendéen, «on croirait pour un peu à un français différent du vrai, estropié, sinon barbare, mi-patois et mi-jargon. Or, ce verbe difforme et vicieusement accentué ne représente pourtant guère autre chose que le vrai français. Le considérer comme une originalité linguistique induirait à commettre le péché d'ignorance ; il est un archaïsme, voilà tout ». Telle est la thèse, très juste et très vraie, que M. Henry Cormeau a développée, avec une rare compétence et appuyée par des arguments irréfutables.

M. Henry Cormeau, qui étudie aujourd'hui le parler de notre Vendée, en avait révélé les mœurs et décrit les paysages dans un autre volume, *Le Mal joli*, qu'il a imprimé lui-même, comme *l'Accent de chez nous*. *La Revue du Bas-Poitou* aurait dû en parler beaucoup plus tôt.

— Nous avons reçu en hommage de M. Jacques Meurgey, dont nos lecteurs connaissent la parfaite érudition, deux brochures très intéressantes et éditées avec un grand luxe d'illustrations, ayant pour titres, l'une *Les Ex-Libris Tournusiens* (Extrait des *Mémoires de la Société des Amis des Arts et des Sciences de Tournus*, (Saffroy, Paris 1922) ; et l'autre : *L'Ex-Libris du Collège de Saulieu*, et *l'abbé Sallier, de l'Académie Française* (Saffroy, Paris, 1922).

— *Le Gaulois* du 14 Novembre 1922, a publié *L'Opinion des écrivains combattants* de la *Guerre de 1914*. Nous y relevons celle de notre très distingué collaborateur et ami *Joseph Aulneau* « : Avons-nous assisté à la dernière des guerres ? C'est le rêve éternel de l'humanité de les prévenir toutes y arrivera-t-on jamais ?

« La guerre de 1914 ? C'est la plus belle page de l'héroïsme militaire et c'est aussi la plus grande manifestation de l'union des partis ».

— M. Joseph Aulneau, a publié dans le *Lyon Républicain* (Septembre, Octobre et Novembre 1922), une série de très remarquables articles sur la situation économique et financière de l'Allemagne où il étudie successivement avec une haute compétence l'état actuel des *Industries extractives*, la *Métallurgie*, les *Texiles*, la *Flotte*, les *Canaux* les *Communications fluviales*, l'*Agriculture*, et la *Dilapidation Financière* en Allemagne et conclut que la crise actuelle ne peut se solutionner que d'une façon purement économique.

— Notre érudit collaborateur et sympathique ami A. Barrau, se propose de faire paraître prochainement deux volumes, dont un d'histoire locale *Les Ephémérides Challandaises* et un de poésies : *Fernelleries*. Nous publierons quelques pages du premier dans notre prochain fascicule.

Digitized by Google

— *L'Imprimerie Fontenaisienne* nous a fait aimablement hommage de la nouvelle et très belle édition de deux volumes publiés par M. le Chanoine Prunier : *La Vendée Militaire* et le *Martyre de la Vendée*, et qui sont récemment sortis de ses presses.

Tous ceux que passionne à juste titre l'héroïque épopée de nos glorieux ancêtres tiendront à enrichir leur bibliothèque de ces deux précieux ouvrages.

— Signalons, après M. Pouliot, vice-président de la Société des Antiquaires de l'Ouest, dans la *Revue du* XVI^e *siècle*, un article de M. Henri Clouzot, d'où il résulte que Robert de Salnove, auteur de « la Vénerie royale », est un Champenois et non un Poitevin, comme l'avaient imprimé plusieurs auteurs. Cette erreur, ajoute M. Pouliot est imputable à Benjamin Fillon, qui semble l'avoir commise sciemment. M. Clouzot, à ce propos, dit toutes les raisons qu'il y a de « se méfier de la documentation trop souvent truquée du bibliographe fontenaisien ».

— Sous la signature *Camilliacus*, pseudonyme qui dissimule mal un de nos écrivains de l'Ouest, qui connaît le mieux l'histoire de la *Vendée Militaire*, la *Dépêche Vendéenne* a commencé dans son numéro du 12 Novembre 1922, une série d'articles d'un haut intérêt sur *Le Régionalisme Vendéen*.

— M. Jean de La Monneraye, ancien élève de l'Ecole des Chartes, bibliothécaire de la Ville de Paris, qui tient par des liens nombreux à nos provinces de l'Ouest, vient de publier à la *Librairie du Recueil Sirey*, une thèse très documentée sur « *Le Régime féodal et les classes rurales dans le Maine au* XVIII^e *siècle* » (1). Cette coutume du Maine si compliquée en certains cas et si unitaire en tant d'autres, malgré sa diversité apparente, se rencontre, en tant de points divers, avec notre coutume poitevine, qu'il nous paraît intéressant de signaler ici l'apparition de ce travail consciencieusement étudié et documenté, qui a valu à son auteur le Secrétariat de la Rédaction de la *Revue des Questions Historiques* ressuscitée très opportunément par notre ami Roger Lambelin. H. B. D.

— « Le Syndicat d'Initiative de l'Anjou » vient, enfin, de faire paraître une jolie brochure illustrée, sur « *Cholet et ses environs* » (2) Cet aimable travail sans prétentions vaut une étude plus approfondie,

(1) 77 pages in-8°.

(2) In-8°, 84 pages, aux *Bureaux de Renseignements du Syndicat d'Initiative*, 71, rue Plantagenet et cour de la Gare Saint-Land, à Angers.

Digitized by Google

beaucoup mieux, certes, que de nombreux gros volumes plus arides et moins sûrement documentés.

Nous ne surprendrons personne de nos amis des Mauges, si nous ajoutons que l'auteur anonyme a dû, certainement, se renseigner aux meilleures sources, voire auprès de quelques uns des plus importants industriels et grands amoureux de leur ville natale. Les illustrations sont bien choisies et les itinéraires dans les environs, particulièrement bien étudiés. H. B. D.

— Notre très distingué confrère M. Mitard, correspondant fontenaisien du *Phare de la Loire*, a consacré dans le numéro du 2 Novembre de ce journal un très aimable et très élogieux article à la *Revue du Bas-Poitou* et à son Directeur. Nous tenons à l'en remercier de nouveau ici très sincèrement.

Cet article a été reproduit partiellement dans la *Vendée*, par notre ami E. Marsac, auquel nous adressons également tous nos remerciements.

— Plusieurs de ses amis viennent de consacrer à la mémoire de notre distingué compatriote Henri Bazire, un pieux hommage, en un volume édité avec portrait, chez Bloud et Gay, à Paris (prix 10 francs), sous ce titre : *Un Catholique du* XX^e^ *siècle. .. Henri Bazire* par Georges Goyau, le R. P. Thorin, H. Reverdy, J. Lerolle. G. Piot, F. Veuillot, J. Denais, lieutenant-colonel Godefroy, R. P. Desbuquois.

— Aux « Images de Paris » (14, rue du Cloître Notre-Dame), vient de paraître : *Contes étranges et fantasques*, choix d'œuvres d'un jeune écrivain tué à l'ennemi à 25 ans, et que des mains pieuses ont recueillies. En parcourant ces pages écrites avec une plume alerte et une observation aigüe, on ne peut s'empêcher de regretter que Jean Lachasse — fils du général de ce nom — ait été sitôt et si brutalement enlevé aux Belles Lettres, qu'il honorait déjà brillamment.

— Nous avons reçu dernièrement de notre très savant collègue, M. Paul Beauchet-Filleau, auteur du *Dictionnaire des Familles du Poitou*, un très intéressant *Essai de Monographie féodale : La Châtellenie de Germain et ses seigneurs.* (Melle. Montazeau, 1922), que par suite de défaut de place nous ne pouvons présentement que signaler brièvement.

— Notre aimable imprimeur nous a fait hommage d'un volume récemment édité par lui : *A Bicyclette en Poitou*, par M. l'abbé D. Leroux, de Loudun. Ce volume accompagné d'illustrations est dédié « aux enfants de la province ».

Digitized by Google

L'auteur nous fait agréablement parcourir une partie du Haut et Bas-Poitou, et notamment Saint-Laurent-sur-Sèvre, Montaigu, Noirmoutier, Les Sables-d'Olonne, Luçon et Fontenay.

— Dans le *Bulletin du Comité régional des Arts appliqués*, de Nantes (numéro 3 Septembre 1922), *l'Art décoratif Vendéen. — Les Armoires artistiques, géométriques du Marais-de-Monts* (Vendée) par le docteur Marcel Baudouin.

Notons que ces armoires ne sont point spéciales au Marais de Monts, et que dans toute la Vendée on en rencontre. Citons notamment parmi les plus jolies, celle que possède notre ami Basile Clénet, de la Roche-sur-Yon, laquelle provient de Champ-Saint-Père.

— Nous recommandons d'une façon toute particulière à nos lecteurs *l'Almanach Catholique français* pour 1923, publié sous la direction de S. G. Monseigneur Baudrillart, évêque d'Himéria, de l'Académie Française. (Bloud et Gay, éditeurs, 3, rue Garancière, Paris et dans toutes les librairies, au prix de 5 francs).

— Sous ce titre : *Maisons et Meubles bretons, paysans et bourgeois, la Vie à la Campagne*, que dirige avec tant de talent et d'autorité notre excellent confrère M. Albert Maumené, a consacré son numéro de Noël à la description artistique des demeures et du mobilier de la province Bretonne accompagnée des plus belles illustrations.

Nous tenons à insister auprès de tous ceux de nos lecteurs qui s'intéressent à la vie et à l'art régional sur l'intérêt exceptionnel de ce numéro où le texte ne le cède en rien à l'illustration. (Librairie Hachette, Paris, 5 francs le numéro et dans toutes les librairies).

R. DE THIVERÇAY.

La *REVUE DU BAS-POITOU*

OFFRE A SES COLLABORATEURS ET ABONNÉS FIDÈLES

SES MEILLEURS VŒUX POUR 1923

31 Décembre 1922.

Digitized by Google

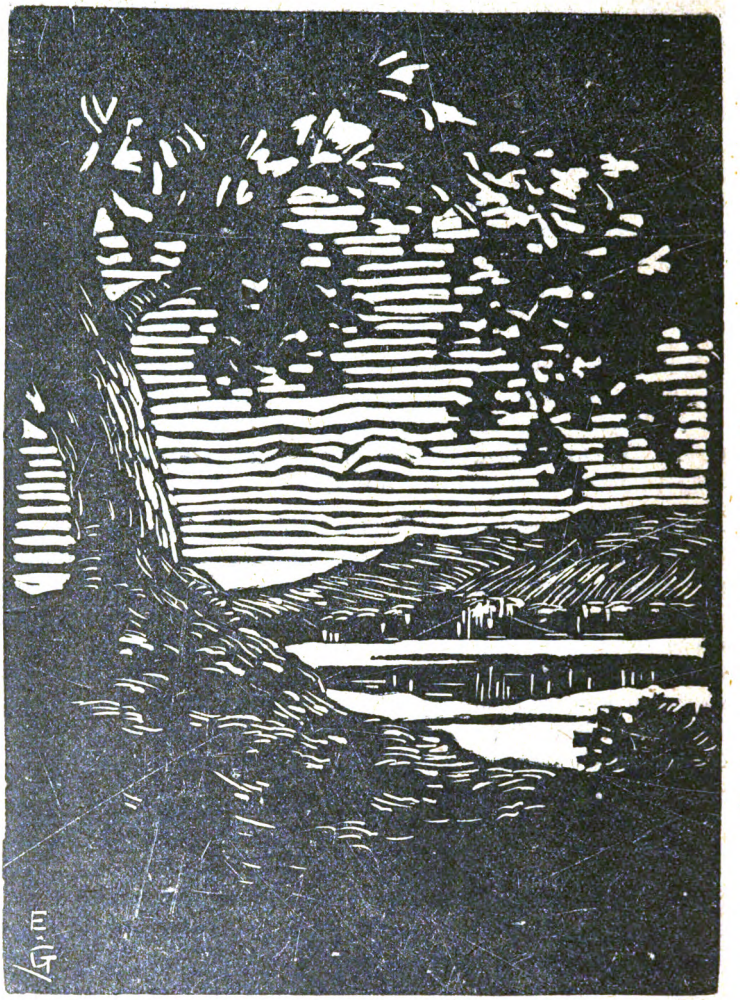

Ce joli bois gravé ainsi que trois de ceux qui illustrent les poésies de ce fascicule sont l'œuvre de M. Etienne Gaudet, un jeune artiste Blésois de grand talent, et nous ont été obligeamment communiqués par notre excellent confrère M. Hubert-Fillay, Directeur de la très belle et très artistique Revue « *Blois et le Loir-et-Cher* ». N. D. L. D.

Digitized by Google

REVUE DU BAS-POITOU

ANNÉE 1922

TABLE DES MATIÈRES

I

TEXTE

I. — *La Duchesse de Berry aux Mathes, d'après des sources orales*, par M. A.-J. MULOT, prêtre 1

II. — *Archéologie Bas-Poitevine. — Découverte de Monnaies Gauloises à La Meilleraie-Tillay (Vendée)*, par M. G. CHAUVET..... 10

III. — *François Villon et le Poitou. — A propos de son Jargon*, par M. Jules DE MARTHOLD..... 15

IV. — *Questions Vendéennes. — La Marie-Jeanne. — Nature, Origine, Services, Destinée*, (suite), par UN VIEUX CHOUAN..... 18

V. — *Le Vitrail armoirié de la Bonnelière en Saint-Michel-Mont-Mercure (Vendée)*, par M. le Dr E. BOISMOREAU..... 23

VI. — *Paysages Vendéens*, poésie, par Mlle Charlotte ROY..... 29

VII. — *Le Bas-Poitou préhistorique. — La Légende de la ville détruite de Belesbat (Becciacum) et les deux Saint-Vincent-sur-Jard et sur Graon (Vendée)* (suite), par M. le Dr Marcel BAUDOUIN 32

VIII. — *Un Etudiant Bas-Poitevin à la Faculté de Médecine de Montpellier au XVIIIe siècle. — A propos des Fêtes du Centenaire*, par M. R. VALLETTE 38

IX. — *Poésie posthume. — La Légende du Cyclamen*, par M. Roger DE FERRÉ DE PÉROUX..... 41

X. — *Quatre Victimes Vendéennes de la Révolution*, par M. l'Abbé UZUREAU..... 43

XI. — *Nos Morts. — M. Jules Robuchon et M. Ambroise Métay*, par M. René VALLETTE..... 49

XII. — *Livres Nouveaux*, par ZZZ..... 51

XIII. — *Chronique*, par R. DE THIVERÇAY..... 54

XIV. — *Carnet mondain*, id. 60

XV. — *Nécrologie*, id. 62

XVI. — *Bibliographie*, id. 66

XVII. — *Un Centenaire en Bas-Poitou. — Louis XIII et la Victoire de Riez (Avril 1622)*, par M. Clément SIREAU, prêtre..... 73

Digitized by Google

XVIII. — *Quatre Lettres inédites de Nicolas Rapin à Scévole de Sainte-Marthe*, par M. Jean PLATTARD 95
XIX. — *Questions Vendéennes. — La Marie-Jeanne. — Nature, Origine, Services, Destinée* (suite), par UN VIEUX CHOUAN 109
XX. — *Le Bas-Poitou préhistorique. — La Légende de la ville détruite de Belesbat (Becciacum) et les deux Saint-Vincent-sur-Jard et sur Graon (Vendée)* (suite), par M. le Dr Marcel BAUDOUIN 120
XXI. — *Le Beau Pays* (Poésie), par Mme Lucie MAYEN 125
XXII. — *Charette et la Milice Nantaise (Avril-Juin 1793)*, par M. A. VÉLASQUE 127
XXIII. — *Nos Morts. — Le Lieutenant-Colonel Marquis d'Elbée*, par M. René VALLETTE 136
XXIV. — *Paul Baudry. — Autour d'une Exposition*, par M. Ch. MOREAU-VAUTHIER 143
XXV. — *La Vendée au Salon*, par M. L. DE LA CHANONIE 145
XXVI. — *Chronique. — La Mort de M. Jacques de la Débutrie*, par R. DE THIVERÇAY 147
XXVII. — *Un Nouveau Prélat Vendéen. — Mgr Mignen, Evêque de Montpellier*, par « LA REVUE DU BAS-POITOU » 149
XXVIII. — *Archéologie Bas-Poitevine. — Découverte d'une Nécropole à Incinération, Epoque Barbare (Ve-IXe siècle), au Clos des Jacobins à Fontenay-le-Comte (Dix-sept Tombes et Enceintes de Menhirs)*, par M. le Docteur Marcel BAUDOUIN 153
XXIX. — *Pèlerinage artistique au Pays de Monts. — A la Bourrine de Lepère et de Milcendeau*, par M. Marcel FLEURY 167
XXX. — *Questions Vendéennes. — La Marie-Jeanne. — Nature, Origine, Services, Destinée* (suite), par UN VIEUX CHOUAN 176
XXXI. — *La Commanderie de Coudrie, près Challans (Vendée). — Quelques notes d'histoire. — Les portes armoiriées de sa chapelle*, par M. le Docteur E. BOISMOREAU 187
XXXII. — *Le Menuet de Madame de Saint Cirgue*, (Poésies), par M. Paul DEVIGNE 194
XXXIII. — *Nos Morts. — Le Colonel de Beaufort*, par M. DE S. 200
XXXIV. — *Livres Nouveaux*, par ZZZ 210
XXXV. — *Chronique*, par R. DE THIVERÇAY 211
XXXVI. — *Carnet mondain*, id. 220
XXXVII. — *Nécrologie*, id. 222
XXXVIII. — *Echos littéraires et artistiques*, par R. de Thiverçay. 227

Digitized by Google

XXXIX. — *Au Lendemain du Prix Balzaç. — M. Emile Baumann et le Bocage Vendéen*, par M. Emile BAUMANN..... 231

XL. — *La Vendée de 1832. — L' « Héroïque Comtesse ». — Correspondance inédite de la Comtesse A. de La Rochejaquelein, avec le Maréchal de Bourmont*, par M. Gustave GAUTHEROT..... 233

XLI. — *Légendes Vendéennes. — Maisons Hantées. — La Messe des Morts*, par L. DE KERGUY..... 243

XLII. — *Questions Vendéennes. — La Marie-Jeanne. — Nature, Origine, Services, Destinée* (suite), par UN VIEUX CHOUAN..... 249

XLIII. — *Nos Rochers* (poésie), par Mlle Charlotte ROY. 257

XLIV. — *Le Bas-Poitou préhistorique. — La Légende de la ville détruite de Belesbat* (suite), par M. le Dr Marcel BAUDOUIN..... 261

XLV. — *Charette et la Milice Nantaise (Avril-Juin 1793)* (suite), par A. VÉLASQUE..... 268

XLVI. — *La Meule d'Or* (poésie), par Mme Lucie MAYEN 273

XLVII. — *Pour le « Beau Sacrifice » de Jehan l'Hiver — Avant-Propos*, par M. René VALLETTE.... 275

XLVIII. — *A l'Occasion du Sacre de Mgr Mignen. — Les Coupperie et les Mignen*, par M. l'abbé Louis HILLÉRITEAU..... 279

XLIX. — *Chronique*, par R. DE THIVERÇAY..... 282

L. — *Carnet mondain*, id. 287

LI. — *Nécrologie*, id. 289

LII. — *Bibliographie*, id. 292

Digitized by Google

II

GRAVURES

I. — *Le Vitrail du Château de la Bonnelière* (hors texte), d'après un Cliché photographique de M. le Docteur BOISMOREAU.....

II. — FIG. I. *Situation topographique de Belesbat.* — FIG. II. *Situation cadastrale des Ruines moyen âge de Belesbat.* — FIG. III. *Situation des deux Murailles mises au jour à Belesbat.* — FIG. IV. *Découverte de deux Murailles à Belesbat.* — FIG. V. *Schéma, donnant une idée de la construction de la Chambre, mise au jour à Belesbat en 1905.* — FIG. VI. *L'ancienne Fontaine de Belesbat*, photographies de M. le Dr Marcel BAUDOUIN..... 33, 34, 35, 36, 37

III. — *Les Armoiries de S. S. Pie XI*, gravure sur bois, par M. L. CHARBONNEAU-LASSAY..... 54

IV. — *Portrait de Nicolas Rapin*, d'après un Cliché obligeamment communiqué par la Librairie Académique Perrin et Cie..... 94

V. — *Le Rivage de Belesbat et de la côte de Jard à l'époque romaine et au Moyen âge* (Cliché de M. le Dr BAUDOUIN)..... 122

VI. — *Le Blason de Monseigneur Mignen*, cul-de-lampe gravé sur bois par M. L. CHARBONNEAU-LASSAY..... 152

VII. — *Le Clocher de Saint-Jean-de-Monts.* — *Le "Bois-Durand" dans le Soullandeau.* — *Sur la route de Saint-Jean-de-Monts.* — *La Bourrine de Lepère à Saint-Jean-de-Monts*, croquis à la plume de M. Marcel FLEURY 167, 170, 171, 173

VIII. — *Portrait de M. le Colonel de Beaufort*..... 201

IX. — *Angers : La Tour Saint-Aubin et la rue du Musée*, croquis de M. Marcel FLEURY..... 211

X. — *Tête de chapitre des* « Légendes d'Armor », bois gravé par M. BOUTET-LAGRÉE, et obligeamment prêté par « *Les Tablettes* » de Saint-Raphaël..... 227

XI. — *Portrait de M. Emile Baumann, ancien professeur au Lycée de La Roche-sur-Yon, lauréat du Prix Balzac* (Cliché du *Phare*)..... 231

Digitized by Google

XII. — *Bois gravés* de M. Etienne GAUDET, de Blois, communiqués par la Revue " *Blois et le Loir-et-Cher* " 260, 273, 274, 298

XIII. — *La façade (Côté-Cour) du Château de Chillac* (Charente), *Le grand Salon* et la *grande Cheminée*, d'après eaux-fortes originales de M. Marcel FLEURY (illustrations du « *Beau Sacrifice* » *de Jean l'Hiver*) .....

XIV. — *Le Monument de Monseigneur Marbeau, à Saint-Honoré d'Eylau de Paris*, par M. Arthur GUÉNIOT .....

XV. — *Sceau de Monseigneur Mignen, le nouvel évêque de Montpellier* (Cliché de la *Dépêche Vendéenne*) 282

XVI. — *Sceau inédit de Monseigneur Coupperie, l'ancien évêque de Babylone* 283

XVII. — *Le Moulin du " Père Patache et la Chapelle du Mont des Alouettes "*, d'après un dessin du graveur Marcel FLEURY (Cliché des *Légendes et Contes du Bocage Vendéen*) 291

Le Directeur-Gérant : RENÉ VALLETTE

FONTENAY-LE-COMTE. — IMPRIMERIE HENRI LUSSAUD

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

PERIODICAL

Digitized by Google

PERIODICAL

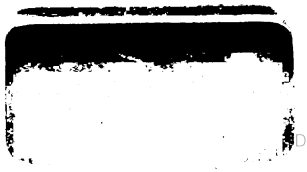

Digitized by Google